DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12868 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 13 JUIN 1986

SOUCIEUX DE RASSURER LE CONGRÈS ET SES ALLIÉS

M. Reagan assouplit son attitude sur le contrôle des armements

Le sommet du pacte de Varsovie s'est terminé, le mercredi 11 juin à Budapest, par l'adoption d'un plan de réduction des forces classiques, mais aussi des armes nucléaires tactiques, dans une Europe élargie « de l'Atlantique à l'Oural ». Les Etats-Unis se sont dits prêts à « examiner avec sérieux » cette proposition, a indiqué le département d'Etat. D'autre part, dans sa conférence de presse de mercredi, le président Reagan, soucieux de rassurer ses alliés et le Congrès, a assoupli son attitude sur le contrôle des armements.

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan s'est employé à faire valoir, le mercredi 11 juin, que sa récente décision de ne plus respecter à l'avenir les limites du traité SALT-2 pourrait permettre de conclure avec l'URSS de véritables accords de réduction – et non pas seulement de limitation – des armements.

Présenté sans grande clarté d'expression, ce thème a si largement dominé la conférence de presse télévisée donnée dans la soirée par le président américain qu'il a même éclipsé le dossier de l'aide à la guérilla antisandiniste, pourtant vigoureusement remis en avant par la Maison Blanche.

Cette volonté de rassurer sur l'avenir du contrôle des armements découle du malaise croissant que suscite au Congrès l'annonce, le 27 mai dernier, que les Etats-Unis, lorsqu'ils mettront en service, sous six mois, leur cent trente et unième B-52 équipés de missiles de croisière, ne feront rien pour rester sous les plafonds fixés par SALT-2 au nombre d'armes stratégiques de chacune des deux superpuissances.

Cette annonce n'avait, sur le coup, par provoqué grand émoi, car elle avait été accompagnée du démantèlement de deux sous-marins nucléaires, mesure ayant pour effet, dans l'immédiat, de prolonger le respect par l'Amérique d'un traité qui symbolise largement l'effort de contrôle des armements. On avait pu alors penser qu'on n'en était pas encore à l'abandon d'un texte qui n'a jamais été, au demeurant, ratifié par le Sénat et que Washington accuse Moscou de violer.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Le grand remue-ménage de M. Gorbatchev

Nullement découragé par les très faibles échos rencontrés jusqu'à présent, M. Gorbatchev poursuit infatigablement son « offensive de paix ». La dernière proposition que vient d'avancer le pacte de Varsovie sur une réduction des forces classiques en Europe rouvre un nouveau dossier des négociations sur la maîtrise des armements, mais elle n'apporte pas pour autant une plus grande clarté.

Sur le fond, des éléments positifs sont confirmés, en particulier l'idée d'une extension de la zone des réductions « de l'Atlantique à l'Oural ». Il s'agit moins ici d'un hommage tardif à la conception gaullienne d'une Europe réconciliée avec elle-même que d'une concession au bon sens dans le domaine des équilibres militaires : pour être crédible aux yeux des Européens de l'Ouest exposés en première ligne à la puissance de l'armée rouge, toute réduction des forces sur le Vieux Continent doit englober une bonne partie du territoire de l'URSS. Il en va de même du contrôle, à propos duquel la proposition de Budapest n'apporte guère d'éléments nouveaux mais atteste l'acceptation par Moscou du principe des inspections sur place.

On peut toutefois se demander ce qu'il advient du projet sur lequel les deux camps s'étaient plus ou moins mis d'accord dans le cadre des négociations dites MBFR de Vienne ; la réduction inégale des seules troupes soviétiques et américaines dans une première phase. Le nouveau plan de Budapest n'en parle pas, mais il est vrai que la réduction de « 100 000 à 150 000 hommes en un ou deux ans » qu'il implique pourrait englober les contingents beaucoup plus modestes (11 500 pour l'URSS, 5 000 à 6 000 pour les Etats-Unis) dont on parlait jusqu'à présent à Vienne.

La confusion est plus grande encore sur la forme que devraient prendre les négociations. Au hasard des diverses phases de détente qui se sont succédé depuis un quart de siècle, les forums de pourparlers sur les armements se sont multipliés : à Genève, entre Américains et Soviétiques sur les armements nucléaires et spatiaux ; à Vienne, pour les MBFR ; à Stockholm, sur les « mesures de confiance » entre les deux systèmes d'alliance ; à Genève à nouveau, mais dans le cadre de l'ONU cette fois, sur les armes chimiques...

Les experts eux-mêmes se perdent dans ce dédale, tous ces chapitres étant étroitement liés. Toute perspective d'élimination des missiles nucléaires à moyenne portée rend encore plus nécessaire un accord visant à rétablir l'équilibre au niveau conventionnel et chimique en Europe. On n'y parviendra pas sans le rétablissement d'un minimum de confiance entre les deux systèmes militaires... Le pacte de Varsovie ne résout pas le problème, puisqu'il propose de créer encore un nouveau forum de type paneuropéen, sans supprimer pour autant les anciens.

Il n'empêche : le flot de propositions soviétiques ouvre une nouvelle phase dans un processus qui s'était complètement bloqué depuis cinq ou six ans, et quelque chose devrait sortir un jour de ce remue-ménage.

LES GRÈVES DANS LE SECTEUR PUBLIC

Les syndicats s'inquiètent de l'absence de concertation

Au lendemain de la grève à la RATP, qui est un succès pour les syndicats, le mouvement se prolonge à la SNCF et à EDF, le jeudi 12 juin. La direction de la SNCF recensait en fin de matinée 15 % de grévistes (21 % chez les conducteurs de train), mais le trafic était moins perturbé que prévu, la CGT étant seule à mener le mouvement. A EDF, la CFDT, FO, la CFTC et l'UNCM-CGC organisaient de leur côté une action de « sensibilisation », qui sera poursuivie le 18 juin. Les syndicats s'inquiètent de l'absence de politique contractuelle.

Même si elle a été totalement réussie, la grève à la RATP, pas plus que l'effervescence apparente dans le secteur public, n'apparaît pas comme le lever de rideau d'un « deuxième tour social » ou d'une revanche des syndicats. Globalement, ces syndicats, dont on évoquait il y a peu, y compris dans la majorité, l'affaiblissement quasi irréversible, n'ont ni les moyens ni même la volonté de s'engager avant l'été dans un bras de fer social.

Mais ces mouvements sont un double signal. Ils font d'abord apparaître que la politique contractuelle, à laquelle M. Chirac se déclare pourtant attaché, est dans une phase d'hibernation. Le gel des salaires du secteur public pour 1986 aboutit à un gel du dialogue social, des directions comme celles d'EDF-GDF et de la SNCF se voyant obligées de convoquer les syndicats pour leur dire qu'elles n'ont rien à dire...

Le 11 juin à l'Assemblée nationale, M. Hervé de Charette, ministre délégué à la fonction publique, n'a pas eu tout à fait tort de dire que « *la politique du gouvernement envers les fonctionnaires est la même, à la virgule près, que celle qui a été menée depuis 1984* ». Mais la « virgule », c'est justement la politique contractuelle, qui, quoique moribonde en 1984, a permis un accord salarial en 1985. Un blocage contractuel apparaît entre les syndicats et le CNPF, ce qui laisse très mal augurer de la négociation sur les procédures de licenciement.

Les syndicats recommencent à se plaindre des loupés de la concertation, et leurs relations avec M. Chirac se tendent.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 28.)

LE DERNIER CARRÉ DES OCCIDENTAUX A BEYROUTH-OUEST

« On s'adapte au pire... »

M. Mohammad Becharati, vice-ministre iranien des affaires étrangères, a enregistré, le mercredi 11 juin, un succès dans sa mission de médiation au Liban entre le mouvement chiite Amal et les organisations palestiniennes, en parrainant la première opération d'évacuation, depuis le 19 mai, de blessés palestiniens du camp de Bourj-El-Barajneh, près de Beyrouth. Cependant, seuls six blessés sur quarante ont accepté d'être évacués, les autres redoutant d'être assassinés à l'hôpital.

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – « *Ne me considérez pas comme quelqu'un de courageux, je vis au jour le jour.* » Dans son modeste appartement, M. Peter Yss, l'un des trois professeurs américains encore présents à l'Université américaine de Beyrouth (AUB), est sans illusions. Il sait que ses trente-cinq ans de vie au Liban peuvent se terminer à tout moment par un départ en catastrophe, un enlèvement ou pis encore. Le rapt, puis l'assassinat de deux professeurs britanniques, Leil Douglas et Philip Partfield, le rappelleraient s'il venait à l'oublier.

Les vacances qu'il s'apprête à prendre aux Etats-Unis ont déjà le goût d'angoisse de la route de l'aéroport, où les escortes diverses ne sont pas toujours une protection absolue. Son appréhension est d'autant plus grande qu'il n'a pas quitté le campus de l'AUB depuis plusieurs mois.

Trente-deux hectares et demi ombragés et fleuris dominant la mer avec des courts de tennis, une plage privée, un stade, constituent son univers. Prison dorée certes – c'est, dit-on, l'un des plus beaux campus du monde, – mais prison qui n'est pas à l'abri des menaces extérieures. Avec ses collègues étrangers, deux Américains, un Britannique, un Autrichien, un Hollandais, M. Yss forme le dernier carré des Occidentaux à enseigner dans ce qui fut la plus prestigieuse université du Moyen-Orient. Ils étaient encore vingt au début de l'année, dix fois plus avant la guerre.

Pourtant, M. Yss a refusé, le 22 avril dernier, l'évacuation proposée par l'ambassade américaine. Non seulement il n'est pas parti mais il espère bien revenir en septembre après les vacances. – Pourquoi ? « *J'ai eu une très belle vie ici*, dit-il. *J'ai connu ce pays prospère et heureux. Je voudrais le laisser dans l'état où je l'ai trouvé.* »

Il attend – mais y croit-il vraiment ? – le retour d'un de ses fils disparu à dix-neuf ans en 1978, à quelques kilomètres de chez lui.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 6.)

La nouvelle bataille de l'audiovisuel



« Je mènerai la bataille au Parlement et dans l'opinion. » M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, s'apprête à faire face aux réactions d'hostilité déclenchées par la réforme de l'audiovisuel, adoptée, le mercredi 11 juin, par le conseil des ministres. De son côté, M. Jérôme Seydoux, PDG de la « 5 », dont la concession va être annulée, déclare fermement : « Nous défendrons nos droits. »

(Lire page 11.)

UNE EXPOSITION ANDRÉ BRETON A PARIS

Sous la bannière du rêve

La comète surréaliste a traversé le ciel de tous les arts. Si elle n'a pas aujourd'hui rejoint la nuit froide des astres éteints, c'est grâce à un homme, André Breton, disparu il y a vingt ans et que l'on sacra « pape » alors qu'il n'était pas croyant.

Une exposition lui rend hommage, organisée par José Pierre, et qui réunit les objets de son culte personnel mais aussi trois cents tableaux. Ces « ex-voto » sont, comme le souligne Jean-Marie Dunoyer « *la partie visible d'un mouvement qui s'est exercé en profondeur sur les données fondamentales de la conscience moderne* ».

Autocrate et fédérateur, André Breton, inlassablement, pendant un demi-siècle, a pressenti, accompagné, suivi les vagues successives du mouvement surréaliste, qui ont, dès avant le *Manifeste* de 1924, rassemblé sous la bannière du rêve des créateurs de tous horizons.

Les pionniers sont là, Gustave Moreau, le Douanier Rousseau, et Victor Hugo dont on peut voir un étonnant lavis à Artcurial. Victor Hugo décrété par André Breton « *surréaliste quand il n'est pas bête* »...

Bien entendu on n'a pas manqué de réunir des œuvres des artistes majeurs de l'équipe initiale, de Max Ernst à Man Ray, d'Yves Tanguy à Picabia.

Les « hôtes de passage » ne sont pas oubliés, tels Klee ou Kandinsky. Et Picasso qui a entretenu des rapports privilégiés avec André Breton malgré « les mauvaises fréquentations » du peintre, assure la charnière avec une seconde relève, celle de René Magritte, d'André Masson, de Salvador Dali.

Pendant la guerre, aux Etats-Unis, Breton recrute de quoi alimenter une troisième relève, certains citoyens des « Amériques reconquises », comme Calder, Gorky, Matta.

Luttant sans relâche pour que soit rétabli dans tous ses droits l'irrationnel, il poursuivra son aventure jusqu'à la fin de sa vie. Aventure qui justifie pleinement cette belle exposition, notre reconnaissance et celle de Julien Gracq, qui fait d'André Breton « *un des héros de notre temps* ».

(Lire page 25 l'article de JEAN-MARIE DUNOYER.)

débats

LE STATUT DE LA PRESSE

Le débat sur la proposition de loi sénatoriale portant réforme juridique de la presse s'est ouvert mardi après-midi à l'Assemblée nationale. Roland Dreyfus et Pascale Marie estiment que les éditeurs de journaux, s'ils veulent éviter la marginalisation, doivent investir collectivement dans le nouvel espace télévisuel. De son côté, Denis Périer-Daville souligne la nécessité absolue de prévoir un plafond en matière de concentration dans la presse.

Un « chiffon de papier » ?

La jurisprudence du Conseil constitutionnel sera-t-elle oubliée par le législateur ?

par DENIS PÉRIER-DAVILLE (*)

L'OBJECTIF de la proposition de loi sur la presse écrite est, d'une part, au nom du « secret des affaires », d'opacifier les règles de transparence financière permettant de connaître qui détient réellement le capital d'une entreprise de presse ; d'autre part, de supprimer toute prescription empêchant un groupe de presse de se développer indéfiniment par absorption de quotidiens d'information générale et politique concurrents.

Pour parvenir à ce but, la loi en préparation abroge les deux textes portant sur ce sujet, c'est-à-dire l'ordonnance du 26 août 1944 qui pose comme règle qu'un même groupe ne peut posséder plus d'un quotidien et la loi du 23 octobre 1984 se substituant à l'ordonnance et fixant un seuil au-delà duquel un groupe ne peut s'accroître grâce à l'achat de journaux quotidiens concurrents.

Contrairement à une opinion largement répandue, la règle posée par l'ordonnance de 1944 a été, en ce qui concerne la presse quotidienne nationale et régionale, observée par tous, sauf par le groupe Hersant. Aucun groupe ne possède, en effet, plus d'un quotidien national ou régional.

En revanche, plusieurs grands quotidiens régionaux ont acquis des quotidiens départementaux ou locaux, mais cela dans des limites modestes. S'agit-il là d'une atteinte grave au pluralisme ? On pourrait en discuter. En tout cas, la loi de 1984 a passé l'éponge en autorisant le cumul de titres de quotidiens régionaux et départementaux dans la limite de 15 % de la diffusion totale de ces journaux, ce qui est très largement au-delà des seuils atteints par ces groupes de presse (en dehors du groupe Hersant, qui, lui, contrôle vingt quotidiens).

On a beaucoup dit que la loi de 1984 était une loi *ad hominem* visant le seul Robert Hersant. Ce qui est exact dans la mesure où ce dernier était le seul à violer réellement la loi.

Le texte déjà voté au Sénat était, lui aussi, *ad hominem*, mais cette fois-ci au bénéfice exclusif de Robert Hersant.

C'était, en effet, une loi faite sur mesure pour le groupe Hersant. Le texte soumis au Sénat prévoyait un plafond de 30 % de diffusion au-delà duquel un groupe ne pouvait prendre le contrôle d'autres quotidiens. Ce plafond a été purement et simplement supprimé à partir du moment où l'on s'est avisé que le groupe Hersant avait déjà atteint le seuil de 38 % pour les quotidiens nationaux et 20 % pour les régionaux.

M. Michel Péricard, le rapporteur de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, vient, il est vrai, de déposer un amendement proposant que « *soit interdite toute acquisition d'une publication quotidienne ayant pour effet de permettre à l'acquéreur de détenir plus de 30 % de la diffusion nationale des quotidiens d'information politique et générale* ». Sera-t-il suivi ? La loi comportera-t-elle ou non un plafond en matière de concentration ? Ce point est réellement fondamental.

Une grave décision

Le législateur se trouve finalement placé devant une décision fort grave : permettre qu'un groupe de presse puisse par absorption des concurrents se développer éventuellement jusqu'au monopole. Ce n'est pas là une simple hypothèse d'école, si l'on constate le degré et la vitesse de concentration qui caractérisent le groupe Hersant. Tout récemment, celui-ci est, rappelons-le, parvenu au monopole dans la deuxième région économique française.

Cette proposition de loi constitue également un cadeau royal fait à Robert Hersant du fait de ses retombées judiciaires : l'abrogation de l'ordonnance de 1944 et de la loi de 1984 entraînerait la fin de toutes les poursuites engagées contre ce dernier.

Un texte abrogeant toutes les dispositions antérieures protectrices du pluralisme, un texte admettant un monopole en matière de presse quotidienne d'information générale et politique serait-il conforme à la Constitution ?

On peut sérieusement en douter si l'on se réfère à la décision du Conseil constitutionnel relative précisément à la loi du 23 octobre 1984 (1).

Cette décision a été mal interprétée par l'opinion publique. Le seul aspect, certes important, qui a été retenu est le suivant : le Conseil n'a pas admis que la nouvelle loi ait un effet rétroactif. En conséquence, un groupe de presse dépassant les plafonds fixés par la nouvelle loi n'avait pas à se conformer aux nouvelles règles, en se séparant de certains titres.

Mais sur le plan des principes, le Conseil constitutionnel n'a nullement critiqué l'inspiration de la loi. Il a au contraire affirmé très fermement la valeur constitutionnelle des buts recherchés. Qu'on en juge. « *Le pluralisme des quotidiens d'information politique et générale est en lui-même un objectif de valeur constitutionnelle. Qu'en effet la libre communication des pensées et opinions, garantie par l'article XI de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, ne serait pas effective si le public auquel s'adressent ces quotidiens n'était à même de disposer d'un nombre suffisant de publications de tendance et de caractère différents.*

» *En définitive, l'objectif à réaliser est que les lecteurs, qui sont au nombre des destinataires essentiels de la liberté proclamée par l'article XI de la Déclaration de 1789, soient à même d'exercer leur libre choix sans que les intérêts privés ni les pouvoirs publics puissent y substituer leurs propres décisions ni qu'on puisse en faire l'objet d'un marché* ». « *Loin de s'opposer à la liberté de la presse*, dit encore le Conseil, *ou de la limiter, la mise en œuvre de l'objectif de transparence financière tend à renforcer un exercice effectif de cette liberté.* »

Cette jurisprudence du Conseil constitutionnel sera-t-elle considérée comme « un chiffon de papier » par l'Assemblée nationale ?

(*) Président de la Fédération française des sociétés de journalistes.

(1) Publiée au *Journal officiel* du 13 octobre 1984 ; voir également *la Gazette du Palais* du 26 octobre 1984.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

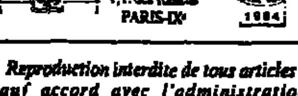
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

Pont d'Arcole ou Berezina

Regroupée dans une société collective d'investissement, la presse apparaît comme le partenaire indispensable de la télévision et une garantie de son pluralisme

par ROLAND DREYFUS et PASCALE MARIE (*)

OFFENSIVE ou repli définitif de la presse écrite ? Eh oui ! nous en sommes là. Dans un marché publicitaire en évolution positive (entre 3 % et 5 % d'augmentation des dépenses publicitaires par an, en termes réels en France, exception faite de la médiocre année 1981) la part de la presse dans les recettes globales des médias connaît une baisse tendancielle : 63,5 % en 1975, 59,5 % en 1979, 56 % en 1984, tandis que les résultats enregistrés par certains titres pour ce début d'année 1986 augurent un nouvel effritement.

Une tendance se dessine donc : la lente dégradation de la situation de l'écrit sur le long terme, au profit – on l'aura compris – du petit écran, (lequel récolte 18 % des recettes contre 13,5 % en 1975).

Trois remarques s'imposent :

● Le processus de dérégulation du secteur de la communication engagé aux Etats-Unis sous la houlette de la FCC (1) et étendu à l'ensemble des pays européens – même les plus attachés au monopole de l'Etat sur l'audiovisuel – est inéluctable. Et l'ouverture vers l'économie privée sera d'autant plus précipitée qu'elle est tardive. Or la lente érosion des recettes publicitaires de la presse s'est poursuivie dans un contexte de télévision de service public, sous le double parapluie de la limitation quantitative des recettes publicitaires de la télévision (le plafond de 25 % de l'ensemble des ressources instauré en 1968) et de l'interdiction pure et simple faite à onze secteurs d'accéder au petit écran. Sans oublier le mode d'attribution des espaces par la Régie française de publicité, pratique qui alimente les discussions des professionnels autour du fameux « marché fantôme » prêt à éclore au moindre espoir de libéralisation. Au-delà des frontières, le paysage est bien différent, et donne un avant-goût des exigences de la télévision commerciale : 34 minutes de publicité par jour en moyenne en Europe (avec une pointe de 80 minutes en Italie) et 180 minutes sur les réseaux américains (qui, il est vrai, émettent 24 heures sur 24).

● Deuxième constatation : les exigences financières d'une grande chaîne de télévision en France autorisent peu d'espoir quant aux capacités de négociation de la presse écrite sur le maintien de ses garde-fous protecteurs. D'ores et déjà, le carcan se fissure en raison de l'impossibilité qu'ont les pouvoirs publics de résoudre la difficile équation financière des trois chaînes, sans précipiter l'échéance de la désectorisation – l'élément redevance devant rester constant pour des raisons politiques évidentes. Le tourisme, l'immobilier et six autres secteurs ont donc été ouverts à la publicité télévisée le 1er mars dernier... en attendant la distribution et l'édition, derniers bastions de l'écrit. L'influence de ce déblocage partiel sur le marché ? « Les nouveaux supports TV et radio grignotent la presse », titrait déjà l'hebdomadaire *Médias* en février dernier...

Un choix politique et culturel

Longtemps, le slogan en vigueur dans une partie du monde de la presse a été « A télévision privée, fonds privés. A télévision publique fonds publics ». Aujourd'hui, le simple rapprochement des chiffres et la volonté, honorable, du gouvernement d'aligner la redevance sur la prestation diminuée du service public risquent de remettre dangereusement en cause la force de ce postulat. De toute évidence, la théorie des vases communicants n'y suffira pas : pour une période (au moins) transitoire, Antenne 2 et FR 3 devront vivre en partie de la publicité.

● Dernier constat, tiré de l'expérience étrangère : le stimulus exercé par l'émergence de la télévision commerciale sur l'ensemble du marché publicitaire (y compris celui de la presse) cache en réalité des effets pervers. En dépit d'une éventuelle progression de ses recettes, la presse vivra toujours – en raison même de la diminution continue de ses parts de marché – sous l'éternelle épée de Damoclès de la conjoncture économique. D'un gros gâteau, même une petite part peut sembler séduisante. Mais que se passera-t-il si le gâteau diminue ?

L'enjeu est là : le pont d'Arcole ou la Berezina. La diversification ou la retraite. Un marché s'ouvre qui met en cause des stratégies impressionnantes et des budgets énormes.

Pour les pouvoirs publics, la tentation peut être grande – et, pour tout dire, naturelle – d'en confier la gestion aux seules entreprises capables, à court terme, de se mesurer aux géants américains et nippons. Solution facile à mettre en œuvre au plan économique, mais politiquement et moralement délicate. L'émergence de puissants groupes multi-médias français est assurément souhaitable. Et le réalisme commande de les considérer comme les plus aptes à assurer un rôle d'opérateurs dans la création et la direction de la télévision de « secteur privé ». Mais, à elle seule, cette analyse ne répond pas entièrement aux vrais défis de la privatisation de l'audiovisuel, qui sont ceux du pluralisme et de la diversité.

Une alternative

Bien sûr, la presse, dans son ensemble, ne dispose ni d'une exclusivité de compétence, ni d'un droit moral particulier lui permettant de prétendre à la possession d'une chaîne privée de télévision. Mais, face à des pouvoirs publics légitimement soucieux de voir se développer une télévision pluraliste et de qualité, elle peut offrir collectivement – et en collaboration avec des partenaires disposant d'une plus large assise financière – une alternative à la hauteur des exigences politiques et culturelles du pays.

« De la télévision d'Etat à la télévision de la nation », tel est le slogan proposé par la presse, partenaire à part entière d'une formule qui associerait, à côté de grands groupes de communication opérateurs, le public, les investisseurs et les professionnels, dans la constitution d'une chaîne ainsi dotée de savoir-faire, de garde-fous sérieux en matière de pluralisme, et d'une forte capacité de financement. Encore faut-il comprendre qu'il ne s'agirait pas là d'une simple diversification pour les entreprises de presse engagées dans ce processus, mais d'un véritable choix de politique industrielle à long terme.

Les éditeurs ont aujourd'hui largement surmonté leurs réflexes d'individualisme jaloux, responsables d'un double rendez-vous manqué. 1955, tout d'abord, où Europe 1 leur échappa faute d'une volonté d'engagement commun. 1968, ensuite, où Georges Pompidou échoua à les amener à la propriété collective de la Régie française de publicité. Autre temps, autre approche. En avril 1985, la Fédération nationale de la presse hebdomadaire publiait une « Proposition pour une structure d'investissement de la presse dans un nouvel espace télévisuel ». Cette démarche est, plus que jamais, d'actualité.

Ailleurs, en Europe, la formule a déjà fait mouche (mais sans la participation du public, la France pouvant, en l'occurrence, faire figure de pionnier).

Un gisement humain incomparable (la télévision est avant tout une affaire d'hommes). Un gisement très largement méconnu de programmes (au fil des ans et dans la discrétion, bien des rédactions ont accumulé plusieurs centaines d'heures produites parallèlement à la rédaction de leurs reportages). Une ressource de crédibilité pour la signature d'accords nationaux ou internationaux de coproduction et, enfin, une puissance de promotion gigantesque : la presse largement regroupée dans une société collective d'investissement apparaît comme le partenaire indispensable au développement d'une logique novatrice du privé placé en concurrence avec un service public fort, dans le respect du téléspectateur et de la diversité des sensibilités.

(*) Directeur et directeur adjoint de la Fédération nationale de la presse hebdomadaire et périodique.

(1) Federal Commission of Communication.

« LE CERVEAU PLANÉTAIRE » de Joël de Rosnay

Les réseaux

A la manière de Paul Signac, Joël de Rosnay procède par petites touches pour éveiller en nous la vibration du réel. Prenant pour l'essentiel sa matière sur la palette de chroniques écrites pour *l'Expansion*, il invite son lecteur à considérer l'évolution du monde technologique qui se déroule sous nos yeux comme celle d'un organisme géant.

A vrai dire, on ne sait plus où donner de la tête, et il faudra en effet un « cerveau planétaire » pour rendre compte des mutations qui nous assaillent. L'intuition de notre auteur est que « *nous sommes les neurones de la terre* », parce que « *notre propension à communiquer est sans limites* » et que les mêmes principes régissent les relations entre individus, dûment appareillés, et les cellules de notre matière grise. « *Les réseaux de communication par satellites ou ceux de la télématique personnelle figurent parmi les premiers circuits du système nerveux de la société.* »

« *Réseaux* »... Le mot revient comme un leitmotiv dans le livre, mot-clé qui ouvre la compréhension de l'environnement technique, économique et social dans lequel nous baignons, ayant relégué, comme aimait aussi à le répéter Jean Voge, la figure de la « pyramide », qui rendait compte des structures du passé, celle des entassements, des verticalités, des hiérarchies.

Joël de Rosnay a gardé le pouvoir d'émerveillement de l'enfant devant les prouesses de la micro-informatique, de la biologie et des télécommunications. Son palais de la découverte est enchanté. Il voit dans les écrans du Minitel une « *télévision à l'envers* », des fenêtres que nous déplacerions à notre guise sur le monde de l'information, il se passionne pour les « *radios cellulaires* », qui permettront d'appeler un correspondant partout dans le monde en utilisant un téléphone de poche, voire un téléphone-bracelet, pour les « *étoiles de verre* » de la télévision par câble, les modems qui peuvent nous raccorder à toutes sortes de banques de données, etc.

Les retombées de tout ce « cirque » sur la société ? Il est des équilibres fragiles, on l'a bien vu avec *l'Amoco-Cadiz*, Seveso, Bhopal, et maintenant Tchernobyl, qui n'était pas encore enregistré, et pour cause, sur le compteur Geiger de Joël de Rosnay. Il imagine aussi la « panne d'électrons » provoquée par la bombe à effet EMP (Electromagnetic Pulse), dont l'explosion produit pendant une durée très courte un champ électromagnétique intense paralysant toutes les « puces » en service. Horrible perspective ! Plus insidieuse est la possibilité de placer toute la société sous surveillance, grâce aux connexions raffinées, si les législateurs ou les commissions de défense *ad hoc* ont le dos tourné.

A coups de projecteurs fort bien agencés et grâce à un style très imagé, Joël de Rosnay nous entraîne dans le tourbillon technologique. Mais il nous laisse de bons points de repère et seulement un peu interdits devant ce qu'Alvin Toffler avait appelé « *l'hyperchoix* ». Car, si on miniaturise les fournisseurs d'informations, on n'élargit pas le temps nécessaire pour les consommer.

PIERRE DROUIN.

★ Olivier Orban, 308 pages, 89 F.

étranger

LE DÉBAT SUR LES ARMEMENTS ENTRE L'EST ET L'OUEST

Le pacte de Varsovie propose de réduire de 25 % les effectifs armés des deux alliances au début des années 90

De notre correspondant

MOSCOU. – Les Etats du pacte de Varsovie ont proposé, mercredi 11 juin, à ceux de l'OTAN une réduction des forces conventionnelles en Europe qui a peut-être quelques chances de plus d'aboutir que les précédentes *« initiatives de paix »* dont M. Gorbatchev s'est fait une spécialité depuis son arrivée au pouvoir. Cet « appel » aux pays de l'OTAN a été solennellement signé dans la capitale hongroise par les dirigeants des sept pays du pacte, à l'issue d'une réunion de deux jours.

M. Gorbatchev avait pris la parole mardi, mais son discours n'a pas été rendu public. Les Soviétiques veulent apparemment éviter de personnaliser une proposition qui concerne plus directement leurs alliés européens que les précédentes. Ils souhaitent donner à cette démarche, dont ils ont pourtant eu l'initiative l'an dernier, un caractère collectif.

Les sept pays du pacte proposent, d'*« ici un à deux ans »*, une diminution de cent mille à cent cinquante mille hommes de chaque côté. Si cette première étape est atteinte, il serait ensuite procédé à une *« réduction de presque 25 % des troupes terrestres et de l'aviation tactique de combat des deux alliances en Europe, au début des années 90 »*. Cette mesure toucherait *« plus d'un demi-million d'hommes »* de part et d'autre. Selon les estimations américaines, les forces terrestres du pacte de Varsovie comptaient, en 1985, 2 850 000 hommes et celles de l'OTAN 2 290 000 hommes.

Le champ d'application de la réduction est *« l'Europe de l'Atlantique à l'Oural »*. Il est donc beaucoup plus vaste que celui ouvert par les négociations MBFR de Vienne (sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces armées en Europe), qui se poursuivent sans résultat depuis octobre 1973. Les pays du pacte incluent dans leur projet les armes nucléaires tactiques, qui ont une portée inférieure à 1 000 kilomètres et proposent leur destruction pure et simple.

Des listes précises des unités dissoutes seraient échangées. Le matériel serait détruit ou *« stocké sur le territoire national »* de certains pays. Cette remarque s'applique vraisemblablement aux Etats-Unis, au Canada et à l'URSS, qui replieraient chez eux les équipements retirés d'Europe occidentale et d'Europe centrale. *« Les moyens rendus dispinobles à la suite des réductions ne doivent pas, d'autre part, être utilisés pour la conception de nouveaux types d'armes. »* Les uns et les autres s'engagent enfin à ne pas augmenter leurs forces terrestres et leur aviation tactique en dehors de l'Europe.

L'élaboration de ce projet pourrait être confiée à un *« forum spécial des pays d'Europe, des Etats-Unis et du Canada »*. Mais les sept Etats du pacte sont également *« prêts à étendre le cadre des négociations MBFR de Vienne »*. Une commission consultative internationale formée de représentants du pacte de Varsovie, de l'OTAN et de pays neutres surveillerait les réductions d'effectifs, les destructions et le stockage de matériels. *« Des postes de contrôle, composés de membres de cette commission, seraient installés dans les grands nœuds ferroviaires, les aéroports et les ports. »*

Pour éviter la crainte d'attaque-surprise, les pays du pacte proposent encore un *« accord sur la limitation du nombre et de l'envergure des manœuvres militaires et sur un échange d'informations à leur sujet »*. Cet échange d'informations s'appliquerait également aux troupes et aux matériels acheminés en Europe à partir des Etats-Unis et de l'URSS à l'occasion de ces manœuvres.

L'appel contient enfin l'affirmation solennelle que *« jamais, en aucune circonstance, les pays du pacte de Varsovie ne commenceront d'opération militaire (...) s'ils ne sont pas eux-mêmes l'objet d'une agression »*.

La plus grande partie des textes adoptés mercredi à Bucarest concernent les forces conventionnelles. Le communiqué final rappelle cependant les grandes initiatives soviétiques concernant le nucléaire. Il fait référence au moratoire que l'URSS observe sur les essais atomiques depuis le 6 août 1985, qu'elle a étendu jusqu'au 6 août prochain et auquel elle invite les Etats-Unis à se joindre. Ce document rappelle également les propositions soviétiques visant à liquider les armes nucléaires à moyenne portée en Europe si la Grande-Bretagne et la France renoncent à augmenter leur propre arsenal nucléaire.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. Reagan assouplit son attitude

(Suite de la première page.)

Dans les jours suivants pourtant, le secrétaire à la défense, M. Weinberger, avait déclaré sans être démenti par quiconque que les Etats-Unis n'étaient désormais *« plus liés »* par SALT-2. Depuis lors, la confusion a crû en même temps que l'opposition des parlementaires. La Chambre des représentants, que dominent les démocrates, menace ainsi d'attacher au budget militaire pour l'année prochaine un amendement interdisant explicitement le dépassement des plafonds fixés par le traité. Cette démarche semble bénéficier d'un soutien, minoritaire, mais réel, au Sénat dont la majorité est républicaine.

Les grands journaux, dans leur ensemble, critiquent également la perspective d'abandon de SALT-2 et les réactions des capitales alliées ont été suffisamment fraîches pour que le directeur de l'agence pour le désarmement, M. Adelman, ait tenu à plaider ce dossier, ce même mercredi, devant quatre correspondants européens dont celui du *Monde*.

L'objectif de M. Reagan a été de démontrer que le contrôle des armements n'est pas, déjà, un souvenir, qu'au jour d'aujourd'hui les Etats-Unis n'avaient pas encore dépassé les limites du traité, et qu'ils allaient mettre à profit les mois à venir pour parvenir à une véritable percée aux négociations de Genève sur les armements de moyenne et longue portée et les systèmes de défense antimissiles. *« Nous allons faire le maximum*, a-t-il dit à de nombreuses reprises, *pour voir si nous ne pourrions pas amener* (les Soviétiques) *à remplacer le traité SALT par un programme réaliste de réduction des armements, ce qui a été mon but depuis que j'occupe cette fonction. »*

L'objectif, a semblé dire M. Reagan, n'est pas totalement illusoire, puisque *« nous nous trouvons maintenant face au premier dirigeant soviétique qui ait parlé de lui-même d'une réduction des armes nucléaires »*. Cet hommage à M. Gorbatchev est revenu deux fois dans les propos de M. Reagan. Le président a exprimé sa volonté de *« poursuivre sur cette base »* qui est, selon lui, une *« occasion »* de rapprocher les points de vue.

Le président américain a également affirmé une confiance presque totale dans la tenue d'une deuxième réunion au sommet avec le secrétaire général du Parti communiste soviétique : *« Nous croyons et je crois toujours qu'il veut un sommet. Je veux un sommet et je pense qu'il aura lieu »*, a-t-il dit.

Une cause entendue

Troisième élément incitant à l'optimisme, M. Reagan ne s'est pas fait prier pour confirmer que l'URSS avait présenté, mercredi, une nouvelle proposition aux négociations de Genève. Il s'est refusé, au nom du secret des pourparlers, à en dévoiler la teneur. Mais, outre qu'il était déjà au courant de son existence, il a paru y voir plus qu'un simple épisode.

Récemment, les négociateurs soviétiques avaient laissé entendre qu'ils seraient prêts à envisager une réduction des arsenaux stratégiques si Washington prenait l'engagement de respecter pour dix à quinze ans le traité ABM sur les armes antibalistiques. Ce traité autorise, en revanche, des recherches en ce domaine, et il y aurait donc dans la proposition prêtée aux Soviétiques l'ébauche d'un marchandage – concessions sur la « guerre des étoiles », contre concessions sur les armes stratégiques – auquel le département d'Etat était ouvertement favorable jusqu'à une époque récente.

Il est frappant, de ce point de vue, que M. Adelman, qui passe, lui, pour l'un des adversaires les plus déterminés du principe même du contrôle des armements, ait tenu à préciser, mercredi, qu'il n'était pas question de remettre en cause le traité ABM. Pour ce qui est de SALT-2, en revanche, il a tenu à bien faire comprendre que la cause était entendue, sauf si les Soviétiques, hypothèse à laquelle il ne croit pas, cessaient les violations qui leur sont imputées par Washington.

L'opposition manifestée en Europe est *« plus émotionnelle que substantielle »*, a-t-il estimé, en affirmant que les Soviétiques *« ne feraient rien de plus sans SALT qu'ils n'auraient fait avec »* ; qu'aucune des deux parties ne discutait à Genève en prenant ce traité pour base de travail et que les négociations ne s'étaient d'ailleurs pas ressenties de la décision du 27 mai ; que M. Gorbatchev tenait au sommet pour *« assurer le statut international »* de l'URSS et le sien propre, et dans l'espoir surtout de pouvoir y faire pression sur M. Reagan, bref, que *« l'hystérie sur l'effondrement du contrôle des armements était sans fondement »*.

Cela n'a pas empêché M. Adelman d'ajouter que, *« de fait »*, le Congrès pouvait *« renverser la décision prise »* et aussi que *« les Soviétiques devaient comprendre qu'il n'y avait pas d'avenir pour le contrôle des armements s'ils continuaient leurs violations* (de SALT-2) ».

Parallèlement, le conseiller de M. Reagan pour les questions de désarmement, M. Nitze, déclarait devant une commission de la Chambre qu'il *« s'attendait »* qu'un nouveau sous-marin soit démantelé à l'automne et que *« la vie de SALT-2 soit prorogée jusqu'à la fin de l'été 1987 »*. M. Nitze, l'un des défenseurs les plus acharnés du contrôle des armements, a, dans le même temps, défendu la position prise par M. Reagan, comme le fait régulièrement M. Shultz.

La parole est aux Soviétiques contre l'*« expansionnisme »* desquels M. Reagan a pressé le Congrès de débloquer les 100 millions de dollars qu'il veut allouer à la guérilla antisandiniste.

BERNARD GUETTA.

UN ENTRETIEN AVEC LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Mme Michaux-Chevry ou la francophonie vue de la Guadeloupe

Madame « le » ou « la » secrétaire d'Etat ? Sur fond de moulures vieil or de l'hôtel Cassini (dix-huitième siècle) qui fait jardin commun avec Matignon, Lucette Michaux-Chevry s'esclaffe : « Qu'on dise « le » ou « la » ministre, je m'en fiche ; la francophonie n'a que faire de ces détails ! »

Beaucoup de femmes ne seront pas d'accord. Mais la Guadeloupéenne aux cheveux de feu, et qui ne renie d'ailleurs rien de son sexe, estime qu'elle a des chats autrement importants à fouetter, dans l'ancien bureau de M. Anicet Le Pors, ministre communiste au temps de l'union de la gauche, où elle a déjà imprimé sa marque, notamment par l'apposition d'une grande carte de son île natale.

« Les métropolitains oublient trop souvent que les départements et territoires d'outre-mer font aussi partie de l'espace parlant français. J'ai demandé à M. Monory [ministre de l'éducation nationale] *qu'on édite des cartes de France avec les DOM-TOM en guirlande. »* Et le créole, que la secrétaire d'Etat emploie concurremment avec le Français lors des appels qui lui arrivent de la Guadeloupe durant notre entretien ? *« Le créole ? Je suis pour, bien sûr, mais je suis contre ceux qui veulent le substituer au français dans l'enseignement outre-mer ; d'autant plus que les intellectuels antillais qui prônent cette solution font éduquer leurs enfants à Paris... »*

Volonté politique

Titulaire d'un portefeuille qui n'aura un budget propre qu'en 1987, Mme Michaux-Chevry et son cabinet d'une douzaine de cadres, pris en charge par le premier ministre, auquel le secrétariat d'Etat à la francophonie est rattaché, ont néanmoins déjà préparé une série d'« actions concrètes ». *« Au premier rang desquelles nous plaçons la diminution du prix du livre français à l'étranger. Je rentre du Québec. Je suis effarée des différences de prix entre l'imprimé français et l'imprimé anglo-saxon : et tous les rapports dont je dispose indiquent que la situation est la même dans l'ensemble de la francophonie. »*

Où trouver les subventions *ad hoc* par ces temps d'économies ? *« On les trouvera, si se met en marche en France une solide volonté politique, qui décidera que le livre français à l'étanger est aussi important que le pain. Je suis là pour faire naître cette volonté. Si le prix du livre baisse, on en achètera plus et chacun y trouvera bientôt son compte. »*

Comme tout nouveau ministre, notre interlocutrice pense qu'elle surmontera, en matière de diffusion des éditions françaises hors de l'Hexagone, les obstacles financiers et le malthusianisme commercial que tant d'autres avant elle – le dernier en date étant Jack Lang, alors ministre de la culture – ont essayé en vain de surmonter. Au passage, la secrétaire d'Etat mentionne, parmi d'autres obstacles, les Etats qui, comme le Vietnam, détruisent quelquefois les livres français qu'on leur envoie sur leur demende, *« sous prétexte qu'ils ne sont pas adaptés aux caractéristiques locales »*...

D'autre part, Mme Michaux-Chevry espère ouvrir à Paris *« une grande Maison de la francophonie, où tous les peuples utilisant le français pourraient se faire connaître par des manifestations les plus variées »*.

Quant au projet fondamental pour la vie de la langue française qu'est le « Groupement terminologique d'intérêt public », mis sur pied en 1985 par le Commissariat de la langue française et financé par le budget propre de cet organisme autonome, Mme Michaux-Chevry *« n'y est pas opposée »*, mais elle *« l'examinera après les vacances d'été »*. *« Ajoutez aussi à mes projets l'envoi d'écoliers métropolitains en voyage dans les DOM-TOM, pour les sensibiliser à ces artisans méconnus de la francophonie. Vous connaissez les Antilles ? La Guadeloupe ? Si vous saviez comme c'est beau ! »*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *Création au Zaïre d'un service chargé de la francophonie.* – Le Zaïre, potentiellement second pays francophone du monde, vient de se doter d'un « service chargé des questions de la francophonie », selon une ordonnance du président Mobutu. Le nouveau service est rattaché à la présidence de la République et est notamment chargé du suivi des conférences des chefs d'Etat francophones. D'autre part, le professeur Bokonga Botombe, ambassadeur, a été nommé « délégué spécial pour la francophonie », en vertu d'une autre ordonnance présidentielle. – *(AP.)*

A DAKAR

La Fédération des villes jumelées organise une grande manifestation contre l'apartheid

La Fédération mondiale des villes jumelées (1) organise, du vendredi 13 au dimanche 15 juin à Dakar, un « grand forum » consacré à la fois aux thèmes traditionnels de la coopération intercommunale par-dessus les frontières, dont les Cités unies, se sont fait une spécialité, et à la lutte contre l'apartheid. Celle-ci donner lieu, en particulier, dans la nuit du samedi au dimanche, qui correspond au dixième anniversaire des émeutes de Soweto, à une longue et spectaculaire « veillée » dans l'île de Gorée, au large de la capitale sénégalaise, autour de la Maison des esclaves, d'où partirent vers les Amériques quelque soixante mille captifs africains.

Le Festival anti-apartheid, qui doit être relayé par la télévision française et par un certain nombre de chaînes nationales africaines, permettra aux trois mille participants attendus de voir et d'entendre un certain nombre de vedettes de réputation internationale, comme Touré Kunda, Myriam Makeba, Jacques Higelin, Diane Dufresne, Youssou N'Dour ou Manu Dibango. Une rencontre-débat avec des écrivains réunira en outre Breyten Breytenbach, James Baldwin, Dennis Brutus, Tshikya U'Tamsi et de nombreux autres romanciers ou poètes qui, à un titre ou à un autre, ont pris position contre la discrimination raciale. Une série de films sera également projetée.

Les autres débats porteront sur les différentes expériences de coopération intercommunale Nord-Sud menées actuellement sous l'égide de la FMVJ en matière de développement rural, de santé, de scolarisation, d'adduction et d'assainissement d'eau, de formation du personnel, etc. Ils réuniront des représentants de villes françaises, espagnoles, italiennes, allemandes et britanniques, et de plusieurs pays africains, asiatiques et latino-américains : Burkina-Faso, Mali, Sénégal, Côte-d'Ivoire, Inde, Bangladesh, Zimbabwe, Nicaragua, Pérou.

Cette manifestation, l'une des plus importantes qu'elles aient jamais organisées, n'est pas, pour les Villes jumelées, un congrès parmi d'autres. Non seulement parce que doivent y assister des personnalités qui n'auraient pas, normalement, fait le voyage, comme Mme Danièle Mitterrand ou le secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, M. Claude Malhuret (outre le président du Sénégal, M. Abdou Diouf, qui accueillera les délégués), mais aussi parce que son degré de succès sera perçu comme une indication du redressement de l'organisation, dont M. Pierre Mauroy a repris la présidence fin 1984 dans des conditions difficiles.

B. B.

(1) 2, rue de Logelbach, 75017 Paris, tél. : 47-66-75-10.

● *Mme Renouard nommée à la direction des Français de l'étranger et des étrangers en France.* – Mme Isabelle Renouard, directeur adjoint des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, a été nommée directeur des Français de l'étranger et des étrangers en France au conseil des ministres du mercredi 11 juin, en remplacement de M. Bernard Garcia. Elle est la première femme affectée à la tête d'une grande direction du Quai d'Orsay.

[Née le 13 juillet 1940, licenciée en droit, diplômée de l'Institut d'études politiques, ancienne élève de l'ENA, Mme Renouard est entrée à l'administration centrale (affaires culturelles et techniques, puis personnel) en 1964. Elle a été affectée à Ottawa en 1969, à Alger en 1972, à Bruxelles (OTAN) en 1975, puis de nouveau à l'administration centrale (Europe) en 1978, déléguée dans les fonctions de sous-directeur. Devenue chef du service des affaires stratégiques et du désarmement en 1979, Mme Renouard avait été, en mai 1985, nommée directeur adjoint des affaires politiques.]

LA CEE CONTRE LE RACISME

Une *« déclaration commune contre le racisme et la xénophobie »* a été signée mercredi 11 juin dans l'hémicycle de l'Assemblée européenne de Strasbourg par MM. Pflimlin, Delors et Van Den Broek, respectivement président du Parlement de la CEE, président de la Commission de Bruxelles et président du Conseil européen. Ce bref document, approuvé à main levée par les députés, *« constate l'existence et la croissance dans la Communauté d'attitudes, de mouvements et d'actes de violence xénophobes souvent dirigés contre des immigrés »*. Les trois institutions européennes soulignent *« la contribution positive que les travailleurs originaires d'autres Etats membres ou de pays tiers ont apportée et peuvent continuer d'apporter »* aux Etats d'accueil.

M. Harlem Désir, président de SOS Racisme, qui s'était rendu à Strasbourg à l'occasion de cette signature, a regretté que *« la France, patrie des droits de l'homme, fasse marche arrière »* et a estimé à propos du renforcement des contrôles dans l'Hexagone : *« Il y a un danger réel que s'installe un amalgame entre immigration et insécurité, entre immigration et terrorisme, entre immigration et tout ce qui ne va pas dans la société. »*

هكذا من الاصل

هكذا من الأهل

EUROPE

Espagne

Un procureur de Madrid prend la défense de Léon Degrelle, jugé pour avoir nié publiquement l'holocauste

De notre correspondant

Madrid. – L'une des figures historiques du fascisme en Europe, Léon Degrelle (quatre-vingts ans), était jugé le mercredi 11 juin par le tribunal de première instance de Madrid pour avoir nié publiquement la réalité de l'holocauste.

Fondateur et principal dirigeant du Mouvement rexiste en Belgique, qui collabora avec les nazis, membre des Waffen SS, détenteur de la croix de fer, Degrelle gagna l'Espagne de Franco *via* la Norvège à la fin de la seconde guerre mondiale. Condamné à mort par contumace par la justice de son pays, il coule des jours tranquilles sur la Costa del Sol, après avoir acquis la nationalité espagnole en 1954.

Loin de se réfugier dans un silence pudique sur son passé, Degrelle a multiplié les ouvrages et les articles laudatifs sur la période hitlérienne. En juillet 1985, il faisait des déclarations fracassantes à l'hebdomadaire madrilène *Tiempo*, assurant notamment qu'il *« doutait fort »* que les chambres à gaz eussent jamais existé et estimant que le tristement célèbre Dr Mengele n'était, somme toute, qu'un *« médecin normal »*. Une Vénézuélienne de cinquante-six ans résidant en Espagne depuis une vingtaine d'années, Mme Violeta Friedman, autrefois déportée à Auschwitz, où elle vit périr la plupart des membres de sa famille, a porté plainte contre Degrelle et l'hebdomadaire *Tiempo*, en invoquant la législation espagnole sur le *« droit à l'honneur »*. Elle demande qu'il soit désormais interdit à Degrelle de faire des déclarations sur la période hitlérienne et réclame une indemnité pour les survivants, en Espagne, des camps de la mort.

L'avocat de Mme Friedman, Me Jorge Trias, a rappelé que la législation espagnole sanctionne la diffamation et la propagation publique de mensonges, concluant que des déclarations telles que celles de Degrelle *« constituent une insulte aux six millions de victimes de l'holocauste »* et *« ne servent qu'à aider les nazis et les néo-nazis à renaître de leurs cendres »*.

« Liberté d'expression »

Autorisé à déposer à son domicile, Degrelle n'était pas présent à l'audience. Son avocat, Me Juan Servando, lui-même ancien militant de l'extrême droite espagnole, affirma que la plainte de Mme Friedman n'était pas recevable dans la mesure où cette dernière n'avait pas été citée personnellement par Degrelle. Il a estimé que Degrelle avait eu pour seul tort de combattre dans le camp qui allait être celui des vaincus, affirmant au passage que les Waffen SS n'étaient rien d'autre qu'une *« troupe d'élite »*. Il a fait valoir la liberté d'expression reconnue par la Constitution espagnole.

Si ces arguments étaient attendus de la part de la défense de l'accusé, ils l'étaient, en revanche, beaucoup moins dans la bouche du représentant du ministère public ! Or le procureur, censé représenter les intérêts de la société, plaida tout simplement la cause de Degrelle, reconnaissant qu'il y avait dans ce litige *« conflit de droits »*. Il considéra que le droit à la libre expression l'emportait sur le droit à l'honneur, affirmant que l'accusé n'avait fait qu'exercer légitimement une prérogative reconnue par la Constitution et concluant que la plainte de Mme Friedman devait être rejetée, et cette dernière condamnée aux dépens !

Cette prise de position surprenante suscitera sans doute quelques remous dans les milieux judiciaires espagnols. Reste à savoir, toutefois, si elle convaincra le tribunal, qui doit rendre sa sentence dans une dizaine de jours.

THIERRY MALINIAK.

Le cortège funèbre d'un militant basque chargé par la police

Bilbao. – Une trentaine de personnes ont été blessées mardi 10 juin à Bilbao au cours de violents affrontements avec la police lors des obsèques d'un séparatiste basque.

Les incidents ont éclaté quand la police a empêché la famille de Joseba Asensio, vingt-sept ans, de faire passer le défilé funèbre dans les rues de Bilbao. Asensio est décédé dimanche en prison, où il purgeait une peine de neuf ans pour possession illégale d'armes. La police a barré la route au cortège funèbre et a chargé à la matraque des membres de la famille, alors qu'ils s'apprêtaient à transporter le cercueil à pied. Le cercueil est tombé au sol et la police l'a transporté au cimetière dans un véhicule officiel. Le père du militant de l'ETA et sa sœur ont dû recevoir des soins pour des plaies à la tête. Quatre autres personnes ont été hospitalisées.

Une panique s'est déclenchée dans le centre de Bilbao quand trois agents des services de renseignements, identifiés par des sympathisants de l'ETA, ont tiré en l'air afin de se protéger de manifestants qui se rassemblaient pour honorer la mémoire du militant. La police a fait usage de grenades lacrymogènes et de balles en caoutchouc pour disperser la foule, faisant plusieurs blessés.

C'était la troisième journée de violence à Bilbao à propos du décès du condamné de l'ETA, trois jours avant la venue au Pays basque du président Felipe Gonzalez pour faire campagne en vue des élections législatives du 22 juin. – *(Reuter.)*

Autriche

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES TRANSPORTS DÉMISSIONNE A SON TOUR

Vienne *(AFP, Reuter)*. – Le ministre de l'économie et des transports, M. Ferdinand Lacina, a démissionné à son tour du gouvernement autrichien, mercredi 11 juin, suivant en cela l'exemple du chancelier Fred Sinowatz, du ministre des affaires étrangères, Leopold Gratz, et du ministre de l'agriculture, Gunther Haiden. M. Lacina avait accédé à ce ministère, en septembre 1984, après avoir été pendant deux ans secrétaire d'Etat chargé des industries nationalisées. Il est considéré comme appartenant à l'aile gauche du Parti socialiste.

M. Waldheim a donné, mercredi à Vienne, sa première conférence de presse en tant que président de la République autrichienne. Un journaliste, évoquant les déclarations répétées de M. Waldheim pendant la campagne électorale selon lesquelles il n'avait fait dans la Wehrmacht que « son devoir », lui a demandé si, à son avis, les résistants avaient aussi fait leur devoir. *« Nous le faisions tous les deux*, a répondu M. Waldheim. *J'ai grand respect pour eux. Nous, les soldats, étions contraints de servir. »*

Le président autrichien a approuvé la proposition de M. Simon Wiesenthal de créer une commission internationale qui étudierait ses activités pendant la guerre, mais il a estimé que cela poserait des problèmes, notamment quant à la composition de la commission.

Sur le plan international, il a déclaré ne voir aucun problème quant à l'établissement de bonnes relations avec les autres pays. *« Je connais personnellement la plupart des chefs d'Etat et de gouvernement, et ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour venir à bout de toute réticence éventuelle »*, a-t-il dit.

AFRIQUE

République sud-africaine

La communauté internationale doit prendre des sanctions rapides et étendues

estiment, dans leur rapport, les sept « sages » du Commonwealth

Le groupe des sept « éminentes personnalités » du Commonwealth, constitué il y a six mois pour tenter d'instaurer un dialogue entre le gouvernement sud-africain et l'opposition anti-apartheid, affirme, dans un rapport rendu public ce jeudi 12 juin, que Pretoria porte la responsabilité de l'échec de sa tentative de médiation, notamment à cause du triple raid lancé par l'armée sud-africaine, en mai dernier, contre le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe. *« Notre conclusion*, indique le groupe, qui est coprésidé par l'ancien premier ministre australien, M. Malcolm Frazer, et un ancien président nigérian, le général Olusegun Obasanjo, *est que, en dépit de ses déclarations, le gouvernement sud-africain n'est, en réalité, pas prêt à négocier des changements fondamentaux, pas plus qu'à accepter la création de structures réellement démocratiques, ni à envisager de mettre fin à la domination et aux pouvoir des Blancs dans un avenir prévisible. »*

Estimant que le programme de réformes du gouvernement de M. Pieter Botha *« ne vise pas à abolir l'apartheid, mais à lui donner un visage plus humain »*, les sept « sages » soulignent : *« Des négociations à même de produire un changement politique fondamental et de mettre en place des structures démocratiques ne seront possibles que lorque le gouvernement sera prêt à négocier avec des dirigeants choisis par la population, plutôt qu'avec ses propres marionnettes. »* Le groupe précise être *« arrivé à contrecœur à la conclusion sans équivoque que la poursuite de discussions n'aboutirait à rien dans les circonstances actuelles »*, et recommande, en conséquence, des *« sanctions rapides et étendues de la part de la communauté internationale, et tout particulièrement de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et des autres puissances occidentales ayant des intérêts importants en Afrique du Sud »*, afin de tenter d'enrayer la *« spirale de la violence »*.

En conclusion, le groupe prononce une mise en garde contre les risques de voir les événements d'Afrique du Sud dégénérer en *« bain de sang »*, en déflagration débordant les frontières sud-africaines, dans laquelle *« les pertes humaines pourraient se chiffrer par millions »*.

Arrestations de militants anti-apartheid

Ce rapport a été accueilli avec satisfaction par les milieux diplomatiques africains des Nations unies. On souligne, à New-York, qu'il est rendu public à quelques jours de l'ouverture, à Paris, au siège de l'UNESCO, d'une *« conférence mondiale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud »*. Le gouvernement américain a, pour sa part, réaffirmé, mercredi 11 juin, son opposition à des sanctions après qu'une commission du Congrès eut approuvé un projet de loi prévoyant de nouvelles mesures américaines contre Pretoria. Le porte-parole du département d'Etat, M. Bernard Kalb, a souligné que, pour Washington, des sanctions gêneraient un éventuel rapprochement des différentes parties en Afrique du Sud, en *« suscitant de l'intransigeance de la part du gouvernement »*.

En Afrique du Sud, l'UDF (Front démocratique uni) a invité, mercredi, la population à passer outre à l'interdiction de toutes les réunions publiques, le 16 juin, jour du dixième anniversaire des émeutes de Soweto et à participer massivement aux offices religieux organisés ce jour-là dans le pays. Les dirigeants de l'UDF, qui revendique deux millions d'adhérents, indiquent, d'autre part, qu'ils sont entrés dans la clandestinité pour échapper à des rafles qui auraient commencé dans la nuit de mercredi à jeudi, neuf militants anti-apartheid ayant été arrêtés par les forces de sécurité.

Parmi ceux-ci, le président de l'Organisation du peuple d'Azanie (AZAPO), M. Saths Cooper, ainsi que sept membres de cette organisation et une syndicaliste blanche, Mme Adrienne Bird, responsable de l'éducation au syndicat des métallurgistes. D'autres arrestations, encore non confirmées, auraient été opérées à Durban et au Cap.

A Crossroads, le gigantesque bidonville situé près du Cap, qui a été le théâtre de très violents affrontements entre Noirs depuis le début de la semaine, le bilan de ce jeudi est de vingt-deux morts.

L'évêque anglican Desmond Tutu a entamé mercredi une médiation entre les « pères » (vigiles conservateurs) et les « camarades » (jeunes militants radicaux), pour tenter de mettre fin aux affrontements. Des unités de l'armée sud-africaine ont investi Crossroads, mais de nouveaux troubles ont éclaté, mercredi en fin d'après-midi, dans le camp KTC, situé à proximité, ainsi qu'à Guguletu, cité noire voisine. L'espèce de guerre civile qui déchire Crossroads a fait plus de soixante morts depuis le 18 mai, ainsi que des centaines de blessés et environ soixante mille sans-abri. – *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ETATS-UNIS

Le pasteur Weir, ancien otage au Liban, élu président de l'Eglise presbytérienne américaine

Minneapolis. – Le pasteur Benjamin Weir, ancien missionnaire au Liban, où il a été détenu en otage pendant seize mois, de juin 1984 à septembre 1985, a été élu mercredi 11 juin, à Minneapolis (Minnesota), à la tête de l'Eglise presbytérienne américaine. Il présidera à ses destinées pendant un an. L'Eglise presbytérienne, qui compte plus de trois millions de fidèles, est née de la fusion en 1983 des assemblées générales de l'Eglise presbytérienne et de l'Eglise presbytérienne unifiée des Etats-Unis. Dans un discours, le pasteur Weir, qui est âgé de soixante-deux ans, a fait référence à son expérience d'otage au Liban. Il a demandé aux membres de sa congrégation de ne pas oublier les Américains encore détenus dans ce pays. Après sa libération, il avait appelé le gouvernement américain à se montrer plus actif pour obtenir la mise en liberté de ceux qui furent ses compagnons de détention. – *(AFP, AP)*.

GRANDE-BRETAGNE

Mort de Frank Cousins

Frank Cousins, ancien responsable syndical et membre du gouvernement travailliste de M. Harold Wilson dans les années 60, est mort mardi 10 juin, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Ministre de la technologie après les élections législatives de 1964, Cousins avait démissionné au bout de deux ans, estimant que ses convictions syndicales étaient incompatibles avec la politique salariale du gouvernement Wilson. – *(Reuter.)*

NOUVELLE-ZÉLANDE

Une éventuelle médiation dans le différend avec Paris

Auckland. – Le gouvernement néo-zélandais va étudier, dès la semaine prochaine, la possibilité d'une médiation ou d'un arbitrage dans le différend qui l'oppose à la France au sujet de l'affaire du *Rainbow-Warrior*, a annoncé, jeudi 12 juin, le premier ministre néo-zélandais. M. Lange, qui rentrait d'une tournée de quinze jours en Europe, a réaffirmé la possibilité pour les deux officiers français emprisonnés de purger une partie de leur peine en France même. *« Il existe en Europe une longue tradition judiciaire qui permet qu'une personne condamnée* (à l'étranger) *à une peine de prison purge celle-ci dans son pays »*, a souligné M. Lange, ajoutant qu'il s'était fait durant de longues années le défenseur d'une telle solution. Il a toutefois affirmé que, dans cette hypothèse, les deux officiers devront en tout état de cause purger leur peine. Cela étant, M. Lange a déclaré : *« Regardons les choses en face. Nous n'avons pour l'instant aucun médiateur, aucun arbitre et aucun cadre de référence. »*

De plus, un sondage d'opinion a révélé que près de 80 % des Néo-Zélandais estiment que le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur devaient être maintenus en prison en Nouvelle-Zélande. – *(AFP, Reuter.)*

SRI-LANKA

Multiplication des attentats

Colombo. – Une bombe qui a explosé, mercredi 11 juin, dans la soirée, devant une salle de cinéma de la capitale sri-lankaise a fait trois morts et sept blessés graves. D'autre part, des séparatistes tamouls ont déclaré mercredi avoir tué dix-neuf marins sri-lankais en représailles du massacre, la veille, de trente-sept pêcheurs qui, selon l'agence indienne de presse UNI, ont été arrêtés par des hommes portant des uniformes de la marine nationale qui, après leur avoir arraché les yeux, les ont abattus. D'autre part, le bilan de l'explosion de bombes à retardement, mercredi, à bord de deux autocars dans l'est de l'île demeure controversé. Selon le ministre de la sécurité, il s'élèverait à quarante morts et soixante-treize blessés, et non plus de soixante-dix tués, ainsi que la police l'avait d'abord annoncé *(le Monde* du 12 juin). – *(AFP, AP, Reuter.)*

YOUGOSLAVIE

Un journaliste poursuivi pour offense au (futur) premier ministre

Belgrade. – Un journaliste yougoslave qui avait accusé M. Branko Mikulic, devenu entre-temps premier ministre, de s'être fait le champion de la *« répression contre les intellectuels »*, comparaîtra, vendredi 13 juin en justice à Ljubljana (Slovénie).

Dès l'annonce de la candidature de M. Mikulic au poste de chef du gouvernement, en janvier dernier, M. Tomaz Mastnak, trente-trois ans, avait, à la radio étudiante de Ljubljana et dans la revue *Mladina*, fait ressortir le rôle personnel du futur premier ministre, alors « patron » de la Bosnie-Herzégovine, dans la répression des opposants dans cette République yougoslave. Il le rendait notamment responsable de la condamnation *« scandaleuse »* à huit ans de prison prononcée contre le sociologue Vojislav Sesel (qui a été libéré depuis), ainsi que des poursuites engagées contre les intégristes musulmans. Le numéro en question de la revue *Mladina* avait aussitôt été interdit. M. Mastnak est poursuivi pour *« offense au plus haut représentant d'une République »* yougoslave – M. Mikulic n'était pas encore à l'époque entré dans ses nouvelles fonctions – et risque une peine allant jusqu'à trois ans de prison. – *(AFP.)*





PROCHE-ORIENT

Liban

« On s'adapte au pire... »

(Suite de la première page.)

Enlevé par qui ? Pourquoi ? Il l'ignore. *« Imaginez sa tristesse,* lance-t-il d'une voix monocorde, *si par miracle il retrouvait la liberté et que je ne sois pas là pour l'accueillir ! ».*

La situation ? *« Si l'on m'avait dit, il y a dix ans,* affirme-t-il, *qu'on en serait là aujourd'hui, j'aurais laissé tomber. Le pire est toujours venu, mais on s'adapte. »* L'avenir ? Autant le deviner dans une boule de cristal. *« J'essaye,* dit M. Yss, président du département de mathématiques, *de faire le mieux possible dans mon petit coin, en espérant que cela profite à mes étudiants. »* Sentiment que partage « le » professeur britannique de l'AUB, M. Munro. Cinquante-cinq ans, dont vingt et un au Liban. Lui non plus n'a pas l'intention d'abandonner. Ses étudiants de littérature anglaise, il les connaît et il sait que beaucoup ont soif d'apprendre. *« Nous pouvons leur donner des horizons nouveaux, leur ouvrir l'esprit. »*

Sa peur, M. Munro ne la nie pas. C'est la première année qu'il se sent menacé. En short et chemisette, la pipe au bec, sur sa terrasse inondée de soleil qui domine la mer, il préfère voir le bon côté des choses. Un bon salaire — comme l'avoue un de ses collègues, *« j'ai l'impression d'être un mercenaire, plus les risques augmentent plus je gagne »,* — la mer, le soleil, l'intérêt professionnel.

Certes, la vie n'est pas drôle tous les jours et les activités plutôt restreintes. Même sur le campus on ne sort pas beaucoup le soir, et les réceptions entre amis se font rares. Beaucoup sont partis, les autres se terrent. Les enlèvements, les roquettes, les braquages, touchent tout le monde, dans cette ville anarchique où tout est possible. M. Munro refuse de croire à la fermeture de l'AUB. *« Nous sommes au service de tous,* dit-il. *Nous savons nous adapter pour répondre aux besoins de la société. Un* modus vivendi *doit être possible. »*

Au Collège international, l'une des écoles privées réputées de Beyrouth-Ouest, l'exode s'est fait aussi massif depuis le début de l'année. *Les deux-tiers des professeurs* étrangers sont partis. L'un des trois Français qui restent justifie sa présence : *« Je ne crois pas encore que tout soit fini. Si on me donne la possibilité de rester, je resterai. »*

« Nous sommes enracinées »

Volontaires, les professeurs français de Beyrouth-Ouest, moins d'une vingtaine, sont, comme la majorité de leurs collègues, dans l'incertitude de l'avenir. Reviendront-ils ? Tous affirment l'ignorer, même s'il leur paraît inconcevable que la présence culturelle française se limite à la seule zone chrétienne de Beyrouth. Tous en tout cas ont conscience que leur présence est désirée par leurs élèves, qui n'hésitent pas en cette fin d'année scolaire à leur écrire nombreux pour les supplier de rester. *« L'école,* explique Claire, jeune enseignante, *c'est leur seul espace de liberté. De notre côté, on peut essayer de changer un peu les mentalités, de leur inculquer certaines valeurs ».* Mais n'est-ce pas là, justement, que le bât blesse. C'est toute la culture occidentale qui est aujourd'hui rejetée, par une minorité sans doute, mais celle qui compte et agit à Beyrouth-ouest.

Les quatre dominicaines françaises qui tiennent un foyer de jeunes filles veulent pourtant y croire. Leurs quarante pensionnaires viennent de tous les horizons religieux et de tout le Liban. L'essentiel pour Sœur Bernard, c'est de leur apprendre *« à vivre ensemble dans l'amitié et la coexitence ».* Envisage-t-elle de partir ? *« Nous sommes enracinées,* dit-elle. *Nous ne partirons que si l'on nous chasse. Nous sommes dans ce pays pour les bons et les mauvais jours. »*

Dans ce jardin fleuri où le rose et le pourpre se mêlent, l'atmosphère est étrangement calme. Pourtant, c'est au sous-sol servant d'abri qu'est installé le salon, et, à quelques mètres de l'entrée, à l'extérieur, des miliciens en armes observent, aujourd'hui indifférents, le passage des voitures. Les quatre religieuses n'hésitent pas, elles, à sortir. Aucune ne songe d'ailleurs à quitter le Liban. *« En montagne,* dit Sœur Bernard, visage émacié, sous son voile de bure, *si quelqu'un lâche la cordée, tout le monde dévisse. Si nous partions, ce serait un coup très dur pour tous nos amis, et décourageant pour nous. Les pauvres ne partent pas. »*

La centaine d'Occidentaux qui s'accrochent à Beyrouth-Ouest ont tous de bonnes raisons pour justifier leur présence. La conscience du devoir à accomplir, l'excitation du risque, l'argent, le soleil, la force de l'habitude pour les plus anciens, sont autant de motivations qu'aucun ne cache. La plupart, reclus chez eux dès la fin de leur travail, souhaitent revenir à l'issue de leurs vacances. Le pourront-ils ? Le feront-ils ? Rien n'est moins sûr. *« Si mes enfants s'y opposent,* avoue un jeune professeur français, *cela sera difficile. »*

La grande majorité vivent ici sans leurs familles et appréhendent les réactions de celles-ci à leur volonté de retour. D'autant que le danger paraît plus grand vu de loin. Les risques qu'ils courent, ils en tous conscience. Devenues rares dans cette capitale autrefois cosmopolite, les regards d'étonnement que suscite dans les rues leur présence sont là pour leur rappeler l'étrangeté, sinon l'incongruité de leur décision. Encore ont-ils, eux, le choix. Un luxe que 1 dollar à 40 livres, nouveau record historique sur le marché monétaire, rend de moins en moins accessible à la plupart des Libanais.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Qui viendra dîner Chez Jean-Pierre ?

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. — Sur la nappe rouge, poussiéreuse, les deux livres d'or reliés de cuir, tranche dorée, sont tout ce qui reste à Maurice Moyse de sa splendeur passée. Brigitte Bardot, Jean-Louis Bory, Jean-Claude Pascal, Maurice Druon, la petite-fille de la comtesse de Ségur sont tous venus dans ce restaurant qui fut un temps le plus célèbre de Beyrouth. Chez Jean-Pierre, du nom du fils unique de Maurice Moyse, qui vit aujourd'hui avec ses parents reclus dans un immeuble lépreux à l'image de ce quartier des grands hôtels détruits en 1976. De quelque côté que l'on tourne son regard sur la terrasse naguère si agréable, ce ne sont que ruines et carcasses mitraillées du Hollyday Inn et du Hilton. Doyen des Français de Beyrouth par la présence — il est arrivé en 1920, — Maurice Moyse, quatre-vingt-cinq ans, médite sur ses illusions perdues. Riche et célèbre avant la guerre, il a tout dépensé pour refaire son restaurant, après chaque combat. Il s'y est accroché jusqu'en janvier 1985 quand son cuisinier maronite a, lui, lâché prise pour gagner Beyrouth-Est (secteur chrétien). Aujourd'hui, les tables sont toujours en place, les nappes mises, les assiettes blanches soigneusement empilées dans la cuisine, comme si tout pouvait recommencer. Pourtant Maurice Moyse n'y croit plus. Seul le manque de moyens l'empêche de se retirer au Crotoy, dans la Somme, vieux rêve de sa femme, qu'il voudrait bien pouvoir réaliser.

La maigre pension de la Sécurité sociale est sa seule ressource, *« sinon je crèverais de faim »,* dit-il. L'espoir toujours déçu de la paix lui a fait refuser, au-delà du raisonnable sans doute, toutes les offres de rachat. A présent, qui viendrait dîner dans ce quartier de Zeitouni envahi par les réfugiés chiites, secoué chaque nuit par les obus, le long de la ligne de démarcation toute proche ?

La peur des enlèvements ? Maurice Moyse la récuse. *« Si jamais un jour on m'enlève,* dit-il, *on ne fera pas de moi un otage. Ils ne me prendront pas vivant. »* Le rapt de son vieil ami Camille Sontag, un des neuf Français encore détenus au Liban, ne lui a pas fait modifier ses habitudes. Chaque matin, après l'écoute religieuse des nouvelles françaises, les courses en ville à pied (les taxis sont devenus chers), et chaque dimanche la messe. Sa femme et son fils, eux, refusent de mettre le nez dehors : trop dangereux. L'ambassade de France a bien proposé un rapatriement, mais ils s'y refusent : *« Je préfère,* affirme-t-il, *être le loup maigre et errant de la fable que le chien bien nourri avec un collier autour du cou. »* La liberté, c'est tout ce qui reste aux Moyse avec, pour lui, les pages d'un manuscrit qu'il relit, ses soixante-cinq ans de vie au Liban, qu'il a commencé à raconter en 1981-1982. Les derniers épisodes, les plus durs, restent encore à écrire. Ceux de la terreur, pour sa femme et son fils, ceux de la misère, pour tous, et du moral qui s'enfuit au rythme de ces longues journées sans espoir, seulement ponctuées du bruit des obus ou du cliquetis des armes des miliciens qui ont élu domicile devant chez les Moyse.

F. C.

OCÉANIE

Australie

● *L'immigration en hausse.* — Le gouvernement australien a décidé d'accueillir 95 000 immigrants au cours de la prochaine année (débutant en juillet), soit 17 000 de plus que cette année, a déclaré, mercredi 11 juin, le ministre de l'immigration. Le chiffre des immigrants s'élévera à 110 000 et 125 000 respectivement dans les deux années qui suivront, a-t-il précisé, soulignant que *« l'immigration est un investissement en capital humain ».* La population australienne est de 16 millions d'habitants. — *(Reuter.)*

ASIE

Philippines

Le Parti communiste en difficulté

Pour avoir raté le train de la « révolution de février » — alors qu'il préparait, dans la clandestinité et les armes à la main, une révolution à sa façon depuis seize ans, — le Parti communiste philippin connaît de sérieuses difficultés. On parle, à Manille, du remplacement des dirigeants qui avaient imposé, lors de l'élection présidentielle opposant M. Marcos à Mme Aquino, la politique de boycottage. Il leur serait notamment reproché d'avoir accumulé les erreurs d'analyse en estimant que l'ancien régime, soutenu par les Etats-Unis, ne pouvait pas être battu. Si l'on tient compte par ailleurs du sectarisme qui avait provoqué, l'an dernier, l'éclatement des alliances avec des mouvements et partis « bourgeois », la méconnaissance des capacités de mobilisation populaire non révolutionnaire risque de coûter cher au PCP.

Il ne semble pas, en tout cas, qu'il engagera en position de force les prochaines négociations en vue de l'instauration d'un cessez-le-feu. D'autant moins qu'il *se trouve face à une présidente très populaire* et à une opinion publique qui voit moins bien, depuis le renversement de la dictature, la nécessité de poursuivre une stratégie de guerre civile.

POINT DE VUE

Un tournant sans précédent

Tel un scaphandrier remonté trop vite à la surface, le projet insurrectionnel du Parti communiste philippin est victime d'une brusque décompression socio-politique. Tout porte actuellement à croire que la volonté réformiste de Mme Corazon Aquino fera le reste : le PCP se résignera-t-il alors au rôle de figurant dans un mouvement social qui vient de le dépasser ?

Depuis sa fondation, le 26 décembre 1968 (le soixante-quinzième anniversaire de Mao Zedong, détail qui en dit long), le PCP semblait avoir toutes les chances de réussir, envers et contre tous, « sa » révolution populaire. Son élan insurrectionnel forçait l'admiration, d'autant plus que ses cousins maoïstes d'Asie du Sud-Est (partis indonésien, thaï, khmer, malais) allaient, en une quinzaine d'années, de défaite en défaite. De plus, les dirigeants de Pékin avaient dû, dès 1975, mettre fin à toute aide morale et matérielle au PC philippin afin de donner des gages de sincérité au régime de M. Marcos...

Le coup avait été dur, mais tonique. Loin d'affaiblir les maoïstes philippins, cette initiative de récupération mutuelle entre Manille et Pékin avait permis au PCP d'affirmer son indépendance, l'obligeant à redoubler ses efforts en matière *d'organisation, de lutte armée et de* propagande. L'arrestation de ses principaux dirigeants politiques et militaires en 1976-1977 n'avait pas suffi à démanteler l'appareil du parti.

Fin 1985, le PCP avait réussi à s'implanter dans soixante-deux provinces (sur soixante-treize) et ses *effectifs étaient de l'ordre de trente* mille hommes. D'une soixantaine de combattants en 1969, la Nouvelle Armée du peuple (NAP) comptait, fin 1985, quelques seize mille hommes, troupes régulières et milices locales. Le Front national démocratique (FND), fondé en 1973 et d'obédience communiste, se disait fort, début 1986, d'un million d'adhérents. Après l'assassinat du sénateur Benigno Aquino, en août 1983, et l'effervescence qui s'ensuivit, le PCP faisait état d'une renforcement inéluctable de ses forces militaires, qui pourrait mener à une éventuelle victoire de la « révolution » avant la fin de la décennie.

Le coup de théâtre

Sans être celle d'un mouvement de libération nationale *stricto sensu,* la lutte du PCP a toujours puisé son dynamisme dans une politique « anti-impérialiste » (anti-américaine, en l'occurrence). Trop longtemps habitué, sans doute, aux impératifs de la politique philippine des Etats-Unis, pour qui la sécurité des bases américaines devait avoir la primauté, le PCP eut vite fait, à la suite de l'assassinat d'Aquino, de miser sur la permanence du *statu quo,* notamment du « chantage » politico-militaire qui avait durablement maintenu en place la *« dictature US-Marcos ».* A l'approche des élections du 7 février, ce préjugé a amené le PCP à appeller au boycottage, estimant que Washington allait fatalement « lâcher » Mme Aquino après l'avoir encouragée à légitimer l'exercice électoral. Que Marcos ne reculât devant aucun procédé frauduleux ou terroriste pour s'assurer la victoire semblait aller de soi.

La « realpolitik » dont Reagan et ses proches firent preuve après le 7 février, et qui provoqua immédiatement un sentiment de déception et d'amertume à l'égard de Washington dans les rangs de l'opposition modérée, arriva à point nommé pour valider les thèses du PCP. Ce dernier n'avait-il pas eu raison de prôner le boycottage et de souligner la primauté des intérêts égoïstes des Américains ?

Puis, dans l'après-midi du 22 février, survint le coup de théâtre, du général Ramos et du ministre de la défense, M. Ponce Enrile. En quelques jours, le projet insurrectionnel que le PCP avait mis seize longues années à *« mener à bien »* fut bouleversé de fond en comble. On commence à peine aujourd'hui à mesurer le repli stratégique que le parti, la NAP et le FND vont devoir opérer d'urgence s'ils tiennent à conserver l'essentiel de leurs acquis.

La réussite éventuelle — et combien éloignée, aujourd'hui — du pari des communistes philippins tenait autant aux facteurs subjectifs qu'aux conditions objectives des « années Marcos ». Le PCP sera-t-il en mesure, au cours de l'état de grâce que les Philippins accordent quasi unanimement à Mme Aquino, de laisser s'étioler les réflexes léninistes, sinon « staliniens », qu'il a acquis en raison du rétrécissement de l'espace politique qu'avait imposé la loi martiale en *1972* ? Poser la question en ces termes, c'est reconnaître à quel point le projet du PCP s'était épanoui dans des conditions d'exception qui reproduisaient, à quelques détails près, celles qui avaient favorisé l'essor de la guerre prolongée en Chine dans les années 30 et 40. C'est mettre en évidence, également, l'étroite symbiose qui s'était établie entre la dictature de Marcos et son interlocuteur antagoniste communiste.

Confronté à une *« révolution sans effusion de sang »,* ayant eu pour théâtre principalement un milieu urbain et reposant, au-delà des secteurs et classes dits « révolutionnaires », sur une triple alliance Eglise-bourgeoisie-armée, le PCP est contraint aujourd'hui à réviser son projet insurrectionnel. Saura-t-il élaborer une stratégie de rechange face à un « ennemi » nouveau, qui reste encore à définir, mais qui semble, d'ores et déjà, tenir à apparaître comme l'antithèse du long et sanglant régime de Marcos ?

ARMANDO MALAY Jr,

maître-assistant à l'université des Philippines, auteur d'une thèse de doctorat d'histoire à l'université Paris-VII, « Maoïsme, loi martiale et insurrection aux Philippines » (décembre 1985).

Etat d'alerte après la découverte d'un complot pro-Marcos

Manille *(AFP).* — L'armée philippine a été placée en état d'alerte générale, mercredi 11 juin, après l'annonce par les autorités de la découverte d'un complot des partisans de l'ancien président Ferdinand Marcos destiné à renverser le gouvernement.

Les partisans de M. Marcos, en exil aux Etats-Unis, projetaient de s'emparer par la force du palais présidentiel, de la télévision nationale et de la radio de l'Eglise catholique à l'occasion des cérémonies organisées, ce jeudi, pour le quatre-vingt-huitième anniversaire de l'indépendance des Philippines, a précisé le général Montano, chef de la région militaire de Manille.

Quelque dix mille hommes, militaires et policiers, ont été mobilisés pour surveiller les festivités organisées dans la capitale et auxquelles doit participer la présidente, Mme Corazon Aquino. Le général Montano a affirmé *être en possession d'une liste de* personnalités de l'ancien régime qui financeraient les manifestations organisées, ces temps derniers, pour déstabiliser le gouvernement de Mme Aquino. Les dirigeants de l'opposition pro-Marcos ont décidé d'annuler une manifestation prévue ce jeudi.

Chine

Un comité pour la protection des étudiants africains

Pékin *(AFP).* — Les pays africains représentés en Chine ont constitué un comité *ad hoc* pour réclamer aux autorités chinoises la protection des étudiants africains dans le pays, a-t-on appris mercredi 11 juin de sources diplomatiques à Pékin. Le comité a été constitué après les incidents qui ont opposé, le 24 mai dernier, des étudiants africains et des étudiants chinois à l'université de Tianjin *(le Monde* du 28 mai et du 5 juin). Le comité a demandé une audience officielle, mais n'a pas encore reçu de réponse, précise-t-on de mêmes sources.

Les autorités chinoises ont rejeté la responsabilité des incidents sur les étudiants africains. Ceux-ci ont affirmé avoir été *« victimes d'une agression raciste préméditée ».* Ils auraient subi pendant cinq heures l'assaut, à coups de pierre et de bouteilles, de six cents étudiants chinois. Après ces incidents, les autorités de Tianjin avaient demande aux étudiants africains de se rendre à Pékin (où ils se trouvent toujours) par crainte d'une nouvelle attaque des étudiants chinois.

Vietnam

● *Attentat manqué contre une ambassade.* — Un attentat, qui n'a pas fait de victimes, a eu lieu, mercredi 11 juin, contre l'ambassade de Tchécoslovaquie à Hanoï, et son auteur a été arrêté, a-t-on appris jeudi de sources concordantes. Selon des témoins, un homme jeune a jeté contre un portail de l'ambassade une grenade qui a explosé sans faire de blessé. L'auteur de l'attentat a été immédiatement appréhendé par des policiers de garde autour de l'ambassade. Selon certaines rumeurs non confirmées, il s'agirait d'un ancien ouvrier vietnamien expulsé récemment de Tchécoslovaquie. — *(AFP.)*

L'HISTOIRE TELLE QU'ON L'ENSEIGNE AU JAPON

Pékin. — Une nouvelle querelle vient d'éclater entre la Chine et le Japon sur la manière dont des manuels scolaires nippons relatent les événements de la guerre sino-japonaise de 1937 à 1945. La Chine a annoncé, lundi 9 juin, qu'elle avait remis au Japon une note de protestation l'accusant de déformer *« grossièrement »* l'histoire dans certains manuels. Par exemple, ceux-ci présentent l'attaque du Japon contre la Chine comme *« nécessaire »* et passent sous silence ce que les Chinois appellent *« le génocide »* perpétré par les troupes japonaises contre la population de Nankin (1937).

La note condamne aussi la version selon laquelle la guerre japonaise dans le Pacifique était un effort *« pour libérer l'Asie du joug des puissances européennes et américaine et pour bâtir une grande sphère de coprospérité en Asie orientale ».*

A la suite d'une première controverse, le premier ministre japonais, M. Nakasone, avait alors *« promis »,* selon la note, de *« réexaminer »* les manuels incriminés *(le Monde* daté 11-12 septembre 1982).

ASIE

LE 38e PARALLÈLE, DU COTÉ NORD-CORÉEN

« La douleur affreuse de cette muraille tragique... »

L'Assemblée nationale sud-coréenne, en session extraordinaire depuis une semaine, poursuit des travaux qui devraient aboutir, à terme, à une modification de la Constitution adoptée en 1980 pendant la loi martiale. Sous la pression des manifestations, et alors que les violences estudiantines avaient tendance à se multiplier, la majorité gouvernementale a accepté de négocier sur la principale demande de l'opposition : une révision constitutionnelle permettant l'élection présidentielle au suffrage universel lorsque le mandat du président Chon Doo Hwan arrivera à son terme, en 1988.

De notre envoyé spécial

Panmunjom. – A l'entrée de la zone démilitarisée, côté nord, un panneau routier indique « Séoul : 70 km ». Mais, précise le lieutenant Ri Djong Ho, *« nous n'en sommes, à vol d'oiseau, qu'à 44 kilomètres »*. Pyongyang, dont nous sommes venus par train de nuit, une habitude nord-coréenne destinée sans doute à déjouer la curiosité des étrangers, est à 211 kilomètres. En ce dimanche de printemps, l'un des fronts les plus *« chauds »* de la planète, où des centaines de milliers de soldats en armes se font face depuis le début de la *« guerre froide »*, semble bien calme : on entend chanter les oiseaux entre les beuglements de haut-parleurs luttant à force de décibels de part et d'autre de la zone démilitarisée.

La route de Panmunjom est parsemée d'obstacles antichars. De part et d'autre, les champs cultivés, mais vides de paysans, semblent démentir toute tension. En ce jour férié, il a fallu réveiller le bureau militaire de relations publiques. Panmunjom est désert. Deux G.I. du côté ONU, dont un chargé de mitrailler – avec son appareil photo – le visiteur. Du côté communiste, une demi-douzaine de militaires nord-coréens sanglés dans un uniforme impeccable. Le lieutenant Ri indique les différents sites à voir, comme la coopérative modèle nordiste, dont on dit à Séoul qu'il s'agit d'un « village Potemkine » inhabité. La coopérative voisine de Pyonghwa *« Paix »*, aux belles maisons neuves, semble déserte. En revanche, on voit des paysans dans des villages aux chaumières moins rutilantes, situés un peu plus vers l'intérieur.

Selon Pyongyang, qui tient une comptabilité méticuleuse, il y a eu, au jour de notre visite, 420 000 violations ennemies du cessez-le-feu. Elles sont comptabilisées dans un petit musée consacré au conflit coréen. Chose curieuse, aucune mention n'y est faite de l'intervention des *« volontaires »* chinois qui sauvèrent le régime communiste en 1950, et qui eurent des centaines de milliers de morts. Une salle leur serait cependant consacrée, que l'on n'ouvre qu'à l'occasion du passage de visiteurs chinois.

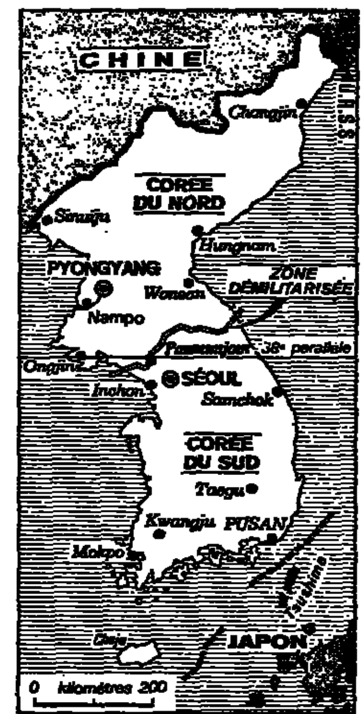
Les « villages Potemkine »

A une heure de voiture de là, le major Kang Myung Sou montre, du poste d'observation de Djanphyong, le fameux mur qui, selon Pyongyang, a été construit illégalement tout le long de la zone démilitarisée par les sudistes. On voit, en effet, plusieurs centaines de mètres d'une muraille de béton à un kilomètre environ au-delà des barbelés marquant la ligne de démarcation. Celle-ci est défendue, toujours du côté sud, par des petits fortins ressemblant à ceux des Américains au Vietnam, construits en plein dans la zone démilitarisée, sur le haut de pitons, et arborant les deux drapeaux de l'ONU et de Séoul.

L'endroit a été certainement bien choisi. On ne voit pas de positions nordistes, ni la barrière électrifiée et minée que, selon le Sud, le Nord aurait construite pour éviter les désertions. On n'entend que la propagande sudiste : des haut-parleurs d'une formidable puissance nous débitent leurs slogans entrecoupés de succès américains.

Le calme est troublé par quelques coups sourds d'artillerie. Au fond, on aperçoit deux bourgades modernes. Le major nous dit que les sudistes ont eux aussi leurs *« villages Potemkine »* et qu'il n'a jamais vu quelqu'un bouger là-bas.

Il dénonce *« la douleur affreuse de cette muraille tragique, qui divise même les animaux. Même ceux-ci ont une conscience et nous rejoignent »*, ajoute-t-il. Et les fameux tunnels découverts au sud et par lesquels les nordistes auraient voulu envahir le Sud ? *« Ce n'est pas logique*, dit-il. *Nous n'en avons pas besoin pour une guerre moderne. Peut-être ont-ils été creusés pendant la guerre. »* Et de dénoncer les



portes mystérieuses décelées dans le mur.

Toujours est-il que, du côté nord, on n'aperçoit aucun matériel, aucun préparatif militaire. Seulement un nombre impressionnant de soldats, y compris dans les travaux publics et l'agriculture. Mais il est sûr que l'armée populaire est quelque part, sous terre ou dans les montagnes qui entourent la ville de Kaesong.

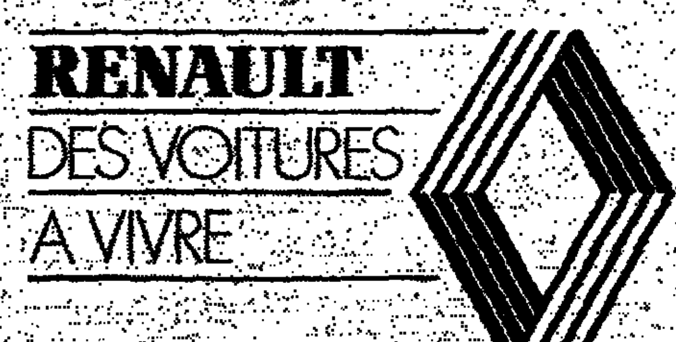
Le chaud et le froid soufflent alternativement sur la péninsule divisée. Est-ce une coïncidence si les deux camps ne parviennent pas à faire des concessions en même temps ? La tension permet souvent de réprimer l'opposition au nom de la défense de la patrie... Toujours est-il que Pyongyang ne veut plus entendre parler de *« reconnaissance croisée »* du Nord et du Sud, d'entrée des deux Corées à l'ONU. *« La division crée un danger de guerre »*, dit M. Kang Sok Ju, vice-ministre des affaires étrangères. L'organisation des Jeux olympiques à Séoul en 1988 est devenu un véritable *« problème politique »*. Il condamne comme *« ingérence dans nos affaires intérieures »* la prise de position du sommet de Tokyo sur la Corée. Pourquoi alors maintenir des relations diplomatiques avec des gouvernements ayant une ambassade à Séoul, ou chercher à en établir avec des pays comme la France ? Nécessité faisant loi, *« c'est pour éviter que de nombreux pays reconnaissent seulement le Sud, ce qui risquerait d'isoler notre pays »*.

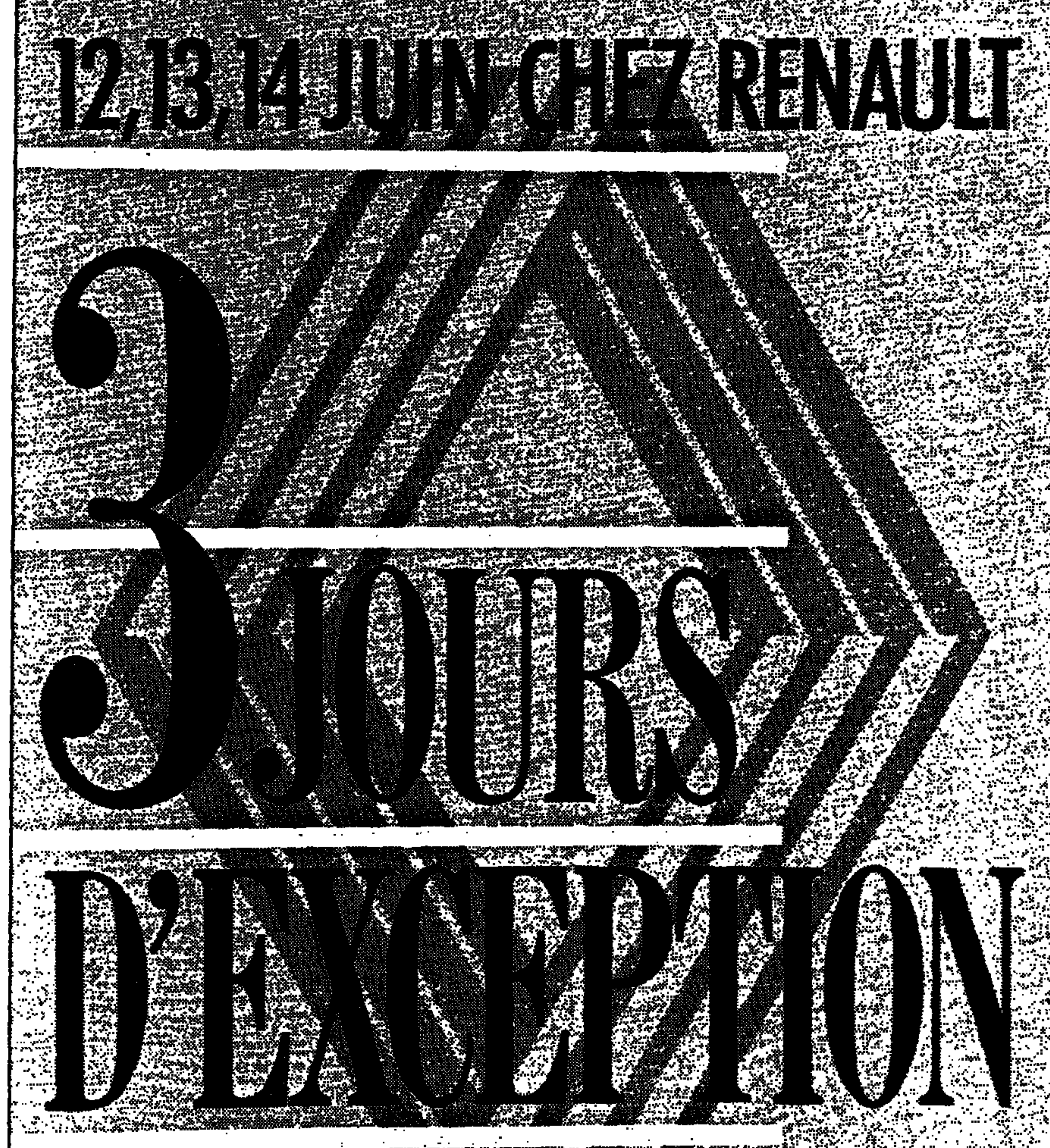
Ces problèmes n'empêchent pas toute une propagande de fleurir au Nord : on voit dans les rues des panneaux représentant une Corée réunifiée composée d'un parterre de fleurs ou de têtes souriantes ; ou traitant de la fraternité entre populations de part et d'autre de la zone démilitarisée ; ou encore reproduisant les trognes de bourreaux sanguinaires des *« américano-fantoches »*. Les journaux couvrent quotidiennement les manifestations antigouvernementales du Sud – alors que règne au Nord un unanimisme officiel, – les brutalités policières et les *« violations de la démocratie »*. *Les Nouvelles de Pyongyang* du 3 mai titraient « La lutte des étudiants continue », puis « La crise » au Sud et « L'accueil froid » réservé au président Chon lors de sa récente visite en Europe.

PATRICE DE BEER.

(1) Selon l'Institut d'études stratégiques de Londres, le Sud a 600 000 soldats pour une population de 42 millions d'habitants, plus environ 8 millions de réservistes et de forces paramilitaires. Le Nord a 838 000 soldats pour 20 millions d'habitants, plus de 3 millions de réservistes et 4 millions de membres des milices *« Garde rouge »*.







politique

POINT DE VUE

De la reconquête

par LAURENT FABIUS

POUR le gouvernement actuel, ce n'est pas l'état de grâce ; ce n'est plus l'état d'attente ; c'est déjà l'état défiance. Nous avons, nous, au maximum deux ans pour mener à bien la reconquête. Deux ans, c'est court. Cela suppose que nous franchissions plusieurs étapes sans commettre d'erreur majeure.

Le premier élément déterminant ce sera, c'est déjà, notre attitude dans l'opposition. Avec la législature 1981-1986, nous sommes entrés dans une nouvelle période politique où l'alternance, me semble-t-il, va devenir la règle en France. Conséquence) : l'opposition n'exerce plus seulement une fonction contestataire, elle est la majorité potentielle de demain. Encore faut-il que la population se retrouve en elle. Sur le fond et dans le ton. Il nous faut dénoncer les léotardises, mais éviter les pasquinades.

A cet égard, je veux préciser mon jugement sur l'action économique du gouvernement. J'éviterai toute critique sur certaines dispositions qu'il a prises et qui sont dans la ligne de ce que nous avions nous-mêmes commencé : par exemple, quand il complète la libéralisation des changes ou quand il cherche à abaisser les taux d'intérêt, il a raison. Ce sont des mesures que nous avions engagées et que j'aurais poursuivies si nous avions gagné les élections.

Je suis d'autant plus à l'aise pour porter une appréciation sévère sur les erreurs majeures qu'il est en train de commettre. D'une part, s'il a une politique économique, il n'a pas de politique sociale. Il démolit, il ne construit pas. Sa théorie est celle de la confiance, mais d'une confiance hémiplégique, reposant principalement sur l'amnistie et sur la détaxation de certains. Il fragilise salariés et locataires. Il répartit les efforts inégalement. Or, il n'existe pas de confiance véritable sans une politique équilibrée.

L'autre critique qu'on doit lui faire, c'est que, sur le plan économique, il se trompe de décennie. Là où il faudrait faire porter l'accent sur la création de richesses, il favorise la spéculation. Là où il faudrait seconder l'avenir, il ampute les crédits à la recherche scientifique et à la technologie. Et il réserve l'essentiel des ressources financières disponibles au rachat d'entreprises publiques, au lieu de les consacrer à l'apport d'argent frais pour notre industrie. Je ne reproche pas seulement à ce gouvernement d'être injuste ; je lui reproche d'être en retard.

Pour reconquérir la majorité, une autre étape reposera sur notre propre programme. Nous devrons tirer les leçons de la période écoulée et tenir compte du monde qui change. Mais d'abord nous devrons indiquer si pour nous le retour au gouvernement se traduira par l'annulation systématique de tout ce qui aura été fait avant nous ou si nous refuserons cette sorte de gigantesque ping-pong gouvernemental.

Personnellement, je plaiderai pour le pragmatisme. Le problème risque de se poser par exemple pour les éventuelles renationalisations. Je serai d'avis de le traiter le moment venu sans esprit de système en fonction du contexte et des justifications industrielles, afin de ne pas transformer ces entreprises en punching-ball idéologique. Cependant, si l'erreur de privatiser TF1 était menée jusqu'à son terme, je serai plutôt partisan, par souci d'équilibre et de pluralisme, de réintroduire TF1 dans le service public.

∴

Nous aurons aussi à reprendre la question centrale de la formation. Elle est le creuset de l'égalité des chances et le vrai cœur du futur. Le dossier de l'école nous a coûté beaucoup. Cela n'aurait pas de sens de recommencer à l'identique. Nous devrons à la fois respecter la laïcité, une laïcité moderne qui n'est pas le choix de ceci ou de cela, mais qui garantit la liberté de choix, et nous préoccuper avant tout du contenu et de la qualité de l'enseignement. Respectons l'objectif que nous avions fixé de 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat dans quinze ans. Dégageons-en les moyens concrets. C'est une ambition majeure.

Nous devrons évidemment, d'abord, apporter des réponses convaincantes au problème immense du chômage, car si nous avons engagé la modernisation indispensable et lancé de nombreuses initiatives, si nous avons dans la dernière période de mars 1985 à mars 1986 connu une croissance de la production de 2,8 %, une croissance de l'investissement productif de 9 % en volume et une quasi stabilité des effectifs salariés, nous n'avons pas fait assez. Les progrès de productivité, en particulier dans le secteur des services, vont être foudroyants. Le gouvernement actuel s'apprête, je le crains, à échouer. Nous devrons reprendre le flambeau avec nos partenaires européens. Ce ne sera pas seulement une question de contenu, mais aussi de méthode dans l'élaboration de nos choix.

∴

Je plaide pour un « contrat social » entre les partenaires sociaux et le gouvernement, répondant à un vrai problème que j'ai éprouvé comme premier ministre. Ou bien on gouverne par décisions unilatérales avec les difficultés que cela entraîne pour s'adapter à la diversité des situations ; ou bien on recherche le contrat, mais il faut avoir des interlocuteurs forts, capables de s'engager, ce qui n'existe guère aujourd'hui. La formule du « contrat social », qui devra être approfondie, permettrait de répondre à cette difficulté.

Pour affronter les prochaines échéances électorales, nous aurons besoin d'une formation politique puissante. Un parti qui conserve ses valeurs, sa mémoire, mais qui sache s'adapter aux nouveaux temps, à la mutation du monde et de l'Europe. L'approche de Lionel Jospin me paraît bonne. Nous devrons renforcer le PS en modernisant certaines de nos méthodes. Ce renforcement devra s'accompagner d'une stratégie d'ouverture. Certains, qui se situaient à nos marges, nous rejoignent. Le mouvement doit s'amplifier : je pense, par exemple, aux radicaux de gauche qui doivent savoir qu'ils seront, s'ils le souhaitent, les très bien venus parmi nous. Nous n'exigeons pas de passeport. Tout citoyen peut nous rejoindre dès lors qu'il ne pense rien de bon du conservatisme actuel et qu'il est du côté du progrès.

A cet égard — et je reviens un instant à notre projet, — la reconquête de la majorité supposera de lever certaines ambiguïtés. Pendant longtemps notre vision de la société, ou de la caricature qui en était donnée, identifiait un acteur privilégié : la « classe » des travailleurs ; elle désignait un adversaire ou un bouc émissaire : le « capital » ; elle proposait comme idéal une société transparente, sans relations de pouvoir, réconciliée avec elle-même. L'évolution des structures sociales et les nouvelles valeurs situées hors du travail nous conduisent à rejeter cette caricature. Le « grand capital » n'est plus une sorte de bouc émissaire universel. Tout le monde — ou presque — a compris que les relations de pouvoir sont liées en grande partie à la société elle-même.

Si nous voulons dessiner un projet qui puisse mobiliser le plus grand nombre, dans une France où les électeurs « inactifs » sont désormais plus nombreux que les « actifs », nous devrons nous adresser à tous, salariés et non-salariés, tant dans la sphère du travail qu'au-delà. Nous devront admettre que la reconnaissance sociale peut ne pas passer seulement par le travail. Nous devrons proposer à chacun d'être davantage acteur de sa vie, capable de peser sur son propre avenir, en insistant sur nos valeurs, la responsabilité, l'égalité et la multiplication des chances, la liberté, la solidarité, ainsi que sur la dimension internationale des problèmes.

Une quatrième étape sera évidemment le choix de notre candidat à l'élection présidentielle. Personnellement, j'ai déjà fait connaître mon sentiment. François Mitterrand est en train de faire accomplir à notre pays la plus importante mutation économique, sociale et culturelle qu'il ait connue depuis sans doute le général de Gaulle. Il serait notre meilleur candidat, pour un mandat qu'il faudra de toute façon raccourcir afin de mieux harmoniser majorité présidentielle et majorité parlementaire. Naturellement, la décision dépendra en définitive de lui.

Opposition et non excitation ; innovation et non remake ; ouverture et non repli ; rassemblement et non déchirements : voilà quatre objectifs à atteindre et quatre erreurs à éviter. Le reste, ce sera la vie qui s'en chargera. La France est un grand pays. L'an 2000 est à nos portes. Au travail !

LA NOUVELLE

L'entreprise

La quatrième motion de censure socialiste contre le gouvernement n'a pas été plus adoptée que les précédentes : le mercredi 11 juin, elle a obtenu 251 voix (il en fallait 289 pour que M. Jacques Chirac soit renversé), soit celles de tous les députés socialistes, communistes et « divers gauche », mais aucune de plus. Pour la première fois depuis le début de la législature, les élus du PS avaient eu recours à une telle procédure non pas pour répliquer à l'engagement de sa responsabilité par le gouvernement, mais de leur propre initiative. Un même député ne pouvant, d'après

Les socialistes avaient déjà eu largement le temps de s'exprimer lors du débat du projet de loi lui-même. Il s'agissait, pour eux, cette fois, de synthétiser leur argumentation : reconnaissance du rôle de l'entreprise — « *nous avons réconcilié l'entreprise avec elle-même, et l'entreprise avec les Français* », a dit M. Jean Auroux (PS, Loire), — mais d'une entreprise dont le chef serait « *reconnu dans ses fonctions et ses responsabilités* » et qui serait « *ouverte aussi au dialogue et à la dignité de chacun* ». En un mot, une entreprise « *moderne* », alors que le projet gouvernemental ne serait que la défense d'une entreprise « *archaïque* ». L'ancien ministre du travail prévint aussi M. Chirac que ceux auxquels celui-ci venait de céder « *viendront avant longtemps vous demander encore moins d'impôts, encore moins de taxe professionnelle, encore plus de facilités comptables, financières ou fiscales* ».

Un argument repris sous une autre forme par son successeur au ministère du travail, M. Michel Delebarre (PS, Nord) : « *Vous quémandez du patronat l'aumône d'une approbation de votre politique.* » Avec ce risque, souligné par M. Gérard Collomb (PS, Rhône) : « *Prenez garde de rouvrir par vos mesures la guerre sociale.* » Les socialistes, toutefois, ont redit qu'ils n'étaient pas hostiles à un réexamen des procédures de licenciements : la suppression de son autorisation administrative était possible si elle avait été remplacée par d'autres

LES QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

Romorantin et la Pologne

L'air de Romorantin a soufflé sur l'hémicycle. Sauf le respect qu'on doit aux représentations nationale et départementale, la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée, mercredi 11 juin, s'est donné des airs de session d'un conseil général. M. le président a fait dans le réglementaire et MM. les députés ont fait dans le local. M. Chaban-Delmas a demandé aux intervenants de faire court.

Un brin démagogique, M. Bruno Gollnisch (FN, Rhône) s'est inquiété du stationnement sur la voie publique. Très agricole, M. Charles Josselin (PS, Côtes-du-Nord) s'est penché sur la crise de l'œuf. Plus Alsacien que nature, M. François Grussenmeyer (RPR, Bas-Rhin) s'est entêté sur la question des travailleurs frontaliers. Déjà estival, M. Jean-Michel Couve (RPR, Var) a abordé le dramatique problème des incendies de fôret. Et, toujours plus près des masses, M. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis) a saisi l'actualité gréviste pour attirer l'attention sur la situation des transports en région parisienne. Très hexagonal, tout ça.

La brouhaha habituel n'a pas été à la hauteur et il a complètement disparu quand M. Jean-François Deniau (UDF, Cher) est sorti de nos frontières. Le silence écrasant de la Pologne s'est alors abattu sur le Palais-Bourbon. L'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing a affirmé que les entretiens du général Jaruzelski à Paris n'avaient eu aucun des effets escomptés sur la situation intérieure en Pologne, les « *pessimistes* » ayant, malheureusement, « *eu raison* ». M. Deniau a ajouté que, à la suite d'une lettre commune adressée au général Jaruzelski par des personnalités françaises de tous bords (notamment MM. Chirac, Jospin, Barre, Rocard, Mme Simone Veil, *le Monde* du 16 avril), un semblant « *d'éclaircie* » avait été constaté : mais « *ce ne fut qu'un répit, et la répression s'aggrave* ». En conséquence, il demande au ministre ce que la France compte faire pour que « *nous n'assistions pas sans réagir (...) à l'étouffement du droit à l'espoir* ».

« Processus inexorable de normalisation »

A cette question empreinte d'une grande chaleur, M. Jean-Bernard Raimond, dont on sait pourtant l'intérêt qu'il porte à la Pologne, où il fut un ambassadeur apprécié, eut une réponse beaucoup plus diplomatique, lisant, comme il le fait toujours, un texte soigneusement préparé.

Après avoir évoqué l'arrestation de Zbigniew Bujak, le 31 mai dernier, et l'impossibilité de venir en France qui est faite au professeur Geremek (ancien conseiller de M. Walesa) — « *avec lequel j'entretiens des relations d'estime et d'amitié* », et « *que je devais recevoir* », — M. Raimond ajoute : « *Ces développements se situent malheureusement dans un processus inexorable de normalisation en cours depuis le 13 décembre 1981. Le gouvernement a aussitôt réagi et marqué sa désapprobation de la façon la plus nette, que ce soit par la voix du porte-parole de mon département ou les démarches officielles engagées auprès des autorités de Varsovie, ou auprès de leurs représentants à Paris.* »

Quant à la manière dont la France envisage ses relations avec Varsovie dans l'avenir, M. Raimond a déclaré : « *La question est de savoir s'il est préférable, pour le peuple polonais lui-même, qu'il y ait ou non des relations suivies entre nos deux pays. Pour moi, la réponse doit être affirmative mais nuancée : ces relations doivent être conduites avec réalisme, en marquant nettement notre fidélité à notre conception des droits de l'homme et notre souci de contribuer à la protection des personnes et au développement des échanges d'idées.* »

● *Le cas du professeur Geremek.* — Deux hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, MM. Pierre Morel, directeur des affaires politiques, et François Plaisant, directeur d'Europe, ont eu ces jours derniers des entretiens à Varsovie avec des responsables polonais. Ils ont notamment évoqué à cette occasion le cas du professeur Geremek, qu'ils ont d'ailleurs rencontré mardi 10 juin au cours d'un dîner à l'ambassade de France. M. Geremek a déjà été interrogé sept fois au ministère de l'intérieur en qualité de témoin, à la suite de l'arrestation de M. Zbigniew Bujak.

LES RÉSERVES DE M. MITTERRAND

Un relevé notarial

Au conseil des ministres du mercredi 11 juin, M. Mitterrand a exprimé d'« *extrêmes réserves* » sur les deux projets de loi approuvés par le gouvernement (audiovisuel, conditions d'entrée et de séjour des étrangers). Ce point de vue s'inscrit dans une longue liste de mises en garde et d'interventions du chef de l'Etat sur les projets gouvernementaux.

M. Mitterrand peut bien dire ce qu'il veut, le premier ministre est décidé à passer outre, et les interventions du président de la République au conseil des ministres ne troublent pas le sommeil des membres du gouvernement. Quelques heures après que le chef de l'Etat eut exprimé d'« *extrêmes réserves* » sur les deux projets de loi approuvés le mercredi 11 juin, M. Chirac, répondant à la motion de censure défendue par les socialistes à l'Assemblée nationale, a dit en une phrase l'intérêt extrême qu'il porte aux propos présidentiels : « *La France, des années durant, a fait le contraire de ce qu'il fallait (...). Non, tout cela ne pouvait plus durer. Nous n'avons pas été élus le 16 mars pour observer en spectateurs une France affaiblie, corsetée de réglementations, entravée de carcans bureaucratiques, ployant sous les rigidités et les charges.* »

Si l'on n'a pas bien compris, Pierre Charpy, l'éditorialiste de la *Lettre de la Nation* (bulletin quotidien du RPR), écrit ce jeudi : « *François Mitterrand avait fait une campagne de militant socialiste contre la plate-forme de gouvernement (UDF-RPR), mais en tant que président de la République il savait bien qu'il serait obligé d'en subir l'application. Alors, pourquoi se plaint-il aujourd'hui ?* »

M. Mitterrand ne s'étonne ni ne se plaint. Il attend le moment de pouvoir appliquer aux Français injustes et infidèles la remarque de Pierre Charpy, quitte à rappeler la question désabusée qu'il posait, pendant la campagne électorale, le 7 février dernier à Lille : « *Si le peuple, dans sa majorité, manque à l'heure du rendez-vous, qui donc* [défendra les acquis de la gauche] *à sa place ?* » A l'heure dite, le 16 mars, le peuple en question n'était pas là, et M. Mitterrand défend ce qu'il peut — c'est-à-dire pour l'instant pas grand-chose — tout seul en son palais.

Jusqu'à présent, le président de la République n'a pas mieux à faire qu'à tenir à jour le registre des profits et pertes de la cohabitation. Chaque mercredi, ce document officiel, qui fait foi de ses interventions, s'allonge d'une colonne, en parfaite conformité avec la vision d'une situation inédite qu'il avait exposée au lendemain des élections législatives, avant même de « pressentir » M. Chirac : « *Je forme des vœux pour que la majorité nouvelle réussisse dans l'action qu'elle est maintenant en mesure d'entreprendre, selon les vues qui sont les siennes. (...) Quant à moi, je m'attacherai à défendre partout, à l'intérieur comme à l'extérieur, notre liberté et notre indépendance, notre engagement dans l'Europe, notre rang dans le monde.* »

Chaque mercredi...

Aucun des projets du gouvernement, sur la méthode ou sur le fond, n'a échappé à l'œil et à la réflexion du président. Au fil des conseils des ministres, il a mis en garde sur le respect des rôles de chacun dans les institutions, président, gouvernement, Parlement (22 mars, 26 mars). Il a indiqué qu'il ne signerait pas n'importe quelle ordonnance, les conditions dans lesquelles il signerait ou non les ordonnances auxquelles le gouvernement ne devrait avoir recours « *qu'en nombre limité et sur des sujets précis, afin que soient respectés les droits du Parlement* » (26 mars).

En matière sociale, il ne signera que celles « *qui représenteraient un progrès par rapport aux acquis* » (26 mars). En matière économique, il refuserait celles portant sur la privatisation d'entreprises nationalisées avant 1981, « *qui transgresseraient les règles d'évaluation admises lors du passage du secteur privé au secteur public* », ou qui « *entraîneraient des mesures contraires à la démocratisation du secteur public* » (9 avril).

Le 23 avril, ce sont les projets sécuritaires, objets de simples communications gouvernementales qui passent à la moulinette. Le président met en garde contre les inconvénients de la carte d'identité infalsifiable et trois autres mesures qui ont été depuis, soit remaniées, soit supprimées par rapport aux intentions premières du gouvernement : peine incompressible de trente ans dite « *incompréhensible* » par M. Mitterrand, la réduction du droit d'association des étrangers et la ratification de l'accord de Dublin (1979) sur le terrorisme. Cette intervention sera complétée le 28 mai lors de l'adoption par le conseil des projets sécuritaires.

Le 30 avril, M. Mitterrand indique, au terme d'une communication de M. Séguin sur l'emploi, qu'il réserve sa décision jusqu'au jour où il aura connaissance du contenu des ordonnances. Le 14 mai, il rappelle son hostilité de principe à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement qui vient d'être approuvée par le conseil des ministres et fait l'objet d'un projet de loi (M. Mitterrand ne voulait pas d'ordonnance sur ce sujet). Le même jour, il formule une série de mises en garde « *d'ordre politique et constitutionnel* » sur la réforme du statut de la Nouvelle-Calédonie et, le 21 mai, exprime sa « *profonde inquiétude* » lorsque ce projet de réforme est approuvé par le conseil.

En annexe de ce registre, il convient d'ajouter la « grève bouchon » observée sur les nominations individuelles soumises trop tard au président (avertissement donné le 9 avril) ou prévues sans que les « victimes » du nouveau pouvoir aient été reclassées dans des délais et des conditions convenables.

Chaque fois, ces sujets avaient été débattus — sans le moindre détour — entre le premier ministre et le chef de l'Etat avant d'être évoqués en conseil des ministres, voire portés sur la place publique. M. Chirac n'est donc jamais surpris.

Influence

Au terme de ce relevé notarial, il apparaît que le chef de l'Etat a pu exercer une influence sur le cours de la politique du gouvernement (projets sécuritaires et Nouvelle-Calédonie), sans que l'on puisse distinguer clairement la part qui lui reviendrait de celle qui appartient aux débats internes à l'équipe de M. Chirac. Le contenu des ordonnances économiques et sociales, dont M. Balladur a dit qu'elles seraient rédigées de telle manière que le président devrait les signer, sera probablement plus significatif de l'influence de M. Mitterrand sur la mise en œuvre de la politique de M. Chirac.

En intervenant quasi systématiquement devant le conseil des ministres, le président de la République joue son rôle en distinguant chaque fois son champ d'intervention (les ordonnances) et celui du gouvernement et du Parlement (les projets de loi ordinaires). Mais il prend le risque ainsi de banaliser des mises en garde et « *d'extrêmes réserves* » dont le gouvernement ne tiendrait aucun compte, ou seulement de manière marginale.

Ce relevé notarial peut lui être utile en cas de conflit grave avec un gouvernement devenu impopulaire. Le pire n'est pas encore là. Il faut attendre la fin du préavis de grève sur l'une ou l'autre des ordonnances (économique, social, loi électorale) pour mesurer la véritable capacité d'action du chef de l'Etat dans le domaine privilégié du gouvernement.

JEAN-YVES LHOMEAU.

LA POSITION DES CENTRISTES

Gérer le pays, pas la « plate-forme »

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, a déclaré, le mercredi 11 juin, au cours d'une conférence de presse à l'Assemblée nationale : « *Il ne faut pas que la majorité se trompe. Elle ne gère pas la plate-forme UDF-RPR, elle gère le pays.* » Dans la plate-forme commune, « *il y a l'esprit et la lettre* », a expliqué le député de la Haute-Loire. « *S'il est bon*, estime-t-il, *d'aller dans la direction voulue, c'est-à-dire vers une économie de marché qui ait le réflexe de la concurrence, il ne faut pas, en revanche, se comporter devant la plate-forme comme devant la statue du commandeur.* »

« *Nous ne sommes pas là uniquement pour mettre en forme des choses décidées avant. Il nous faut gérer* hic et nunc », dit M. Barrot, qui perçoit « *un tournant* » dans la politique gouvernementale. « *Le premier ministre*, estime-t-il, *a bien mis l'accent sur les objectifs, plus que sur les références* », ce qui va « *dans un sens plus positif, plus orienté vers les préoccupations des Français* ».

M. Bernard Stasi, premier vice-président du CDS, n'est pas, lui non plus, un « *dogmatique* » de la plate-forme RPR-UDF. Dans un entretien publié par *l'Union*, le jeudi 12 juin, le député de la Marne, président du conseil régional Champagne-Ardennes, critique ceux qui « *ne rendent pas service au gouvernement en brandissant* [la plate-forme] *à tout propos, comme les tables de la loi* ».

Pour autant, le clin d'œil adressé aux centristes par M. Lionel Jospin, le 4 juin sur Antenne 2, laisse M. Stasi « *froid* ». « *M. Jospin*, déclare-t-il, *peut toujours attendre. Même si les résultats ne sont pas aussi rapides qu'on pourrait le souhaiter, le gouvernement remplit son devoir dans des conditions difficiles. J'ajouterai que le Parti socialiste, tel qu'il est, divisé en trente-six chapelles, n'est pas très attractif. Il pratique une opposition systématique et hargneuse, et semble retrouver son dogmatisme d'avant 1981.* »



MOTION DE CENSURE N'A PAS ÉTÉ ADOPTÉE

entre les « archaïques » et les « modernes »

la Constitution, agir ainsi plus d'une fois par session, les socialistes ne pourront plus d'ici la fin de celle-ci déposer plus de deux motions de censure, hors utilisation par M. Chirac du « 49-3 ».

Les élus du PS ont voulu, par le dépôt de cette motion de censure, manifester au plus haut niveau symbolique possible leur opposition à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, dont le principe a été approuvé par la majorité de l'Assemblée dans la nuit du samedi 7 juin. Malgré les moyens de procédure utilisés pour faciliter cette adoption, ils ont préféré une contestation sur le fond à une discussion sur la forme.

La succession rapprochée des débats de censure ne peut qu'entraîner la répétition des arguments et la lassitude des auditeurs, en dépit de la passion déployée mercredi soir, lors des interventions de certains orateurs. Mais une discussion sans enjeu ne vaut pas une véritable discussion. Le premier ministre, lui-même, n'a écouté que les discours des principaux intervenants. Pour la proclamation des résultats, il n'y avait en séance que M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, et deux députés : un du RPR et un du PS.

Pas de surprise quant au résultat, pas surprise non plus dans les propos. Si ce n'est dans ceux de M. Jacques Barrot.

Principal orateur de l'UDF, le secrétaire général du CDS en a profité pour faire entendre fortement le ton de sa « différence » en demandant au gouvernement et au patronat que les salariés licenciés bénéficient de nouvelles protections.

garanties pour les salariés, ce qu'a refusé le gouvernement.

Les communistes ne pouvaient partager ce dernier argument, mais pour la suite leurs critiques furent exprimées sur le même registre que celles des socialistes, bien qu'ils aient longuement souligné que la politique du gouvernement actuel n'était que la prolongation de celle des socialistes. M. Michel Peyret (PC, Gironde) a assuré que si ses amis avaient pu déposer leur propre motion de censure celle-ci aurait été *« différente sur le fond »* de celle des socialistes. Mais pour le reste M. Vincent Porelli (PC, Bouches-du-Rhône) affirma que M. Gattaz et M. Chirac *« marchaient la main dans la main »*, voire même que *« ce gouvernement est celui du CNPF ; son premier ministre est le patron des patrons »*.

Face à ces critiques l'argumentation de M. Jacques Chirac comporta trois niveaux. D'abord le traditionnel rappel que les Français avaient approuvé la plate-forme du RPR et de l'UDF, et que le gouvernement se devait donc de l'appliquer. Ensuite une critique de la procédure suivie par la gauche : *« Les chômeurs ne peuvent accepter l'obstruction systématique qui semble hélas être devenue la règle de l'opposition »*, car la France est *« affaiblie »*, et *« les décisions propres à accélérer son redressement ne sauraient être remises à plus tard »*. Enfin le souci de démontrer que la politique gouvernementale ne va pas contre l'intérêt des salariés mais est au contraire à leur service : ce n'est pas *« les patrons contre les travailleurs, le château contre la chaumière. Ces mesures sont favorables aux entreprises, mais elles sont prises en faveur des salariés et de l'ensemble des Français »*. M. Chirac veut à l'inverse reprendre *« la politique de progrès social qui a été la marque de la politique de la nation pendant plus de vingt ans, et qui a été malheureusement interrompue ces cinq dernières années »*.

Les conseils de M. Barrot

Rassurer les salariés est une chose, mais il ne faut pas, se faisant, désespérer les patrons. Un message clair leur est adressé par le premier ministre : *« Un grand nombre de réformes importantes seront achevées avant la fin de l'année »* et le gouvernement, soutenu *« par une majorité parlementaire cohérente et soudée »* a *« de par la Constitution les moyens effectifs de conduire la politique de la nation »*.

Orateur du RPR, M. Michel Barnier (RPR, Savoie) ne pouvait qu'aller dans le même sens : le gouvernement *« a réalisé un travail considérable »*, et le vrai progrès social, c'est la droite et pas la gauche qui a fait baisser le pouvoir d'achat des pensions et des salaires, d'autant qu'il n'y a pas *« pire régression sociale que celle du chômage, en particulier pour les jeunes »*.

Le Front national, lui, approuve la suppression administrative de licenciement, car *« son principe est positif »*, comme dit M. Yvon Briant (FN, Val-d'Oise). Mais si c'est une mesure *« nécessaire, elle n'est pas suffisante »*, selon M. François Porteu de La Morandière (FN, Pas-de-Calais). Celui-ci regrette que la majorité ait refusé d'accorder une priorité d'embauche aux Français et aux Européens, ensuite parce que le gouvernement *« ne va ni assez loin ni assez vite »*. Aussi M. François Bachelot (FN, Seine-Saint-Denis) prévient : le vote de ses amis ne doit pas être interprété *« comme un quelconque soutien politique »*.

Le soutien de M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) est, lui, apparemment sans faille, d'autant qu'il insiste longuement sur l'*« archaïsme »* des positions socialistes. Il accuse même les élus du PS de *« démagogie »* et de tenir un *« discours alarmiste qui vise seulement à créer un sentiment de peur chez les salariés »*.

Mais son soutien ne lui interdit pas de donner quelques conseils au gouvernement. D'abord celui-ci doit favoriser le développement de l'investissement et de la flexibilité de l'emploi. Ensuite, et surtout, il ne doit pas s'arrêter *« à la modification de quelques articles du code du travail »* ; il doit faire le nécessaire pour mettre en place *« une vie contractuelle très active, pour dégager de nouvelles règles du jeu et un appel plus clair, plus simple, au juge pour qu'il sache surveiller et sanctionner, si besoin est, la violation des nouvelles règles du jeu »*. Pour le porte-parole de l'UDF, il doit même y avoir un *« cadre législatif garant d'un ordre public social »*. L'Etat ne doit donc pas *« rester passif »* ; il doit *« tout mettre en œuvre pour inciter les partenaires sociaux à se mettre tout de suite au travail »*, et *« garantir la fiabilité des voies de recours judiciaires »*. Le patronat doit, lui, négocier *« sérieusement »* avec les syndicats. D'abord *« dans l'intérêt de l'entreprise »*, car on ne peut réussir avec *« des personnels qui doutent et redoutent des velléités de chefs d'entreprise trop frileux (...), voire contre les excès inévitables de quelques employeurs peu soucieux du droit du travail »*. C'est aussi le « devoir » des patrons de *« permettre la réussite de cette entrée de la France dans l'économie libérale »*.

M. Barrot souhaite donc que soit atténuées les conséquences des licenciements par des plans sociaux dans les grandes entreprises et par une *« mutualisation »* entre les petites. Les syndicats doivent prendre aussi leur part de cette évolution, car s'il faut *« plus de syndicalisme »*, *« il faut qu'ils acceptent de passer de la seule revendication à la proposition, de la seule contestation à la négociation »*.

Tout le monde est d'accord dans la majorité pour supprimer l'autorisation administrative de licenciement, mais le débat en son sein est loin d'être clos sur ce qui doit la remplacer. La mise au point de la future loi réglementant les fruits de la négociation entre les partenaires sociaux risque d'être bien délicate pour M. Philippe Séguin.

Th. B.



L'ASSEMBLÉE NATIONALE MALADE DE L'OBSTRUCTION

Le droit d'amendement est menacé

Le Parlement sert-il encore à quelque chose ? S'interroger ainsi n'est pas une provocation, car cette question vient naturellement à l'esprit devant la dérive des débats parlementaires. Le phénomène n'est pas nouveau sous la Vᵉ République. Mais il s'accentue de manière de plus en plus inquiétante.

Le Parlement a deux rôles à remplir : être le lieu du débat politique et faire la loi. L'opposition — de droite hier, de gauche aujourd'hui — utilise le second pour donner du retentissement au premier. Mais ce faisant, elle gêne le travail du législateur. C'est là le piège de l'obstruction. Multiplier les propositions d'amendements permet certes de prolonger un débat, de s'exprimer longuement sur tous les aspects proches ou lointains du texte en discussion. Mais la multiplication entraîne l'enlisement.

Les « mauvais » amendements, c'est-à-dire les amendements répétitifs ou simples prétextes à prise de parole, chassent les « bons », ceux qui devraient améliorer le texte gouvernemental. La discussion s'enlise dans la procédure. Le détail l'emporte sur le fond. La répétition remplace l'examen de quelques points forts

Amender réellement est, bien entendu, un privilège pratiquement réservé à la majorité. Mais, devant un flot d'amendements de l'opposition, celle-ci se sent obligée de faire bloc derrière le gouvernement et, pour ne pas risquer d'allonger encore les débats, renonce à ses propres propositions de modification du texte.

Cette dérive a commencé en 1981 lors du débat sur les nationalisations. Elle s'est accentuée lors des débats sur l'enseignement supérieur, puis sur la presse et sur l'enseignement privé. Elle n'a pas pris fin avec la nouvelle législature. Bien au contraire. Plus grave : le travail en commission est lui-même — depuis 1984 — atteint de ce virus. C'est pourtant là que s'effectuait l'essentiel du travail législatif. C'était là — à huis clos — que reculaient les clivages partisans.

Le danger est grand pour l'institution parlementaire. Dans tous les camps, des responsables en sont conscients. M. Jacques Chaban-Delmas, en tant que président de l'Assemblée nationale, le mardi 10 juin, a lancé un appel à ses collègues pour qu'il n'y ait plus *« utilisation abusive du règlement »*.

Une brèche dangereuse

Mais que faire ? Quand un artifice procédurier ne fait que répondre à un artifice réglementaire, le premier qui arrête ce petit jeu paraît reconnaître sa défaite devant l'adversaire. Nul ne le peut, même s'il le voulait. La Constitution et le règlement sont ainsi faits qu'il y a toujours possibilité d'utiliser la lettre, fût-ce au détriment de l'esprit. Les réformer n'y changerait rien : aucun texte législatif ne peut être assez verrouillé pour empêcher son détournement. Les règles du jeu, aussi précises soient-elles, ne peuvent être correctement appliquées que si nul joueur n'est décidé à les tourner en profitant du moindre biais.

Le gouvernement, depuis le 16 mars, n'a rien fait pour arranger les choses. Bien au contraire. M. Philippe Séguin, fin connaisseur et pourtant amoureux du travail parlementaire, a fait un pas de plus la semaine passée. En sortant de l'arsenal l'article 44 alinéa 2 de la Constitution, qui permet au gouvernement de refuser la discussion en séance publique d'amendements non examinés par la commission compétente (disposition qui n'avait été utilisée que trois fois à l'Assemblée nationale et trois fois au Sénat depuis 1958 et dans des conditions très particulières), il a certes réussi à être le premier des ministres de M. Jacques Chirac à faire voter un texte sans engager la responsabilité du gouvernement, mais il a ouvert une nouvelle brèche bien dangereuse.

D'abord parce que, prévenus, les opposants ne manqueront plus de défendre tous leurs amendements en commission. Le transfert vers celles-ci de l'obstruction va encore s'accentuer. Ensuite, parce qu'il va encore compliquer un peu plus la tâche des autres ministres, les députés de gauche ne manquant pas de répliquer par de nouveaux artifices procéduriers à cette escalade. D'autant que les responsables parlementaires de la majorité, que ce soit M. Jacques Chaban-Delmas ou MM. Pierre Messmer et Jean-Claude Gaudin, reconnaissent tous que cette disposition constitutionnelle ne peut être utilisée fréquemment.

Négociations préalables

Peut-elle même l'être à nouveau ? Le gouvernement étant, de par la Constitution, maître de l'ordre du jour de l'Assemblée, il est admis qu'il peut exiger la discussion d'un projet en séance publique avant que la commission n'ait achevé de l'examiner. Cela s'est produit avant 1986 ; cela est encore le cas pour le projet sur la presse ; cela risque de se produire plus en plus souvent s'il y a obstruction en commissions.

Mais si le gouvernement combine ces deux possibilités — toutes deux constitutionnelles, — il peut pratiquement interdire aux parlementaires de tenter d'amender un texte en discussion. Le droit d'amendement est pourtant un principe intangible, de la vie parlementaire, lui aussi reconnu par la Constitution... Un jour ou l'autre, le Conseil constitutionnel pourrait donc être amené à se prononcer sur les conditions d'utilisation de cet article 44-2.

Son usage fut bien, en tout cas, pour le ministre des affaires sociales, un ersatz du fameux 49-3. L'emploi répété de ce dernier par M. Chirac a déjà sensiblement réduit le droit d'amendement des députés et, en tout cas, leur possibilité d'effectuer leur travail législatif.

Le Sénat lui-même ne joue plus son rôle de Chambre de réflexion. Pour éviter un retour de ses textes devant l'Assemblée nationale, le gouvernement s'efforce, grâce à des négociations préalables avec les responsables de la majorité sénatoriale, d'obtenir un « vote conforme » dès la première lecture au palais du Luxembourg. Mais ainsi, là encore, c'est le rôle législatif de l'ensemble des sénateurs qui est mis à mal.

Petit à petit, le Parlement risque d'être ainsi contraint d'avaliser sans rien y changer les projets proposés par le gouvernement et préparés par l'administration. La qualité juridique des lois s'en ressentira. Surtout, à quoi servirait alors le Parlement ? Comme le dit en boutade un responsable de l'UDF (barriste, il est vrai) : *« A quoi cela sert-il d'élire des députés ? Il suffirait tous les cinq ans le proposer au vote des Français un programme en cinquante points ou en cent dix propositions ; une fois qu'ils l'auraient approuvé, l'administration serait chargée de le mettre en œuvre ! »*

La gauche est pour l'heure la principale victime de cette dérive — dont elle partage la responsabilité. La droite aurait tort de s'en réjouir. D'abord parce qu'elle peut un jour retourner dans l'opposition et être bousculée par des mécanismes qu'elle aura mis au point, comme c'est le cas pour l'obstruction. Ensuite parce que c'est la bonne marche du Parlement qui est en jeu. Nul élu n'a intérêt à le voir ainsi sortir, par contrainte ou par choix, de son chemin légitime. Tout le monde devrait, au contraire, s'efforcer de l'y faire rentrer.

THIERRY BRÉHIER.

POLITIQUE

LE COLLECTIF BUDGÉTAIRE

Le Sénat exprime des réserves sur le sort fait aux collectivités locales

Ni budget à lui seul ni simple correctif budgétaire, le projet de loi de finances rectificative se veut, explique au Sénat, mercredi 11 juin, **M. Edouard Balladur**, non pas formalité, non pas simple actualisation des données financières, ni même ajout au budget 1986, mais porteur des axes de la future loi de finances, somme toute un *« engagement »* de la *« politique nouvelle »* voulue par la majorité.

Pour le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, ce texte, considéré comme adopté par l'Assemblée nationale *après que la motion de* censure consécutive à l'engagement de responsabilité du gouvernement aitété repoussée, le 2 juin, marque *« un premier effort de redressement »*. Il est aussi annonciateur du prochain budget et de ses *« trois clés de sagesse financière »* que sont *« la réduction de la dépense publique, celle simultanée des prélèvements qui pèsent sur la collectivité et celle de l'endettement interne et externe »*. Quant à l'originalité de la politique de l'après-16 mars, elle *réside*, assure-t-il, *dans la double* démarche de lutte contre l'inflation et de libéralisation de l'économie.

L'approbation des mesures budgétaires proposées ne doit pas masquer le *« redoutable défi »* qu'elles constitueraient *« si par malheur la conjoncture reste médiocre et la croissance insuffisante »*, indique **M. Maurice Blin** (Un. cent., Ardennes). Ne pas surestimer l'ampleur de l'effort à attendre du pays, recommande le rapporteur général de la commission des finances, qui se félicite de la plupart des dispositions contenues dans le projet mais émet des réserves sur celles relatives aux collectivités locales.

Ainsi le prélèvement de deux milliards de francs sur la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAECL) doit, dit-il, conserver *« un caractère exceptionnel qui peut seul le justifier »*. *« Il ne faudrait pas*, insiste-t-il, *que les collectivités locales soient considérées par l'Etat comme un gisement d'économies dans lequel il peut puiser à bon compte. »*

De même se fait-il l'interprète de plusieurs sénateurs de la majorité qui, à propos de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives foncières servant de base au calcul des impôts directs locaux, réclament — et ce depuis des années — une révision générale des bases d'imposition locale. Enfin, le transfert aux départements de la charge de financement des cotisations d'assurance personnelle des personnes en difficulté doit, indique-t-il, être intégralement compensé.

Avant d'en venir aux détails du projet de loi, M. Blin n'avait pas manqué de souligner que la *« très faible ampleur »* du correctif apporté par le texte au budget initial pourrait faire dire à l'opposition que la loi de finances pour 1986 n'était pas si mauvaise. *« Effectivement, par rapport aux ambitions du gouvernement, que nous partageons pleinement,* [le présent collectif] *forme un contraste saisissant »*, note-t-il.

Mais, ajoute-t-il, il se justifie par une conjoncture économique peu favorable : croissance du PIB pour le premier trimestre de 1986 de 1,2 % contre 3,5 % en RFA et 4 % au Japon ; faiblesse des exportations ; médiocrité de la structure financière des entreprises et perspectives d'augmentation du chômage. Il s'explique aussi par l'état des finances publiques. Sur ce second point, M. Blin fait écho à de nombreux sénateurs de la majorité qui ont réclamé et réclament, ont regretté et regrettent, qu'un véritable bilan des cinq années de la précédente législature n'ait pas été réalisé.

« Une volonté de rupture »

Le triplement de la dette publique, le quintuplement du déficit budgétaire... sont autant de charges qui *« ont*, estime-t-il, *singulièrement contrarié le changement de cap que* [le gouvernement] *souhaitait donner aux finances de la nation »* et qui l'ont *« momentanément*, espère-t-il, *privé des moyens de ses ambitions »*.

Que le collectif soit *« modeste »* quant à son ampleur, **M. Alain Juppé** le concède, mais, ajoute le ministre délégué chargé du budget, il traduit une *« volonté de rupture franche »* avec la politique fiscale et budgétaire des cinq dernières années. *Répondant également* à MM. Paul Girod (Gauche dém., Aisne) et Jean Madelain (Un. cent., Ille-et-Vilaine), rapporteurs pour avis, respectivement, de la commission des lois et de celle des affaires sociales, M. Juppé se veut rassurant sur le sort des collectivités locales, notamment en affirmant que le prélèvement que la CAECL n'aura d'incidence ni sur le montant ni sur le taux des emprunts consentis aux collectivités locales.

Il précise que l'objectif du gouvernement est de réformer cette caisse dans le sens de la désétatisation et du rapprochement de son statut juridique avec celui de droit commun, en augmentant la participation des élus locaux à sa gestion. Ces intentions ne rassurent nullement un certain nombre de sénateurs dont **M. Josy Moinet** (Gauche dém., Charente-Maritime) qui, dans son intervention, se montre très critique sur l'ensemble du projet.

Ainsi, en matière d'emploi, il regrette qu'au lieu d'une *« action ferme et résolue »* ne soit proposée qu'*« une cascade de mesures disparates, fruits amers d'une cohabitation qui rend fragile le gouvernement »*. Quant aux mesures financières, il constate que *« le libéralisme frileux hésite entre le bas de laine et le capital à risque »*.

En affirmant que ce collectif *« se borne à solder les engagements électoraux au lieu de rassembler les Français au-delà des clivages politiques »*, M. Moinet se trouve rejoint par un socialiste comme **M. Jean-Pierre Masseret** (Moselle) pour qui les mesures fiscales sont destinées à *« rétribuer »* les électeurs de la majorité.

Pour M. Masseret, le plus grave des dispositions proposées réside dans le risque de porter atteinte à la cohésion sociale que les socialistes avaient maintenue *« en partageant équitablement le fardeau »* entre chaque catégorie de Français.

Après **M. Henri Duffaut** (PS, Vaucluse) qui, contestant un quintuplement du déficit budgétaire, *reconnaît toutefois que, compte tenu* de l'inflation, il a doublé depuis 1981, **M. Michel Dreyfus-Schmidt** (PS, Territoire de Belfort) met l'accent sur *« les victimes consacrées »* par le projet, à savoir les jeunes, les moins aisés et les collectivités locales.

Si **M. Camille Vallin** (PC, Rhône) fait sienne cette critique sur une politique qui *« enrichit les riches et appauvrit les pauvres »*, il dénonce aussi la politique d'austérité menée avant la droite par les socialistes. Ainsi ce collectif ne fait qu'aggraver *« les orientations antisociales »* du budget de 1986 qui avait engagé, dit-il, la déréglementation, la privatisation et le recul de la protection sociale.

A cette contestation attendue de la gauche, se sont ajoutées quelques réticences dans les rangs de la majorité. **M. Jean Francou** (Un. cent., Bouches-du-Rhône) attend d'une seconde loi rectificative un redressement pour le budget de la défense. MM. **Michel Souplet** (Un. cent., Oise) et **Roland du Luart** (RI, Sarthe) se préoccupent de la situation des agriculteurs. Quant à **M. Louis Virapoullé** (Un. cent., La Réunion), *il juge timorée la remise en cause du* système de vérification fiscale introduite à l'Assemblée nationale par M. Valéry Giscard d'Estaing.

Selon lui, il faut quasiment suspendre pendant cinq ans les contrôles fiscaux. Il souhaite également une nouvelle réglementation du droit de grève pour que *« M. Krasucki ne puisse plus, à la tête de quelques immigrés, mettre en péril notre industrie automobile »*. Voulant souligner la *« gravité »* de la situation de la France, il évoque *« les pays de l'Asie du Sud-Est qui sont au travail, qui ont démantelé notre industrie textile, nos chantiers de construction navale, notre industrie horlogère, qui possèdent la maîtrise de l'image et du son et qui sourient lorsqu'ils voient des clowns tels que Jean-François Kahn ou Jean-Claude Bourret, avec leur véritable rente de situation, descendre dans la rue pour protester contre la privatisation de TF1. »*

ANNE CHAUSSEBOURG.

Propos et débats

M. Fiterman : favoriser les luttes sociales

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du Parti communiste, a déclaré, le mercredi 11 juin, lors du point de presse hebdomadaire du PCF, que celui-ci va « tout faire pour favoriser le développement des luttes sociales contre la politique de la droite et du patronat ». *Selon M. Fiterman, il ne s'agit pas là d'un* « comportement politicien » *destiné* « à rabattre les électeurs dans deux ans ». « Pour nous, un pas en avant réel dans la solution des problèmes du pays vaut mieux que cent motions de censure. », *a-t-il dit, faisant allusion au PS. Jugeant que la grève à la RATP est* « la plus puissante depuis pratiquement dix ans » *et qu'elle n'est pas isolée, M. Fiterman a affirmé que l'on assiste à* « une amorce de développement de luttes sociales » *qui* « ne concernent pas seulement le secteur public ».

M. Le Pen : « Hercule dans les écuries d'Augias »

M. Jean-Marie Le Pen déclare, dans une interview publiée par National-Hebdo, *organe du Front national, daté 5-11 juin :* « En revenant à l'Assemblée nationale après vingt-cinq ans d'absence, une odeur de décadence m'a pris à la gorge. Elle était dans un triste état. Je me fais l'effet d'Hercule dans les écuries d'Augias. » *Selon le président du Front national,* « à l'arrogante brutalité d'un gouvernement qui manie le 49-3 comme un revolver à bouchon répond la servilité paresseuse d'élus qui se laissent imposer le rythme de leurs travaux, qui ne sont pas là » (...). *Il ajoute :* « L'écart entre la loi et son application, qui va croissant au Palais-Bourbon comme dans la vie quotidienne des Français, est un facteur de démoralisation et ouvre la porte à l'arbitraire. La loi n'est plus l'indiscutable arbitre écrit. L'esprit public en est atteint. »

M. Poperen : une parenthèse

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a affirmé, jeudi 12 juin, lors de l'émission « Parler vrai » d'Europe 1 : « Nous ne jouons pas la crise. Mais nous combattons *[la]* politique *[du gouvernement]* et (...) nous sommes résolus à créer les conditions pour que ses méfaits ne se prolongent pas trop (...) Cela veut dire que nous vivons cette période — et, je crois, beaucoup de Français, — après tout ce que nous avons réalisé, comme une parenthèse, et plus courte elle sera, mieux ça vaudra. »

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 11 juin 1986. Au terme de cette réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **LA LIBERTÉ DE COMMUNICATION**

Le ministre de la culture et de la communication a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la liberté de communication.

Ce texte transformera la situation de la communication audiovisuelle et des télécommunications en France. Il vise trois objectifs :

— Un projet démocratique : assurer l'indépendance de l'information et des programmes audiovisuels par rapport au pouvoir politique. Dans ce but est créée la commission nationale de la communication et des libertés, autorité indépendante dotée de compétences et de pouvoirs plus étendus que ceux de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle ;

— Un objectif culturel : développer la création audiovisuelle. La privatisation de TF 1 et la réattribution de la 5e chaîne doivent permettre d'établir, dans un climat de concurrence et d'émulation, un équilibre entre les deux pôles, l'un public, l'autre privé, de force comparable ;

— Un objectif économique : moderniser les télécommunications et créer les conditions d'une ouverture progressive à la concurrence de ce secteur, tout en préservant et développant un grand service public qui a fait la preuve de son efficacité.

Deux principes ont inspiré le gouvernement : la liberté, qui sera introduite partout où cela sera possible car elle est source d'initiatives et de progrès ; la volonté de marquer *l'unité profonde qui existe* entre les différents médias, entre l'audiovisuel et les télécommunications, entre la culture et la communication.

L'indépendance de la commission nationale de la communication et des libertés sera garantie par sa composition. Aux côtés de trois membres désignés par décisions du président de la République, du président du Sénat et du président de l'Assemblée nationale siégeront trois membres des plus hautes juridictions françaises élus par celles-ci et trois membres choisis par les six premiers en raison de leur compétence.

La commission exercera une fonction de régulation et d'arbitrage pour l'ensemble de la communication audiovisuelle et des télécommunications.

1) A l'égard du secteur public, la commission désignera les présidents des sociétés nationales de programme Antenne 2, FR 3, Radio-France et Radio-France outre-mer. Elle veillera au respect des cahiers des charges.

2) La commission aura la responsabilité de garantir l'exercice de la liberté au sein du secteur privé de l'audiovisuel. Elle autorisera l'usage des fréquences nécessaires pour la radio et la télévision par voie hertzienne, en tenant compte notamment de la contribution de chaque projet au pluralisme des opinions. Elle délivrera les autorisations d'exploitation de réseaux câblés sur proposition des communes. Elle disposera des moyens appropriés pour faire respecter les obligations qui s'imposent aux opérateurs privés.

3) Dans le secteur des télécommunications, la commission délivrera dans l'immédiat les autorisations relatives aux réseaux non ouverts à des tiers. Avant la fin de 1987, une loi définira les conditions d'une véritable concurrence dans le domaine des télécommunications, compte tenu des contraintes de service public afférentes à ce domaine. Elle transférera à la commission les pouvoirs d'autorisation détenus par le ministre des P et T en matière d'installations et de liaisons de télécommunications, à l'exception de celles de l'Etat.

La commission nationale de la communication et des libertés aura la charge de mener à bien le processus *de privatisation de TF 1*. 10 % du capital de la société seront proposés au personnel ; 40 % seront offerts au public. La procédure retenue garantit une juste évaluation du prix de cession, la transparence et l'égalité de traitement entre les groupes de candidats à l'acquisition de l'autre moitié du capital et une priorité en faveur du projet assurant les meilleurs programmes et favorisant au mieux la création.

Canal Plus, financé par ses usagers, conservera son statut actuel. En revanche, les contrats de concession des 5e et 6e chaînes seront résiliés. Il appartiendra à la commission de délivrer de nouvelles autorisations.

Enfin, le projet de loi prévoit la *suppression de la redevance sur* l'usage des magnétoscopes.

(Lire page 11.)

● **CONDITIONS D'ENTRÉE ET DE SÉJOUR DES ÉTRANGERS EN FRANCE**

Le ministre de l'intérieur a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

L'objet de ce texte est de prévenir le renouvellement des abus constatés au cours des dernières années et commis par des étrangers cherchant soit à entrer de manière clandestine sur le territoire français, soit à s'y maintenir de façon irrégulière ou troublant l'ordre public. Ces abus sont préjudiciables aux différentes communautés étrangères qui résident régulièrement en France : leur image dans l'opinion publique s'en trouve en effet ternie.

Le projet de loi a tout d'abord pour but de renforcer la lutte contre l'immigration irrégulière. Il définit de manière plus complète les pouvoirs des services de contrôle aux frontières. Il donne compétence aux commissaires de la République pour décider la reconduite hors du territoire national des étrangers qui se maintiennent en France sans titre de séjour régulier.

Il donne en outre aux pouvoirs publics, en matière d'expulsion, les moyens juridiques nécessaires pour assurer la défense de l'ordre public.

Mais le texte garantit aussi les droits des étrangers régulièrement établis en France ; il maintient notamment le régime du titre unique de séjour et de travail valable dix ans.

Conforme aux engagements pris par le gouvernement, il marque la volonté de celui-ci de mettre un terme, dans le respect de la tradition d'hospitalité et d'asile de notre pays, aux abus de l'immigration clandestine et d'assurer des conditions de séjour stables aux étrangers résidant régulièrement en France.

(Lire les réactions, p. 14.)

● **RÉGIME ÉLECTORAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a présenté au conseil des ministres un projet de loi organique et un projet de loi relatifs au régime électoral de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Ces projets ont pour objet de tirer les conséquences qui résultent, pour la représentation de Saint-Pierre-et-Miquelon au Parlement, du nouveau statut de cette collectivité territoriale, fixé par la loi du 11 juin 1985.

Dans un souci de simplification, l'ensemble des dispositions électorales applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon sont regroupées dans le livre III du code électoral.

● **ENGAGEMENT DE LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT**

Le conseil des ministres a autorisé le premier ministre à engager devant l'Assemblée nationale, conformément à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, la responsabilité du gouvernement sur le vote du projet de loi relatif à la liberté de communication et sur le vote du projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

Nominations de préfets

Le conseil des ministres du 11 juin a adopté le mouvement préfectoral suivant :

● **INDRE-ET-LOIRE**

M. Michel Desmet, préfet de l'Yonne, est nommé préfet d'Indre-et-Loire en remplacement de M. Claude Guyon nommé hors cadre.

[Né le 28 août 1933 à Dunkerque (Nord), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Michel Desmet commence sa carrière administrative en 1956. Il assume notamment les fonctions de chef de cabinet du préfet des Hautes-Alpes (1956-1957), du préfet des Ardennes (1957-1958), du préfet de Bône, en Algérie (1960-1961), du préfet du Var (1961-1963), puis devient secrétaire général de la Lozère (1963-1965), directeur du cabinet du préfet de la Somme (1965-1967) *avant d'être nommé chef* de cabinet du ministre de l'agriculture, Jacques Duhamel, en 1969, et de conserver ces fonctions auprès de celui-ci au ministère des affaires culturelles, en 1972. M. Desmet est ensuite nommé, en mars 1972, secrétaire général du Val-de-Marne, en 1975 directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, M. Aymar Achille Fould, enfin, en 1976, chargé de la sous-direction de l'équipement et du développement à la direction générale des collectivités locales au ministère de l'intérieur. Conseiller du gouvernement pour l'intérieur auprès du ministre d'Etat de la principauté de Monaco en octobre 1977, il était depuis le 19 septembre 1984 commissaire de la République de l'Yonne.]

● **HAUTE-MARNE**

M. Philippe de Mazières, sous-préfet de Mulhouse, est nommé préfet de la Haute-Marne en remplacement de M. Jean-Claude Roure, remis à la disposition de son corps d'origine.

[Né le 1er juillet 1931 à El-Biar (Algérie), M. Philippe de Mazières, diplômé de l'Institut d'études politiques, est nommé successivement chef du cabinet du préfet des Basses-Alpes (avril 1956), de la Creuse (octobre 1956) et des Hautes-Pyrénées (janvier 1959). Sous-préfet de Brioude en 1962, puis directeur du cabinet du préfet de Saône-et-Loire en 1965, il devient secrétaire général de l'Yonne en 1967. Chef du cabinet de M. Jean Chamant, ministre des transports, en février 1971, il entre au cabinet de M. Philippe Malaud, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, en juillet 1972, avant de devenir son chef de cabinet en avril 1973. Directeur adjoint de la sécurité publique en juillet 1973, il est rappelé au cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, M. Maurice Ligot. Sous-préfet d'Argenteuil en octobre 1977, puis d'Aix-en-Provence en février 1980, il était commissaire de la République adjoint de l'arrondissement de Mulhouse depuis le mois d'août 1983.]

● **YONNE**

M. Philippe Parant, directeur à la direction générale de la sécurité extérieure au ministère de la défense, est nommé préfet de l'Yonne.

[Né en 1932 à Besançon (Doubs), ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, en poste en Côte-d'Ivoire, M. Parant a été nommé sous-préfet de Gourdon en 1969, puis secrétaire général de la Savoie en 1972 et chef de mission auprès du préfet de la région Centre en 1975. Nommé secrétaire général de la Loire-Atlantique en 1979, puis préfet de Saint-Pierre et Miquelon en avril 1982, il était à la tête de la Direction générale de la sécurité extérieure au ministère de la défense depuis le 29 avril 1983.]

● **MEUSE**

M. Jean-Paul Frouin, sous-directeur de l'administration territoriale au ministère de l'intérieur, est nommé préfet de la Meuse en remplacement de M. Maurice Ségel, nommé préfet hors cadre.

[Né le 27 octobre 1939 à Avranches (Manche), M. Jean-Paul Frouin, ancien élève de l'ENA, est mis à la disposition du préfet de l'Isère pour les Jeux olympiques d'hiver en janvier 1967 avant d'être nomme, en août 1968, *sous-préfet de Saint-Jean*-de-Maurienne. Directeur du cabinet du préfet de la région Haute-Normandie en mai 1970, puis secrétaire général de la Manche en septembre 1975, il est nommé chef de mission auprès du préfet de la région Bretagne en août 1977. *Sous-préfet de Lorient en avril* 1982, il était sous-directeur de l'administration territoriale à la direction générale de l'administration au ministère de l'intérieur et de la décentralisation depuis le 19 juillet 1983.]

COMMUNICATION

Les réactions à la réforme de l'audiovisuel

L'adoption, le 11 juin, par le conseil des ministres du projet de loi sur la communication et les libertés relance polémiques et débats sur la réforme de l'audiovisuel. Encouragés sans doute par les *« réserves »* formulées par le président de la République, les socialistes mobilisent par la voix de M. Jack Lang qui juge le projet *« inutile et dangereux »*.

Les organisations syndicales expriment tour à tour leur désaccord : le SURT-CFDT se déclarant prêt à mener ou à participer à toute action destinée à faire échec *« à la confiscation du secteur audiovisuel par les intérêts privés »*, ainsi qu'à la tutelle directe des ministères étrangers pour RFI et des DOM-TOM pour RFO. De son côté, la fédération des syndicats des spectacles, de la presse et de l'audiovisuel Force ouvrière estime que le projet *« ne fournit aucune garantie sur l'emploi et les conventions collectives des personnels »*.

M. Jérôme Seydoux, PDG de la « 5 » – dont la concession sera annulée dès publication de la loi, – choisit de contre-attaquer tandis que la chaîne musicale qui partage le même sort, garde, le silence. Les professionnels de la création, quant à eux, redoutent que cette période d'incertitudes provoque une paralysie de la production.

ALORS QUE LA POLÉMIQUE POLITIQUE SE DURCIT

La production est menacée de paralysie

« Je mènerai la bataille au Parlement – comme c'est mon devoir – mais aussi devant l'opinion avec tous les moyens dont je dispose, pour redonner aux Français leur télévision confisquée par l'Etat ». M. François Léotard, présentant son projet de loi à la presse le 11 juin, a sensiblement durci le ton. Une manière sans doute pour le ministre de la culture et de la communication de répondre aux *« fortes réserves »* formulées le matin même par le président de la République lors du conseil des ministres, sur *« l'amputation du service public »*.

M. François Mitterrand s'est inquiété des moyens de contrôler le respect du cahier des charges imposé au repreneur de TF 1 et a contesté la nomination d'un administrateur provisire de la chaîne avant sa privatisation. Ce faisant, le chef de l'Etat a habilement repris l'avis formulé par le Conseil d'Etat sur le projet de loi dans sa note du 5 juin. Une note qui soulignait *« le caractère illusoire »* de la surenchère culturelle des candidats prévue par le gouvernement pour le rachat de TF 1 et jugeait *« contraire à la législation »* le fait de laisser cette chaîne, comme d'ailleurs Télédiffusion de France, *« sous l'autorité exclusive d'un représenant du gouvernement pendant une période de transition qui peut être longue »*. Voilà qui ouvre une voie pour un éventuel recours devant le Conseil constitutionnel.

La bataille de M. Léotard s'annonce donc rude. Comme on pouvait le prévoir, les premières réactions syndicales sont négatives, le parti socialiste et les associations de défense du service public mobilisent. Mais certains sénateurs centristes avouent leurs hésitations, les députés barriste se préoccupent des limites de la concentration, et le ministre de la culture doit reconnaître que *« le problème difficile des monopoles régionaux n'est pas réglé »*.

La réforme de l'audiovisuel court quelques risques de s'enliser dans une guerre de tranchée dont les premières victimes seraient les téléspectateurs et la production nationale d'images. En effet, se rajoutant aux péripéties politiques, la remise à plat du paysage peut entraîner une paralysie générale d'un secteur déjà très malmené depuis plus d'un an. On voit mal comment l'administrateur provisoire de TF 1 pourra faire autre chose qu'expédier les affaires courantes en attendant qu'un repreneur définisse sa politique de production. Or, de l'aveu même du cabinet de M. Léotard, le processus de privatisation de TF 1 risque fort de na pas aboutir avant les premiers mois de 1987.

La situation n'est guère plus enviable sur la cinquième chaîne et sur TV 6, qui ne se lanceront sans doute pas de grands investissements, après l'annonce de l'annulation de leur concession. Là encore, la réattribution des fréquences ne se fera pas avant plusieurs mois, et M. Léotard avoue qu'il n'a pas encore choisi de régime de transition pour les deux chaînes privées. Le secteur public n'est mieux loti qu'en apparence. La direction d'Antenne 2 a un sursis de six mois avant que la Commission nationale de la communication et des libertés ne lui donne un autre président ou ne confirme l'actuel. FR 3 – le ministre de la culture l'a rappelé – est toujours « privatisable » d'ici dix-huit mois à deux ans. Voilà qui n'incite guère à préparer l'avenir et conduit plutôt à vivre sur ses stocks de programmes.

Si l'on ajoute que la chaîne culturelle est provisoirement « gelée » de même que les canaux du satellite de télévision directe,et que le plan câble est remis en question, on s'aperçoit qu'il n'y a plus que Canal Plus qui puisse fonctionner normalement dans les six à huit mois à venir. Or l'enjeu essentiel est la survie d'une production française dont le gouvernement souhaite pourtant le développement prioritaire.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le PS : « irresponsable »

« Un projet inutile et dangereux » : le verdict de M. Jean-Jack Queyranne, député socialiste du Rhône et porte-parole du PS, est tombé quelques heures après l'adoption par le conseil des ministres, le 11 juin, du projet de loi relatif à la liberté de la communication. Entouré de MM. Jack Lang, Michel Charzat, François Loncle et du sénateur socialiste Louis Perrin, le porte-parole du PS a estimé que *« le gouvernement voulait démolir ce qui existe et qui fonctionne bien »*. La précipitation mise par le gouvernement à déposer ce projet est due, indique M. Queyranne, *« à une volonté de reprise en main politique : le transfert de TF1 à des groupes amis fera d'elle « TF1-Figaro » tandis qu'Antenne 2, promue au rang de chaîne officielle, deviendra « Antenne 2-Matignon »*.

Toujours selon le PS, le projet sera dangereux pour la production audiovisuelle française, car les futurs repreneurs auront recours *« aux programmes bon marché et à l'audience facile »* et, malgré le cahier des charges, *« la logique économique des télévisions commerciales sera plus forte que les garanties juridiques »*.

« Notre pays est en train de se mettre au rang du système audiovisuel italien », a estimé M. Jack Lang. *« En Europe, à part l'Italie, c'est le système public qui domine. Avec quatre chaînes privées contre une seule chaîne publique de diffusion nationale, c'est le déséquilibre qui est introduit par ce projet. »*

Selon l'ancien ministre de la culture, *« les décisions irresponsables du gouvernement »* devraient creuser un déficit de l'ordre de 500 millions de francs dans l'audiovisuel français à la fin de l'année, et de 1,5 milliard de francs en 1987 du fait de la suppression de la taxe sur les magnétoscopes. Indiquant que le projet n'était pas conforme au préambule de la Constitution de 1946, qui indique *« qu'un bien national – ce qui est le cas d'un service public, financé par la communauté nationale – n'est pas cessible »* M. Jack Lang a en outre invité un responsable de la majorité à participer *« à un vrai débat national »* et a proposé l'organisation d'un référendum. Il a aussi indiqué qu'une expertise contradictoire de la valeur de TF1 serait exigée, afin que *« celle-ci ne soit pas bradée »*.

Les responsables socialistes ont estimé enfin que le projet de dérégulation des télécommunications constituait *« une menace grave »* et *« ouvrait la voie à l'invasion américaine »*.

LE PC : « EXTREMEMENT GRAVE »

Le Parti communiste français déplore les conséquences *« extrêmement graves »* du dispositif mis en place par la loi Léotard, qui ouvre à la concurrence certaines installations de télécommunications. D'une part, il pourrait accentuer *« l'exploitation du personnel »*, *« menacer ses statuts »*, et *« entraîner de sérieuses régressions du service »*. En outre, le pilotage de nouveaux services par de grands groupes privés pourrait signifier *« l'exclusion de la masse des usagers, des PME, des syndicats et des associations »*, alors que les P et T avaient jusque-là su *« offrir des services de qualité accessibles à tous les citoyens »*. Enfin, le PCF craint que l'indépendance nationale ne soit aliénée par la présence de grandes sociétés multinationales derrière les sociétés françaises, jugées *« partenaires peu encombrants »*.

L'AVENIR DES IMPRIMERIES DE MAISONS-ALFORT ET DE NOYON

Le tribunal de commerce de Paris a décidé, le 11 juin, de prolonger jusqu'au 25 juin l'activité de l'Imprimerie de Maisons-Alfort (IMA), en dépôt de bilan depuis janvier. Une délégation du Livre CGT, menée par M. Roger Lancry, secrétaire du comité intersyndical du Livre parisien, était présente à l'audience. Elle a réaffirmé sa volonté de constituer un pool d'imprimerie en région parisienne, à partir du potentiel de l'IMA, des imprimeries Lang et François et de l'imprimerie Héliogravure de France de Noyon (Oise).

Celle-ci est occupée depuis le 9 juin par des ouvriers du Livre CGT (*le Monde* du 10 juin), ce qui a donné lieu à des échauffourées entre forces de l'ordre et occupants, le lendemain. Héliogravure de France, qui est contrôlée depuis 1982 par M. Yvan Ginioux, PDG d'Avenir graphique connaît, elle aussi, de graves difficultés qui l'ou menée à la liquidation judiciaire en 1984. Le tribunal de commerce de Compiègne, réuni le 11 juin, a reporté à la fin du mois ses décisions concernant l'avenir de l'imprimerie de Noyon. Le président du tribunal, M. Jacques Doulmé, a indiqué que trois des dix candidats à la reprise avaient été retenus. Il a refusé d'en fournir les noms et a démenti que des contacts aient été pris avec M. Robert Hersant, ce qu'affirme le Livre CGT.

M. MARCEL JULLIAN CHARGÉ D'UNE MISSION SUR LES CHAINES PUBLIQUES

M. Marcel Jullian, ex-PDG d'Antenne 2, vient de se voir confier par le ministre de la culture et de la communication une mission d'étude sur la rénovation des cahiers des charges des chaînes de service public.

[Né le 31 janvier 1922 à Châteaurenard-de-Provence (Bouches-du Rhône), M. Marcel Jullian a passé une grande partie de sa carrière dans l'édition : aux éditions Amiot-Dumont où il fut directeur littéraire de 1955 à 1960, à la librairie académique Perrin dont il fut le directeur puis le PDG de 1962 à 1974, à la librairie Plon et aux éditions Julliard dont il fut également PDG de 1967 à 1974. En 1978, il créa même sa propre maison d'édition, Atelier Marcel Jullian, avant de présider aux destinées d'Antenne 2 de janvier 1975 à décembre 1977. Il a publié une douzaine d'ouvrages, dont *la Bataille d'Angleterre* (1965), *Délit de vagabondage* (1978), ou encore *Châteaurenard mon soleil* (1984). C'est également le coscénariste et adaptateur de nombreux films, parmi lesquels *le Corniaud, la Grande Vadrouille* et *les Rois maudits*. Il produit depuis quelques mois sur Antenne 2 un magazine pluriculturel sur Antenne 2, « Projection privée » et il anime une émission quotidienne sur France-Inter intitulée « La vie ».]

LE PROJET D'ANNULATION DE LA CONCESSION DE LA « 5 »

M. Jérôme Seydoux : nous défendrons nos droits

Quelques heures après l'adoption par le conseil des ministres du projet de loi sur la communication, M. Jérôme Seydoux, PDG de la « 5 », réagissait au projet d'annulation de sa concession.

« Ma première réaction ? Défendre la « 5 » ! Défendre notre image. Défendre nos droits. Défendre une entreprise dotée d'une concession de service public signée par l'Etat français.

– Alors, pourquoi êtes-vous resté si discret depuis deux mois ?

– Nous attendions de connaître le texte définitif du projet, et n'avions pas l'intention de polémiquer. Pourtant, les faits démentaient totalement les informations trompeuses données par M. Léotard ou tel ou tel homme politique sur la « 5 ». Notre audience ? Voyez cette enquête de la SOFRES réalisée du 18 au 31 mai dans les foyers recevant la « 5 » dans les mêmes conditions que les autres chaînes. TF 1 y réalise un score de 32 %, A 2 de 30 %, la « 5 » de 15 % et FR 3 de 13 %. Ces chiffres sont importants, et placent d'emblée la « 5 », trois mois seulement après son lancement, comme un média important qui rivalise avec FR 3 et fait la moitié de l'audience des deux grandes chaînes nationales.

– Et les résultats financiers ?

– On a déjà enregistré 470 MF de commandes publicitaires, alors que nos prévisions les plus optimistes plafonnaient à 500 MF ! Nous étions bel et bien sur la voie du succès. Mais il est tellement plus facile pour un gouvernement d'annoncer la disparition d'une chaîne qui, dit-il, échoue, plutôt que la condamnation d'une société qui réussit.

Nous allons envoyer à tous les députés et sénateurs un dossier complet les informant parfaitement sur la « 5 ».

– Que s'est-il passé depuis l'arrêt du Conseil d'Etat qui interdit à la « 5 » de diffuser des films ?

– Le jour même, le 16 avril, j'ai écrit au ministre de la culture, et je n'ai pas eu de réponse. J'ai donc écrit à nouveau le 30 avril, le 15 mai, le 22 mai. N'ayant reçu aucune réponse, et considérant que l'interview de M. Léotard parue dans *Libération* le mois dernier constituait un refus de négocier, j'ai déposé le 6 juin un recours devant le tribunal administratif de Paris.

– La « 5 » se fâche ?

– Nous disposons d'une concession de service public attribuée légalement. Nous sommes dans l'obligation d'émettre, et considérons qu'en refusant de négocier l'article mis en cause par le Conseil d'Etat le concédant ne respecte pas les engagements. C'est tout.

– A combien estimez-vous l'indemnité à laquelle la résiliation de votre contrat vous donne droit ?

– L'indemnité serait fixée par le Conseil d'Etat, selon les règles du droit français qui tiennent compte à la fois des frais engagés et des dommages-intérêts, sur le manque à gagner pour une concession de dix-huit ans. Elle se situerait, selon un expert français de notoriété nationale, spécialisé dans les concessions, autour d'1 milliard et demi de francs. Ce qui serait intéressant, c'est de savoir qui paiera. Les contribuables qui sont aussi les télespectateurs, auxquels on a annoncé une nouvelle chaîne privée mais gratuite ? Ou bien les nouveaux titulaires des fréquences de la « 5 » ?

– Que se passera-t-il demain pour votre société, si la concession est annulée ?

– Nous déposerons, pour le réseau de la « 5 », une nouvelle candidature auprès de la commission, au nom d'un nouveau groupement. On y trouvera quelques spécificités : un grand professionnalisme (aussi bien sur le plan de la télévision que sur le plan de la gestion), un pluralisme d'opinion permettant aux journalistes de la chaîne d'être indépendants et libres, (aucun groupe dominant n'imposera ses vues en tant qu'opérateur unique) ; une présence de créations françaises de fictions, permettant de préparer son renouveau. Enfin, une présence plus que symbolique de la presse, celle qui n'appartient pas déjà à un grand groupe.

– Ce dispositif laisse-t-il la place pour M. Berlusconi ?

– L'ossature actuelle demeurera, et je ne vois pas pourquoi en pleines difficultés, nous songerions soudain à divorcer ! Reste que la nouvelle loi interdit à un partenaire étranger d'avoir plus de 20 % du capital.

– Quelle a été selon vous l'événement qui vous a nui le plus ?

– L'amendement tour Eiffel ne nous a pas rendu service. »

Propos recueillis par ANNICK COJEAN.

[Cet amendement est la réquisition par M. Fillioud de la tour Eiffel pour implanter l'émetteur de la « 5 » pour la région parisienne. M. Chirac avait considéré cette réquisition comme une provocation du gouvernement à l'égard du maire de la capitale.]

« VINGT-CINQ ANS DE COMMUNICATION EN FRANCE »

Un colloque des anciens de « Sciences-Po »

Le groupe « information-communication » des anciens de « Sciences-Po » (Institut d'études politiques de Paris) organise ce jeudi 12 juin un colloque sur « vingt-cinq ans de communication en France ». *De nombreux anciens élèves de la rue Saint-Guillaume sont aujourd'hui à des postes importants dans le secteur de la communication. Ils se proposent, en regardant le passé récent, de définir ensemble quelques* « clefs pour le prochain quart de siècle ». *Des spécialistes tels que MM. Philipe Le Menestrel, Jacques Rigaud, Henri Pigeat, Jean Autin, Jean Gerothwohl, Mme Marie-Madeleine de Montera, des personnalités telles que MM. Marcel Boiteux ou Dominique Baudis, notamment, doivent y prendre la parole. André Fontaine, directeur du* Monde, *est d'autre part l'invité du déjeuner-débat.*

La grande scène médiatique

La géniale invention de Gutenberg — l'impression grâce à des caractères en relief — aura régné cinq siècles. En dix ans, à cheval sur les décennies 60 et 70, la typographie a fait son entrée au musée, tandis que la photocomposition, assistée par l'ordinateur, étendait son empire. En 1961, la France n'avait qu'une chaîne de télévision. Le téléspectateur de l'Hexagone convenablement équipé peut aujourd'hui en capter une bonne vingtaine, et ce n'est qu'un début.

Regarder vingt-cinq ans en arrière, c'est d'abord constater la multiplication des moyens de communication. Elle saute aux yeux. La France du 22 à Asnières est derrière nous, faisant place à celle de la visioconférence et du visiophone. Le Minitel, premier appareil grand public permettant cette fameuse inter-activité, connaît un succès foudroyant. La radio a quitté l'âge de pierre, coincée par le monopole d'Etat, pour entrer dans l'âge d'or de la bande FM. Six chaînes de télévision couleur sont accessibles par voie hertzienne, une quinzaine sont diffusées au-dessus de l'Europe par les satellites *ECS 1* et *Intelsat 5*, et les réseaux câblés (celui de Paris devrait être inauguré en octobre) vont ouvrir des possibilités bien supérieures.

C'est le début de l'abondance. Et d'une plus grande liberté. L'offre de programmes est mille fois supérieure, permettant le choix ; l'usage du magnétoscope (déjà près de trois millions d'appareils) et bientôt celui du vidéodisque signifient maîtrise du temps, capacité accrue de sélection, pour son profit, pour son plaisir. Depuis cinq ans, l'audiovisuel aura bouleversé radicalement la culture des Français. La télévision est devenue le vecteur principal de l'information et du loisir culturel pour plus des trois quarts de la population ; pour une partie non négligeable : le seul. Au grand dam d'une génération d'enseignants et non sans quelques conséquences fâcheuses dans les jeunes classes.

Deux remarques déjà. Une, évidente : c'est le progrès scientifique et technologique, ici comme ailleurs, qui apporte le changement de nature, le changement de dimension. Un sous-produit, en quelque sorte, de la révolution informatique.

L'autre, plus diffuse : l'usage social des nouvelles techniques est parfois détourné par les utilisateurs. On l'a vu jadis avec le téléphone (destiné d'abord à la retransmission de concerts...) ; on le voit avec le Minitel (le succès de la messagerie relationnelle n'avait pas été prévu par les ingénieurs des télécoms...) ; on le verra sans doute dans l'avenir avec les satellites.

De plus en plus d'informations

Cette multiplication des médias s'est accompagnée parallèlement d'une explosion des informations. Elle n'est peut-être pas perceptible d'emblée au grand public, mais elle frappe les professionnels. Les grandes agences de presse en témoignent, tout comme la création de nombreuses banques de données informatisées. Mais la caractéristique majeure est la diffusion d'informations hyper-spécialisées, à l'intention de cercles de plus en plus éloignés de leur point d'émission.

S'appuyant sur cette diversification, *une presse s'est développée*, tandis que régressait globalement la presse quotidienne, même si certains succès — *le Monde* en est le plus clair, — tendaient à masquer la tendance générale. A chaque activité, ses journaux : agriculture, informatique, nautisme... A chaque phénomène social nouveau, qui rassemble un certain nombre de Français autour d'un centre d'intérêt, sa presse : l'économie, le féminisme (en son temps), la vidéo, le bricolage, la forme physique, etc.

L'un des facteurs essentiels de cette diffusion de plus en plus importante d'informations est l'ouverture de l'entreprise — et de l'administration — à la communication. Cela aussi est une révolution.

Notre pays s'est longtemps illustré par la pratique du secret, de la rétention des informations, du mépris du public et de la crainte des journalistes, les éternels gêneurs. Cet état d'esprit a cédé du terrain. Dans les années 70, surtout, des services de presse, de relations publiques, d'information — et maintenant de communication, — ont été créés dans les grosses entreprises et les administrations. Conçus parfois comme des écrans triant la « bonne » information de la « mauvaise » et confondant alors information et promotion, ces services agissent comme des relais et diffusent directement auprès du public ou à travers les médias.

Ainsi est-on passé de la « réclame » à une véritable communication d'entreprise. Les techniques audiovisuelles — circuit fermé de télévision, radio, visio-conférence... — supplantent les journaux qui ont fait leur apparition dans ce quart de siècle pour la « communication interne ». Quant à la « communication externe », elle tend de plus en plus à intégrer la publicité des produits et une communication dite « globale » ou « d'image » ou « institutionnelle », visant à promouvoir l'entreprise, la collectivité locale, le secteur d'activité, etc., dans son ensemble. Y concourent notamment les parrainages divers, le mécénat culturel.

La société-spectacle

La vie publique elle-même s'est entièrement médiatisée. Pourquoi se déplacer pour écouter des leaders politiques sous les chapiteaux ou les préaux d'écoles, alors qu'ils sont les vedettes du petit écran ? Le général de Gaulle avait compris le premier l'usage qu'il pouvait faire, à sa manière, de la télévision. D'autres après lui en ont usé voire abusé : M. Jean Lecanuet et ses dents blanches en 1965, M. Georges Marchais et son *« taisez-vous Elkabbach »*, M. Giscard d'Estaing et ses cours d'économie, M. François Mitterrand répondant aux insolences d'Yves Mourousi... Le succès des émissions politiques à la télévision ne se dément pas. Et l'on peut, bien relayé par d'autres médias, déstabiliser un premier ministre (M. Laurent Fabius), coupable seulement d'une — hypothétique — contre-performance face au leader de l'opposition (M. Jacques Chirac).

Puissance de la télévision ! Mais système pervers, où les médias et les journalistes ne sont pas là en qualité d'observateurs sur le devant de la vie sociale, mais entièrement plongés en elle et partie intégrante d'un système politico-médiatique qui a quelquefois tendance à rouler pour son propre compte... et pas tellement pour les citoyens.

Ceux-ci se consolent avec la capacité nouvellement acquise d'être les acteurs de la grande scène médiatique : la radio, la télématique, la télévision parfois leur en donnent la possibilité. A leur insu, ceux qui guettent l'avènement d'une « communication sociale » généralisée sont en fait absorbés par la toute puissante société-spectacle. Mac Luhan reprend ses droits. Le message s'efface devant le média. Et la forme influence le fond.

L'entrée des financiers

On le voit bien dans certaines émissions de télévision — que l'on pense à « Vive la crise ! » de Pascale Breugnot ou à « Ambitions » de Bernard Tapie, — mais on le constate aussi dans la presse écrite, où un Serge July, patron de *Libération*, répète, après Pierre Lazareff, que faire un journal consiste avant toute chose à *« mettre en scène »* des informations. L'art lui-même n'est plus cet accouchement d'une relation intérieure de l'artiste au monde, qui produit la toile, la sculpture, la symphonie. Il se médiatise, il s'imprègne de cette société-spectacle, où la publicité, le vidéo-clip, l'image électronique dictent peu ou prou l'esthétique de la fin du siècle.

Toutes ces transformations n'ont pas été sans conséquences sur l'économie. Au plan général, la circulation de l'information imprègne désormais totalement la production. Qu'il s'agisse du secteur secondaire, où l'automatisation n'a pas fini de bouleverser l'usine de l'après-guerre, et, bien entendu, du secteur tertiaire, où l'ordinateur a détrôné le crayon-bille et le classeur.

Les technologies de l'information sont devenues des atouts majeurs dans le monde moderne. La France n'a pas su le comprendre à temps et dépend largement de l'étranger pour le matériel informatique, l'électronique grand public, la machine-outil. Notre ressource : le logiciel, mais est-ce comparable ? Toutefois, les prévisions des experts sont globalement optimistes pour les cinq ans qui viennent : selon l'observatoire de la communication du Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE), le secteur de la communication doit croître de 4,8 % par an dans les quatre prochaines années avec un net avantage à la télévision et à la micro-informatique (*le Monde* daté 16-17 mars).

L'une des caractéristiques les plus récentes de ce secteur est la diversification des entreprises. La presse quotidienne, notamment, a amorcé son virage : télématique, radio, bientôt télévision. L'entreprise de presse devient multimédias, entreprise de communication ayant vocation à diffuser des informations par divers canaux et pas seulement sur du papier. Mais cette diversification, surtout en matière de télévision, suppose des investissements de taille (1). Aussi assiste-t-on depuis plusieurs années à des regroupements et à la constitution de grands groupes capables, en s'unissant, d'être une alternative européenne à la poussée américaine. C'est Havas, Hachette, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, M. Seydoux et M. Berlusconi et, à un moindre degré, le groupe Hersant ou les Editions mondiales.

Derrière ces groupes se profilent les financiers. Ils sont déjà présents pour la production avec les récentes SOFICA (sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel). Ils ne vont pas tarder à se rendre compte que la communication peut faire réellement des affaires juteuses. Après Wall Street, le Palais Brongniart pourrait bien être le théâtre d'inhabituelles opérations.

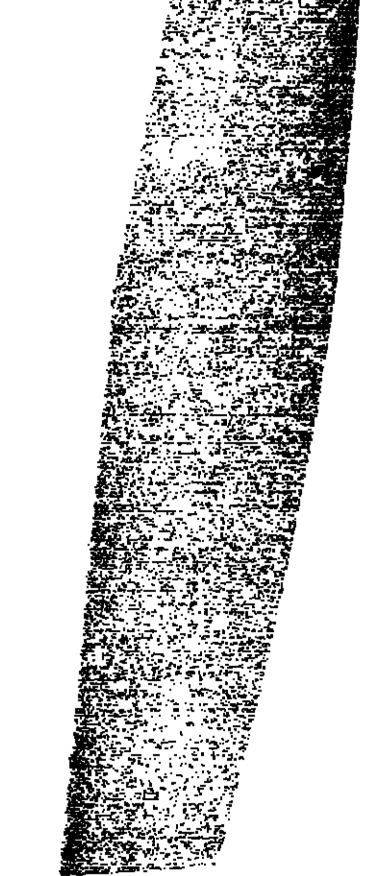
Ainsi la communication est-elle peu à peu sortie de l'enfance. De marginale, elle est devenue un carrefour de la vie sociale et économique, où se rencontrent les technologies de *pointe*, la *culture de masse*, la politique et la vie quotidienne. Elle est l'enjeu de luttes de pouvoir, en même temps que le reflet de la société. Une société atomisée mais qui se fond dans la société planétaire (encore Mac Luhan), lorsque, sous le soleil du Mexique, un ballon rond et vingt-deux paires de souliers à crampons administrent pour quelque temps une séance d'hypnose universelle.

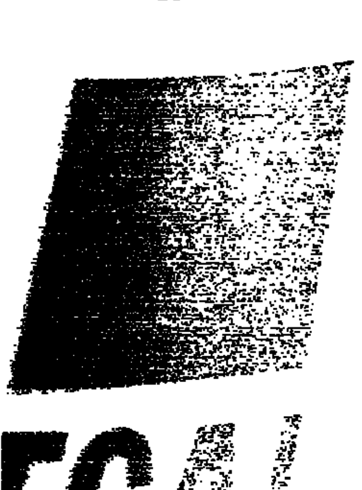
YVES AGNÈS.

(1) Une chaîne de télévision nationale a un budget annuel variant entre 1 et 2,5 milliards de francs.

EN FRANCE »

que





société

JUSTICE

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE PARIS

Vigile « sans vocation », Gilles Gérouville se défend d'avoir tué un clochard, en 1981, au Forum des Halles

Un procès qui s'ouvre quatre ans et demi après les faits qui en sont l'objet n'est jamais un procès facile. Celui de Gilles Gérouville, qui occupe depuis le mercredi 11 juin la cour d'assises de Paris, en apporte une nouvelle illustration. D'autant plus que cet homme âgé de vingt-huit ans n'est pas lui-même un personnage facile. Il est là, accusé d'avoir, dans la nuit du 23 au 24 décembre 1981, au Forum des Halles, porté des coups et fait des blessures sans intention de donner la mort, mais qui ont pourtant occasionné celle de la victime, Pierre Lemaitre, un clochard invalide de cinquante et un ans.

A l'époque, Gilles Gérouville était vigile au service de la Compagnie des forces internationales d'intervention, chargé, sous cette appellation pompeuse, par la société de gestion du Forum, d'y assurer la sécurité. Voilà qui ne pouvait manquer d'ajouter à la dimension de cette fin tragique. Mais voilà aussi ce qui hérisse, d'emblée, Gilles Gérouville, non seulement parce qu'il nie avoir été le forcené qui piétina Pierre Lemaitre, mais tout autant parce qu'il ne veut pas être tenu pour *« un vigile par vocation »*.

« Voilà cinq ans qu'on me salit, que la presse me salit. Et aujourd'hui encore, on veut m'accuser de n'importe quoi. Ça va durer jusqu'à quand comme ça ? On veut faire le procès d'une profession. Mais moi, je n'étais pas vigile par goût. J'ai pris cet emploi parce qu'il fallait que j'en trouve un, que je n'avais pas pu obtenir un travail de dessinateur industriel et que je ne voulais pas m'inscrire au chômage. »

C'est vrai que le dessin industriel était son vrai métier, qu'il avait passé les examens nécessaires, après avoir été auparavant, au cours d'une vie marquée notamment par un grave accident de la circulation, aide-maçon, mécanicien automobile, magasinier et livreur. Comme il est vrai aussi qu'il fut condamné pour émission de chèques sans provision, puis pour violences, et se trouve en outre impliqué maintenant dans une affaire d'agression à main armée survenue, en 1984, dans l'Isère, alors qu'il se trouvait en liberté pour cette affaire du Forum des Halles. La chambre d'accusation de Paris avait en effet fait droit à sa demande en juillet 1982.

Ces rappels, que le président, M. Jean Saurel, avait à faire, n'ont pas arrangé des rapports déjà tendus. Et pas davantage l'évocation de renseignements qui attribuent à Gérouville *« des réactions très vives, voire violentes »*, alors que d'autres plaident pour un garçon *« gentil, appliqué, bien éduqué par son père »* qui, aujourd'hui, mène pour lui un combat sans réserve.

Qu'est-ce donc qui vaut à Gilles Gérouville, qui se présente dans un strict costume bleu sombre – peut-être une façon de prendre ses distances avec l'image qu'on peut se faire d'un vigile, – d'être l'accusé qu'il est ? La position qui est la sienne implique d'être précis.

L'empreinte de l'accusé

C'est le 24 décembre 1981, à 0 h 15, qu'un agent de la sécurité-incendie au Forum des Halles découvrait, dans un couloir de la tour TS-12, d'où partent les escaliers de secours, le corps sans vie de Pierre Lemaitre. Celui-là, tout le Forum le connaissait, ainsi que ses compagnons ordinaires. Il gisait là, dans un piteux état.

> *Qui est responsable de la mort de Pierre Lemaitre, invalide, pendant la nuit précédant celle de Noël, il y a près de cinq ans ?*

Le docteur Bailly, médecin légiste, qui a eu à autopsier, a dit, dans ce langage froid de ceux de sa spécialité : *« La mort a eu pour cause une hémorragie interne, ayant elle-même pour origine une rupture du rein droit, consécutive à une série d'hématomes. »* Il les a énumérés : fractures, écrasement des côtes, lésions de toutes sortes dans les régions abdominale, orbitaire, cervicale, avec de surcroît, à la joue gauche, la trace rectiligne d'un coup porté par un instrument contondant.

Non loin de ce corps tuméfié, on a retrouvé, cassée, la canne anglaise dont Pierre Lemaitre avait besoin pour se déplacer. Sur cette canne, la police devait relever une empreinte digitale : celle de l'annulaire gauche de Gilles Gérouville. Combien de temps peut-on survivre dans l'état où avait été mis Pierre Lemaitre, de plus marqué par une sévère cirrhose du foie ? Une demi-heure, guère plus.

L'enquête devait aller rapidement. Pierre Lemaitre, qu'on surnommait *« Pierrot »*, avait ce soir-là deux vieux compagnons avec lui, Jean-Maxime Duperrier et Pierre Villain. On les retrouva. Ils racontèrent. Le 23 décembre, vers 18 heures, ils avaient vu surgir cinq ou six vigiles qui, sans aménité, leur signifièrent qu'il fallait déguerpir. Villain et Duperrier se retrouvèrent embarqués ainsi les premiers vers les escaliers de secours. Lemaitre, lui, en raison de son invalidité, avait été plus lent, et l'un des vigiles s'était chargé de lui.

La police se mit en quête de ces vigiles. Elle en retrouva une demi-douzaine, parmi lesquels Joël et Patrice Safco. Ces deux-là confirmèrent qu'ils avaient eu, le 23 décembre 1981 vers 18 heures, à *« virer »* des clochards, et que celui qui se trouvait avec eux au cours de cette ronde, Gilles Gérouville, était effectivement resté à la traîne pour s'occuper de l'invalide. Ils dirent surtout qu'ils avaient vu ensuite Gérouville frapper et même sauter sur le corps du malheureux. D'autres précisèrent que le même Gérouville avait ensuite lavé ses chaussures.

A cela, Gilles Gérouville devait répondre en deux temps. *« C'est vrai,* devait-il d'abord expliquer, *que j'ai eu un incident avec un clochard, le 23 décembre 1981. Il m'avait insulté. Je lui ai donné une claque et, comme il avait perdu sa canne sous le choc, je l'ai ramassée et l'ai jetée dans sa direction. Mais ce n'est pas allé plus loin, et ce n'était pas à 18 heures, mais à 15 heures ; à 18 heures, j'étais reparti du Forum depuis longtemps. »*

« Il m'avait insulté »

Par la suite, il devait admettre que l'incident avait bien eu lieu vers 18 heures, mais qu'il ne fut rien d'autre qu'un incident. Aujourd'hui, il précise : *« C'est vrai, je n'aurais pas dû en arriver là, mais il m'avait insulté. De toute façon, je ne me trouvais pas avec les frères Safco. J'étais seul, et il n'y avait pas non plus d'autres clochards en compagnie de celui avec lequel j'ai eu cet incident. »*

Pourquoi l'accusé a-t-il donc tant voulu situer l'affaire à 15 heures ?

« Je ne peux pas vous dire. Cela fait cinq ans que je ne peux pas dire ce qui est vrai et ce qui est faux. »

Pourquoi Joël Safco l'accuse-t-il en disant notamment qu'il l'a vu sauter à pieds joints sur Pierre Lemaitre étendu ?

« Ça, s'écrie Gilles Gérouville, *c'est faux et archi-faux ; ça fait cinq ans que je le dis, mais aujourd'hui, c'est moi qui passe aux assises et pas eux. »*

Voilà qui promet des moments vigoureux lorsque les Safco viendront déposer : l'accusation est essentiellement fondée sur leurs propos.

Si l'on s'en tenait là, la situation de Gilles Gérouville pourrait apparaître bien critique. Mais l'affaire du Forum des Halles a entraîné d'autres découvertes, et des découvertes qui ont de quoi intriguer.

D'abord ceci : Pierre Lemaitre avait dans ses poches un avis du 17 décembre 1981 d'avoir à retirer à la poste, avant le 15 janvier 1982, le montant d'une pension d'invalidité de 2 587 francs. Un récépissé attestant ce retrait a été trouvé sur lui. Et pourtant, il ne possédait, quand son corps a été retrouvé, en tout et pour tout que 15,70 F.

L'autre découverte entraînée par l'enquête, c'est celle, le 24 décembre 1981, dans la matinée, à un autre niveau de la tour de secours TS-12, d'un autre clochard, Pierre Bozek, blessé au visage, à demi inconscient et sans papiers. Une ronde de police avait bien remarqué ce blessé, mais elle l'avait laissé là, le tenant pour ivre. Emmené finalement à l'Hôtel-Dieu, Bozek raconta qu'il avait été attaqué par plusieurs individus. Il précisa qu'il ne connaissait pas Pierre Lemaitre. Ensuite, remis sur pied, il s'en est allé on ne sait où.

Imprécisions

La défense, avec MM^es Elizabeth Auerbacher et Jacques Vergès, deux avocats qui n'ont pas des réputations de nonchalance et l'ont déjà montré au cours de cette première journée, tient là un bon cheval de bataille : presque personne ne soutient que Gérouville fut mêlé à l'agression contre Bozek. C'est donc qu'il y avait au Forum d'autres gens qui s'en prenaient aux clochards.

Il y a aussi la présence, sur la marche de l'escalier qui menait au couloir où fut découvert le corps, des taches de sang. Certaines, mais pas toutes, ont été analysées. Il ressort de ces examens que ce sang n'est pas du même groupe que celui de Pierre Lemaitre, dont le médecin légiste a d'ailleurs précisé qu'il ne dut pas saigner beaucoup. Ces taches étaient-elles alors fraîches ou anciennes ? Là encore, le dossier n'apporte pas de réponse.

Le président Saurel a paru contrarié de ces imprécisions. Gérouville, qui aurait eu lieu de s'en féliciter, a continué de se cantonner dans une défense stérile, d'invoquer pour seule justification de son incapacité à fournir des réponses claires l'ancienneté de faits *« auxquels* [il n'attachais pas] *à l'époque l'importance qu'ils ont prise »*.

Et les frères Safco, dira-t-on, ceux qui, en l'accusant, montrent pour le moins qu'ils l'ont vu faire sans rien empêcher ? Eh bien, les Safco ne sont pas tenus pour quittes. Ils auront à répondre du délit de non-assistance à personne en danger. En les renvoyant devant le tribunal correctionnel, on leur a fait malgré tout une aimable concession. Il est vrai que s'ils s'étaient retrouvés aux assises, aux côtés de Gérouville, ils n'auraient plus eu la qualité de témoins.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Un adolescent condamné à six ans de réclusion pour le meurtre d'une vieille dame à Rouen.* – Un adolescent âgé de quinze ans vient d'être condamné à six ans de prison par le tribunal pour enfants de Rouen, siégeant à huis clos, pour le meurtre d'une vieille dame, tuée en juillet 1983 de sept coups de couteau et pour lequel une jeune femme, Marie-France Tateceau, avait fait un an de prison (*le Monde* du 26 juillet 1985). Le jeune homme, qui avait été arrêté au mois de juillet dernier à Fréjus (Var) par les policiers de Rouen, avait avoué être l'auteur du meurtre pour lequel Marie-France Tateceau avait été condamnée à une peine d'emprisonnement.

TROIS NOUVELLES INCULPATIONS A LYON

Le dossier d'Action directe s'alourdit

De notre correspondant régional

Lyon. – La manie de l'archivage, le goût prononcé pour la compilation documentaire, vont sans doute coûter cher à André Olivier, quarante-trois ans, à sa compagne Joëlle Crepet, vingt-neuf ans et à leur ami Bernard Blanc, vingt-six ans. C'est en effet à cause d'une saisie importante de documents que les enquêteurs – qui avaient démantelé, le 28 mars dernier à Lyon puis à Saint-Étienne, le « réseau Olivier » – ont poussé leurs investigations sur quelques affaires criminelles de droit commun ayant pour cadre l'agglomération lyonnaise. Mardi 10 juin, les trois membres présumés du groupe Action directe ont été inculpés, au titre d'auteurs principaux ou comme « complices d'homicides volontaires ».

Trois affaires seraient ainsi en voie d'éclaircissement : l'assassinat, le 29 octobre 1980, d'un convoyeur de fonds, M. Henri Delrieu, pour lequel Olivier et sa compagne ont été inculpés par le juge d'instruction lyonnais, M. Marcel Lemonde d'« homicide volontaire, arrestation et séquestration illégale d'une personne avec prise d'otage, vol avec port d'armes ». Le magistrat instructeur a prononcé une inculpation similaire à l'encontre de Bernard Blanc, à propos cette fois d'un hold-up sanglant, commis le 3 novembre 1981 et au cours duquel le brigadier de police Guy Hubert avait trouvé la mort. Les obsèques de ce policier avaient entraîné une vive protestation de certains syndicats de policiers qui avaient rudement interpellé le ministre de l'intérieur de l'époque, Gaston Defferre. Enfin, M. Lemonde a signifié à André Olivier et Joelle Crepet une inculpation de « complicité d'homicide volontaire » en rapport avec l'affaire du meurtre du général de gendarmerie Guy Delfosse, assassiné froidement alors qu'il tentait de s'opposer à un hold-up le 27 mars 1984.

Cette inculpation, en deçà des précédentes, semble indiquer que les enquêteurs privilégient le rôle d'un des amis du groupe, Max Frerot, dont on assure que les traits de visage ressemblent à ceux d'un portrait robot diffusé localement. De même, on peut s'attendre dans le cours de cette affaire, à la mise en cause d'Emile Ballandras, lui aussi lié au groupe Olivier et qui purge actuellement une peine de douze ans de réclusion criminelle.

Les expertises balistiques des armes saisies au cours des investigations auraient fondé l'intime conviction du juge d'instruction. Si les inculpations demeuraient, le quatuor – qui a été rejoint récemment en prison par un comparse – aura du mal à trouver une explication « politique » à des actions violentes... *qui* n'avaient jamais été revendiquées, ni même récupérées par un groupe – Action directe – dont on connaît pourtant le goût pour la publcité.

CLAUDE RÉGENT.

A LA COUR D'APPEL DE PARIS

La vente du livre de Christine Villemin est autorisée

La première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Pierre Drai, premier président, a infirmé, mercredi 11 juin, le jugement de référé rendu le 30 mai 1986 par lequel l'ouvrage *Laissez-moi vous dire*, signé par Christine Villemin, devait être retiré immédiatement de la vente.

Saisi par Marie-Ange Laroche et par les époux Bolle, le tribunal, présidé par M. Yves Monnet, avait justifié la mesure qu'il qualifiait lui-même d' *« exceptionnelle »*, en relevant que l'ouvrage *« comportait des imputations diffamatoires d'une extrême gravité »* et qu'aucune mesure autre que le retrait de la vente *« ne pouvait réparer complètement, a posteriori, le dommage causé »*.

En outre, le tribunal estimait que les atteintes à l'honneur et à la considération des membres de la famille Laroche contenues dans l'ouvrage *« ne trouvaient de justification, ni dans les nécessités de l'information du public et de la liberté de la presse, ni dans les exigences de la défense des époux Villemin »*.

La cour a eu un regard différent et consacre une sorte de droit à une forme de défense, qui s'exercerait hors des prétoires, en déclarant : *« L'ouvrage de Christine Villemin, s'il constitue, pour une part importante, la révélation autobiographique du destin tragique d'un couple, apparaît en fait, de façon ouverte et non contestée, comme le cri d'une mère accusée de l'assassinat de son jeune fils »*. Les juges ajoutent que le libre *« ne peut être qu'un moyen de combat, une forme de pamphlet nécessairement violent »* puisque son auteur, *« exposé à une accusation gravissime et (...) convaincu, par le déroulement même de la procédure judiciaire, (...) que le coupable de la mort de Grégory pourrait être Bernard Laroche, entend faire de son ouvrage le dossier nécessairement passionné d'une vérité non encore élucidée et d'une innocence non encore reconnue »*.

La cour insiste en précisant : *« Le lecteur du livre, déjà informé par ailleurs de l'essentiel du drame relaté, ne peut que percevoir immédiatement la nature et le caractère réel d'un écrit destiné, par son contenu et son expression, à constituer une défense de soi-même et à combattre l'adversaire présumé »*.

Cependant, tout en relevant que les demandeurs n'ont pas apporté la preuve incontestable des atteintes invoquées, la cour observe que certains passages *« peuvent effectivement apparaître comme constituer une atteinte à l'honneur et à la considération des membres de la famille Laroche et comme pouvant ouvrir droit à une indemnisation, au terme d'un débat plus ample à ouvrir devant les juges du fond »*.

Aussi, pour garantir les effets des décisions éventuelles des juridictions qui seraient saisies de ce litige, les magistrats d'appel ont ordonné la mise sous séquestre pendant un an du produit de la vente du livre, soit 58 F par exemplaire, que l'éditeur – la société Carrère-Michel Lafon – devra verser chaque mois à un avoué.

France-Dimanche, qui avait transgressé l'interdiction de publier des extraits de l'ouvrage, avait dû retirer de la vente les exemplaires datés du 2 au 8 juin, en exécution d'un jugement de référé rendu le 3 juin. La cour d'appel a également infirmé cette décision, mais la saisie, *« même exceptionnelle »*, est une mesure comportant des aspects irréparables, notamment pour la presse.

M. P.

SÉCURITÉ

DANS UNE AFFAIRE DE TRAFIC D'ARMES A DESTINATION DE L'IRLANDE

Sept personnes sont interpellées à Paris et au Havre

Sept personnes, dont un couple américain, M. et Mme William Norton, leurs deux enfants et un ressortissant irlandais, M. Sean Hughes, soupçonné d'avoir commis en France des hold-up aux côtés de militants d'Action directe, ont été interpellés, mercredi 11 juin, dans le cours d'une affaire de trafic d'armes à destination de l'Irlande découverte au Havre.

Les interpellations ont eu lieu au Havre et à Paris après une filature menée en coopération par des policiers français, irlandais, néerlandais et belges. Les armes provenaient des Etats-Unis, où les indépendantistes irlandais disposent de nombreux relais.

Quatre de ces personnes ont été arrêtées dans le port du Havre alors qu'elles s'apprêtaient à récupérer un camping-car rempli d'armes et de munitions destinées à une organisation clandestine irlandaise, l'INLA, (Irish National Liberation Army), issue d'une scission de l'IRA (Irish Republican Army).

A bord du camping-car, les policiers ont découvert deux pistolets mitrailleurs, douze fusils d'assaut – certains étaient munis de lunettes de visée télescopiques – vingt-trois pistolets, entre autres des 357 Magnum, des P 38 et des Cobra 38, ainsi que 2000 cartouches.

Les enquêteurs français – renseignements généraux, police judiciaire et douaniers – ont agi en étroite coopération avec leurs collègues étrangers. Le camping-car avec les armes et les munitions est arrivé dans le port de Rotterdam à bord d'un navire venant des Etats-Unis. Puis, le container a été déchargé et mis à bord d'un camion disposant d'une plaque d'immatriculation irlandaise, toute l'opération se déroulant sous la surveillance discrète des policiers. Les enquêteurs ont ensuite pris en filature ce camion qui, *via* la Belgique, est arrivé mercredi au Havre.

> **L'INLA, ISSUE DE L'IRA**
>
> L'INLA est, avec l'IRA, la principale organisation de lutte armée en Irlande du Nord. Elle est née, en 1975, d'une scission d'avec l'IRA. Les dissidents de l'IRA officielle fondèrent alors le Parti socialiste irlandais (IRSP), dont l'INLA devint la branche armée.
>
> Dirigée par un conseil de sept hommes, l'INRA s'est fait connaître par l'assassinat le 30 mars 1979, dans le parking du Parlement de Westminster, de M. Airey Neave, député conservateur et conseiller de Mme Thatcher pour l'Irlande du Nord. En 1981, trois des dix grévistes de la faim qui sont morts à la prison de Maze (Belfast) étaient membres de l'INLA.
>
> L'attentat le plus important commis par l'INLA date de décembre 1982. Lors de cette action contre un pub à Ballykelly (nord de l'Ulster), onze militaires britanniques et cinq civils avaient été tués et soixante-cinq personnes blessées. L'INLA avait été déclarée illégale en janvier 1983.

● *M. Paudraud à Rome.* – M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, était attendu à Rome ce jeudi 12 juin pour une rencontre de travail avec M. Oscar Luigi Scalfaro, ministre de l'intérieur. L'ordre du jour de cette séance de travail n'a pas été précisé officiellement, mais il devrait porter sur les problèmes de sécurité communs à la France et à l'Italie.

● *Incendies de forêt : M. Charles Pasqua se rend dans le Midi de la France.* – M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a indiqué, mercredi 11 juin, lors de la séance des questions d'actualité du gouvernement à l'Assemblée antionale, que la lutte contre les incendies de forêts constituait l'*« une de ses préoccupations majeures »* et qu'il se rendait, jeudi, à la base de Marignane et à Valabre où est situé le centre interrégional de coordination opérationnelle de la sécurité civile. M. Pasqua a précisé que sa visite avait *« deux objets » : « Je tiens d'abord à m'assurer moi-même sur le terrain que les dispositions opérationnelles nécessaires ont été prises.* Il a ajouté : *« Je tiens ensuite, avec l'ensemble des membres du bureau de l'entente interdépartementale en vue de la protection de la forêt, à circonscrire l'ensemble des problèmes soulevés. »*

MÉDECINE

A L'INSTITUT PASTEUR DE PARIS

Un des trois cancers des chercheurs est reconnu comme maladie professionnelle

Un des trois cancers diagnostiqués chez des chercheurs de l'Institut Pasteur de Paris (*le Monde* des 6 et 7 juin) vient d'être reconnu comme maladie professionnelle. Cette décision ne signifie pas formellement qu'il y a un lien de cause à effet entre l'activité professionnelle du chercheur concerné et le cancer dont il est mort. Elle n'en constitue pas moins un important élément de présomption.

En dépit des déclarations rassurantes de la direction, l'émotion est toujours très vive parmi les chercheurs de l'Institut Pasteur de Paris. Certains *confient être troublés par la coïncidence des trois* cancers diagnostiqués, en l'espace de quelques mois, chez des spécialistes des techniques de mutagenèse et de recombinaisons génétiques.

Le cas reconnu comme maladie professionnelle par la Sécurité sociale est celui d'Yves Malpiece, décédé en novembre 1985 à l'âge de trente-trois ans. Ce chercheur, spécialisé dans les biotechnologies, père d'un petit garçon, était entré à l'Institut Pasteur en janvier 1980. Il avait successivement travaillé deux ans dans le service du professeur Pierre Tiollais, puis dans l'unité G3, spécialisée dans les manipulations génétiques.

Début 1985, il avait commencé à souffrir de la hanche, et on avait, après quelques mois, diagnostiqué chez lui un cancer de l'os (ostéosarcome). La démarche visant à faire reconnaître cette pathologie comme maladie professionnelle n'avait été entreprise qu'après la mort d'Yves Malpiece. Non, dit-on, sans que la direction de l'Institut Pasteur de Paris ne manifeste quelque réticence.

Présomptions

La Sécurité sociale avait, dans un premier temps, rejeté la demande. La famille avait alors fait appel, et, après enquête de la Sécurité sociale, l'ostéosarcome d'Yves Malpiece vient d'être reconnu maladie professionnelle.

Ce fait ne veut pas dire pour autant que la Sécurité sociale conclut à la relation de cause à effet entre l'activité professionnelle du chercheur et ce cancer. Mais elle estime qu'il y a une présomption d'origine. L'ostéosarcome peut, en effet être reconnu maladie professionnelle, lorsqu'il est diagnostiqué chez des personnes qui travaillent avec des radioéléments dans des laboratoires de recherche, et ce, à condition qu'il n'y ait pas un délai supérieur à cinquante ans entre l'exposition et le diagnostic de cancer.

Ce fait ne signifie nullement non plus que s'il y a relation de cause à effet elle soit imputable aux radioéléments (on parle surtout de phosphore) manipulés par Yves Malpiece.

On pourrait en effet supposer que des substances mutagènes soient en cause. A cet égard, il faut savoir qu'à la suite des trois cas de tumeurs cérébrales cancéreuses (glioblastomes) chez des chercheurs d'Orsay (université Paris-Sud) un groupe de médecins du travail a pris de très sévères mesures concernant la sécurité des chercheurs des laboratoires de biologie (*lire ci-contre*).

Les deux autres cancers n'ont pas fait l'objet d'une demande de reconnaissance au titre des maladies professionnelles, aucun d'eux ne correspondant à un tableau connu de ces maladies. Une série d'informations concernant la sécurité est diffusée dans les différents laboratoires de l'Institut Pasteur. « *Reste à savoir,* confie un observateur, *si elles seront observées. Les impératifs de rentabilité et de concurrence amènent souvent, comme c'est le cas chez les travailleurs du bâtiment, les chercheurs à négliger leur propre sécurité.* » Il reste aussi à savoir quelles conclusions la commission d'enquête *que préside le professeur Jean Bernard* tirera de la décision de la Sécurité sociale. Il semblerait en effet difficile qu'elle puisse, pour le cas Malpiece, conclure à une absence totale de présomption.

JEAN-YVES NAU.

Précautions d'usage

Les recommandations les plus actuelles concernant la sécurité des travailleurs des laboratoires de biologie travaillant avec des produits hautement mutagènes ou cancérigènes viennent d'être publiées dans les *Documents pour le médecin du travail* (1). Cette fiche médico-technique, destinée à être largement diffusée dans tous les laboratoires français, fait suite à la mise en évidence de trois tumeurs cérébrales cancéreuses dans un laboratoire d'Orsay (*le Monde* du 7 juin).

Les règles de sécurité pour la manipulation des produits mutagènes ou cancérigènes purs y sont longuement détaillées. On indique notamment que, dans les locaux de recherche, une pièce devra être spécialement aménagée pour les stockages, les pesées, les dilutions et les destructions de produits purs. Cette pièce, ainsi que les meubles servant au stockage, devront être balisés de l'indication « mutagènes ». Elle sera nettoyée après usage par les utilisateurs, et les résidus seront détruits. Il sera interdit d'introduire dans ce local nourriture, boissons, ustensiles pour fumer, pour se maquiller, ainsi que sacs à main ou mouchoirs en tissu.

Le nom des manipulateurs sera noté et affiché sur la porte, avec la date et le produit utilisé. Des blouses jetables, réservées aux manipulations, devront être disponibles sur place. On devra utiliser des masques et des gants. Pour certains produits (les nitrosamines), on devra utiliser deux paires de gants jetables (en latex et en vinyl). Chaque incident devra être immédiatement signalé au service de médecine du travail. De même, on devra informer ce service de la liste de toutes les personnes affectées à ce travail, même pour une courte durée.

Enfin, cette fiche médico-technique dresse la liste des principaux produits mutagènes et cancérigènes utilisés actuellement dans les laboratoires de biologie.

(1) *Documents pour le médecin du travail*, n° 25, 1986. Ce document est publié par l'Institut national de recherches et de sécurité, 30, rue Olivier-Noyer, 75680 Paris, Cedex 14. Il a été rédigé par les docteurs F. Conso (hôpital Cochin), M. Falcy (INRS), A. Picot (CNRS), C. Pleven (université de Paris-Sud) et M. Zadjela (CNRS).

DÉFENSE

TCHERNOBYL ET L'EMPLOI DES ARMES NUCLÉAIRES

« Les fuites sont à l'Est, la panique à l'Ouest »

Et si, malgré la catastrophe survenue dans sa centrale nucléaire de Tchernobyl, qui aurait dû l'atteindre dans son ambition internationale de puissance technologique, l'Union soviétique n'avait pas perdu sur tous les tableaux ? Et si M. Mikhail Gorbatchev pouvait tirer de cet accident nucléaire civil des « retombées » politiques dont il n'aurait jamais espéré bénéficier dans un autre domaine qui relève, lui, de considérations militaires propres à la défense de l'Europe ?

Ces questions, on se les pose, aujourd'hui, dans les états-majors, en France. Des interrogations identiques apparaissent chez certains membres du cabinet du ministre de la défense et, curieusement, elles sont partagées, sans qu'il y ait eu, bien sûr, de concertation dans la réflexion, par des spécialistes des affaires militaires à gauche, comme le Groupement d'étude et de réflexion militaires et stratégiques (GERM) animé, depuis l'an dernier, par M. Charles Hernu.

« *Les fuites radioactives sont à l'Est*, observe à ce propos un officier général, *mais la panique est à l'Ouest.* » Ces préoccupations rencontrent celles de conseillers proches de M. André Giraud. L'ancien ministre socialiste de la défense, M. Hernu, ne dit pas autre chose lorsqu'il remarque : « *A propos de la crise des euromissiles, le président Mitterrand avait dit que les missiles étaient à l'Est et les pacifistes à l'Ouest. Aujourd'hui, on pourrait paraphraser cette formule en affirmant que, lorsque les normes de sécurité ne sont pas respectées à l'Est, c'est à l'Ouest qu'on conteste le nucléaire.* »

Une contestation du nucléaire civil a tôt fait de déborder sur le nucléaire militaire. Si des fuites radioactives à l'Est créent la panique à l'Ouest, comment n'en serait-il pas de même avec, par exemple, les armes nucléaires tactiques ou pré-stratégiques, comme on voudra les appeler ? La France est-elle assurée de pouvoir employer en Europe les bombes de ses avions Jaguar, Mirage III ou Super-Etendard et ses missiles sol-sol Pluton actuellement en service, ou, demain, les missiles ASMP de ces mêmes avions et ses missiles sol-sol Hadès ? Est-ce une parade crédible, c'est-à-dire acceptée des Français, pour enrayer une attaque, en Europe, du pacte de Varsovie ?

Un chef de l'Etat ligoté

De telles armes ont, pour l'instant, des puissances qui les situent très légèrement au-dessous de celle de l'explosion à Hiroshima, il y a quarante-et-un ans. Demain, si le gouvernement le décidait, elles pourraient être d'une puissance très inférieure, avec la bombe à rayonnements renforcés, plus connue sous le nom de bombe à neutrons.

Mais, précisément, l'arme neutronique a encore une plus mauvaise réputation, dès lors qu'on a cherché, avec elle, à tirer le maximum de flux neutroniques d'une masse donnée de matériaux fissiles et fusibles, au détriment de l'efft de souffle et de la chaleur dégagée dans une explosion nucléaire. De surcroît, certains stratèges, arguant des vertus de la bombe à neutrons pour défendre un territoire envahi, ont proposé qu'elle soit utilisée sur le sol même du pays dont elle est censée assurer la protection, et non pas comme une arme offensive au cœur même du dispositif adverse.

Comment dans ces conditions, le chef de l'Etat français pourrait-il, en conscience, prendre l'initiative de décourager toute attaque au moyen d'armes nucléaires tactiques si, à l'avance, il devine les réactions hostiles, faites de crainte pour leur propre survie, de ses concitoyens ? Ne se sentirait-il pas paralysé et, pour tout dire, ligoté par la perspective d'une population prise de panique avant même toute menace de l'emploi de ces armes nucléaires ? Si déjà Tchernobyl fait peur à l'Ouest, à tort ou à raison, imagine-t-on, alors, l'affolement et l'effroi qui s'empareraient des Européens s'ils étaient menacés d'une guerre nucléaire par l'Est ou si leurs gouvernements respectifs tentaient de vouloir dissuader l'agresseur en brandissant, en retour, leur épée de Damoclès nucléaire.

« *Paradoxalement*, note encore M. Hernu, *cette catastrophe sur le plan économique et technologique pourrait ne pas avoir que des inconvénients pour le système soviétique. Le mouvement antinucléaire en Europe risque de trouver son second souffle. Quand je dis en Europe, j'entends bien sûr en Europe de l'Ouest.* »

Une réflexion, là encore, partagée par de nombreux cadres militaires et par des proches de M. Giraud, qui font un lien entre l'accident de Tchernobyl et les problèmes de défense (*le Monde* daté 18-19 mai). C'est le même officier général, inquiet des « retombées » politiques de cette catastrophe en Europe de l'Ouest, qui observe en substance : ce que les Soviétiques n'ont pas obtenu des Occidentaux, avec l'installation des euromissiles sur leur sol en réplique aux SS-20, Moscou cherche à l'atteindre, à l'occasion de Tchernobyl, en réveillant le mouvement contestataire à l'Ouest.

JACQUES ISNARD.

ENVIRONNEMENT

Un plan européen pour la sécurité nucléaire

La Commission de Bruxelles a transmis, mercredi 11 juin, aux douze gouvernements de la CEE un plan d'action visant à donner une dimension communautaire à la sécurité dans les centrales nucléaires, indique notre correspondant Marcel Scotto. Le plan couvre cinq domaines : la protection de la santé, la sécurité des installations nucléaires, les procédures à suivre et l'échange d'informations en cas d'accident, les recherches sur l'évaluation des risques et la radioprotection, l'action dans les organismes internationaux.

L'exécutif européen suggère que les Douze fixent des seuils d'émission dans l'air et l'eau, recommande la création d'un système d'informations sur les caractéristiques techniques et les systèmes d'alerte des installations nucléaires, et souhaite que les pays de la CEE adoptent dans les plus brefs délais « *un dispositif intérimaire garantissant que chaque Etat-membre dispose d'une source d'informations unique, contrôlées et authentifiées* ». Enfin la Commission estime que la CEE devrait adhérer en tant que telle à deux futures conventions de l'Agence internationale de l'énergie atomique, portant l'une sur d'éventuelles contaminations radioactives transfrontières, l'autre sur l'assistance mutuelle en cas d'accident.

Ce plan élargit notablement les compétences de la Commission en matière nucléaire et risque de ce fait de se heurter à l'opposition des gouvernements français et britannique.

M. KOHL ANNONCE DES CRÉDITS POUR LES ÉNERGIES ALTERNATIVES

Dans une interview au quotidien *Bild Zeitung* du jeudi 12 juin, le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl indique qu'il a « *confié au ministre de la recherche, M. Heinz Riesenhuber, la tâche de réaliser d'ici à l'an prochain une grande enquête scientifique sur les sources d'énergie alternative* ». Grâce à des « *sommes importantes* », ajoute M. Kohl, des énergies nouvelles seront développées, et l'on pourra « *réduire la part de l'énergie nucléaire* ».

Evaluant le coût de la catastrophe de Tchernobyl à plusieurs millions de marks pour l'Allemagne fédérale, le chancelier Kohl estime qu'il n'est pas normal de dégager l'Union soviétique de ses responsabilités. « *Nous rappellerons l'URSS à ses devoirs* », affirme-t-il. (*AFP.*)

● *Manifestation antinucléaire à Cattenom.* – Les militants antinucléaires de quatre pays (France, Belgique, Luxembourg et Allemagne fédérale) vont converger, dimanche 15 juin, vers la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle), pour protester contre sa prochaine mise en route, prévue pour la fin de l'année. Les militants belges, luxembourgeois et allemands ont l'intention, malgré l'opposition du gouvernement luxembourgeois, de se rassembler à Frisange (Luxembourg), avant de rejoindre leurs camarades français à Koenigsmacker (Moselle). Le site de Cattenom a en effet été interdit d'accès par le préfet de région.

Nuage radioactif sur Moscou

Moscou. – Un nuage radioactif a survolé Moscou dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 juin, selon des observations faites par des spécialistes ouest-allemands et confirmées par l'ambassade de France. La radioactivité dans l'atmosphère a atteint 160 microrems par heure, mardi soir, un taux dix fois supérieur à la moyenne. Elle était au sol de 400 microrems. La situation était redevenue normale dans la matinée de mercredi.

Des concentrations inhabituelles de radioactivité ont été décelées sur des fleurs de lilas et des feuilles de persil dans le jardin de l'ambassade de France. Des explications ont d'autre part été demandées au ministère soviétique de la santé à propos du veau radioactif acheté le 9 juin par un cuisinier de l'ambassade au marché central de la capitale. Les autorités affirment qu'environ trois mille contrôles sont effectués chaque jour dans les magasins et les marchés de Moscou et que les produits suspects sont écartés de la vente.

On a enfin appris, mercredi, de source occidentale, que, contrairement à tout ce qui avait été affirmé jusqu'ici, Moscou a été très brièvement touché par un nuage radioactif, presque immédiatement après la catastrophe de Tchernobyl, le 26 avril dernier. Le taux de radioactivité dans l'atmosphère de la capitale avait, en effet, brusquement augmenté les 27 et 28 avril.

D. Dh.

REPÈRES

ÉDUCATION

Développer l'apprentissage

L'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie a signé, mardi 10 juin, une convention de coopération avec le ministère de l'éducation nationale. Considérant que les deux systèmes de formation – de l'éducation nationale et des chambres consulaires – se complètent, ce texte invite le monde de l'éducation et celui de l'économie à renforcer leur coopération. Le premier domaine d'application pourrait être la réforme de l'apprentissage : les chambres de commerce *et d'industrie, qui accueillent environ 20 % du nombre total des* apprentis, souhaitent transformer l'apprentissage en « *une véritable filière de formation professionnelle* » débouchant, au-delà du CAP, sur le bac professionnel et le BTS. Mme Catala, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, a indiqué qu'elle attendait les conclusions de la mission qu'elle a confiée récemment à M. Garagnon (*le Monde* du 30 mai).

ESPACE

Cinq années de négligences de la NASA

Les vols de navettes auraient dû être interrompus dès la seconde mission de Columbia, en 1981, lorsqu'apparurent les premiers problèmes posés par les fusées d'appoint, a déclaré mercredi 11 juin M. Richard Truly, astronaute et directeur des vols habités à la NASA. La question des joints des propulseurs aurait dû être considérée « *comme un grave problème technique* », a-t-il ajouté. « *Si cela avait été le cas, il aurait été corrigé.* »

Les joints défectueux de la navette ont peut-être été la cause d'un nouveau décès. Un ingénieur qui avait participé aux tests de ces pièces s'est en effet suicidé d'un coup de fusil. Bien que M. Mike Clemons, quarante-six ans, se soit tué lundi 9 juin, le jour même où étaient rendues publiques les conclusions de la commission d'enquête sur l'accident de Challenger, rien n'indique qu'il y ait là rapport de cause à effet, ont toutefois précisé les autorités locales de Trinity (Alabama).

Réaffirmant que le programme spatial américain serait poursuivi malgré la catastrophe de janvier dernier, M. Ronald Reagan a par ailleurs indiqué, mercredi, que le prototype de l'avion trans-atmosphérique (TAV), le successeur des navettes spatiales, devrait être prêt « *vers 1993* ». – (*AFP*).

IMMIGRATION

Un projet de loi contesté

Le projet de loi sur l'immigration présenté par le gouvernement suscite de nombreuses réserves. Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) dénonce « *l'abolition de protections qui remet gravement en cause le droit au séjour et les perspectives d'insertion des étrangers* ». Les autorités religieuses s'inquiètent des nouvelles procédures d'entrée en France et de reconduite aux frontières. Mgr Jacques Delaporte, président de la commission épiscopale des migrations, nous a déclaré le jeudi 12 : « *Soustraire, à ce niveau, toute possibilité d'intervention judiciaire présente des risques énormes.* »

Pour le conseil de la Fédération protestante de France, « *l'autorité administrative et policière ne peut, à elle seule, assurer la pleine responsabilité des décisions relatives aux étrangers* ».

La CGT, la CFDT, la FEN, le CNAL, le syndicat de la magistrature notent les risques de développement d'« *un climat raciste et xénophobe* ». Selon M. Jean Poperen, « *le gouvernement veut pousser les étrangers dans le ghetto* ». « *C'est tourner le dos à la réalité française d'aujourd'hui. Au bout de ce chemin, il y a des risques d'affrontement et de violence.* »

RELIGION

Mgr PIERRE EYT NOMMÉ ARCHEVÊQUE COADJUTEUR DE BORDEAUX

Mgr Pierre Eyt, recteur de l'Institut catholique de Paris, a été nommé par Jean-Paul II, le jeudi 12 juin, archevêque coadjuteur de Bordeaux. *Il* est appelé à succéder à Mgr Marius Maziers, âgé de soixante et onze ans, archevêque de Bordeaux depuis 1968.

[Né le 4 juin 1934 à Laruns (Pyrénées-Atlantiques), Pierre Eyt a fait ses études à Oloron, à Pau, à Bordeaux et à l'institut catholique de Toulouse. Ordonné prêtre en 1961, il prépare à la Grégorienne (Rome) un doctorat de théologie, qu'il obtient en 1967. Il fonde un institut d'études religieuses et pastorales à l'université catholique de Toulouse, dont il devient le vice-recteur, puis le recteur en 1975. Membre de la Commission théologique internationale, il est élu le 19 juin 1981 recteur de l'Institut catholique de Paris et devient en 1983 président de l'Union des établissements d'enseignement supérieur catholique (UDESCA). Mgr Eyt avait participé comme expert au synode extraordinaire des évêques à la fin de l'année dernière à Rome. En 1985, outre le *rapport de la* commission théologique internationale intitulé *l'Unique Eglise du Christ* (Centurion), il a publié un commentaire du *Credo* et *l'Avenir de l'homme* (Tous deux chez Desclée de Brouwer).]

Le Monde
DES LIVRES

De l'inconfort d'être roumain

Quand Ionesco était un jeune homme en colère...

« *TOUT livre est remarquable si l'on se dit qu'il est remarquable. Tout livre est exécrable si l'on se dit qu'il est exécrable. Je suis aussi convaincu de l'inutilité de la critique que du manque de signification métaphysique de la littérature... Je fais de la critique, généralement négative, parce qu'il est évident que j'ai l'esprit mal tourné, mais aussi pour éprouver ma virtuosité dans l'art de la contradiction... pour rire, pour faire plaisir aux rivaux envieux de l'auteur et à la belle qu'il vient de plaquer.* » Ces lignes ont été écrites par Eugène Ionesco, il y a plus d'un demi-siècle, en Roumanie, dans un essai que l'on vient seulement de publier à Paris. Au-delà de son caractère grinçant et provocateur, ce texte de « critique de la critique » et d'auto-analyse ironique nous restitue le paysage culturel, mal connu, d'un pays en pleine euphorie qui découvre avec perplexité, au début des années 30, son identité européenne. Nous y retrouvons aussi les vieilles obsessions de l'auteur, clown tragique et génial, déjà fasciné par l'absurde et par la dame noire à la faux.

Précisons le rapport d'Eugène Ionesco avec son double terroir. Il est né dans un bourg au pied des Carpates, en 1912, d'une mère française et d'un père roumain. En 1913, la famille vient en France pour retourner à Bucarest au bout de douze ans. Ce n'est qu'en 1938 que le futur auteur des *Chaises*, boursier de l'Institut français de Bucarest, comme Cioran, choisira définitivement la France. Comment était-elle, à cette époque, la Roumanie que l'écrivain ne reverra plus et qui, sans doute, l'a marqué irrémédiablement ?

Pendant la « vingtaine glorieuse » qui précède le naufrage européen, Bucarest connaît un extraordinaire épanouissement culturel qui déterminera aussi bien la création de ses grands exilés que celle des écrivains demeurés au pays.

Le modèle maternel

Entre 1918 et 1938, les cénacles et les revues littéraires font florès, les partisans de l'ouverture vers l'Ouest affrontent les traditionalistes de tous bords dans une totale liberté d'expression, les surréalistes dynamitent de vieux mythes, et, à la faveur de ce climat stimulant, quelques jeunes émergent, aussitôt reconnus par leurs pairs, poètes, romanciers et critiques d'une autre génération. Parmi les nouveaux venus, Benjamin Fondane en route vers Paris (il connaîtra une fin tragique à Auschwitz), Mircea Eliade de retour d'Inde (il publie son premier roman, *Maitreyi* (1) où il sacralise l'amour charnel), Cioran exprimant dans *Sur les cimes du désespoir* son ombrageuse lucidité, enfin, Eugène Ionesco, arrivé de France qui fait paraître cet essai ravageur, intitulé *Non*, texte très bien traduit en français et annoté avec compétence par sa fille, aujourd'hui.

Témoin malheureux de la mésentente cordiale entre ses parents, le jeune Ionesco s'identifie au modèle culturel maternel, en l'occurrence le français. Il s'opposera donc à tout ce qui lui sera imposé par l'univers roumain de son géniteur, mœurs, usages et mentalités. Le regard qu'il pose sur l'aventure intellectuelle qui dynamise la Roumanie – très bien rendue dans la préface d'Eugène Simion – est, bien sûr, décapant.

EDGAR REICHMANN.

(Lire la suite page 19.)

★ NON, d'Eugène Ionesco, essai traduit du roumain par Marie-France Ionesco, préface d'Eugène Simion, post-face (excellente) de Ileana Gregori, Gallimard, 310 p., 110 F.

(1) *La Nuit bengali*, en français. Gallimard, Folio.



CAGNAT

Les émerveillements de Georges Limbour

Un nouvel éditeur, l'Elocoquent, ajoute deux titres à l'œuvre de cet écrivain qui allait se promener parmi les étoiles.

NON, Georges Limbour n'est pas un oublié ! Cet écrivain rare, dans tous les sens du mot, a reçu d'année en année, depuis sa mort brutale sur une plage de Cadix en 1970, d'étonnants témoignages de survie. Les amis ont parlé d'abord, pour faire savoir au monde quel poète, quel conteur lui avait été ravi (numéro spécial des *Lettres nouvelles* et de *Critique)*. Ses quatre précieux romans – *les Vanilliers* (1938), *la Pie voleuse* (1939), *le Bridge de madame Lyane* (1948), *la Chasse au mérou* (1963) –, ont été réédités ; ses poèmes, ses récits, dispersés dans des revues, ont été publiés en recueil. Est-ce à cette relance posthume que Georges Limbour doit aujourd'hui de faire des conquêtes dans une génération qui n'est plus la sienne ?

Il vient de recevoir un double hommage. Un jeune éditeur, Alain Grunenwald, s'est placé sous son invocation. Il se baptise l'Elocoquent, faisant écho à l'unique pièce de théâtre de Limbour. Montée par Marcel Maréchal en 1965, quinze ans après sa composition, *Elocoquente* n'avait pas remué les foules. La critique lui avait trouvé le charme fané des textes d'un autre âge. Et voici que nous revient son titre bégayant par dérision, pour servir d'enseigne à une maison qui se lance en ajoutant deux titres à la courte bibliographie de Limbour. Curieuse destinée de cette œuvre qui s'édifie d'une manière posthume, comme si elle était faite autant par les autres que par l'auteur lui-même !

Georges Limbour, c'est vrai, a peu publié de son vivant, mais, tenté par le texte bref, né de l'occasion, engrangeant rapidement éblouissements et indignations, il a beaucoup écrit : des articles, des chroniques, qu'il a abandonnés aux multiples supports où ils avaient paru. Tenait-il pour négligeables ces créations minuscules, souvent vouées à l'évocation de ses amis, écrivains et surtout peintres, ou à la célébration de moments choisis, de paysages, d'objets insolites ? Ce sont elles maintenant que glanent ses admirateurs, à défaut des vrais inédits que ses tiroirs, trouvés vides, n'ont pas livrés. Limbour, peut-être hanté par le pressentiment d'une fin accidentelle, tenait pour nécessaire de faire périodiquement sa toilette mortuaire.

Critique d'art et art critique

Les deux recueils que nous propose l'Elocoquent relèvent, l'un de la critique d'art, l'autre de l'art critique, qui consiste à faire quelque chose de rien ou presque, en laissant vagabonder sa plume et son imagination. Deux aspects essentiels de cet écrivain qui fut un romancier exigeant, un connaisseur averti de la peinture moderne et un journaliste plein de dons, qui ne peinait pas sur la copie à rendre. Dans ces diverses manifestations, c'est toujours un poète qu'on rencontre.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 19.)

★ LE CARNAVAL ET LES CIVILISÉS, 142 p., 85 F. DANS LE SECRET DES ATELIERS, 92 p., 68 F. Ces deux recueils d'articles de Georges Limbour sont publiés par l'Elocoquent, 5, rue Médéric, 75017 Paris. Distributeur : Distique, 17, rue Hoche, 92240 Malakoff.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Les écrivains et le Front populaire

A part certaines municipalités et entreprises, le cinquantenaire du Front populaire ne remue pas les foules ni les éditeurs. Une demi-douzaine de titres neufs ou de rééditions marquent l'événement, comme pour le centenaire de quelque poète perdu de vue. La situation politique n'explique pas entièrement le peu d'empressement à célébrer l'avant-dernier passage de la gauche au pouvoir. Une autre raison semble plus solide, la même qui a empêché l'événement d'inspirer de grandes fresques épiques : son manque de culmination et de personnalisation héroïques, son effilochage, sa fin sans grandeur.

Ce n'est plus à prouver : les arts du spectacle, parce qu'ils sont conçus et consommés collectivement, traduisent plus immédiatement que l'écrit la sensibilité d'une époque, même s'ils lui tournent le dos ou visent à l'en distraire. Le cinéma fut particulièrement inventif et talentueux dans la période, entendue au sens large – en gros de 1935 à 1939. Même les films sans lien avec l'actualité politique et sociale ont un air de famille qui ne trompe pas, qui donne le ton des mentalités, et prennent ainsi la force de sources historiques de premier ordre.

Les éditions Lherminier ne s'y sont pas trompées en demandant à une historienne de signer le volume *Front populaire* de leur collection « Le cinéma et son histoire ». C'est l'histoire et son cinéma qu'aurait pu titrer Geneviève Guillaume-Grimaud, universitaire littéralement fascinée par l'apport du septième art à sa discipline.

RENOIR domine, bien sûr, la création du moment, avec *La vie est à nous* et *la Marseillaise,* directement issus de la conjoncture de 36, mais aussi avec deux films symptomatiques des préoccupations de l'heure, voire de l'inconscient collectif. *Le Crime de M. Lange* annonce, dès avant les élections, les rêves d'autogestion qui naîtront au cours des grèves de juin et des occupations d'usines. Sortie fin 1938, après l'échec de la grève générale du 30 novembre, *la Bête humaine* rappelle, à la suite de Zola, les tares physiologiques auxquelles aucune réforme sociale ne saurait remédier.

Geneviève Guillaume-Grimaud ne cède pas à la tentation de ne retenir que les films socialement engagés, comme les précités et *la Belle Equipe,* de Duvivier. Elle rappelle que les plus gros succès allèrent au *Roi,* vaudeville d'après Flers et Caillavet, et à *l'Appel du silence,* de Léon Poirier, sur la vie du Père de Foucauld. L'auteur n'ignore pas non plus que, contrairement aux livres, les films dépendent de lourdes contingences techniques et financières. Le parlant commence à peine. La couleur va suivre. La crise économique de 1929 est toute proche. La guerre menace.

L'analyse des films proprement dite est précédée de rappels lumineux sur les bouleversements politiques et leurs origines, la situation matérielle du cinéma français et étranger des années 30, les conditions de production, de réalisation, de distribution, les pressions, les censures, la presse. A travers cette dernière, nous revivons déjà les débats toujours actuels, sur l'engagement, sur la nécessaire ambiguïté des œuvres d'art. Peu d'ouvrages ont aussi largement exploité les journaux spécialisés, où se reflètent au second degré les rêves de l'époque, sa fuite dans le comique troupier, l'exotisme de pacotille, le dépaysement psychologique, le malheur d'autrui...

En fin de période, l'espoir de sauver la paix fait pendant à l'esprit munichois des Français et se révélera la... « grande illusion » d'une « embellie » sans lendemain !

IL y a longtemps que la revue de presse aide à écrire l'histoire générale, singulièrement pour cette période où l'idéologie déferle, où la polémique fait rage, où la calomnie et l'invective tiennent souvent lieu d'événement, quand elles ne poussent pas au crime ou au suicide.

Dès 1961, Armand Colin inscrivait dans sa collection « Kiosque » un *Front populaire,* de Louis Bodin et Jean Touchard. L'ouvrage est repris et mis à jour sous la nouvelle rubrique « L'histoire par la presse ». Est-ce l'effet de mai 68 et de mai 81 ? La France paraît encore plus « coupée en deux », à propos de 36, que lors de la première édition, il y a vingt-cinq ans. Pour les uns, ce fut une avancée sociale équivalant à une révolution légale, une date de l'émancipation humaine, une explosion culturelle ; pour les autres, une terreur et un gâchis sanctionnés par la défaite de 1940. Les mêmes arguments traînent dans les têtes depuis un demi-siècle, à l'exception des préjugés racistes dont le génocide allait montrer l'aberration criminelle et bannir l'usage, au moins en surface mais non en profondeur – notre courrier à propos d'articles ou de livres touchant à l'époque nous le fait craindre !

(Lire la suite page 20.)

A LA VITRINE

ROMANS

L'élégante ambiguïté d'un « conte moral »

Trois personnages en quête d'eux-mêmes : Paul est l'ami de Claire, et lui a fait connaître Thomas, qu'il a aimé. Thomas et Claire sont sur le point de vivre, ensemble, une double éducation sentimentale, qui ne sera exempte ni d'ambiguïtés ni de blessures. De cet amour qui aura mené chacun au-delà de ses propres limites, *l'un et* l'autre tireront, plus tard, une nouvelle force.

Paul, un dilettante *« humaniste et courtois »*, est celui qui, créant l'inquiétante douceur du trio, apparaît d'abord comme le meneur d'un jeu qui va bientôt le dépasser. Claire, à trente-cinq ans, a, sans être belle, de la grâce, de l'allure. Secrétaire des débats à la Chambre, elle consacre ses loisirs à la traduction d'ouvrages de théologie médiévale. Elle va vivre sa liaison avec Thomas sur le mode d'une allégresse grave, puis meurtrie. Si elle représente la tentation de l'univers féminin pour Thomas, qui préfère les jeunes gens, pour elle, ce dernier incarne la séduction de la jeunesse triomphante. Claire paraît contradictoire, *« flirtant tantôt avec l'hérésie janséniste, tantôt avec l'ironie épicurienne »*.

Si l'histoire est perçue du point de vue de Claire, Thomas est le véritable héros de ce récit, celui qui fera vraiment de cette liaison un *moment de son apprentissage*. Il a vingt-cinq ans. Eternel étudiant, charmeur, moins tenté par la fidélité que par les rencontres hasardeuses, il est capable de *« piété désuète »* et aime se confiner dans l'austérité de *recherches érudites. Le lien le plus* essentiel pour lui est sans doute celui qui le rapproche de son parrain l'évêque, auquel il se confie à demi-mot et qui ne semble pas le désavouer.

Ce premier roman, qui, pendant plusieurs saisons, se déroule à Paris, à Jérusalem et à Marrakech, évoque avec raffinement et retenue des personnages pour qui l'expérience de la transgression semble faire partie d'une ascèse. L'élégance de la narration, la courtoisie un peu ostensible des protagonistes – *ainsi ce vouvoiement qu'ils* s'obstinent à maintenir entre eux, – voilent l'audace du propos. Tout cela fait de ce récit peu ordinaire une sorte de « conte moral », dont le ton n'est pas sans rappeler celui des films de Rohmer.

M. P.

★ **THOMAS ET SON ÉVÊQUE, de Chantal Labre, Grasset, 286 p., 79 F.**

• EN POCHE

• La Manufacture publie quatre nouveautés dans la collection « Qui suis-je » : *Raymon Aron*, de Nicolas Baverez (nº 9), *Gustave Roud*, de Gilbert Salem (nº 10), *Henry Miller*, de Frédéric-Jacques Temple (nº 11), *Michel Foucault*, de Jean-Marie Auzias (nº 12).

• Dans *la Philosophie des lumières*, Ernst Cassirer tente de comprendre la pensée du Siècle des Lumières non dans ses manifestations extérieures, mais dans l'unité de sa source intellectuelle, pour en dévoiler la véritable signification historique (Collection « Agora »).

• *Le Baiser de la femme-araignée*, de Manuel Puig, est repris dans la collection « Points-Seuil » : deux prisonniers argentins rêvent en évoquant des souvenirs de films. Une cinémathèque parlée qui transforme et révèle les êtres (nº R 250).

• Toujours dans la collection « Points-Seuil », le roman de Djuna Barnes *le Bois de la nuit* retrace les rêveries et monologues d'un homme qui, se désintéressant de son propre avenir, a acquis le don de déchiffrer les émois confus de ceux qui l'approchent (nº R 245).

• Avec *l'Alliance*, James A. Michener propose une immense *saga qui relate l'histoire de l'Afrique du Sud à travers le destin de* trois grandes dynasties, hollandaise, anglaise et noire. (« Points-Seuil », deux tomes, nº R 247-R 248).

Fin de quintette

Il y avait donc une malédiction dans la perfection du *Quatuor d'Alexandrie*. *Le Quintette d'Avignon* vient d'y succomber. Son dernier tome, au lieu de porter à terme une grossesse débridée et farfelue, fait regretter les quatre précédents.

Tous les héros sont au rendez-vous pour retrouver le mystérieux trésor des Templiers dans la Provence fascinante et maudite que Durrell avait su créer. Constance, le personnage le plus attachant de l'œuvre, retrouve Blanford pour accomplir enfin leur amour mal ébauché. Mais le charme ne joue plus, la mécanique grince,

C'est, pour une bonne part, « la faute à Sutcliffe » – ce personnage fictif et trop présent qui avait pour fonction de multiplier les aphorismes dans un contrepoint de déri*sion décapante et créatrice*. Le voici devenu radoteur et, de casse-tête, casse-pieds. Tandis que se font rares les grandes plages lyriques et baroques où excelle Durrell avec son art souverain du récit ancré dans un imaginaire fastueux. Reste le tableau du pèlerinage des gitans rassemblés au pont du Gard. Au premier tome, c'eût été une promesse. Mais nous voici au dernier ! Bref, le grand roman, comme le Rhône, finit dans les sables. Restent la force du courant en amont et le splendide voyage que Durrell nous a fait faire.

P.-J. F.

★ **QUINTE OU LA VERSION LANDRU, de Lawrence Durrell, traduit de l'anglais par Paule Guivarch, Gallimard, 228 p., 90 F.**

• DERNIÈRES LIVRAISONS

PHILOSOPHIE

• Edgar Morin : *la Méthode, 3 : la Connaissance de la connaissance*. Aux frontières de l'anthropologie, de la biologie et de la philosophie, Edgar Morin poursuit sa vaste entreprise, qui est de constituer une méthode opérante pour approcher la complexité du réel. Après *la Nature de la nature* et *la Vie de la vie*, le troisième tome aborde la question des possibilités et des limites de la connaissance humaine telle que la produisent à la fois le cerveau, l'esprit et la culture. Trois autres livres sont annoncés pour compléter ce troisième tome. (Seuil, 236 p., 95 F.) Un colloque international sur l'œuvre d'Edgar Morin, avec la participation du philosophe et intitulé « Arguments pour une méthode », est organisé par le centre culturel de Cerisy du 16 au 26 juin. (Pour tous renseignements téléphoner au CCIC, 50210 Cerisy-la-Salle : *(16) 33-46-91-66.)*

BIOGRAPHIES

• Marie-Jeanne Durry : *La Vieillesse de Chateaubriand (1830-1848)*. La réédition de l'étude, fort complète, que Marie-Jeanne Durry consacra à cette partie méconnue de la vie de Chateaubriand : un apport précieux à la connaissance de l'écrivain, de son époque et des dernières années du romantisme français. (Champion-Slatkine, 600 p.)

THEATRE

• Edouard Glissant : *Monsieur Toussaint* (version scénique). Nouvelle édition de la version adaptée pour la scène en 1977. Elle dégage la figure contrastée de Toussaint, héros de l'histoire de Saint-Domingue à la fin du seizième siècle. (Seuil, 166 p., 79 F.)

ROMANS

• Xavier Luccioni : *l'Affaire Greenpeace. Une guerre des médias*. – Une fiction qui se veut issue d'une enquête et d'entretiens avec divers protagonistes. Un roman reconstituant au jour le jour « l'Affaire » qui remua les médias et l'opinion. (Payot, 302 p., 99 F.)

• Irène Frain : *Désirs*. – Désir d'amour, désir de puissance... Un monde de passions dans lequel essaie de se débattre un jeune biologiste. (J.-C. Lattès, 403 p., 85 F.)

• Luc de Goustine : *Bartosz et Teresa*. Par l'auteur de l'essai *le Printemps, la Commune et le Roi* (Ateliers Julliard-Table ronde, 1977). Un roman d'amour et d'action, avec un agréable arrière-*goût slave et un vocabulaire raffiné*. (Ed. Ardant-Criterion, BP 1003, 87050 Limoges, 142 p., 55 F.)

LITTÉRATURE

• Alain Rouch-Gérard Clavreuil : *Littératures nationales d'écriture française*. – Afrique noire, Caraïbes, océan Indien, une littérature de langue française à découvrir à travers les textes de 155 écrivains de plus de 25 pays. (Bordas, 512 p., 150 F.)

TÉMOIGNAGES

• Jean Daniel : *De Gaulle et l'Algérie*. – Témoin privilégié et exigeant de la question algérienne dans les années 60, Jean Daniel propose un choix de textes extraits des articles qu'il écrivait alors dans *l'Express*, en y ajoutant la réflexion personnelle que lui permet le quart de siècle écoulé. *Un témoignage journalistique qui veut restituer « l'impérieux corps à corps du général avec l'Algérie »*. (Seuil, « L'histoire immédiate », 280 p., 95 F.)

• Docteur Valensin, *Chroniques sexuelles*. – Par l'auteur de l'ouvrage *les Juifs et le Sexe* (Grancher, 1985), les mémoires d'un sexologue qui, dans sa jeunesse, a notamment été médecin des légionnaires et des prostituées en Algérie avant de venir soigner et « écumer » les milieux hexagonaux les plus marginaux. (Julliard, 270 p., 80 F.)

ALBUMS

• Jean-Pierre Chabrol : *la Fluviale*. – La vie particulière des dix mille artisans bateliers qui sillonnent sans relâche nos voies navigables, le pro*blème des enfants à bord, ceux de la course au* fret, à travers un album de quatre-vingts photographies de Bernard Lesaing et un texte émouvant de Jean-Pierre Chabrol. (Denoël, 95 p., 148 F.)

HUMOUR

• Pierre Fasola, Jean-Charles Lyant : *Cahier de vacances buissonnières*. Bâti comme un cahier de vacances traditionnel, on y retrouve les matières classiques : histoire, géographie, langues vivantes, mathématiques... mais surtout matière à rire. Le lecteur y découvre, sous formes de travaux scolaires, des exercices spirituels ou physiques, des jeux fourmillant de calembours parfois volontairement lamentables. Récréateur et récréatif. (Ramsay, 150 p., 79 F.)

ÉROTISME

• Dans une nouvelle collection, « Libertines », les éditions Ramsay publient des textes érotiques demandés à des écrivains célèbres et signés de pseudonymes. Les quatre premiers titres sont : *la Vallée de Chevreuse*, de Bernard Norris (176 p., 70 F) ; *les Nymphes de la Sprée*, de Francis Dolric (200 p., 75 F) ; *le Spectateur anonyme*, de Fleury Mérogis (124 p., 65 F) ; *le Pape rose*, d'Ulrich Brossius (144 p., 70 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

• Amos Oz : *Un juste repos*. – Les doutes et les espoirs dans un Israël où plane la menace de la guerre de six jours à travers un conflit de générations. (Traduit de l'hébreu par Guy Seniak, Calmann-Lévy, 356 p., 130 F.)

• Jorge Amado : *la Terre aux fruits d'or*. – Ecrit en 1944, un roman qui, avec *les Terres du bout du monde*, relate l'histoire des terres du cacao, au sud de Bahia, et les drames de la conquête féodale. (Traduit du brésilien par Isabel Meyrelles, Messidor, 460 p., 125 F.)

• F. Scott Fitzgerald : *Love boat II. Entre trois et quatre*. – Quinze nouvelles inédites, écrites entre 1929 et 1934, qui ont paru en 1979 aux États-Unis sous le titre *The Price Was High*. (Traduit de l'américain par Hervé Proulx, Belfond, 340 p., 95 F.)

• Manuel Puig : *Sang de l'amour partagé*. – Par l'auteur du *Baiser de la femme-araignée*, l'histoire de la malédiction de la chair, qui poursuit les amants fautifs dans l'incroyable gâchis d'un éden fantôme. (Traduit de l'espagnol (Argentine) par *Albert* Bensoussan, *Belfond*, 200 p., 95 F.)

• EN BREF

• **Le LIVRE INTER 1986 a été attribué à René Belletto pour son roman *l'Enfer*, paru aux Editions POL. Ce prix est attribué par les auditeurs de France-Inter. Vingt-quatre d'entre eux – douze hommes et douze femmes – ont été sélectionnés sur courrier pour former le jury. Celui-ci avait à se prononcer sur une liste de dix livres, retenus par un comité de critiques littéraires et qui leur avaient été envoyés trois semaines auparavant. Le roman de René Belletto l'a emporté, après un vote serré et une discussion passionnée, sur *les Heureux Jours de Monsieur Grichka*, d'Alain Gerber (Laffont), et sur *le Paradis des orages*, de Patrick Grainville (Seuil), qui divisa le jury entre femmes (très favorables) et hommes (très hostiles).**

• **Le comité de la SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES a procédé au renouvellement de son bureau qui se compose de la façon suivante : président : Pierre Dumayet ; 1er vice-président : Michèle Kahn ; vice-présidents : *affaires littéraires* : François Caradec ; télévision : Jean-Jacques Bloch ; radio : Georges Léon ; secrétaire général : Jacques Bens ; rapporteur général : Pierre Descargues ; rapporteur général adjoint : Jean Blot ; trésorier : Hélène Tournaire ; trésorier adjoint : Marie-France Briselance.**

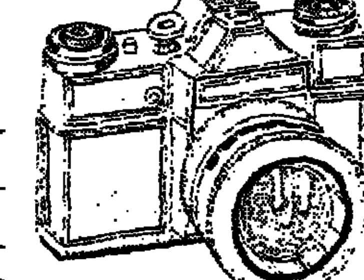
• **Le SYNDICAT DES ÉCRIVAINS PROFESSIONNELS (38, rue du Fbg-Saint-Jacques, 75014 Paris) a renouvelé son bureau : Jean de Beer (président) ; Jacques Delaunay, Jean-Marie Dunoyer et Pierre Esperbe (vice-présidents) ; Jean-Victor Angelini (secrétaire général) ; Michel Herubel et Raymond Brouillet (trésoriers).**

• **Le 16e RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRE DE CANNES aura lieu le 20 juin. Au cours de cette manifestation, une soixantaine d'écrivains signeront leurs derniers ouvrages, avant que ne soient décernés en soirée le Prix du livre de l'été ainsi que plusieurs Plumes d'or.**

• **En pleine période de Mundial, François de Cornière (auteur tout récemment de *Talonnades* au Castor Astral), animateur à Caen des Rencontres pour lire, propose – au foyer du théâtre de Caen jusqu'au 13 juillet – sous le titre « FOOTBALL AUTRES REGARDS » une exposition (poèmes, chroniques, romans, B.D.) destinée à montrer que le football a été un champ d'inspiration pour de nombreux écrivains contemporains, notamment Montherlant et Camus.**

• **Elisabeth Gardette adapte pour la scène des textes de GEORGES PERROS. *La vie c'est par moments*, jusqu'au 14 juin, au Théâtre du Carrefour de la différence : 1, passage Bureau, 75011 Paris.**

DU LIBRAIRE



Une écriture qui efface les traces

Est-ce l'évocation de Bordeaux ? Il pèse sur le premier roman de Francine Paillet des silences mauriaciens : plus denses, plus chargés de souffrances, de haines et d'orages, infiniment moins avantageux que ceux qui surplombent les romans de Marguerite Duras. Une énergie qui se retient jusqu'à s'étouffer de sa propre force, des caractères qui ne connaissent pas de véritable abandon parce qu'ils n'ont jamais été touchés par une véritable grâce, et, pour bien enfermer le tout et condamner toutes les échappatoires, les fils d'un dialogue qui se noue au sens propre du mot, c'est-à-dire qui tresse un nœud de plus en plus serré autour de la gorge des acteurs.

On attend le bourdonnement des mouches, le ressassement de la mer, la sécheresse du vent : la force de Francine Paillet est de ne les dire jamais. Ils n'existent qu'à l'état de traces, d'empreintes que l'on repère à la lassitude des voix, à la nervosité d'un geste, à la démence furtive d'un regard. De la même manière, nous ne savons rien de l'existence physique des protagonistes, deux femmes, l'épouse et la sœur, à la recherche d'un homme qu'elles ont aimé et qui a disparu, un jour, quelque part en Thaïlande, dans cette zone de dangers mortels et de tempêtes mystiques.

Mais leur absence de réalité décrite est l'envers exact de leur présence spirituelle, de la manière dont peu à peu nous nous imprégnons de leur rage, de leur amour et de leur désarroi pour participer à ce lent, ce discret, cet infatigable travail de deuil ; l'écriture au lieu de révéler, d'éclairer, se voulant précisément effaceuse de traces, souleveuse de poussières qui retombent peu à peu sur le chemin et recouvrent les derniers vestiges d'un passage, d'un souvenir, de la même couche, grise et uniforme. C'est beau, tout simplement.

P. L.

★ **LA TRACE, de Francine Paillet, éditions Mots d'Homme (1, bd St-Michel, 75005 Paris), 158 p., 69 F.**

NOUVELLES
Le rien d'Emilienne

Il est des titres propres à faire rêver l'adolescent qui sommeille en maints lecteurs. *Les jambes d'Emilienne ne mènent à rien* est de ceux-là. La révélation troublante qu'il contient ne manquera pas également de ravir les sectateurs du signifiant perdu, les interrogateurs fatigués de la castration symbolique.

Alain Bonnand, qui a donné ce titre aux sept courtes nouvelles que le judicieux Dilettante vient de publier, appartient à cette catégorie d'écrivains cultivant la sécheresse lapidaire, la méfiance instinctive à l'égard des attardements et des langueurs du sentiment. Il va hardiment où son désir le mène, c'est à dire à ce *« rien »*, et accepte, comme on dit, de n'y voir que du feu...

Affichant une désinvolture très fin-de-siècle, Alain Bonnand aime le raccourci, stylistique aussi bien que psychologique. Corinne, Marthe ou Christine, Anne, Florence, celle *« des parties hautes »*, Claire, et bien sûr, Emilienne, *« vitrine ininterrompue de visages interchangeables »*, ne sont que des invitations à franchir au pas de course quelques obstacles, vestimentaires ou sociaux. Alain Bonnand est un esthète subtilement désespéré, un fabuliste distillant sa très personnelle morale en phrases rapides, furtives. Son élégance est de ne pas s'attarder. Il serait malséant, en allongeant inutilement le commentaire, d'aller contre ce choix.

P. Ke.

★ **LES JAMBES D'ÉMILIENNE NE MÈNENT A RIEN, d'Alain Bonnand. Le Dilettante, 11, rue Barrault, 75013 Paris, 40 p., 55 F.**

Ont collaboré aux pages 16 et 17 : Paul-Jean Franceschini, Patrick Kéchichian, Pierre Lepape, Monique Pétillon, Béatrice Roux et Nicole Zand.

JEUNESSE
Guides de voyage

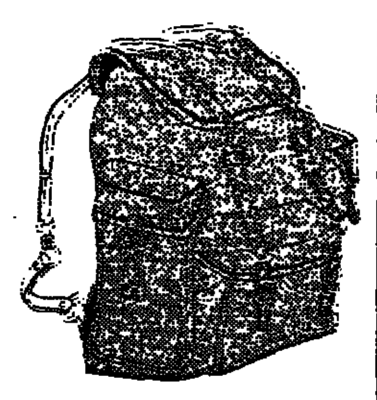
Si les voyages forment la jeunesse, les trop jeunes, eux, n'apprécient pas forcément de voyager trop longtemps, calés entre la cage du canari et les biberons de la petite sœur. En automobile surtout, l'épreuve est souvent intolérable, d'autant plus que les six-neuf ans ne se passionnent pas encore pour les musées ni pour les dieux de la mythologie. Les parents leur en veulent, l'excursion devient une corvée. Et tout est raté.

● En créant une collection intitulée « Le monde en salopette » – publiée simultanément en France, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Hollande et aux Etats-Unis – Hachette s'adresse, avec quelques années d'avance, aux futurs lecteurs du Guide bleu. Le but : apprendre et découvrir le monde en s'amusant. Toute la panoplie des jeux est utilisée pour connaître les pays étrangers : coloriages, devinettes, recettes de cuisine, etc.

Huit albums-guides ont déjà paru : après la France, l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne, les nouveaux titres traitent de l'Allemagne, de la Grèce, de la Suisse, des Etats-Unis. Le dessin est un peu simplet et stéréotypé, mais la diversité des approches divertira quelques moments. (« Le monde en salopette. » Chaque album broché 19,5 × 24 cm. Hachette/« Guides bleus », 32 p., 22 F. Pour les six-neuf ans.)

● Les « Petits Bleus » ressemblent presque à des vrais guides par leur format et traitent de villes ou de provinces françaises. Joliment dessiné, tout en couleurs, le « petit bleu » se présente comme un livre d'aventures qui suscitera plus de questions que de vraies réponses, mais qui apprendra à regarder et proposera des promenades, les horaires des visites de monuments (il vaut mieux vérifier) et une série de jeux pour mieux connaître Saint-Pierre, le Capitole ou les jardins du Pincio. (Les « Petits Bleus ». Après *Paris, Londres* et *la Provence*, viennent de paraître *Rome* et *la Bretagne*. Format 11 x 18 cm. Hachette/« Guides bleus », 128 p., 57 F. Pour les huit-douze ans).

● *Alger, tu connais ?...* Voilà un petit dossier bien conçu, bien écrit, qui apporte une bonne information sur la République algérienne démocratique populaire et sur sa capitale. Une approche sociologique, culinaire et historique simple et claire qui donne envie d'en savoir plus. *(Alger, tu connais ?* Messidor-la Farandole, coll. « Doc images », 24 p., 36 F. Pour les six-neuf ans.)



● Admirons enfin la présentation des « Carnets du voyageur » que reprend et traduit (très bien) de l'anglo-américain Gallimard. Repères historiques mêlés de littérature et de culture dans toutes les pages, circuits touristiques, sélection d'hôtels et de pensions à tous les prix. Un guide élégant pour voyageurs de tous âges. (Les « Carnets du voyageur »: *Mexique, Espagne, le Midi*. Gallimard, 256 p. (avec des cartes couleurs), 78 F. Pour l'âge où l'on voyage seul.)

N. Z.

● ROMANS POLICIERS

Les privés sont fatigués



Un homme solitaire, dur au mal, explorant sans relâche les abîmes de la société, avec un brin de désinvolture, un soupçon d'amertume, un rien de cynisme : ce fut longtemps, à l'ombre de Marlowe et Spade, le portrait obligé du privé dans le roman noir américain. Est-ce lassitude devant l'archétype envahissant ? Ou, tout simplement, lassitude d'un monde où perdurent la corruption, le crime, l'impunité des puissants ? Ces derniers temps, les héros ont changé. Les privés sont fatigués, les privés doutent.

Comme le Nameless de Bill Pronzini, en butte aux atteintes de l'âge, comme Matt Scudder, le détective alcoolique de Lawrence Block. Ou encore comme Nudger, l'enquêteur de John Lutz, dont la « Série noire » publie l'excellent *la Mort dans ses meubles*. Nudger qui ne cesse d'être rappelé à l'ordre par les aigreurs d'un estomac délabré. Nudger qui, dans la boue d'une série de meurtres sadiques à Saint-Louis, Missouri, découvre l'amour. Car le réseau téléphonique nocturne qu'utilise l'assassin, pour fixer rendez-vous à ses victimes, est aussi le dernier lien avec la vie de Claudia, la désespérée. Fil ténu que Nudger, qui, jamais, ne s'est habitué à la mort, s'efforce de ne pas briser, quand, en parallèle, il suit avec acharnement une piste sanglante semée de cadavres de femmes atrocement défigurées.

Dans cette course de vitesse entre la vie et la mort, Nudger lutte sans cesse contre les nausées et l'angoisse, d'autant plus poignant qu'il nous révèle sans fard ses faiblesses. Si loin de l'image classique du redresseur de torts, si proche de nous qu'on le suit comme un ami, un frère. Décidément, la nouvelle génération de romanciers américains sait ce qu'humanité veut dire. (*La Mort dans ses meubles*, de John Lutz, traduit de l'américain par M. Charvet, « Série noire », nº 2 051, 313 p., 26 F.)

∴

En veut-on une autre preuve ? Voici deux remarquables romans mettant en scène des héros « différents », entendez par là qu'ils ont une conscience sociale aiguë de leur environnement et évoluent dans un milieu qui n'est pas celui du polar traditionnel.

Saluons d'abord, avec le sourire qui s'impose, la réapparition de Moïse Wine, ce Tintin, mâtiné de Woody Allen, au pays des privés. Lorsqu'il fit irruption à la fin des années 70, ses collègues en fiction prirent immédiatement un coup de vieux. Pensez ! Quoique détective, Moïse était gauchiste version hippie, grand amateur de joints, contestataire forcené, à l'école de sa seule famille, une vieille tante juive incollable sur les faits d'armes de Léon Trotski ! Bourrées d'humour et d'auto-dérision, les enquêtes de Moïse rendaient fidèlement compte d'une société américaine bouleversée par le traumatisme du Vietnam et la remise en cause générale de ses valeurs.

Depuis, on l'avait perdu de vue, l'iconoclaste Moïse, et on s'était persuadé qu'il n'avait pas résisté au retour de l'ordre moral reaganien. Erreur. Voici *California Roll*, après *le Canard laqué*, *le Grand Soir* et *Cul sec* (1). Entre-temps, Moïse a fait comme vous et moi : il a vieilli et perdu quelques illusions. Au point que lui, le pourfendeur du capitalisme et de ses suppôts, a accepté le poste de chef des services de sécurité de Tulipe, une grande firme de l'informatique qui ressemble furieusement à la célèbre Apple.

Tulipe a un problème : la contrefaçon en provenance d'Asie. Et Moïse, qui rêvait des félicités du fonctionnariat, va s'embarquer dans une délirante aventure d'espionnage industriel, menée à un train d'enfer, de Los Angeles au Japon et retour. Entre agents du KGB, Japonais nationalistes et managers retors, il s'en sortira de justesse. Avec deux solides convictions : qu'on est bien, certes, tous *« baisés par le temps »*, mais que décidément, non, la vie d'entreprise n'est pas pour lui... (*California Roll*, de Roger L. Simon, traduit de l'américain par Jean Clem, Presses de la Renaissance, 222 p., 75 F.)

Autant Moïse Wine est pétulant, extraverti, autant Joe Leaphorn, le héros de Tony Hillerman, est discret, taciturne. Normal : car s'il est flic, chargé du maintien de l'ordre dans une circonscription recouvrant plusieurs réserves aux confins de l'Arizona et du Nouveau-Mexique, Leaphorn est aussi indien navajo. Et un Navajo qui n'aime pas la solitude, c'est *« comme une taupe qui aurait horreur du noir »*.

Solitaire, donc, sera l'enquête que mène le lieutenant Leaphorn après l'assassinat d'un adolescent de la tribu Zuni. Solitaire et pas banale : car s'il roule en station-wagon et utilise le téléphone, l'Indien n'a pas oublié les leçons de ses ancêtres et s'aide, à l'occasion, des renseignements que peut lui fournir la nature environnante dans sa flore et sa faune. Solitaire et difficile : car le meurtre a eu lieu à la veille d'importantes cérémonies rituelles, où la victime devait incarner Shulawatsi, le petit dieu du feu. Et les Zuni sont bien décidés à punir cette profanation.

Dès lors, Tony Hillerman va conduire de front, étroitement mêlées, une intrigue criminelle fouillée et une étonnante enquête sur la culture indienne. Loin des clichés pour touristes, avec une attention scrupuleuse et jamais pédante, un respect fraternel des coutumes indiennes, Tony Hillerman invente, pour notre plus grand plaisir, le polar ethnologique. Non sans jeter, au passage, un regard ironique sur les comportements de cet étrange individu : l'homme blanc... (*La où dansent les morts*, de Tony Hillerman, traduit de l'américain par Danièle et Pierre Bondil, Rivages noirs, 250 p., 29 F.)

∴

La valeur n'attend pas le nombre des années, c'est entendu. Mais tout de même ! Il aura fallu que Jean Amila atteigne ses soixante-quinze ans bien sonnés pour connaître toutes les consécrations. Invité d'honneur l'an dernier du Festival de Reims – et vainqueur à l'applaudimètre, – il vient de recevoir le prix Mystère de la critique 1986 pour son dernier roman paru dans la « Série noire », *Au balcon d'Hiroshima* ou la folle odyssée de trois petits truands échappés des hauteurs de Belleville pour se retrouver au Japon, à la fin de la seconde guerre mondiale, spectateurs incrédules de la première apocalypse nucléaire. Et n'avoir alors qu'une idée en tête : pénétrer dans la ville martyrisée pour détrousser les cadavres...

On l'aura compris : Amila ne déteste pas la « dinguerie » et aime déranger. « Anar » proclamé, il lie volontiers le fait divers à l'Histoire et tire à boulets rouges sur le militarisme, le nationalisme, la lâcheté individuelle et collective. Pour lui, pas d'équivoque : la fonction du roman noir est bien de *« mettre en accusation, de rendre grinçant ce qui ne va pas »*. Du *Boucher des hurlus* au *Chien de Montargis* en passant par le superbe *la Lune d'Omaha* (tous à la « Série noire »), le pari est tenu avec un talent rageur : lire Amila, ça décape... (*Au balcon d'Hiroshima*, de Jean Amila, « Série noire » nº 2 007, 192 p., 21,50 F.)

BERTRAND AUDUSSE.

(1) Le premier est paru aux éditions Alta (1979), les deux autres chez Marabout (1980 et 1981).

• AU FIL DES LECTURES

Il est urgent que les Français corrigent leur mauvaise réputation auprès des nouvellistes, qu'ils sont censés dédaigner. Au point que les éditeurs sont souvent réticents lorsqu'on leur apporte des recueils de nouvelles. Cette saison, pourtant, la moisson – dont voici quatre exemples – est bonne.

Aux bords du gouffre

« *LA nouvelle, c'est la guérilla,* écrit Alain Nadaud dans la préface de son recueil de quatorze textes, *Voyage au pays des bords du gouffre, non seulement contre les genres institués et dominants (...) qui forcent le nouvelliste à adopter une position de franc-tireur, mais aussi contre soi-même. Car la nouvelle entend soutenir la gageure de se pencher au plus près du bord de ce gouffre d'où l'écriture même sourd et brusquement surgit.* »

Voyage au pays des bords du gouffre est le titre de la première nouvelle – où un homme revenu dudit pays peut témoigner que la terre n'est pas ronde – qui donne au livre tout son sens. Comme dans ses deux romans, *Archéologie du zéro* et *l'Envers du temps* (tous deux chez Denoël), Alain Nadaud, à travers son imaginaire insolite, revient sur son exploration de l'écriture et sa passion de l'origine. *Du Droit à la virgule à la Faute,* les textes ont un unique lien : l'écrit, toujours fondateur. La poésie, la ponctuation, l'orthographe, le roman, le papier, l'encre, régissent les vies et les morts, les disparitions, les désirs, les amours, les vengeances, les assassinats.

Presque tous les personnages de ces nouvelles, de siècle en siècle, de continent en continent, ont une même obsession : écrire. Contractée, tenue dans la brièveté de la nouvelle, l'imagination d'Alain Nadaud est encore plus inquiétante que sur la longue distance romanesque. En quatorze énigmes, il bâtit un étonnant roman noir de l'écriture.

L'adolescence désenchantée

SUR *Simple journée d'été,* de Frédéric Berthet, la mention « Nouvelles » ne figure pas. Ces neufs textes nerveux et pleins d'humour, où les mêmes personnages apparaissent plusieurs fois, peuvent être lus comme les chapitres épars d'un roman à compléter par le lecteur. D'*Education française* à *Aurélie,* Frédéric Berthet règle ses comptes avec un âge ingrat – seize, dix-sept ans, – la fin des années 60, *« des baisers, des rêves et des rock and roll savamment syncopés »,* cette façon de s'appeler *« vieux »,* de se prendre au sérieux, de feindre déjà l'humour et le cynisme de l'intellectuel qu'on veut devenir.

Pour son premier livre on ne saurait exiger de Frédéric Berthet la maîtrise d'un Alain Nadaud, mais dans sa manière de vieil enfant rageur, avec une salubre cruauté, il caricature à merveille une époque et sa pose, l'adolescence désenchantée. Sans qu'on soit certain qu'il l'ait fait exprès, le côté inachevé de ses textes, de ses histoires inabouties, est l'exact symbole de l'adolescence gâtée des petits-bourgeois nés au milieu des années 50, comme ce *« Charles Bonneval – c'est un nom de chez nous »,* comme Frédéric Berthet lui-même : de « sales gosses », insupportables, forcément, et prometteurs, peut-être.

Machines à rêves

SES vingt-huit *Petites Nouvelles du monde entier,* Pierre Vilbreau – dont on avait remarqué l'an dernier le premier roman, *Je cherche un livre* (Flammarion) – conseille de les consommer à doses homéopathiques. *« L'idéal, dans la mesure du possible, serait de lire une « petite nouvelle » chaque soir pendant quatre semaines. Pour les lecteurs pauvres en rêves, il est conseillé d'en prendre connaissance le soir, avant d'éteindre la lumière. La rêverie, puis le rêve devraient en être enrichis. Il demeure que, pour les âmes fortes, une lecture suivie (...) est envisageable. »*

Certes. Mais elle est dommageable, tant ces textes sont des machines à rêves, mêlant à l'onirisme et à sa mémoire littéraire et artistique l'exotisme de souvenirs de voyages. Pierre Vilbreau ne nomme aucun lieu, mais, ici ou là, on croit reconnaître le plan de Manhattan, le dessin d'une ville européenne, l'atmosphère de l'Orient, les mystères de l'Asie. Qu'importe si on se trompe, qu'importe si les lieux qu'on croit reconnaître sont purement imaginaires et ceux qu'on n'identifie pas, bien réels. Les nouvelles de Pierre Vilbreau sont une sorte de traité du fantastique ordinaire, avec l'écriture économe qu'on lui connaît et qui s'accorde si bien au rythme de la nouvelle, à sa brièveté et à sa précision.

Des vies imperceptibles

COMME Danièle Sallenave ou Eudora Welty, Annie Saumont aime à faire de ses nouvelles l'occasion d'un regard sur ceux dont on ne parle jamais, dont les vies imperceptibles, arrachées à l'anonymat le temps d'un récit, se passent sans que personne ne s'en aperçoive.

Sarah, la petite juive cachée en Périgord sous le nom d'Henriette, gaveuse d'oie, trahie un jour par un enfant trouvant son prénom si beau, est tirée de l'oubli par une autre Sarah, venue, des années plus tard, habiter non loin du « coupable ». Coupable aussi, ce meurtrier ordinaire, celui qui ressemble à votre voisin de palier, dont on suit la semaine banale entre sa mère et son travail, ses préoccupations culinaires et ses promenades, alors que là-bas, dans le bois... le cadavre de la jeune fille...

Avec son sixième recueil, Annie Saumont s'affirme comme un maître du genre : rapide, impitoyable, avec assez de sobriété pour ne perdre ni espace ni temps, et suffisamment de précision pour faire exister tout un univers, des paysages, des amours, des détresses et des nostalgies. Treize nouvelles au-delà du triste et du gai, absolument justes, et témoignant de cette phrase de Nadine Gordimer qui sert de titre au recueil : *« Il n'y a pas de musique des sphères (...), il y a seulement les bruits du chaos (...). »*

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ VOYAGE AU PAYS DES BORDS DU GOUFFRE d'Alain Nadaud, Denoël, « l'Infini », 176 p., 76 F. (Alain Nadaud vient d'obtenir pour ce recueil le prix Rotary de la nouvelle.)

★ SIMPLE JOURNÉE D'ÉTÉ, de Frédéric Berthet, Denoël, « l'Infini », 144 p., 78 F.

★ PETITES NOUVELLES DU MONDE ENTIER, de Pierre Vilbreau. Flammarion, 130 p., 60 F.

★ IL N'Y A PAS DE MUSIQUE DES SPHÈRES, d'Annie Saumont, Luneau-Ascot, 180 p., 75 F.

• ESSAIS

Armand Robin l'indésirable

Les** Ecrits oubliés **d'un éternel exclu : des lettres et des poèmes de rage et d'amour.

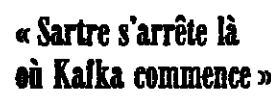
ARMAND ROBIN ironisait volontiers sur *« la propagande chuchotée de bouche à oreille »* qui le faisait naître en 1912 dans les Côtes-du-Nord. Il récusait un état civil arbitraire qui l'aurait limité *ad vitam aeternam* à un seul destin. Son suicide, pour le moins mystérieux, dans un commissariat de police parisien en 1961 ajouta une ombre supplémentaire à une existence que le poète mit très tôt au service des *« cris des torturés »* de tous les horizons de la planète.

Armand Robin ne devint pas, en effet, traducteur par hasard ou pour entreprendre une carrière dans les belles lettres. Cette transmission de la parole des autres s'imposa à lui comme une urgence, en 1933, au retour d'un voyage en URSS.

« Ici revenu, je me retins là-bas. Muet, ratatiné, hagard au souvenir du massacre des prolétaires par les bourgeois bolcheviks, je me serrai loin de tout regard auprès de chaque ouvrier russe tué en vue d'accroître le pouvoir de l'argent. Par sympathie pour ces millions et millions de victimes, la langue russe devint ma langue natale (1). »

L'Ecole supérieure des langues orientales deviendra alors, pendant quelques années, sa résidence secondaire. Armand Robin approchait chaque langue comme s'il avait rencontré un nouvel amour. Cette frénésie devait le conduire à traduire des poèmes d'une vingtaine de langues différentes : allemand, italien, espagnol, gallois, finnois, bulgare, slovène, kalmouk, suédois, ouigour, tchérémisse, tchèque, breton, néerlandais, arabe, hongrois, chinois, anglais, russe et polonais.

Françoise Morvan, qui avait déjà consacré un dossier à Armand Robin dans la revue *Obsidiane* (2), a entrepris de rassembler les textes critiques et les prises de position du poète. Un voyage, de 1935 à 1961, en terre de passion et d'outrance.



« Sartre s'arrête là où Kafka commence »

Armand Robin ne s'intégra jamais à une rédaction et ne fut pas un collaborateur facile pour les revues qui l'employèrent, car il n'appréciait pas que sa signature fût mêlée à celles de gens qu'il considérait comme ses ennemis politiques. Bien que lié d'amitié avec Jean Guéhenno, qui dirigeait alors *Europe,* il hésitera à écrire dans cette revue en raison de la présence, dans ses colonnes, de quelques intellectuels communistes, et il interrompra immédiatement sa collaboration lorsque Guéhenno démissionnera après le rachat d'*Europe* par le Parti communiste en février 1936.

Les articles d'Armand Robin nous révèlent un homme ennemi de la littérature tempérée. André Suarès, Léon-Paul Fargue, Georges Limbour et les surréalistes, qualifiés de *« dynamiteurs »*, trouvent grâce à ses yeux, mais il éreinte en cinq lignes le misérabilisme qu'affectionne Calet, et il souligne méchamment, à propos de *la Nausée : « Sartre s'arrête là où Kafka commence. »*

BERENICE CLEEVE.

« Une très grande pitié »

Armand Robin se méfiait de la publication de lettres qui, disait-il, *« en général ne renseignent que sur leur destinataire »*. Pourtant, étudiant l'œuvre de Mme de Sévigné, il n'hésite pas à se contredire : *« La correspondance d'un être est souvent ce qui le prolonge plus sûrement dans la durée, ce qui donne le plus de portée définitive à l'essai fugitif que fut sa vie »*. Si une lettre de Robin corrobore ce propos, c'est bien celle qu'il adressa à la Gestapo le 5 octobre 1943. Le poète s'y flatte d'avoir été dénoncé par quelques-uns de ses contemporains : *« Il m'est parvenu que de singuliers citoyens français m'ont dénoncé à vous comme n'étant pas du tout au nombre de vos approbateurs. Je ne puis, messieurs, que confirmer ces propos et ces tristes écrits. »* Mais, après avoir dénoncé les crimes nazis et exprimé son désir d'apprendre la langue hébraïque, Robin conclut par un salut fraternel au peuple allemand : *« Vous ajouterai-je, messieurs, pour me tourner enfin vers cette Allemagne que vous prétendez représenter, que je ressens tous les jours une très grande pitié pour mon frère, le travailleur allemand en uniforme. Vous avez assassiné, messieurs, mon frère, le travailleur allemand ; je ne refuse pas, ainsi que vous le voyez, d'être assassiné à côté de lui. »*

Indésirable pour les nazis, Robin le fut aussi, à la Libération, pour les staliniens, et Aragon, prenant sans doute prétexte de la participation du poète à *Comœdia,* un vieil hebdomadaire des spectacles, des lettres et des arts, exigea et obtint, le 4 novembre 1944, que le nom de Robin fût rajouté à la *« liste noire »* du Comité national des écrivains (3). Le poète multiplia, alors, *« les lettres indésirables »*, les poèmes de rage et d'amour, et, suprême dérision, demanda à figurer sur toutes les listes noires présentes et à venir.

Toutes les nuits, cet exclu se mettait à l'écoute des radios du monde et publiait, huit fois par mois, un bulletin dans lequel il consignait les égarements des uns et des autres. La Voix de l'Amérique et Radio-Moscou lui semblaient participer d'un même air irrespirable.

Armand Robin s'amuserait beaucoup, aujourd'hui, des jours que nous vivons et des livres que nous lisons, lui qui écrivait : *« Nul n'a créé avec de la béatitude commerciale »*.

PIERRE DRACHLINE.

★ ECRITS OUBLIÉS, d'Armand Robin, textes rassemblés et présentés par Françoise Morvan, éditions Ubacs (B.P. 741, 35010 Rennes Cedex), 422 p., 134 F. Gallimard réédite, dans la collection « L'imaginaire », *le Temps qu'il fait,* l'unique roman d'Armand Robin, qui parut pour la première fois en 1941.

(1) In *la Fausse Parole* (Minuit, 1953). Réédition (Plein Chant, 1979).

(2) Nº 27 (« le Monde des livres » du 31 mai 1985).

(3) Fondé par Jean Paulhan, Jacques Decour et Jacques Debû-Bridel. Paulhan dénoncera cette liste noire dès 1948, dans *la Paille et le Grain,* et ensuite dans sa *Lettre aux directeurs de la Résistance* (1951).

• HISTOIRE

Avec leur sang et leur courage

« *AVEC votre sang et mon courage...* » Le général Patton avait une façon très personnelle d'exhorter ses hommes au combat. Combien de soldats américains l'ont-ils écouté, sans frémir, lancer cyniquement cet appel à la veille du débarquement en Normandie ? Vision épique de la guerre, où les héros, naturellement, sont les chefs, la troupe n'étant qu'une masse indifférenciée menée, dans le meilleur des cas, à la victoire, dans le pire, à l'abattoir.

A cette représentation très épurée de l'histoire, Studs Terkel en préfère une autre, plus à l'échelle des hommes, ceux qui la vivent, quotidiennement, dans leur chair. Après s'être attaqué au monde du travail, à la période de la grande dépression économique des années trente et au mythe du *« rêve américain »,* Terkel nous livre avec *Chacun sa guerre* non pas une nouvelle histoire de la seconde guerre mondiale, mais *des* histoires racontées par quelques-uns des acteurs inconnus de ce conflit sans précédent, qui, après tant d'autres horreurs, devait se conclure par l'usage du feu nucléaire.

La méthode de Studs Terkel est simple : comme le ferait un journaliste, il part à la recherche de ceux qui ont été au cœur de l'événement et il les fait parler. Ou plutôt il leur parle, à leur rythme. Conversation ponctuée de silences, de retours en arrière, d'ellipses. Il y a le p'tit gars pour qui *« Fulton dans le Kentucky, c'est Tombouctou »* et le vendeur de roses dans le métro habitué à considérer les soldats d'active *« comme des Cosaques »,* le photographe de guerre ravi d'avoir toujours eu *« une place de premier rang »* et l'homosexuel engagé volontaire dans les marines en 1942 et qui finit par se faire chasser de l'armée vingt ans plus tard pour... sodomie.

L'échantillon ne se veut nullement représentatif. Le questionnaire n'est pas contraignant. Le résultat est étonnant : autant d'interlocuteurs, autant de récits différents, autant de guerres différentes. Des constantes reviennent, points de repère obligés : Pearl-Harbor, le débarquement, la campagne des Ardennes, le lancement des bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki. Mais même ces grands moments, pourtant déjà cent fois racontés, apparaissent sous un jour nouveau.

« Marvellous Américains ! »

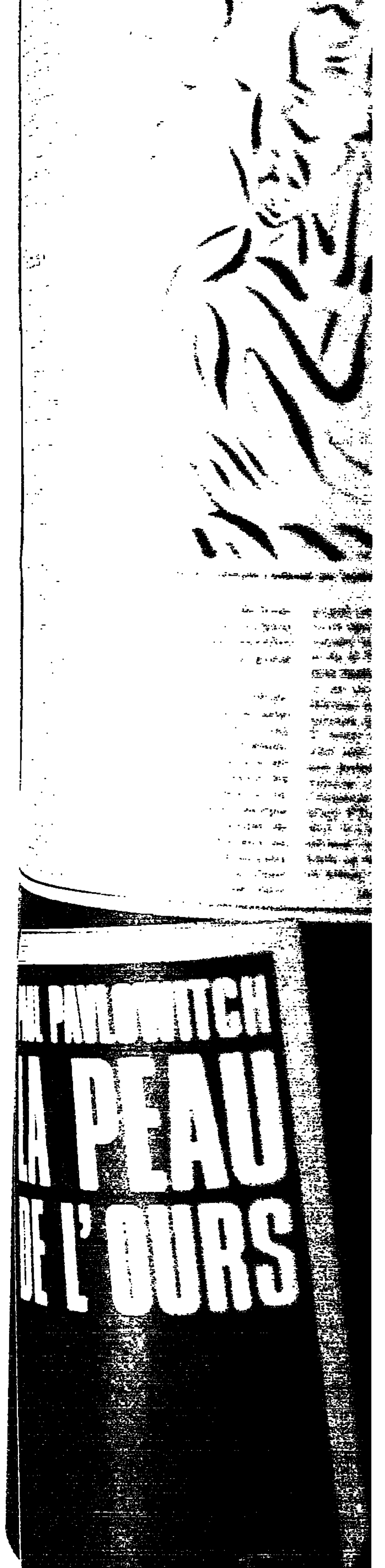
Ce qui frappe et surprend à la fois, c'est l'absence presque totale de manichéisme chez ces hommes et ces femmes censés combattre en Hitler le mal absolu. Les allusions au nazisme sont relativement rares. Plus grave : cette armée américaine qui lutte contre un pays livré au racisme et à l'antisémitisme n'échappe pas aux discriminations plus ou moins ouvertes. A la limite, les Japonais, en raison de la couleur de leur peau et de Pearl-Harbor, sont plus détestés que les Allemands avec lesquels on s'entendra finalement très vite après 1945 pour faire face au nouvel ennemi : le communisme. L'un des témoins raconte ainsi comment il reçut l'ordre d'établir le contact avec Klaus Barbie et dut coopérer, bon gré mal gré, avec lui jusqu'à ce que le criminel de guerre se réfugie en Argentine avec des sauf-conduits américains.

Pour certains des interlocuteurs de Studs Terkel, la guerre a été une coupure extraordinaire : *« C'est comme avant Jésus-Christ et après Jésus-Christ »,* dit l'un d'eux. Beaucoup ont éprouvé la peur, une peur animale, mais aussi une certaine *« excitation de participer à tout ça »*. Quelques-uns ont trouvé dans le sentiment d'utilité qui a été le leur la justification de leur contribution à *« cet épouvantable drame mondial »*. D'autres ont été à jamais marqués : lorsqu'on a vécu si jeune une telle expérience, tout le reste devient accessoire. Et puis, il y a les éternels poètes, ceux qui passent à côté d'événements historiques, comme le défilé sur la place de la Concorde après la libération de Paris, parce qu'au même moment ils achetaient des parfums et des foulards aux Galeries Lafayette. *« Oh ! marvellous Américains ! »,* comme disaient alors les Parisiennes.

Les héros de Studs Terkel ? Des hommes et des femmes ordinaires, des gars qui ont fait leur boulot parce qu'il fallait le faire, des obscurs qui se sont battus pour la liberté sans rien demander. Avec leur sang et leur courage. N'en déplaise au général Patton.

MANUEL LUCBERT.

★ CHACUN SA GUERRE, de Studs Terkel, traduit de l'américain par Christe Raguet-Bouvart, La Découverte, 460 p., 98 F.



Les émerveillements de Georges Limbour

(Suite de la page 15.)

Mais que veut-on dire en employant ce mot susceptible de tant d'acceptions ? Que la richesse verbale estompe l'importance du sujet ? Qu'elle magnifie l'insignifiant, faisant surgir l'émerveillement du quotidien ? Qu'elle s'ingénie à établir des correspondances entre les règnes et les mondes ? Par tout un jeu de rapprochements et de métaphores, Limbour, même dans ses textes les plus courts, se balade d'un bout à l'autre du temps, d'un bout à l'autre de l'espace, d'un bout à l'autre de l'univers, associant la ronde des planètes, les soleils, les constellations, aux moindres gestes ou humeurs des hommes. C'est, sans emphase ni pose, l'agrandissement jusqu'aux étoiles obtenu par Hugo. Et pourtant, aucun œil n'est plus précis, plus vif, que le sien, quand il s'agit de décrire ces fêtes, ces spectacles, ces lieux, ces êtres auxquels il laisse, intact, leur mystère. Un pouvoir d'enchantement.

Fêtes et maléfices

Je ne sais pas auquel de ces deux recueils je suis le plus sensible en tentant de définir une manière qui, quoique différemment appliquée, reste la même. *Dans le secret des ateliers* est un ouvrage savamment composé. Nous voyons Limbour, passionné par les lieux où s'accomplit la création, faire surgir des artistes en mouvement qui sont aujourd'hui tous célèbres : Masson, Dubuffet – les instances majeures,– Picasso, lui aussi un maniaque de l'atelier, Elie Lascaux, Giacometti, Kandinski, Germaine Richier, Staël... Nulle théorie, mais une observation intense des peintres dans leurs attitudes et le feu de leur inspiration. Défilent les paysages de Normandie, de Provence, qu'ils ont sous les yeux, ou ces ruelles de villes où ils ne voient que le ciel.

Un tri organisateur a été opéré dans les « écrits sur l'art » de Limbour, dont on réclame, à juste titre, la publication exhaustive. Nous n'avons ici qu'un avant-goût, certes susceptible de happer la curiosité du public, mais ces textes profitent encore plus aux créateurs qui en sont le sujet qu'au poète qui les regarde. Or, c'est à ce poète qu'Alain Grunenwald veut consacrer ses soins. Il ne l'a pas connu. Il l'a découvert en cherchant un sujet de thèse. La thèse n'a pas eu lieu, mais une fascination s'est produite, et Alain Grunenwald s'est fait éditeur pour publier Limbour, pas rien que lui, mais lui d'abord. Le second recueil, *le Carnaval et les Civilisés*, tiré d'après le premier texte, le seul à remonter à 1930, et qui n'est pas le meilleur dans sa variation un peu trop rhétorique sur les masques, nous livre mieux, il me semble, le génie propre de Limbour. En outre, il nous apporte maintes confidences, lancées comme au hasard par ce grand vivant.


Portrait de Georges Limbour par André Masson (1946).

Ces vingt-cinq textes composent une manière de journal pour cet écrivain si secret. On l'y voit égrener, vrais ou faux, des souvenirs, se réjouir devant les moulins de Saint-Pol-Roux, auxquels les draps noirs des enterrements ont rendu leurs ailes, visiter Georges Bataille dans sa bibliothèque de Carpentras, évoquer Queneau au Havre, dans l'antre de la sorcière où il empruntait ses livres, épier Francis Ponge, son voisin parisien, à travers des vitres embuées, trouver naïvement sa vérité politique dans la révolution cubaine...

Ce périple se termine sur une inquiétante baignade dans le lac d'Okhrid, qui semble préfigurer la mort future. Dira-t-on jamais assez la place que la mer et la brasse vigoureuse ont tenue dans la vie de ce sportif rêveur ? Il a gagné sans émoi le milieu de cette eau douce, cernée de montagnes, aux confins de l'Albanie et de la Yougoslavie ; et soudain, sans raison, une panique le saisit. Il se sent poursuivi par les démons du lac, par cette vie souterraine que surplombe le nageur. Il rame de deux bras forcenés vers une rive improbable. Il est aux portes de la mort. Elle sera vaincue cette fois, pour mieux l'emporter plus tard, sur cette plage d'Espagne où, entré dans la mer, il n'en pourra sortir... Décidément ce faune aura sublimé toute sa vie, et jusqu'à sa mort, en poésie.

JACQUELINE PIATIER.

De l'inconfort d'être roumain

(Suite de la page 15.)

Comme Witold Gombrowicz face à ses confrères polonais, Ionesco reproche aux siens le dilettantisme et la vanité, l'esprit de chapelle et l'imitation maladroite des Occidentaux, un provincialisme sourcilleux et, surtout, l'absence d'une interrogation métaphysique, au-delà des rumeurs du café littéraire bucarestois. Ionesco ne s'attaque pas seulement aux médiocres. Dans la foulée, il démolit allègrement deux grands poètes, Tudor Arghezi et Ion Barbu (intraduisibles, hélas, comme tous les authentiques inspirés) et aussi Camil Petresco, romancier de lignée proustienne qui ferait le bonheur de son éditeur, s'il devenait accessible en français.

« Eliade ne fait que brasser du vent »

Mais l'exercice le plus drôle du jeune insolent de vingt ans a pour objet *Maitreyi*, le récit de Mircea Eliade, plus tard son grand ami à Paris. Dans une première version du commentaire consacré à cet ouvrage, Ionesco écrivait : *« Au cœur du roman de Mircea Eliade s'impose la magie... On y retrouve Tristan et Iseut, Paul et Virginie, Manon Lescaut, Atala, Werther, Tourgueniev aussi... Il n'est pas d'éloge plus flatteur pour ce livre que de l'assimiler à une tragédie classique. Pour cette intuition du doute rongeant le souvenir du miracle, je donnerai les neuf dixièmes des chefs-d'œuvre universels. »* Au bout de dix pages tout aussi exaltées, Ionesco enchaîne aussitôt sur un registre différent : *« Eliade... a voulu guider les esprits... être le chef de sa génération... En fait de guide, il ne fait que brasser du vent et gesticuler... sur des chemins qui ne mènent nulle part. Le voilà qui, à la première amourette, pond un roman facile dans le genre de ces petits romans français dits de gare que lui-même, hier encore, vouait aux gémonies. Eliade a rêvé d'être Dieu, son prophète, ou au moins encyclopédiste. Il a échoué. Je ne sais pas si* Maitreyi *est un livre triste, mais je sais en revanche que c'est un triste livre. »*

Ainsi, après avoir tour à tour encensé et éreinté la première tentative romanesque du regretté historien des religions, Ionesco – d'une manière pathétique cette fois-ci – s'interroge sur la pertinence et la finalité de toute valeur esthétique.

Tourmenté, religieux, désespéré et désopilant

Déchirant combat avec l'ange qui débouche sur le constat de faillite de l'œuvre d'art et de Dieu. Stupéfait par le vertige de ce néant, l'écrivain à peine sorti de son adolescence pousse pour la première fois ce cri dont l'écho l'accompagnera jusqu'à aujourd'hui : *« Si Dieu existe, à quoi bon la littérature ? Si Dieu n'existe pas, alors à quoi bon faire de la littérature ? »*

Tourmenté, Eugène Ionesco, incroyant et profondément religieux, désespéré et désopilant, refusant joyeusement le grand théâtre de l'existence mais créateur malgré tout d'un théâtre applaudi du Japon à la Scandinavie et, enfin, ô combien terrifié par la mort. Homme à double identité, il intègre à la fois la distante ironie de ses maîtres français et le tempérament tragique et baroque des Roumains, à qui l'histoire a depuis toujours enseigné que tout peut être, n'importe quand, remis en question. De ce choc sont nées son angoisse essentielle mais aussi cette œuvre dramatique qui bouleverse nos attitudes et nos comportements. C'est justement dans ces textes du début, brillants, singuliers et touffus, que nous retrouvons les racines de sa création à venir. Nous y constatons, aussi, la perplexité d'un très jeune Français qui découvre, avec une secrète jubilation, l'incongruité de sa nouvelle condition de Roumain.

EDGAR REICHMANN.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Les écrivains et le Front populaire

(Suite de la page 15.)

On ne relira jamais assez la presse d'extrême droite du moment. L'appel au crime y est habituel, et l'antisémitisme fièrement affiché. Pour Maurras, on le sait, le *« juif Blum »* est un *« homme à fusiller, mais dans le dos »,* et quiconque pousse à la guerre contre Hitler est promis au couteau, fût-ce *« de cuisine ».* Aujourd'hui encore, il se trouve des incurables pour excuser l'abjection au nom du talent, et de piètres apprentis pour essayer de faire croire au second en maniant la première.

La politisation des journaux d'alors a atteint un point si violent et obsessionnel qu'entre les deux camps armés jusqu'aux dents aucune presse tempérée ne parvenait à faire raisonnablement la part des choses. Il faut se reporter à la presse étrangère, notamment l'anglo-saxonne, pour lire des analyses et des jugements équilibrés. Un tel risque ne cesse de peser sur la formation de l'opinion française, toujours portée aux extrêmes et aux fantasmes de guerre civile.

LES écrivains se sont enrôlés de part et d'autre comme ils ne l'avaient pas fait depuis l'affaire Dreyfus, mais très peu ont nourri leur œuvre de fiction avec ce qu'ils vivaient. Un numéro spécial de la revue *Europe* montre cette relative carence des livres d'imagination par rapport aux spectacles et aux arts plastiques, florissants.

Le constat est encore plus net dans la première histoire de la littérature sous et sur 36 que signent Géraldi Leroy et Anne Roche. *Les Ecrivains et le Front populaire* oppose la vigueur des prises de position à la discrétion des œuvres poétiques ou romanesques tirées de l'événement.

S'agissant de la droite, le mot « vigueur » est faible. *L'Action française, Candide, Gringoire* et *Je suis partout* sont révulsés par l'arrivée au pouvoir du rassemblement des gauches. Les noms d'oiseaux et les épithètes racistes pleuvent. Le suffrage universel est vomi, à l'égal des étrangers et des juifs. L'attaque personnelle tient lieu d'argumentation politique. A des nuances près, que les auteurs rendent très fidèlement, on trouve dans ces rangs du refus furibond Maurras, Brasillach, Drieu, Rebatet. Ce dernier se surpasse dans une exécration qui servira de thème central aux *Décombres,* largement diffusé, et apprécié, sous l'Occupation. Telle une douairière, Rebatet traite les ouvrières des cortèges de *« garces en cheveux »,* comme si d'aller tête nue justifiait tous les mépris goujats.

A gauche, les titres et les tirages des hebdomadaires sont moins importants. Ce sont essentiellement *Marianne,* d'abord créée par Gaston Gallimard, en 1932, à des fins commerciales, et dont Emmanuel Berl fait un organe de soutien critique à Blum ; et *Vendredi,* né de la réaction antifasciste aux émeutes de février 1934, et où concertent œcuméniquement le protestant Chamson, proche des radicaux, le normalien-fils-du-peuple Guéhenno, ami des socialistes, la journaliste Andrée Viollis, qui deviendra communiste après la guerre, et le catholique Martin-Chauffier. Ils sont rejoints occasionnellement par Alain, Aragon, Benda, Cassou, Dabit, Gide, Giono, Guilloux, Madaule, Malraux, Maritain, Mounier, Nizan...

Malgré sa diffusion modeste — 60 000 exemplaires contre 460 000 à *Candide* et 650 000 à *Gringoire,* — *Vendredi* a pu jouer un rôle décisif dans la faible majorité remportée par Blum, c'est du moins le témoignage formel de ce dernier. Il s'ajoutait des revues sympathisantes — *Europe, Esprit* — et les adhésions individuelles d'intellectuels en vue : Breton, Bataille, gauchiste avant l'heure, Simone Weil, ancêtre des soixante-huitards « établis » en usine.

L'engagement s'applique aux auteurs, non à leurs œuvres. La plupart des écrivains, même présents au monde et que l'histoire préoccupe, ne font aucune place au Front populaire dans leurs romans. Ainsi de Blanchot, de Queneau, de Leiris, de Sartre, de Beauvoir. A ce désintérêt, Geraldi Leroy et Anne Roche donnent une raison généralement inaperçue et très éclairante : le Front populaire tendait à s'estomper à mesure qu'on s'éloignait, dans l'espace géographique, social ou politique, du Paris industriel et rouge où l'événement était le plus présent.

A chaud, c'est-à-dire dans les mois qui ont suivi, les romans globalement négatifs ont dominé : *la Terreur rose,* de Laubreaux, sorte de pamphlet romancé ; *Pêcheurs d'hommes,* de Maxence Van der Meersch, ou « 36 » vu par un ouvrier jociste ; *Travelingue,* de Marcel Aymé, où bourgeois petits et grands obéissent au snobisme ou à la débrouillardise, en l'absence de toute conviction. Pour Céline (*Mort à crédit, Bagatelles pour un massacre*), le peuple n'est pas victime de l'ordre social mais cossard, poivrot, dupe des rouges et des juifs, qui promettent d'improbables progrès.

A gauche, seuls des écrivains proches du roman prolétarien, et oubliés depuis, utilisent le Front populaire dans leurs fictions d'avant la guerre : Joseph Jolinon (*Fesse-Mathieu l'anonyme*), Tristan Rémy (*la Grande Lutte*), Maurice Lime (*les Belles Journées*). Les représentations tardives ont été plus nombreuses : *le Jeu de patience* (1949) et *les Batailles perdues* (1960), de Louis Guilloux ; *l'Embellie* (1969), de Jean-Pierre Chabrol ; *le Faubourg des coups de trique,* d'Alain Gerber (1979) ; *la Vie comme à Lausanne,* d'Erik Orsenna (1978). Le sujet appelle généralement un traitement réaliste ; avec, parfois, des distances ironiques comme chez Orsenna et chez votre serviteur (*l'Eté 36,* 1984).

Les quelque deux cents lettres reçues à l'occasion de ce roman et du film d'Yves Robert, diffusé sur Antenne 2 en février dernier, apportent plus d'informations que tous les livres d'histoire. Le Front populaire est un des premiers événements « victimes » des médias. Saoulés d'images toutes faites, les témoins en sont encore à défendre, contre elles, la réalité de ce qu'ils ont effectivement vécu.

Malheur à qui n'a pas la parole : c'est sa mémoire même qui lui est volée.

★ **LE CINÉMA DU FRONT POPULAIRE, par Geneviève Guillaume-Grimaud, Edition Lherminier, 210 p., 165 F.**

★ **FRONT POPULAIRE 1936, de L. Bodin et J. Touchard, « L'histoire par la presse », Armand Colin, 238 p., 120 F.**

★ **Revue EUROPE, numéro de mars 1986 : *1936, Arts et littérature,* 210 p., 65 F.**

★ **LES ÉCRIVAINS ET LE FRONT POPULAIRE, de Geraldi Leroy et Anne Roche, Presses de la Fondation des sciences politiques, 324 p., 160 F.**

● LETTRES ÉTRANGÈRES

ÉCRIVAINS DES AMÉRIQUES LATINES

Le « boom »

C'était en 1968... L'arrivée en Europe de *Cent ans de solitude* — publié l'année précédente à Buenos-Aires — fit l'effet d'un détonateur. Le grand public allait enfin découvrir qu'il existait une littérature de l'Amérique du Sud, une veine à peu près ignorée jusque-là — malgré l'opiniâtreté et le flair inégalables d'un Roger Caillois et de sa collection « La Croix du Sud ». En l'espace de quelques saisons, ce fut une formidable explosion : des dizaines d'écrivains se révélaient et faisaient émerger tout un continent, que l'histoire, la misère, la moiteur tropicale et la succession de dictatures et de révolutions avaient tenu à l'écart. On l'appela le « boom » latino-américain.

Cette étiquette tapageuse, Carmen Balcells, l'agent littéraire de Barcelone qui a véritablement « inventé » les Latinos, la refuse. *« C'est un mot qui me déplaît »,* dit-elle (1). Pourtant, qu'on le nomme « boom » ou autrement, ce mouvement amena la reconnaissance des vingt-deux pays d'Amérique latine qui écrivent en espagnol. Pour un public potentiel de 300 millions de lecteurs hispanophones. Et pour le monde entier, comme le démontra l'attribution du prix Nobel de littérature 1982 à Gabriel Garcia Marquez.

Julio Cortazar et les jeux du destin

Les huit nouvelles et mille aveux d'un magicien.

MORT il y a deux ans à soixante-neuf ans et demi, Julio Cortazar aura eu, presque toute sa vie, l'allure d'un adolescent. Curieuse impression que ce décalage entre l'âge qu'on dit « réel » et l'allure de ce long géant brun qui, d'un coup, quand la mort allait le rattraper — quand sa jeune femme de trente et quelques années l'eut précédé dans la mort, — devait constater que sa barbe poussait blanche...

Ces huit nouvelles que font paraître les éditions Gallimard sont les dernières qu'il publia de son vivant, en 1983. Intitulées *Heures indues* (« Deshoras »), moments hors de saison, elles montrent, comme toujours chez ce maître de la nouvelle, ce narrateur-magicien, l'imagination attentive au réel, l'invention verbale, l'échange constant entre le rêve et la mémoire. Enfant émerveillé tenant la main de celui qui écrit, conteur-scribe qui, toute sa vie, refusa de raconter son enfance, Cortazar fait mouvoir les miroirs, décrit les reflets de ses cauchemars, comme pour débusquer dans son gîte l'homme qui est tapi en lui. Quelle chance que, pour mieux éclairer l'œuvre et l'homme, pour mieux nous faire comprendre qui fut Julio Cortazar, paraissent, en même temps que *Heures indues* et dans une collection bon marché qui en rend la lecture accessible et obligatoire, les *Entretiens de Cortazar avec Omar Prego !*

« La fascination des mots »

Après la disparition de Carol Dunlop, Omar Prego, journaliste uruguayen ami de Cortazar, lui avait proposé de faire une longue interview en vue d'un livre, une série d'entretiens qui serait une bonne occasion d'exprimer certaines choses qu'il avait tues jusqu'alors. Ils se rencontrèrent régulièrement entre juillet 1983 et le 20 janvier 1984, trois semaines avant la mort de Cortazar. Excellent connaisseur de l'homme et de l'œuvre, Omar Prego a réussi un livre exemplaire. Avec cet homme pudique et discret, il entame une véritable exégèse de l'œuvre ; il ne s'en tient pas à recueillir des anecdotes, mais, patiemment, il obtient de l'écrivain qu'il nous explique, en même temps qu'il s'explique à lui-même, l'interférence entre les jeux de l'écriture et les jeux du destin.

Tout commence avec *« la fascination des mots »* chez l'enfant Cortazar. *« Vers les huit ou neuf ans,* dit-il, *je suis entré dans une période qui aurait pu être dangereuse et déboucher sur la folie : c'est-à-dire que les mots commençaient à valoir autant sinon plus que les choses elles-mêmes. (...) Il y avait les mots que j'aimais, ceux que je n'aimais pas, ceux qui avaient une certaine forme, une certaine couleur. »* Comme Lozano, le personnage de la nouvelle intitulée *Satarsa,* dans *Heures indues,* l'enfant se cherche dans les jeux des mots, dans ces palindromes qui disent en même temps le mensonge et la vérité. *« J'étais un enfant fasciné par le fait qu'en lisant à l'envers une phrase ou un mot on avait une répétition ou un sens différent,* explique-t-il. *Ecrire « Roma » et lire « amor » en inversant le sens des lettres, voilà qui était fascinant. J'ignorais l'existence des palindromes, mais quand je découvris dans un livre celui qui dit :* « Dabale arroz a la zorra el abad » (1), *qui est une phrase très longue ; quand je l'écrivis sur du papier ou dans l'air et que je me rendis compte que ça disait la même chose dans les deux sens, je me sentis installé dans une situation de relation magique avec le langage. »*

Maniaque des mots, comme Cortazar, Lozano, le chasseur de rats géants de Calagasta, est chasseur de mots depuis qu'il sait lire en miroir : *atar a la rata* (attacher le rat). Cortazar n'attache que ses rêves, et renvoie aux obsessions de l'enfance. *« Cela a commencé,* explique-t-il, *après la lecture d'un article dans une encyclopédie, sur le fait que parfois les rats emmêlent leurs queues et meurent parce que, semble-t-il, ils ne peuvent plus se dégager. (...) Cette idée des rats dans leurs caves, courant les uns sur les autres, emmêlant leurs queues, cette vision m'a causé un certain effroi, une certaine horreur. Cela coïncidait en outre avec une série de lectures que j'étais en train de faire sur les tortures, les disparitions et les massacres en Argentine. »*

De *Satarsa,* comme des autres nouvelles du recueil, où l'étrange frôle constamment le réel, naît une sensation de malaise obsessionnel. Ainsi, dans *Fin d'étape,* la visiteuse d'un musée vétuste, fascinée par la lumière rasante des tableaux, devient comme « possédée » par quelque chose qui l'immobilise là, dans le soleil couchant. Pourtant, ces impulsions, ces intuitions, ces forces étranges qui sont la raison même de ses récits, Cortazar refuse d'en être l'organisateur. A d'autres d'en faire l'analyse et de les décortiquer. *« J'ai parfois un peu de honte à signer mes nouvelles, car j'ai l'impression qu'en fin de compte on me les a dictées. Je dois me convaincre que c'est moi-même évidemment qui me les dicte. Un moi-même auquel je n'ai pas accès en état de veille »,* dit-il à Prego.



ANNE DE BRUNHOFF

Julio Cortazar : maniaque des mots.

Traducteur criminel

Comme dans les palindromes, l'état de veille chez Cortazar se mêle parfois au cauchemar incroyable, ainsi qu'il le relate dans *Anabel,* cette nouvelle conçue comme le journal de l'écrivain en train de concevoir la nouvelle qu'il est en train d'écrire ! Julio Cortazar se souvient d'un épisode de sa vie à Buenos-Aires qui lui avait semblé curieux lorsque, pour subsister, dans sa jeunesse, il avait été, un temps, traducteur public.

Il traduisait notamment le courrier des prostituées du port, qui lui apportaient les lettres des quatre coins du monde que leur envoyaient des marins ; il lui fallait traduire la correspondance en espagnol puis répondre en anglais. Il se souvient encore des lettres de William, le marin d'Anabel. Il était question d'une femme qui avait disparu, empoisonnée, une nommée Dolly qui prenait aux autres prostituées leurs meilleurs clients. *« Moi, naturellement, par précaution, je n'ai demandé aucun détail, je me suis limité à faire mon travail, mais ça m'a toujours préoccupé d'avoir été le témoin involontaire d'une histoire très louche »,* explique Cortazar. Traducteur criminel. Innocent pris dans les filets de son verbe. Romancier.

NICOLE ZAND.

★ **HEURES INDUES, de Julio Cortazar, nouvelles traduites de l'espagnol par Laure Guille-Bataillon et Françoise Campo-Timal, Gallimard, 170 p., 72 F.**

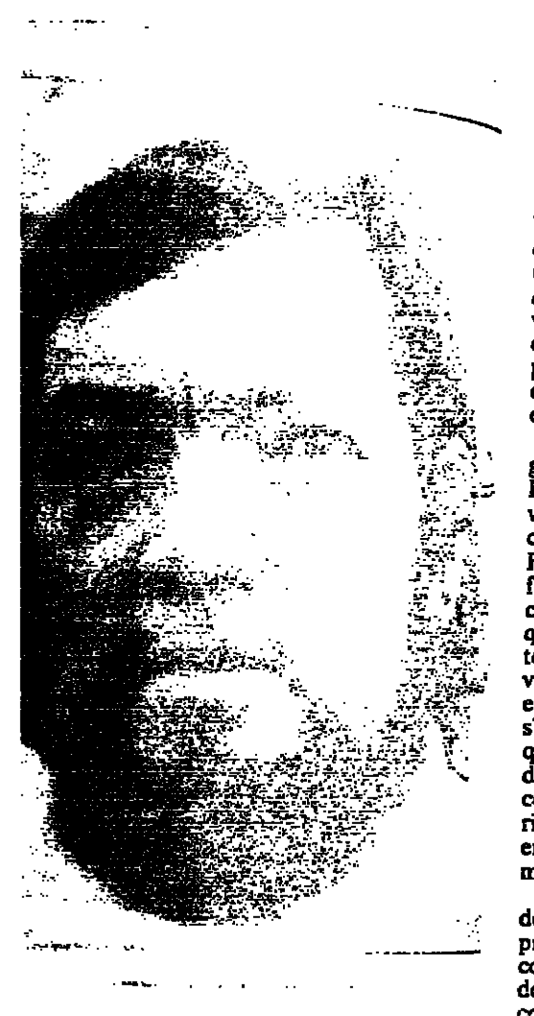
★ **ENTRETIENS AVEC OMAR PREGO, de Julio Cortazar, traduit de l'espagnol par Françoise Rosset, Gallimard-Folio, « Essais » (inédit), 250 p., 28 F.**

(1) Littéralement : *« L'abbé donnait du riz au renard ».*

Huit nouvelles de Bolivie

Le numéro 18 de *Brèves,* la revue de l'Atelier du Gué, est consacré à la Bolivie. Huit nouvelles présentées par Martine Couderc nous font explorer les terres de l'Altiplano amputées, depuis le XIXe siècle, au profit du Brésil, du Chili, du Paraguay. Les auteurs multilingues, s'interrogent sur leur identité, entre le quechua, l'aymara et l'espagnol. Huit écrivains nés au XXe siècle — entre 1903 et 1947 — dans un pays qui compte 40 % d'analphabètes.

★ **BRÈVES, Actualité de la nouvelle. 11300 Villelongue-d'Aude. Diffusion : SCRIPT-Diffusion, 13, rue P. Sain, 84, Avignon. Comptoir-Paris : Colportage, 14, rue de Nanteuil, 75015.**



des Latinos. Et après...

L'exil réunissait, dans les années 70, le Colombien Marquez, le Mexicain Fuentes, le Péruvien Vargas Llosa, l'Argentin Cortazar – les quatre grands du « boom », – qui s'étaient retrouvés, un temps, sur les mêmes positions politiques castristes. Aujourd'hui, les exilés ont regagné leur pays et chacun poursuit son œuvre, cherchant sa voie entre la littérature pure et l'engagement, entre le désir de révolte et le refus du terrorisme, *« entre Marx et une femme nue »*, comme le dit naïvement l'Equatorien J.-E. Adoum, entre la passion et la politique comme dans le dernier roman de Gabriel Garcia Marquez (2)... Mais Julio Cortazar, celui qui pensait que le langage pouvait changer la vie, est mort il y a deux ans à l'hôpital Saint-Lazare, après trente-cinq années vécues à Paris.

Même s'ils n'appartiennent plus à un mouvement, à une école, à une philosophie politique, les écrivains hispano-américains continuent. Qu'en est-il maintenant que le « boom » est fini ? Leurs livres répondent.

(1) Dans le supplément consacré à Barcelone (*le Monde* du 31 mai).
(2) *El amor en los tiempos del colera.* (« L'Amour au temps du choléra ».) Bruguera, Barcelone, 1986. A paraître chez Grasset.

MEXIQUE

Fuentès et Bierce dans la Révolution

DANS le courant de l'année 1914, alors que la révolution mexicaine entre dans une de ses phases les plus violentes, un « vieil homme » de soixante et onze ans franchit la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Outre deux de ses propres livres et un exemplaire de *Don Quichotte*, l'étranger venu du Nord – le gringo – n'a avec lui que quelques effets personnels et un rasoir, car il veut faire *« un cadavre qui présente bien »* : très vite, en effet, on apprend qu'il est entré dans la poudrière mexicaine pour y trouver la mort, après la disparition ou le suicide de ses deux fils.

Même si les troupes du jeune général Arroyo, un des alliés de Pancho Villa, qui accueillent le vieil homme ignorent tout de lui, celui-ci n'est pas un inconnu, et Fuentes, qui avoue dans sa postface avoir gardé ce roman en chantier pendant vingt ans, fréquente le personnage depuis longtemps. Il est familier de son œuvre, dont il a introduit certains extraits dans son propre roman : il s'agit d'Ambrose Bierce, chroniqueur célèbre et féroce du groupe de presse Hearst, romancier et conteur confirmé. Bierce a mystérieusement disparu au Mexique, en 1914, et c'est une version de sa mort que Fuentes nous propose.

C'est aussi l'occasion pour lui de revenir sur certaines de ses propres obsessions : la révolution, comme prétexte à réflexion sur le devenir historique du Mexique et comme formidable pourvoyeuse d'images épiques ; la frontière – le fameux Rio Grande del Norte, que les Mexicains appellent aussi Rio Bravo – comme passage et comme « blessure » entre deux cultures, deux civilisations, deux mentalités. Fuentes rappelle que l'Amérique latine commence au sud de cette ligne qui est surtout « intérieure », et de part et d'autre de laquelle, selon lui, John Locke fait face à saint Thomas d'Aquin, le pacte puritain à la pratique paternaliste.

Une course à la mort, à la fois consciente et inconsciente, oppose le vieux gringo au fringant général Tomas Arroyo, dont les troupes ont occupé l'hacienda où, jadis, le grand propriétaire avait violé sa mère et où il revient. Entre les deux hommes, une institutrice venue donner des leçons d'anglais aux enfants de la maison, et que la révolution a surprise : Harriet Winslow. Mais chaque membre de ce trio disparate finira par reconnaître qu'il est là pour liquider l'image obsédante d'un père, souscrivant du même coup aux consignes de Bierce, qui avait suggéré de fonder, jadis, un club des parricides.

Finalement, de ce livre haletant, mené au rythme du train révolutionnaire d'Arroyo qui traverse les déserts somptueux du Chihuahua, émerge l'image émouvante d'une femme tout occupée désormais à reconstituer un territoire magique et imaginaire hantée par le souvenir d'un vieux gringo qui aurait pu remplacer avantageusement son père et par celui d'un général mexicain, son amant d'un jour, qu'elle hait à jamais parce qu'il lui a brièvement révélé *« ce qu'elle aurait pu être »*.

CLAUDE FELL.

★ LE VIEUX GRINGO, de Carlos Fuentes, traduit de l'espagnol par Céline Zins, Gallimard, 223 p. 83 F.

PÉROU

Mario Vargas Llosa ou les fictions de l'histoire

LA matière romanesque de Vargas Llosa ne cesse pas d'être une question angoissée et jamais résolue qui a pour nom « Pérou ». Par le biais de la fiction, c'est l'histoire qui est interrogée. *Histoire de Mayta* couvre un quart de siècle, c'est-à-dire vingt-cinq années de dégradation politique et sociale, vingt-cinq années de mots creux, vingt-cinq années écartelées entre des vérités souvent insoutenables et des mensonges éhontés. Pour accroître encore cette sensation d'absurdité irréelle, Varga Llosa invente qu'au terme de ces vingt-cinq années son Pérou imaginaire est envahi d'un côté par les Cubains et les Boliviens, et, de l'autre, par les « marines » venus des Etats-Unis. Le sang est partout. Dans les folies de l'histoire, un peuple agonise.

Le narrateur, de retour de Lima, se souvient d'avoir lu, alors qu'il était à Paris, en exil pauvre, quelques lignes dans *le Monde* faisant état d'une tentative avortée de soulèvement armé dans la région de Jauja. Cette première action de guérilla aurait été menée par un de ses anciens condisciples du nom d'Alejandro Mayta. Rentré au Pérou, le narrateur va tenter de faire revivre Mayta. Il mène minutieusement sa recherche. Il se démarque des enquêtes policières. Il se veut romancier. Il insiste plusieurs fois sur ce point, et tellement que l'idée nous vient qu'il ne croit pas en l'*objectivité* historique, mais plutôt au travail de l'imaginaire au sein du réel.

« Quelque chose que l'on apprend en essayant de reconstruire un événement à partir de témoignages, c'est justement que toutes les histoires sont des mythes, que toutes sont faites de mensonges. » Cette conviction n'empêche pas le narrateur d'interroger sans relâche les témoins du drame de Jauja. *« Tout cela*, dit-il, *pour mentir en connaissance de cause. »*

Les diverses rencontres qu'il fait vont, à mesure, créer autour de l'inaccessible Mayta des cercles concentriques au centre desquels le héros lui-même perd consistance et disparaît. Même la rencontre ultime, celle du narrateur et de Mayta en chair et en os, ne déloge pas les ombres ni n'atteint à la vérité. Qui fut-il ? Un saint de la révolution abusé par l'action révolutionnaire ? Un traître, comme le disent certains ? Un expropriateur des biens capitalistes, comme il le prétend ou un simple « braqueur » ? Un meneur dévoyé ? Une victime un peu pâle ? Tout cela ensemble ? Ce n'est pas Mayta qui est contradictoire, ce sont les points de vue qui sont inconciliables. C'est pourquoi le roman l'emporte sur l'histoire...

La problématique entre vérité et fiction, introduite ici par Vargas Llosa, n'est aucunement un jeu gratuit. Le lecteur égaré dans cette recherche infructueuse du personnage, plongé dans des débats politiques qui lui sont généralement lointains, sort du livre avec le sentiment de comprendre mieux certains mécanismes obscurs du monde contemporain. Nouveau triomphe du romanesque !

HUBERT JUIN.

★ HISTOIRE DE MAYTA, de Mario Vargas Llosa, traduit par Albert Bensoussan, Gallimard, 321 p., 90 F.

COLOMBIE

Marquez avant l'heure

LA Mala Hora, de Gabriel Garcia Marquez, qui vient de paraître en français cette année, a déjà une longue existence : commencé en France vers 1956, terminé au Mexique cinq ans plus tard, le roman reçut en 1961 le Grand Prix de littérature colombienne (organisé par la compagnie pétrolière Esso), avant d'être édité en Espagne avec des interventions malheureuses de la part de la censure franquiste, puis républié avec l'accord de l'auteur à Mexico en 1966. L'année d'après paraissait *Cent ans de solitude*, son chef-d'œuvre, qui allait éclipser longtemps les autres écrits du romancier colombien...

Pourquoi ne pas avoir traduit le titre ? Littéralement, la *mala hora*, c'est l'heure fatale, l'heure funeste, un euphémisme populaire, utilisé sur la côte colombienne pour désigner la mort violente (1). Les amateurs de Marquez retrouveront, dans ce roman des débuts, les prémices d'un univers primitif et magique, en proie aux haines et aux guerres civiles toujours recommencées.

L'auteur a souvent expliqué qu'au départ il voulait mettre dans *La Mala Hora* tout ce qu'il savait, mais que, tandis qu'il travaillait, une chose étrange se passa. Un de ses personnages, un colonel à la retraite qui attend vainement que sa pension arrive, prit une telle importance qu'il décida d'en faire le sujet d'un autre livre, un de ses préférés : *Pas de lettre pour le colonel*. De là sortit aussi *les Funérailles de la Grande Mémé*, publié en 1957.

Un matin, on trouve, collées sur les murs, des affiches qui diffament les habitants du village. Dans ce lieu qui a connu une guerre civile réprimée par la terreur, et qui reste hanté par la répression et par les rancœurs, les affiches vont proliférer sans que leur auteur (leurs auteurs) soit découvert. Un mari tue l'amant de sa femme, un jeune garçon qui distribuait des tracts en faveur des guérilleros est torturé à mort. Le maire, un militaire nommé à ce poste pour éliminer physiquement les opposants au régime, déclare l'état de siège et institue le couvre-feu, remplit la prison de suspects et, au bout de dix-sept jours sanglants, rétablit une paix fallacieuse dans laquelle il le sait, les troubles dureront *« jusqu'à ce que vous nous rendiez nos morts que vous nous avez tués »*, comme lui dit une femme.

Dans cette succession d'anecdotes, Marquez met en place des personnages, des situations qui sont déjà le terreau de son œuvre. Le retard de la publication de ce livre nous rend injustement sévères. Nous savons qu'il peut faire mieux.

N. Z.

★ LA MALA HORA, de Gabriel Garcia Marquez, traduit de l'espagnol par Claude Couffon, Grasset, 290 p., 79 F.

(1) Voir *Une odeur de goyave*. Entretiens de Garcia Marquez avec Plinio Mendoza. Belfond, 1982.

ÉQUATEUR

La rage d'écrire de Jorge Enrique Adoum

L'ÉQUATORIEN Jorge Enrique Adoum n'était pas un inconnu chez nous : son théâtre et sa poésie, ses interventions, tendues et ironiques, dans de multiples débats et colloques, nous avaient rendu familière la présence de ce fonctionnaire de l'UNESCO. Il a quand même fallu attendre onze ans avant de connaître son roman (le seul pour le moment), *Entre Marx et une femme nue.*

« Roman » est d'ailleurs une dénomination commode mais inexacte, pour ce qu'Adoum a lui-même appelé un *« texte avec personnages »*. En fait, on entre dans ce livre comme dans une tranchée, creusée à vif à travers un homme, un pays, un continent. On traverse les solitudes angoissées de la création, les marécages du sexe, le chaos sanglant de la répression politique, les déserts arrogants de la suffisance, les hauts plateaux glacés de la misère indienne. A chaque détour, à chaque rupture, à chaque plage de ce collage, le narrateur, dédoublé en plusieurs prête-noms, s'interroge, affiche son « moi », ou au contraire le dissimule derrière des préoccupations plus collectives, interpelle son lecteur et assène quelques « vérités », dont certaines s'adressent plus particulièrement à l'Equateur, ce *« pays où tout bonheur est un bonheur arraché à quelqu'un et où aspirer à être heureux est une infamie »*.

Ce livre-dialogue, ce livre-bilan sur soi-même et contre soi-même s'élabore avec ses hésitations, ses doutes, ses renoncements, mais aussi ses convictions, ses engagements, ses emportements, son va-et-vient entre la prose et la poésie.

Entre ces *« pages arrachées à la vie »*, par-delà ce refus-acceptation de l'anecdote, dicté par le contexte et par une *« rage d'écrire comme qui mordrait »*, se développent une longue réflexion sur la création romanesque, une *« décomposition de l'objet littérature »*, un jeu de miroirs et d'échanges avec les créateurs contemporains (Joyce, Proust, Faulkner, Rulfo, Vallejo, Neruda...). Entre l'appel de l'idéologie et la tentation de l'érotique, Adoum se débat, prend des coups, en donne, invective, multiplie les approches et les tonalités, les drôleries et les images, jusqu'à construire cette architecture ouverte et palpipante, parcourue par des rafales poétiques qui finissent par balayer le désespoir.

C. F.

★ ENTRE MARX ET UNE FEMME NUE, de Jorge Enrique Adoum, (remarquablement) traduit de l'espagnol par Françoise Campo-Timal, F. éditions, 10, rue du Cardinal Mercier, 75009 Paris, 318 p., 98 F.

culture

CINÉMA

« Flagrant Désir », de Claude Faraldo

Mauriac à la sauce Feydeau

Le Médoc, ses saisons, ses châteaux, ses secrets, ses femmes en mal d'amour et ses mâles en mal d'argent... Claude Faraldo, le « prolo » flamboyant (Bof, Themroc), *bifurque dans l'erotisme haut de gamme.*

Un flic très intello et néanmoins américain (Sam Waterston), qui glisse son flingue sous le lit quand il câline une dame, est désigné pour mener une enquête « de routine » dans une somptueuse *propriété* viticole. Une « pièce rapportée » de la famille, odieuse et accorte belle-sœur (Arielle Dombasle), s'est noyée dans l'étang. Crime ? Accident ? La maîtresse des lieux (Marisa Berenson) ne sort plus de sa chambre et se console avec les grands crus (forcément). Il faut dire que son mari (Bernard-Pierre Donadieu) est infect et décapite férocement les œufs coque du petit déjeuner ; leur grande fille (Anne Roussel) ne va *pas bien*, elle se frotte sur tout ce qui bouge, vite, un amant. Ce sera un gigolo, payé par une amie de madame, la ravissante Marlène (Lauren Hutton), un peu défigurée, à peine, par une tache de vin (forcément).

Le gigolo aura cette phrase puissante : *« Il faut aimer les femmes avec la bouche et le cœur, pas avec la tête et la queue. »* Etouffant ? Morbide ? Vertigineuse plongée *dans les abysses de la frustration* ? Pas vraiment. Evoluant avec une grâce un peu empruntée dans des paysages dorés à souhait, Faraldo, qui ne semble pas croire à l'histoire qu'il raconte, désamorce le drame comme on débouche une bouteille (forcément). La tragédie dérape sans cesse, le vaudeville freudien lâche de salutaires bulles de méchanceté, les mêmes qui crèvent à la surface de l'étang meurtrier, c'est Mauriac à la sauce Feydeau. *Et c'est très rigolo.*

Ou alors, on n'a rien compris. Faraldo, dont on connaît la talentueuse tendresse envers les marginaux citadins *(Deux lions au soleil)*, se prendrait au sérieux. Il se serait mis à battre cette photogénique campagne et tenterait de donner une fresque acerbe des turpitudes bourgeoises... Chassons cette fâcheuse hypothèse, saluons le talent succulent de toutes les interprètes, sans oublier le petit personnel (savoureuse Isabelle Sadoyan). Et rions à *Flagrant Désir* avant qu'on ne nous dise qu'il fallait en pleurer.

DANIÈLE HEYMANN.

★ Voir les films nouveaux.

« Qui trop embrasse », de Jacques Davila

Comédie d'amour

Une chaîne d'amour où des couples s'unissent et se séparent pour obéir, dirait-on, à l'air du temps.

Françoise (Tonie Marshall) se croit forte. Elle renvoie son amant, Christian (Michel Gautier), auquel elle préfère Jean-François (Christian Cloarec). Celui-ci la quitte, et elle s'égare avec David, un gigolo (Thierry Ravel). Christian, lui, est faible, donc malheureux. Sa souffrance ne le quitte pas et, pendant qu'il la promène au centre Beaubourg où il travaille, et dans Paris, on assiste aux déconvenues de Françoise sans pour autant avoir envie de dire « c'est bien fait ».

Car, dans ce film, si les personnages manquent parfois de maturité, l'amour est une chose sérieuse, *grave même. On ne badine pas* avec... ou qui trop embrasse mal étreint. Dans les dialogues et la mise en scène de Jacques Davila, il y a quelque chose des « Comédies et proverbes » selon Eric Rohmer. Sauf tout de même, et c'est primordial, que les sentiments sont toujours plus forts que les idées, les manœuvres, les discours. A Tonie Marshall, femme qui se blesse elle-même dans le gâchis qu'elle a créé, s'oppose Anne Wiazemsky. Elle est Nathalie, compagne de travail et confidente de Christian, qu'elle écoute mal. Fidèle par nature, Nathalie s'acharne à clarifier sa relation avec Marc (Andrzej Seweryn). Tonie Marshall a des scènes de comédie teintées d'amertume, Anne Wiazemsky une histoire scabreuse subtilement racontée et des moments qui expriment le besoin d'absolu. Elles ne se rencontrent pas, mais ne peuvent pas exister l'une sans l'autre.

D'ailleurs, la chaîne relie, au moins moralement, tous les personnages. Christian est, lui aussi, un amateur d'absolu. Face à sa mère égrenant ses souvenirs (apparition étonnante de Micheline Presle), il reçoit une onde de chaleur humaine, un courant perçant son mur de solitude. Les acteurs et les actrices *répondent parfaitement aux exigences* du réalisateur. Car dans ce film d'auteur — arrivant au public après sa présentation au Festival de Cannes, section « Perspectives du cinéma français », — tout le monde est concerné par ce qui est mis en jeu.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

L'Argentine à la Cinémathèque

Quarante films qui témoignent

Une remarquable émission de la série « Etoiles et toiles », de Frédéric Mitterrand sur TF 1, peu avant le Festival de Cannes, avait familiarisé le public français avec une cinématographie trop peu connue chez nous, malgré le succès remporté l'an dernier à Cannes par *l'Histoire officielle* de Luis Puenzo. Manuel Antin, l'actuel directeur de l'Institut du cinéma argentin, lui-même cinéaste de talent, et son collègue Oscar Barney Finn ont voulu composer un programme, le plus varié possible de l'histoire de leur cinématographie nationale.

Chaque cinéaste n'est représenté que par un seul film, à commencer par le plus illustre, Leopoldo Torre Nilsson, dont nous reverrons *la Casa del angel (le Maison de l'ange)*, sur un scénario de sa fidèle collaboratrice, la romancière Beatriz Guido, révélé à Cannes en 1957.

L'influence de la nouvelle vague française devient perceptible à partir de 1960, avec *Alias Gardelito*, de Lautaro Murua, et, l'année suivante, *Tres Veces Ana*, du raffiné David Jose Kohon. Pier Paolo Pasolini, qui a débuté en 1961 dans la mise en scène, s'enthousiasme pour *Cronica de un nino solo* (1965), de Leonardo Favio, où il retrouve quelques-unes de ses propres préoccupations. Fernando Birri, l'auteur du très beau court métrage *Tire die*, sur des gosses qui mendient, montrera *los Inundados*.

En 1969, toujours à Cannes, nous découvrirons hors compétition deux films étonnamment parallèles, ou plutôt complémentaires : *Invasion*, de Hugo Santiago, écrit par Borges, et *l'Heure des brasiers*, de Fernando Solanas. Par le biais de la fiction pure, Santiago recrée une violence aujourd'hui prémonitoire *(« Si vous donnez des noms*, explique le chef de la police à sa victime, *je vous promets une mort rapide. »)*. *L'Heure des brasiers* mérite d'être revu dans sa totalité, avec ses excès, son militantisme forcené, et en même temps la force de sa critique sociale dans toute la seconde partie. Il a ouvert le chemin au cinéma militant français.

Pour le reste, la rétrospective de la Cinémathèque française permet de découvrir un cinéma de genres, avec ses westerns à l'argentine (films de gauchos), ses films noirs à l'américaine, de *Fuera de la ley* (1937), de Manuel Romero, à *Tiempo de revancha* (1981), d'Adolfo Aristarain, sorti en France, où, en pleine dictature militaire, il était fait clairement allusion à la torture.

Cette rétrospective, complétant le travail accompli à Nantes au Festival des trois continents, ainsi que l'émission télévisée déjà citée constituent peut-être la meilleure introduction au plus ancien et au plus développé des cinémas d'Amérique latine de langue espagnole, avec le Mexique.

LOUIS MARCORELLES.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 6 juillet.



ARTS

André Breton à Artcurial

Noyau de la comète surréaliste

Trois cents tableaux rassemblés par José Pierre, à la galerie Artcurial, témoignent de l'aventure d'André Breton, inlassablement poursuivie pendant un demi-siècle.

« Noyau de la comète surréaliste qui a traversé le ciel du vingtième siècle... » Ainsi José Pierre met-il André Breton sur orbite, en tête de l'hommage rendu par Artcurial à l'homme qui a incarné une extraordinaire aventure. L'auteur de *Nadja* aurait eu quatre-vingt-dix ans le 18 février dernier. Le 28 septembre prochain sera célébré le vingtième anniversaire de sa mort. Prétexte suffisant pour concevoir, en fonction même du personnage, une exposition qui se démarque des manifestations similaires au centre Pompidou, à Marseille, chez Isy Brachot. Toutes démontrent du moins la vitalité et les prolongements d'une trajectoire éblouissante trop hâtivement refoulée dans l'ombre des astres éteints.

Sans lui, André Breton, sans sa vigilance inflexible, sans son intolérance souvent irritante, ladite comète, quel que soit le talent, voire le génie, des membres du groupe, se serait vite pulvérisée. On avait cru le sacrer par dérision pape du surréalisme. On ne croyait pas si bien dire.

Pontife infaillible ? Il se comportait comme tel. Que ses mânes nous pardonnent si (en vertu de quels rites ?) on retrouve sa présence réelle au cœur de l'exposition, dans cette salle rouge où sont rassemblés son musée secret, son monde familier, les objets de son culte personnel imprégnés de pouvoirs magiques, et aussi les éclats de l'amour fou.

En témoigne la tendre correspondance échangée entre le poète et sa fille Aube...

Les hôtes de passage

Bien sûr, il a fallu se plier à tout un itinéraire initiatique, et l'on ne sera pas surpris que José Pierre l'ait axé sur les arts plastiques. Ces ex-voto ne sont-ils pas la partie visible d'un mouvement qui s'est exercé en profondeur, sur les données fondamentales de la conscience moderne ? C'est sans doute insister sur le côté esthétique d'une action qui, bon gré mal gré, se voulait éthique. Mais l'art vit de malentendus.

Etonnant paradoxe : ce qui assura la survie d'un surréalisme violemment contestataire, c'est précisément la valeur formelle des œuvres qui en transmettent le message et tout d'abord l'aura poétique, la prose nombreuse, admirablement articulée, pleine de résonances de son père spirituel, dont l'énergie incantatoire n'a pas attendu, pour être désamorcée, sa récupération par l'appareil universitaire. Tant pis ou tant mieux pour les amateurs. Cette récupération n'a d'ailleurs épargné personne, un Marcel Duchamp par exemple, qui n'a pas fini de féconder l'art contemporain.

Marcel Duchamp n'est pas seul en cause. D'autres personnes l'accompagnent, pour attester qu'avant le *Manifeste* de 1924 plus d'un peintre avait ouvert la voie... et les yeux d'André Breton : Gustave Moreau, le Douanier Rousseau, Paul Gauguin, Charles Filiger et cet étonnant lavis de Victor Hugo — Hugo décrété *« surréaliste quand il n'est pas bête »*. Sans oublier le Giorgio De Chirico d'avant 1920, dont le rôle fut déterminant dans la conception surréaliste de la peinture. Par chance, dans les vastes espaces d'Artcurial, où sont rassemblés plus de trois cents numéros, on en décèle fort peu dont l'académisme puisse servir de caution à des rencontres insolites et gratuites.

Plus authentique est l'énorme potentiel onirique qui est le lot des artistes majeurs de l'équipe initiale. On a reconnu les sortilèges de Max Ernst et ses forêts pétrifiées, les *« épouvantables élégances aériennes, souterraines et maritimes »* d'Yves Tanguy, les mécaniques du rêve de Picabia, les merveilles inventives de Man Ray, les formes fertiles d'Hans Arp, l'éden redécouvert de Joan Miro.

Voilà qui nous rassure sur la spécificité surréelle d'une certaine peinture à laquelle sont venus prêter main forte quelques hôtes de passage considérables, tels Klee ou Kandinsky. Si les liens avec Giacometti ont été vite rompus, et sans douceur, le cas de Picasso intrigue davantage. Pour qui serait décontenancé de le voir enrôlé dans le camp d'André Breton, il convient d'insister sur les rapports privilégiés qu'ont entretenus les deux hommes, en dépit des « mauvaises fréquentations » du peintre, qui, de la part d'un artiste de moindre envergure, auraient provoqué une rupture immédiate.

En tout cas, Picasso règne en maître sur le troupeau du *Minotaure* des années 30, dont André Breton demeure l'invisible manipulateur. Son septennat correspond à l'avènement d'une seconde relève, celle de Magritte, d'André Masson, de Raoul Ubac et surtout de Salvador Dali, avec sa méthode paranoïaque-critique et son délire (trop) savamment contrôlé *(le Spectre et le Fantôme)*.

Pendant la guerre, André Breton, exilé en Amérique, renoue avec maints amis retrouvés (Masson, Miro). Il recrute également de quoi alimenter une troisième relève : compagnons de voyage comme Isabelle Waldberg ou Jacques Hérold, citoyens des « Amériques reconquises » comme Calder, Gorky, Matta — sans oublier Meret Oppenheim, Wolfgang Paalen ou l'invincible Leonora Carrington... Enfin, le retour dans une Europe libérée d'un André Breton aussi « contagieux » séduit des artistes aussi différents que Télémaque, Alechinsky ou Hantaï. Il a ramené des tropiques, avec Wifredo Lam, toute la cruauté maléfique de la jungle, qui est ainsi venue rejoindre l'art magique de la préhistoire et des temps modernes, le seul auquel il croit.

Sa dialectique serrée, visant à rétablir dans tous ses droits l'irrationnel, réunit sous une même bannière l'art « véhicule de la magie », qu'il soit antihistorique, qu'il soit le fait des primitifs d'aujourd'hui (Adolf Wölffli, par exemple) ou qu'il exprime, à leur corps défendant, la vérité profonde des créateurs apparemment intégrés à notre civilisation. Alors les objets toujours ensorcelés, masques, haches de *pierre ou massues en os de baleine*, font bon ménage avec les peintures encore fraîches. Les poupées Hopi fraternisent avec celles de Bellmer. L'aventure d'André Breton, obstinément poursuivie pendant un bon demi-siècle, valait la peine d'être vécue, et justifie la reconnaissance de Julien Gracq, qui fait de lui *« un des héros de notre temps »*.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ *« L'aventure surréaliste autour d'André Breton »*. Artcurial, 9, avenue Matignon, jusqu'au 31 juillet. Livre-catalogue de José Pierre, avant-propos de Robert Lebel. Editions Filipacchi-Artcurial.



André Breton par Max Ernst (1923).

Initiation à Gilioli

En 1945, Gilioli, que nul ne connaît encore, rassemble les élé*ments de ses sculptures* à venir. Point encore converti à l'abstraction, abstraction allusive, il est vrai, et nourrie de formes réelles, il s'exerce à la simplification des volumes par le dessin. Matisse est son maître, un maître suivi avec conviction et adresse.

De visage en visage, têtes féminines qu'il analyse au fusain, Gilioli en vient à l'ovale, à la droite ou à l'oblique simplement esquissée. Il refait, à sa manière, l'itinéraire d'un Brancusi, mais Brancusi plus sensible au particulier, plus soucieux d'observations physionomiques et moins obsédé par l'amour du symbole. Quelquefois, l'essai rare, trop littéral ou mal terminé. Plus souvent, il contient les symptômes d'un art essentiellement subtil dont l'on devrait s'étonner qu'il soit de nos jours tomber dans l'oubli. Gilioli est mieux qu'un suiveur.

Ph. D.

★ Galerie Erval, 16, rue de Seine, jusqu'au 21 juin.

ARTS

Salgado au Palais de Tokyo

Hommes en détresse

Une exposition et un livre présentent le travail de Sebastiao Salgado en Afrique. Une dénonciation brûlante de l'horreur.

Economiste de formation, né au Brésil en 1944, fils de fermier et père de deux enfants, Sebastiao Ribeiro Salgado est installé en Europe depuis quinze ans. D'abord photographe indépendant, il accomplit dès 1973 des reportages sur la sécheresse au Sahel et en Ethiopie. Il couvre pour Sygma puis Gamma la révolution au Portugal et la guerre civile en Irlande.

Naturalisé français en 1977, il entre à Magnum en 1979 et capte pour le *New York Times* une série d'instantanés en couleurs de l'attentat contre Reagan



Réfugiés éthiopiens au camp de Bati

mais aussi, lors d'un séjour de cinq semaines en janvier et février 1985, des images de la famine en Ethiopie, au Mali, au Tchad et au Soudan. Celles-ci feront le tour du monde et lui valent de recevoir le World Press et le prix Oskar Barnack pour la photographie humanitaire.

En fait, depuis sa venue à la photographie, Salgado, pour qui la *réalité* d'une situation n'est jamais indissociable des faits économiques, n'a pas cessé de manifester son intérêt pour les sujets sociaux : paysans, Indiens, travailleurs immigrés d'Europe ou logements de La Courneuve. Et de transmettre, à travers les documents de l'actualité, son émotion personnelle et la réflexion sur son métier.

La sélection d'une centaine de tirages en noir et blanc qu'il présente au Palais de Tokyo (1), exposés sans verre, exempts d'apitoiement mais exaltant la dignité de ceux qui vont mourir est à ce point âpre et tendue, nourrie d'une ferveur incantatoire, qu'elle confère à sa vision pourtant apocalyptique de la souffrance la pérennité d'un classique.

Criant halte au désastre, c'est en témoin rebelle, comme Eugène Smith, Garcia Marquez ou Goya, qu'il cadre ces clichés mille fois vus de nourrissons agonisants et de squelettes ambulants, blanchis par la sécheresse, la soif et le soleil. Au comble de la désolation, ainsi que dans un cauchemar que vivent en exil les « oubliés de l'histoire », Salgado célèbre la tragédie d'un peuple auquel il donne la dimension d'une épopée biblique.

« Mais pourquoi la fuite, pourquoi marcher et tant souffrir pour en arriver là ? », est-il écrit sous la dernière photo de l'ouvrage édité au profit de Médecins sans frontières (2). A l'encontre de toute surenchère spectaculaire – ce qui rend leur agrandissement injustifiable, – les photographies de Salgado n'ont pas pour raison d'être d'embellir l'insoutenable mais de dire l'espoir en dénonçant le *scandale* de l'horreur, et pas seulement l'horreur, elle-même.

PATRICK ROEGIERS.

(1) Sebastiao Salgado, présenté par le Centre national de la photographie, 13, avenue du Président-Wilson, 75016 Paris, jusqu'au 16 juin.

(2) *Sahel, l'homme en détresse*, photographies de Sebastiao Salgado, ouvrage édité par Prisma-Presse, réalisé par le CNP, introduction de Jean Lacouture, texte de Xavier Emmanuelli, vendu au profit de Médecins sans frontières.

THÉATRE

Bernard-Marie Koltès à Nanterre

Mille façons de rire

Novarina, Messiaen, Fassbinder, Jérôme Deschamps, quelques noms pour la prochaine saison à Nanterre, et Bernard-Marie Koltès, avec une nouvelle pièce et de grands projets.

La saison 1986-1987 au Théâtre des Amandiers à Nanterre, dirigé par Catherine Tasca et Patrice Chereau, sera – comme dans l'ensemble du secteur public, – moins riche et moins variée que prévu. Conséquence des économies imposées par l'actuel gouvernement. Pour Nanterre, la subvention du second trimestre 1986 doit être diminuée de 1 200 000 F et celle du conseil général des Hauts-de-Seine l'a déjà été de 600 000 F – avant d'être supprimée en 1987 (*le Monde* du 1er mars). Comme les charges et les obligations restent les mêmes, c'est une fois de plus la production de spectacles qui est frappée : on a déjà connu ça tant de fois !

Le Théâtre des Amandiers, cependant, ouvre le 20 octobre sur un concert Olivier Massiaen, avec l'Ensemble intercontemporain, dirigé par Kent Nagano. Fin novembre, en coproduction avec le Festival d'automne et les Rencontres de Metz, l'Intercontemporain sera dirigé par Peter Eötvös, et jouera Steve Reich. Les 29 et 30 novembre, les 6 et 7 décembre, après *Intolérance* et *Heimat*, Nanterre poursuit sa recherche des grandes œuvres du cinéma et présente, en quatre parties, la version intégrale (sous-titrée) de la série télévisée de Fassbinder « Berlin Alexanderplatz », que les chaînes françaises, publiques ou privées, n'ont pas encore osé programmer.

Le programme de théâtre proprement dit fait appel aux coproductions avec le Festival d'Avignon et le Festival d'automne, *le Drame de la vie* de Valère Novarina. Avec la Comédie de Genève, *le Suicidé* de Nicolas Erdman par Claude Stratz (dont on a vu à Nanterre le spectacle Marivaux *les Legs* et *l'Epreuve*). La compagnie Jérôme Deschamps est invitée avec *C'est dimanche*. En juillet 1987, Patrice Chereau présente à Avignon un spectacle avec ses élèves, et les films qu'ils auront tournés avec lui, ainsi qu'avec Jacques Doillon et André Téchiné.

Auparavant, en janvier, Patrice Chereau aura créé *Dans la solitude des champs de coton*, de Bernard-Marie Koltès, dont la dernière pièce, *Quai Ouest*, se donne actuellement et jusqu'au 28 juin.

∴

« *Dans la solitude des champs de coton est une histoire à deux personnages, une conversation, un dialogue dans la manière du dix-huitième siècle* », précise Bernard-Marie Koltès.

On imagine bien toutefois que ça n'a pas grand-chose à voir avec *le Neveu de Rameau* ou *Jacques et son maître*, même si les personnages ont une expérience, une philosophie. Bernard-Marie Koltès prend ses modèles dans les mondes où il vit, et il voyage beaucoup. Ses deux héros ont son âge et sont radicalement différents l'un de l'autre.

« *Il y a un bluesman imperturbablement gentil, doux, un de ces types qui ne s'énervent jamais, ne revendiquent jamais. Je les trouve fascinants. L'autre est un agressif écorché, un punk de l'*East side, *imprévisible, quelqu'un qui me terrifie. Ils se rencontrent, chacun attend en vain quelque chose de l'autre. Ils finissent par se taper dessus, mais c'est une histoire drôle. J'ai envie de ne pas dire de choses essentielles, j'ai seulement envie de raconter de mieux en mieux des histoires.*

» *Je n'ai jamais écrit que pour le théâtre, et je rêve de roman. A vrai dire, j'en ai écrit un, mais il n'est pas bon. Le théâtre est dur, frustrant, pourtant il donne des moments tellement fantastiques, si incroyables que ça rachète toutes les angoisses.*

– Et le cinéma ?

– Non. Un scénario me demande autant de temps et de peine qu'une pièce, je ne sais pas écrire avec légèreté. Et quand j'ai fini, c'est fini, je ne contrôle plus rien, je n'ai droit à rien. Si l'occasion se présente, j'écrirai, très brièvement, et je tournerai moi-même. Je pense maintenant aux trois formes, roman, cinéma, théâtre, sur un même thème. Plus la musique.

– C'est un projet en cours ?

– Avec Patrice Chereau, nous avons effectivement un projet pour 1988, à Avignon d'abord, puis au Zénith. Un spectacle avec une foule, Michel Piccoli et Jacqueline Maillan : elle est un de mes rêves. Elle est merveilleuse. Il y a son métier, son expérience, et plus encore : elle est capable de tout jouer avec une sorte de distance complice... Se servir de ça pour raconter la France pendant la guerre d'Algérie, quel plaisir. Ça me réconcilie avec le théâtre.

– Vous êtes fâché ?

– Je suis toujours fâché avec le théâtre et j'y reviens toujours. Entre ma première pièce *la Nuit avant les forêts* (1) et *Quai Ouest*, j'ai approfondi ma technique. Je vais vers plus de simplicité, je cherche l'immédiat. Un comique direct.

– Vous avez voulu faire rire avec *Quai Ouest* ?

– Il y a mille façons de rire. Par exemple, le personnage de Jean-Paul Roussillon, ce vieux qui ressasse les détails de son suicide, qui se jette à l'eau, qu'on repêche...

– Il finit quand même par se suicider.

– Avant d'en arriver là, c'est juste un vieux ronchon ridicule. D'ailleurs, aux répétitions, Patrice, les acteurs, tout le monde s'amusait. Je ne peux pas écrire une scène si je ne peux pas me moquer.

– De qui ?

– De ce qui se passe. Je ne prends au sérieux que les personnages. Je les aime et je les défends, tous, quels qu'ils soient, et pas plus l'un que l'autre. La rudesse avec laquelle *Quai Ouest* a été accueilli m'a appris une chose : quand on veut être comique, il faut l'être absolument, sans détours. Au fond, le succès de *Combat de nègre et de chiens* (2) se fondait sur un malentendu : exotisme, romantisme, tout ce que je refuse. Le succès fait toujours plaisir, mais je ne crois pas avoir eu droit aux applaudissements. Je n'ai pas réfléchi à la valeur de ce malentendu. Après coup, j'ai compris ce qu'il aurait pu m'enseigner. Au lieu de le négliger, j'aurais dû essayer de le renouveler, de m'en servir pour transmettre ce que j'ai à dire.

– Vous pensez que le spectacle ne vous a pas été fidèle ?

– Au contraire. Il a été trop respectueux. J'aime ce que Chereau invente. Avec *Combat de nègre*, une pièce plus maladroite, il a bien été obligé de combler les trous. *Quai Ouest* est mieux construit. A la lecture, tout semblait si évident qu'on n'a pas cherché à le rendre évident. J'ai été le premier à demander qu'on fonce dedans, qu'on fasse éclater la forme. De toute façon, quand j'ai fini d'écrire, j'en ai assez du texte, j'ai envie d'autre chose.

» C'est un fait, après quelques représentations, Patrice a opéré des coupures. Les acteurs ont acquis la liberté de leurs personnages, le spectacle fonctionne. Je suis heureux quand le public rit.

– Vous êtes d'accord avec les critiques ?

– Je ne suis pas d'accord quand on m'accuse de décrire un milieu sordide. C'est quoi, le milieu ? Une notion valable en politique, en sociologie, mais qui n'a rien de concret. Mon milieu personnel va de l'hôtel particulier à l'hôtel des immigrés. Mes personnages sont des petits-bourgeois perdus, ils ne sont pas sordides. Ils ne sont pas déracinés. Les racines, ça n'existe pas. Il existe n'importe où des endroits, à un moment donné, on s'y trouve bien dans sa peau. Il m'est arrivé de me sentir chez moi au bout du monde, dans des pays dont je ne parle pas la langue. En revanche, à Metz, ma ville natale, je suis toujours impitoyablement décalé. Mes racines, elles sont au point de jonction entre la langue française et le blues.

» Je pense que le malentendu particulier à *Quai Ouest* vient de ce que le théâtre n'a pas l'habitude encore de ce type d'histoire et de personnages.

– Il ne vient pas d'un malentendu entre Patrice Chereau et vous ?

– Il n'y a aucune sorte de malentendu entre nous. Nous sommes différents. Il est plus pessimiste, je suis plus désespéré. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

(1) *La Nuit juste avant les forêts* a été créée au Petit-Odéon, dans une mise en scène de Jean-Luc Boutté, avec Richard Fontana.

Combat de nègre et de chiens, histoire de « petits Blancs » sur une terre oubliée d'Afrique a été créé à Nanterre, dans la mise en scène de Patrice Chereau, avec Michel Piccoli, Philippe Léotard et Myriam Boyer.

★ *Quai Ouest*, 20 h 30, jusqu'au 28 juin.

La prochaine saison au Théâtre de la Ville

En route pour les 300 000 spectateurs

Huit créations dramatiques, douze compagnies de danse, quatre cents représentations pour un rendez-vous avec les grands auteurs et les grands interprètes

A l'aube d'une nouvelle saison, il est de coutume de faire un rapide bilan de celle qui s'achève. Au Théâtre de la Ville, municipal et populaire, on est content : quatre cents représentations ont rassemblé deux cent quatre-vingt-cinq mille spectateurs, ce qui équivaut à un indice de fréquentation de 85 %. Difficile de faire mieux.

En tête de ce palmarès, la danse, qui a fait salle comble à tous coups. Juste derrière, Gildas Bourdet et la Salamandre dont *la Station-service* a recueilli près de cinquante mille spectateurs. Beau succès également pour Benno Besson et les spectacles de 18 h 30.

Deux coproductions du Festival d'Avignon lanceront à l'automne la saison théâtrale : *Don Carlos*, d'après Schiller, mis en scène par Michelle Marquais autour de Bernard Fresson, Marthe Keller, Gérard Desarthe et Jean-Michel Dupuis, et *La vie est un songe*, de Calderon, mis en scène par Raoul Ruiz.

Au début de 1987, Gildas Bourdet retrouvera le Théâtre de la Ville pour *les Crachats de la lune*, pièce dont il est l'auteur et le metteur en scène, avec la Salamandre, centre dramatique du Nord (il ne faudra pas rater Marief Guittier). Georges Lavaudant prendra le relais avec *le Régent*, de Jean-Christophe Bailly, son premier spectacle, comme co-directeur du TNP.

En mars, Lucian Pintilié, de retour des États-Unis, retrouvera le public parisien pour *Ce soir on improvise*, de Luigi Pirandello. Trois spectacles seront donnés, comme l'an passé, au Théâtre de l'Escalier d'or : *le Mariage des morts*, de Jean-Pierre Sarrazac, par le directeur du TNS, Jacques Lassalle ; *la Princesse Blanche*, de Rainer Maria Rilke, par Yannis Kokkos et *Couquie et Louki sont sur un bateau*, dernier texte de Denise Chalem, par Martine Feldman.

Prestigieuse affiche pour la danse : Decouflé, Saporta, Gallotta, Maguy Marin, Pina Bausch, Merce Cunningham, John Neumeier. Impossible de les citer tous, mais la preuve est faite une nouvelle fois des liens privilégiés du Théâtre de la Ville avec les chorégraphes qui comptent aujourd'hui.

Danse encore, mais aussi musique et chansons pour les spectacles de 18 h 30. Ils sont au nombre de trente-sept, et on notera les noms de Stephan Eicher, Nass el Ghiwane, Zoltan Kocsis, Carlos d'Alession et René Jacobs.

O. S.

★ Renseignements : Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 75001 Paris, tél. : 42-74-22-77.

Modène, Vérone, Turin

Sur les chemins du théâtre nouveau

Dans toute la péninsule, on cherche sur les planches à retrouver le plaisir de jouer. L'heure a sonné de la réconciliation avec le public.

Les rencontres de Modène, qui ont eu lieu il y a quelques jours, auront-elles l'effet de celles d'Ivrea en 1967, vraie déclaration de guerre théâtrale où se manifestèrent avec tant d'éclat Luca Ronconi, Mémé Perlini, Carmelo Bene ?

Ivrea imposait le théâtre comme un disfonctionnement : fin du texte roi, fin de la mise en scène reine, prolifération des langages scéniques. Les récentes rencontres de Modène ont pour origine la décision gouvernementale de créer en Italie des centres dramatiques privés, sortes de *stabile* (théâtres nationaux) en réduction, qui suscite espoirs et inquiétudes. Au-delà de la préservation de l'héritage des maîtres de l'avant-garde, on s'est préoccupé d'unité, de narrativité accrue, de retour au plaisir : le théâtre italien a besoin de spectateurs, d'individus plutôt que de publics tout faits.

Le Centre de San-Giminiano a présenté à Modène une étonnante *A*, d'après *Agatha* de Marguerite Duras, dans la mise en scène de Thierry Selmon, aux antipodes du style de la *Savannah Bay* du Rond-Point. Cette histoire de passion incestueuse entre un frère et une sœur est portée athlétiquement, à bout de bras, à travers tout le théâtre, scène et salle, par deux filles, Luisa et Silvia Pasello – elles sont sœurs, – remarquables toutes deux.

Les pirates de la Renaissance

Parmi ces nouveaux théâtres italiens, celui qui se porte le mieux est le théâtre dit « pour enfants ». Presque coup sur coup viennent de se tenir deux festivals : les Premières Rencontres européennes de Vérone et la Huitième Fête internationale du théâtre à Turin (25 mai-2 juin). A Vérone, on a pu apprécier l'originalité du centre Teatro Ragazzi de Roberto Terribile, avec un *Petit Prince* clownesque et funambulesque qui a perdu en route son idéalisme traditionnel, et avec un irrésistible one man's show de Andrea Brugnera, qui reprend avec brio l'art du cantastoria pour représenter à lui seul *les Dix Commandements*, d'après Cecil B. De Mille.

A Turin, où le Festival est organisé avec l'appui solide de la ville par le Teatro Stabile, était proposé un riche choix de spectacles : les Suédois, avec *les Trois Souhaits* (Orionteatern de Stockholm), les Français, avec *les Saisons du singe* (TJA de Lyon), illustraient la voie de la réécriture du conte. Les Argentins de Carlos Trafic s'exerçaient brillamment sur des variations d'Hamlet, avec *Provocation à Shakespeare*, trio d'acteurs dont l'humour se situe entre les Marx Brothers et Woody Allen. Mais, une fois de plus, les compagnies italiennes triomphaient dans ce théâtre de l'image première : *Un po di teatro* (par le groupe Fontemaggiore), d'abord conçu comme une fête de la Renaissance sur le Pô et comme un tournage de film, avec pirates, mutinerie, princesse enlevée et délivrée etc, où se retrouve l'humour et l'érotisme de l'Arioste ; et aussi la relecture d'un conte célèbre, *Cendrillon (Cenere)*, du Kimset de Bari, vu comme une comédie sur la frustration masochiste d'une fille qui se libère pour reconnaître son plaisir.

Beau succès de la parole corrosive. *Oz*, de Marco Baliani (Ruota Libera) prend le contre-pied de la nuit américaine *« où tout est permis »* pour raconter, dans un huis clos qui évoque *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, la révolte, après un cataclysme mondial, de rescapés qui découvrent en eux et dans le théâtre la force de s'en sortir. Le Teatro de l'Angolo, si souvent novateur, s'imposait avec *Orlando à Beyrouth*, de Graziano Melano, mis en scène par Franco Passatore : un marionnettiste sicilien, Orlando, qui fait partie des soldats de paix au Liban, tombe amoureux d'une fille arabe et revit au premier degré la poétique des affrontements entre chrétiens et musulmans qui forme la trame de l'épopée des marionnettes siciliennes. Heureuse conjonction du tragique et du burlesque, étrange conjonction de l'histoire et du légendaire, où se vérifièrent les idées de Braudel sur l'éternelle Méditerranée.

BERNARD RAFFALLI.

MUSIQUE

Mozart, des Champs-Élysées à Versailles

Perfection et approximations

Cosi fan Tutte *par Jean-Pierre Ponnelle, garde son charme deux ans après sa création, mais la version viennoise de* l'Enlèvement au sérail *à Versailles déçoit.*

Cosi fan tutte a retrouvé au Théâtre des Champs-Elysées le succès triomphal d'il y a trois ans, dans la production de l'Orchestre de Paris dirigé par Daniel Barenboïm et mis en scène par Jean-Pierre Ponnelle (*le Monde* du 18 juin 1983). C'est incontestablement le spectacle le plus parfait de la trilogie Da Ponte où la psychologie de cette comédie amère, apparemment schématique, s'épanouit dans les profondeurs d'une musique pleinement déployée.

Une nouvelle et superbe Fiordiligi, Karita Mattila, prend le rôle illustré par Julia Varady aux côtés de Katherine Ciesinski (Dorabella), Stephen Dickson (Guglielmo) et David Rendall (Ferrando), qui appartenaient à l'ancienne distribution ; Joan Rodgers – exquise Destina – et Claudio Desderi sont également nouveaux.

Le Festival de Versailles n'a pas eu la main aussi heureuse avec *l'Enlèvement au sérail*, présenté par une troupe privée de Vienne. L'Opéra royal du château méritait mieux que cette distribution de seconds rôles dans une mise en scène lourde et parfois vulgaire, où les grilles du sérail se détachent curieusement sur le décor immuable du grand siècle, chargé de renvoyer à la salle son image.

Les timbres sont justement choisis, mais les voix n'ont pas l'infaillibilité technique qu'on attend des interprètes mozartiens : celle de Belmont a de curieuses défaillances, celle de Constance, malgré sa vaillance, est affligée d'un vibrato agaçant sur chaque note ; celle d'Osmin manque de saveur ; seuls Blondschen et Pedrillo tirent leur épingle du jeu.

Le plus fâcheux est que, sans doute par économie, cet « opéra de chambre de Vienne » est accompagné tant bien que mal par un ensemble français (la Follia) et un chef (Miguel de la Fuente) qui n'avaient visiblement pas participé à l'élaboration du spectacle : ils flottent sans cesse en décalage avec les chanteurs, qui n'en font qu'à leur tête, les musiciens – d'ailleurs de qualité honorable – n'ayant d'autre ressource que d'essayer cahin-caha de les suivre. Dans les ensembles, on frôle la catastrophe. La moindre des choses eût été d'inviter le chef qui a travaillé avec les chanteurs.

Ajoutons que la mise en scène, qui se veut « psychoérotique », est elle aussi le plus souvent en décalage avec l'élégance et le raffinement de Mozart.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernières représentations de *l'Enlèvement au sérail* ce jeudi 12 et vendredi 13, à 21 heures ; et de *Cosi fan tutte*, ce jeudi 12 et samedi 14 à 19 h 30.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TILT, Vincennes, Sorano (43-74-73-74), 19 h.

BRITANNICUS, Bastille (43-57-42-14), 21 h.

LAISSEZ-LES VIVRE, Splendid Saint-Martin (42-08-21-93), 21 h.

HOME, Rond-Point (42-56-70-80), 21 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie.

CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre Gémier : 20 h 30 : le Terrain Bouchaballe.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Des trous dans la glace, d'Anne Barbey.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Débats-Rencontres : 18 h 30 : Mémoire et homosexualité avec Ph. Boucher et D. Fernandez ; à 20 h 30, colloque « l'affiche et l'affichage » ; à 21 h, exercices de la patience : Cahiers de philosophie n° 6 et n° 7, essais de neutre ; Vidéo-information : 16 h, Comet ; Satellites du soleil, de S. Goldsmith ; Paul Langevin, de P. Handiquet ; à 19 h, Tunisie : le couscous de la colère, de P. Demont, G. Murry ; L'agonie du Sahel, de C. Mottier, D. Pasche : Vidéo-Musique : 16 h, la Bohème, de Puccini ; à 19 h, Samson et Dalila, de Saint-Saëns : Musique : 18 h 30, musique de chambre-musique française du vingtième siècle (O. Messiaen).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : 20 h 45 : Ballet Callberg ; 18 h 30 : compagnie Karine Saporta.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), théâtre : l'Empereur Jones, d'E. O'Neill.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 21 h : Victor ou les enfants au pouvoir.

ASTELLE (42-38-35-53), 20 h 30 : Entre chien et loup.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Britannicus.

BOUCANIER (43-45-60-60), 21 h : Hérode et Salomé.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez-vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Home ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : la Vie, c'est par moment.

CARTOUCHERIE Atelier du Chaudron (43-28-97-04), 20 h 30 : Angelico in Vitro.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : D'où viennent les catules ?

CHAPELLE EXPIATOIRE (48-06-50-84), 20 h 30 : Pénélope.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), 20 h 30, Galerie : Antoine et Cléopâtre ; Resserre, 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire ; Grand Théâtre, 20 h 30 : Arlequin serviteur de deux maîtres.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Carysis.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Poésies avec Vicky Messica.

EDEN-THÉATRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.

EPICERIE-THÉATRE (42-72-23-41), 21 h : West and Co (dern. le 14).

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Histoires... d'aller au théâtre ou la fin d'Othello.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Stefano.

ESSAION (42-78-46-42), 21 h : la Nuit du 4 août ; 19 h : Une saison en Enfer.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Mystères du confessionnal. 22 h : les Chaussures de Madame Gilles.

FORAIN-THEATRE (43-29-12-78), 17 h 30 : Les marrons du feu.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : Des oiseaux par les yeux ; 19 h 30 : le Dédale du silence.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : la Voisine.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. : 18 h 30 : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise. II. 19 h : les Désirs de l'amour ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballyberg ; 22 h : Pas de balcon pour Roméo. Petite salle, 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : Haute Surveillance ; 20 h 15 : Savage Love ; 18 h 30 : l'Entrée en matière.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : le Veilleur de nuit. **MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS** (42-60-32-14), 21 h : Enfant et roi.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : l'Amour-Goût.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : La mienne s'appelait Régine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), I. 21 h, dim. : Et Juliette ; II. 21 h 30 : Rufus, 300 dernières ; 20 h : Speedy Bananas.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : les Trompettes de la mort.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97), 21 h 15 : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-42-53), 21 h : la Panthère repentie.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Laissez-les vivre.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II. 20 h 30 : Huis clos. — III. 22 h 15 : Bail à céder.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-Cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Folies Show.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : le Voyage immobile ; 18 h 30 : Bouffonnerie épicée ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle, 20 h 30 : les Oiseaux. Petite Salle, 18 h 30 : les Intimités d'un séminariste. — II. 21 h : Home (dans le cadre du Printemps du théâtre).

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine ; 22 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : l'Age en question.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : En manches de chemise ; 23 h : Drôle de larmes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. — III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CHEZ GEORGES (43-26-79-15), 22 h 30 : P. Dupuis.

DOMINO (43-37-43-51) (D., L.), 22 h : les Bonheurs de Sophie.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 20 h 30 : La vie est un grand toboggan.

GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non je n'ai pas disparu.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 18 h 30 : D. and J. Memories ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?.

La danse

(voir théâtres subventionnés)

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Visages de femmes, en vol.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Duetti, Sel.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : Cosi Fan Tutte, opéra de Mozart, J. P. Ponnelle (dir.).

Pleyel, 20 h 30 : I. Pogorelich (Bach, Beethoven, Chopin, Schumann).

Gaveau, 20 h 30 : C. Maillols (Scriabine, Debussy).

Radio-France (106), 19 h : G. de Kerrel, R. Oudot, B. Fabre-Garrus, B. Dehon (d'Arezzo, Perotin, de Vitry, de Machaut).

Sorbonne, 18 h 30 : Ensemble de l'Itinéraire, Y. Loriod (piano) (Messiaen).

Eglise Notre-Dame des Victoires, 20 h 30 : H. Schauerte (orgue), J. L. Serre (récitant) (Alain).

Lucernaire, 20 h : P. Grometto (flûte), C. Chareyon (piano) (Beethoven, Martinu, Poulenc).

Chapelle de la Salpêtrière, 20 h 30 : Chorale de l'Est parisien et Ensemble vocal, G. Martin-Bouyer (dir.) (Gesualdo, Chostakovitch, Lassus, Janequin, Kosma).

Eglise St-Etienne-du-Mont, 20 h 30 : Ensemble Bach de Paris, J. von Websky (dir.) (Bach : messe en si BWV 232).

Eglise des Billettes, 20 h 45 : les Madrigaliers (musique espagnole du XV° au XVII° siècle).

Eglise Notre-Dame du Liban, 20 h 30 : Orchestre des jeunes A. Loewenguth (Attenberg, Delibes, Mendelssohn, Weber, Wagner).

Eglise St-Médard, 21 h : Ensemble vocal et instrumental F. Vuillermoz, D. Erlich (violon) (Bach, Vivaldi).

Beaux-Arts, 18 h 30 : Quatuor Arditti (Messiaen, Xenakis).

Eglise Ste-Rosalie, 18 h 45 : Ensemble B. N. Andrieux, G. Catheiat (orgue) (Corelli, Fauré, Quantz, Byrd).

Théâtre du Musée Grévin, 21 h : Maison à vendre. L'amant-statue, opéras de N. Dalayrac.

Table Verte, 23 h : N. Jacquet, M. Terashi (Beethoven, Brahms, Fauré).

Festival du Marais

(48-87-74-31)

Théâtre : Centre Wallonie-Bruxelles, 20 h 30 : les Dernières Cartes.

Hôtel d'Aumont, 21 h 30 : la Tour.

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais, 20 h, 22 h : Au perroquet vert.

Musique : église Saint-Merri, 21 h 15 : Chœurs d'hommes F. Legrand.

Printemps du théâtre

(48-87-83-63)

Grande Halle de La Villette, 21 h 30 : Gmund.

Bouffes du Nord, 20 h : l'Homme aux farfadets.

Théâtre du Rond-Point, 21 h : Home.

Théâtre de la Bastille, 20 h : la Terrasse des désespoirs.

Jeudi 12 juin

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à Alexandre Trauner : Et vint le jour de la vengeance, de F. Zinnemann ; Perspectives du cinéma français, Cannes 86 : 19 h, Les mains de C. Kekemenis : Le bonheur a encore frappé, de J.-L. Trotignon ; 21 h, Fourmi chérie, de Th. Barthes et P. Jamain ; les Clowns de Dieu, de J. Schmidt.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Aelita, de J.A. Protazanov ; 17 h, Joe, c'est aussi l'Amérique, de J.G. Avildsen ; 19 h 15, Rétrospective du cinéma argentin : le Mendiant de minuit, de SALLE GARANCE

Tlj à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 : Le cinéma yougoslave (Programmation détaillée au 42-78-37-29).

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8ᵉ (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79). — V.f. : UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44 ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-36-30-40) ; Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8ᵉ (45-61-94-95).

LES AVENTURIERS DE LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.f.) : Français, 9ᵉ (47-70-33-88).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5ᵉ (43-54-89-22).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65).

BERLIN AFFAIR (*) (v.o.) : Espace Gaîté, 14ᵉ (43-27-95-94).

BIANCA (It., v.o.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82). — V.f. : Opera Night, 2ᵉ (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum Orient-Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Richelieu, 2ᵉ (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5ᵉ (43-26-79-17) ; Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; George-V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Bastille, 11ᵉ (43-07-54-40) ; Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-35-21-21) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

LE DERNIER SURVIVANT (Néo-Zélandais, v.o.) : UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Marivaux, 2ᵉ (42-96-80-40) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Marivaux, 2ᵉ (42-96-80-40) ; Espace Gaîté (H. sp.), 14ᵉ (43-27-95-94).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches (H. sp.), 6ᵉ (46-33-10-82).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19ᵉ (42-45-66-00).

ÉTATS D'AME (Fr.) : Forum, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Richelieu, 2ᵉ (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5ᵉ (46-33-63-20) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27).

FINAL EXECUTOR (It., v.f.) : City Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76) ; Maxéville, 9ᵉ (47-70-72-86).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Denfert, 14ᵉ (43-21-41-01).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5ᵉ (46-33-63-20) : Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14ᵉ (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Mayfair, 16ᵉ (45-25-27-06). — V.f. : Gaumont Richelieu, 2ᵉ (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Maillot, 17ᵉ (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Rialto, 19ᵉ (46-07-87-61).

HAVRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Quintette, 5ᵉ (46-33-79-38) ; Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82). — V.f. : Lumière, 9ᵉ (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8ᵉ (45-61-94-95).

I LOVE YOU (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; George-V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; City Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Forum Orient-Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Bastille, 11ᵉ (43-07-54-40) ; Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79).

MACARONI (It. v.o.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52) ; Luxembourg, (H. sp.), 6ᵉ (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8ᵉ (45-61-94-95).

LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6ᵉ (43-26-48-18).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77) ; Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6ᵉ (46-33-10-82) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16). — V.f. : Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52).

NOMADS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (42-22-72-80) ; Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; Kinopanorama, 15ᵉ (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52).

PIRATES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70) ; Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6ᵉ (42-22-87-23) ; Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; George-V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13ᵉ (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-04-67) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Secrétan, 19ᵉ (42-41-77-99) ; Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

LES PLAISIRS DE LA CHAIR (J., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6ᵉ (43-25-19-68) ; Reflet Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.o.) : Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Paris-Ciné, 10ᵉ (47-70-21-71).

POURVU QUE CE SOIT UNE FILLE (Fr.-It.), Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Reflet Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (43-37-35-43) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-52-20-40) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Bienvenue Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8ᵉ (43-59-19-08).

ROSE BONBON (A.), Forum, 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Quintette, 5ᵉ (46-33-79-38) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-35-21-21). — (V.f.) : Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Action Rive Gauche, 5ᵉ (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79). — (V.f.) : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : (v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6ᵉ (43-26-48-18) ; Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15ᵉ (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33).

SALVADOR (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5ᵉ (46-33-63-20) ; Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82) ; Mercury, 8ᵉ (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19) ; v.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Gaîté Boulevard, 2ᵉ (45-08-96-45).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08). — (V.f.) : Opéra Night, 2ᵉ (42-96-62-56).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11ᵉ (48-05-51-33).

SOUVENIRS SECRETS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama 13ᵉ (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Lincoln, 8ᵉ (43-59-29-46) ; Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) : Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (42-67-63-42).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2ᵉ (42-33-56-70) ; Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Clichy Pathé, 18ᵉ (45-22-46-01).

TOUBIC ACADEMY I (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; v.f. : Lumière, 9ᵉ (42-46-49-07) ; Maxéville, 9ᵉ (47-70-72-86) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5ᵉ (43-26-79-17) ; Bretagne, 6ᵉ (42-22-57-97) : 14-Juillet Odéon, 6ᵉ (43-35-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2ᵉ (45-08-11-69) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).

ULTRAVIXENS (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14ᵉ (43-20-30-19) ; v.f. : City Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76).

UNE AMIE QUI VOUS VEUT DU BIEN (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (45-62-41-46).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6ᵉ (43-26-80-25).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DEJA (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31).

YOUNG BLOOD (A., v.o.) : Forum-Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16). — (V.f.) : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

Z 8 8 (Brit., v.o.) : Bonaparte, 6ᵉ (43-26-12-12).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMANT MAGNIFIQUE, (*) film français d'Aline Issermann : Forum, 1ᵉʳ (42-97-53-75) ; Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) : Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79).

FLAGRANT DÉSIR, film français de Claude Faraldo : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (42-72-52-36) ; 14 Juillet-Odéon, 6ᵉ (43-35-59-83) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-26-10-30) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Victor-Hugo, 16ᵉ (47-27-49-75) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94) ; Secrétan, 19ᵉ (42-41-77-99) ; Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

QUI TROP EMBRASSE, film français de Jacques Davila : Reflet Logos, 5ᵉ (43-54-42-34) ; UGC Marbeuf, 8ᵉ (45-61-94-95) ; Studio 43 (47-70-63-40).

Les grandes reprises

ANGEL (A., v.o.) : Action-Christine Bis, 6ᵉ (43-29-11-30).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5ᵉ (43-25-72-07).

LE BAL (Fr.-It.) : Templiers, 3ᵉ (42-72-94-56).

LA BELLE DE MOSCOU (A., v.o.) : Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77), Mac Mahon, 17ᵉ (43-80-24-81).

LE BATEAU PHARE (A., v.o.) : Calypso, 17ᵉ (43-80-30-11).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (46-22-44-21).

CARMEN (Rosi) : Gaumont Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33), Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : City Triomphe, 8ᵉ (45-62-45-76) ; (v.f.) : Marivaux, 2ᵉ (42-96-80-40).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5ᵉ (43-25-78-37).

DELIVRANCE (A. v.o.) (*) : Templiers, 3ᵉ (42-72-94-56).

DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Vendôme, 2ᵉ (47-42-92-52).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70) ; Richelieu, 2ᵉ (42-33-56-70) ; Gaumont-Opéra, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23). — V.f. : Gaumont Parnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16ᵉ (42-88-64-44).

L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14ᵉ (45-43-99-41).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6ᵉ (43-29-11-30).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; George-V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-35-21-21).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A. v.o.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8ᵉ (45-61-94-95).

GLORIA (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14ᵉ (45-43-99-41).

GOLDFINGER (A. v.o.) : Danton, 6ᵉ (42-35-10-30) ; Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93), UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (42-67-63-42).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14ᵉ (45-43-99-41).

INFERNO (A., v.f.) : Maxeville, 9ᵉ (47-70-72-86).

LADY EVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5ᵉ (43-25-72-07).

LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : Espace Gaîté, 14ᵉ (43-27-95-94).

LOLA MONTES (Fra.-all.) : Panthéon, 5ᵉ (43-54-15-04).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Epée de Bois (Hsp), 5ᵉ (43-37-57-47).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5ᵉ (43-54-72-71) ; 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-80-00).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2ᵉ (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19ᵉ (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17ᵉ (46-22-44-21).

NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (42-67-63-42).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9ᵉ (47-70-10-41).

NOBLESSE OBLIGE (Ang., v.o.) : Reflet Médicis, 5ᵉ (43-54-42-34).

NOSFERATU (All., v.o.) (h. sp.) : Templiers, 3ᵉ (42-72-94-56).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1ᵉʳ (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5ᵉ (43-54-72-71) ; v.f. : Arcades, 2ᵉ (42-33-54-58).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15ᵉ (45-54-46-85).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (42-67-63-40).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Templiers, 3ᵉ (42-72-94-56).

POURQUOI PAS (Fr.) : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : Reflet Lafayette, 9ᵉ (48-74-97-27).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34), Grand Pavois, 15ᵉ (h.sp.) (45-54-46-85).

LA ROUTE DES INDES (Ang., v.o.), Ranelagh, 16ᵉ (42-88-64-44).

THAT UNCERTAIN FEELING (A., v.o.) : Action Christine, 6ᵉ (43-29-11-30).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16ᵉ (45-27-77-55).

TOP SECRET (A., v.o.) : George-V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-35-21-21). — V.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00).

LE 3ᵉ HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5ᵉ (43-54-42-34), Reflet Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60).

UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5ᵉ (43-29-44-40).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9ᵉ (48-78-81-77).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9ᵉ (47-70-63-40).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Forum, 1ᵉʳ (42-97-53-74), Quintette, 5ᵉ (46-33-79-38), Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82), Parnassiens, 14ᵉ (43-35-21-21). — V.f. : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93), Français, 9ᵉ (47-70-33-88), Bastille, 11ᵉ (43-07-54-40), Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86), Gaumont Sud, 14ᵉ (43-27-84-50), Montparnasse Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06), Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27), Pathé Wépler, 18ᵉ (45-22-46-01).

YOR, LE CHASSEUR DU FUTUR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2ᵉ (45-08-96-45).

PARIS EN VISITES

JEUDI 12 JUIN

« Sur les pas des Templiers. Rituel d'initiation, la vie conventuelle, la mort du templier, le serment du grand commandeur », 14 h 30, métro Temple (I. Hauller).

« Le couvent de l'Assomption », 15 heures, pied colonne place Vendôme (C.-A. Messer).

« Le couvent des Carmes et ses drames », 14 h 30, 70, rue de Vaugirard).

« La Bourse en activité », 11 h 15, métro Bourse (M. Pohyer).

« Les salons de l'Hôtel de Ville : histoire de Paris d'Etienne Marcel à la Commune », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (M.-C. Lasnier).

« Les salons de l'hôtel de Soubise, chefs-d'œuvre du style rocaille, de la Saint-Barthélemy à l'affaire du collier », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (P.-Y. Jaslet).

« Le village de Charonne restauré », 14 h 30, métro A.-Dumas (Mᵐᵉ Leblanc).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et la place de Furstemberg », 14 h 15 devant église (E. Romann).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« La Bastille d'hier et d'aujourd'hui », 14 h 30, 1, rue Saint-Antoine (Paris passion).

« Jardins et cours de Charonne », 14 h 30, métro Philippe-Auguste (Paris pittoresque et insolite).

« Trois cents mètres d'un aqueduc souterrain du XVIIᵉ siècle », 14 h 30, métro Denfert-Rochereau, lampes de poche (M. Banassat).

« Le Moyen Age au musée de Cluny », 15 heures, entrée (Paris et son histoire).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (G. Botteau).

« Le Marais », 15 heures, sortie métro Saint-Paul.

« Le faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, métro Madeleine (sortie Trois-Quartiers).

CONFÉRENCES

5, rue Saint-Blaise, 18 h 30 : « La conquête du Mexique » (conférence-projection).

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Vendredi 13, superstition ou réalité ? »

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Réincarnation et résurrection ».

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Mendiants et millionnaires

Cela fait trois semaines que « Taxi », le nouveau magazine hebdomadaire de Philippe Alfonsi, sur FR 3, roule et, jusqu'à présent, la promesse du chauffeur de *« passer des sujets très forts à des gens peu habitués »* a été tenu. Ce vendredi ne fera pas exception. Deux sujets-chocs – dont le rapprochement ne serait, nous a-t-on assuré, que purement fortuit – se partageront la course.

Le premier raconte « La liberté, selon Fidel ». Patrice Barrat et une équipe de Gamma TV ont passé un mois à Cuba. Leur propos : voir si la réputation de goulag tropical faite par les exilés politiques, et notamment par le livre de Valadarès, est justifiée ou non. Ils ont promené leur caméra de prisons en plantations et interrogé nombre de personnes, du dissident Ricardo Boffil (rien à voir avec l'architecte) au premier secrétaire Fidel Castro.

Ces premiers aperçus d'un reportage-fleuve sont, pour le moins, surprenants. Qu'il s'agisse de la « matonne » – sorte de Simone Signoret en perruque blanche – fière de montrer le théâtre ou le « pavillon conjugal » de sa prison modèle ; du détenu politique, ancien diplomate à Londres, condamné à vingt ans de réclusion, affirmant *qu'il est bien traité*, sans perdre son humour anticommuniste ; ou de la tante de Ricardo Boffil, *qui n'a qu'un* mot à la bouche en parlant de son neveu dissident : *« Qu'il s'en aille, qu'il s'en aille ! »*, tous donnent une image... fort tempérée du castrisme pénitentiaire. A croire que les autorités n'ont montré à nos reporters – malgré leur bonne foi – que ce qu'ils voulaient bien. Des témoignages sur le goulag tropical, issus d'autres sources, ne manquent pas, en effet.

Mais le plus étonnant demeure le *lider maximo*. La soixantaine séduisante, toujours adulé des foules. Castro souffle le chaud et le froid pendant la longue interview qu'il accorda à Patrice Barrat, de façon déconcertante. On lui parle liberté, il répond égalité, en reprenant l'antienne : les conquêtes de la révolution n'ont rien à voir avec les *« libertés bourgeoises »* de la vieille Europe. Et lance, triomphant : *« Chez nous il n'y a ni millionnaire ni mendiant. »*

La transition est toute trouvée pour le deuxième sujet de « Taxi », l'abolition de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF). Curieusement, les millionnaires se font discrets en France. Du moins ceux qui acceptent de parler de leur fortune devant les caméras de télévision. Pourtant, cent mille personnes paieront encore l'IGF cette année, avant que cet impôt soit voué aux gémonies. Quelques fortunés timides ont néanmoins accepté de parler. Le plus candide est ce smicard, devenu millionnaire grâce au Loto qui a découvert, avec la richesse, la perversité de l'IGF, ainsi que cette vérité gravissime : *« L'argent, c'est bien beau, mais être riche, c'est un métier ! »*

ALAIN WOODROW.

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre numéro du samedi daté dimanche-lundi.

Jeudi 12 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Feuilleton : la Citadelle.
D'après le roman de A.-J. Cronin, réal. P. Jeffries et M. Vardy, avec B. Cross, G. Thomas, C. Higgins...
Manson retrouve ses idéaux premiers et décide de créer une maison médicale. Sa femme ne profitera pas longtemps de ce nouveau bonheur. Elle se fait renverser par un autobus...

21 h 45 L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
Au sommaire : Salaire de la peur (des primes considérables pour des courses automobiles) ; Entreprises de tous secteurs, unissez-vous... ; les nouveaux châtelains ; Argentine : l'espoir austral ; l'enjeu de l'innovation.

23 h Les grandes expositions : De Rembrandt à Vermeer.
Emission de Jacqueline Plessis.
Mise en images ultra-classiques d'une manifestation de prestige.

23 h 30 Journal.

23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

19 h 55 Football : Coupe du monde.
Brésil-Irlande du Nord (en direct).

20 h 50 D'accord, pas d'accord (INC).
Cartes bancaires : un drôle de numéro.

22 h Football : Coupe du monde.
Espagne-Algérie (en différé).

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : le Gang des frères James.
Film américain de Walter Hill (1979), avec D. Carradine, K. Carradine, R. Carradine, J. Keach, S. Keach.
L'histoire des frères James devenus bandits après avoir été guérilleros sudistes pendant la guerre de Sécession. Adoptant une démarche réaliste un peu semblable à celle de Jacques Becker pour les « apaches » 1900 de Casque d'or, *Walter Hill a réalisé une chronique où la reconstitution exacte d'une société, les racines familiales et tribales, expliquent des comportements qui n'ont plus rien de romantique ou de légendaire. Une bonne surprise.*

22 h 15 Journal.

22 h 45 Football 4 étoiles.
Avec José Touré.

23 h 10 La clef des nombres et des tarots.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Passacaille en do mineur, *de J.-S. Bach, par Karl Richter, organiste.*

CANAL PLUS

20 h 35, Dead Zone, film de David Cronenberg ; **22 h 15, Informations ; 22 h 25, Alligator,** film de Sergio Martino ; **23 h 50, les Trois Mousquetaires,** film de Richard Lester ; **1 h 30, Série : Lili petit à petit** (rediff.).

LA « 5 »

20 h 30, Jeu : Pentathlon, présenté par Roger Zabel et Elisabeth Tordjman ; **22 h 15, Magazine : Mode,** etc. (les maillots de bain de l'été ; Le spectacle de Béjart à Reggio-Emilia en Italie ; Le couturier Montana ; Sculptures et dessins d'Erté à Milan) ; **23 h 15 à 3 h,** rediffusions.

TV 6

JOURNÉE « SPÉCIAL QUEEN »
20 h, Tonic 6 ; 22 h, Profil 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Ecrit pour la radio : « Péage » de Marie Etienne, avec C. Cohendy, J.-J. Lagarde, D. Leger...

21 h 30 Notes en marge : l'actualité du livre (l'Amérique et la modernité). Œuvres de Stockhausen et Schoenberg.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

21 h Concert (en direct du Théâtre Sorano) : *Sonates à 2 et 4 mains* et *Lieder* (5e et 6e volume), de Schubert, par les Arts renaissants, J. Van Immerseel, M. Chappuis, pianoforte, et M. Cappel, soprano.

23 h 5 Les soirées de France-Musique : Anatomie d'un orgue, l'orgue de Saint-Michel de Verdun-sur-Garonne.

Vendredi 13 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1



19 h 50 Football : Coupe du monde.
RFA-Danemark (en direct).

21 h 50 Journal.

22 h 5 Football : Coupe du monde.
Uruguay-Ecosse (en direct).

23 h 35 Télévision sans frontière.
Spécial Zaïre.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Série : Médecins de nuit.
Un jeune disc-jockey, sujet à de fréquents évanouissements...

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « Orient-Occident : le choc », sont invités Jacques Almira (la Fuite à Constantinople ou la vie du comte de Bonneval) ; *Pierre Aubé* (Godefroy de Bouillon) ; *Lesley Blanch* (Pierre Loti) ; *André Miquel* (Ousama, un prince syrien face aux Croisés) *et Robert Pépin, traducteur du livre de James Morier* les Aventures de Hadji Baba en Angleterre).

22 h 45 Journal.

23 h Ciné-club : le Plein de super.
Cycle cinéma d'aujourd'hui. Film français d'Alain Cavalier (1975), avec P. Bouchitey, E. Chicot, B. Crommbey, X. Saint-Macary, N. Baye, B. Agenin.
Un employé de garage lillois doit conduire à Cannes la voiture américaine d'un client. Il part avec un ami infirmier. Tous deux recueillent un auto-stoppeur, puis son copain. Ce film a été écrit d'après les expériences personnelles des quatre comédiens. Alain Cavalier a filmé une virée qui tourne au vagabondage. Les comportements sont saisis à distance. Les personnages, obsédés par leurs rapports avec les femmes, sont d'affreux égoïstes qu'on regarde agir avec curiosité.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Histoires singulières : Jeu d'enfant.
Réal. Val Guest, avec Mary Crosby, Nicholas Clay.
La famille Preston découvre un mur bouchant la porte et la fenêtre de leur cuisine..., puis bientôt c'est leur maison entière qui se trouve emmurée...

21 h 35 Magazine : Taxi.
De Philippe Alfonsi, avec Catherine Belkodja.
(Lire notre article.)

22 h 35 Journal.

23 h Magazine : Espace francophone.
De Dominique Gallet.
Norodom Sihanouk, ou la permanence de l'identité cambodgienne.

23 h 30 La clef des nombres et des tarots.

23 h 35 Prélude à la nuit.
Ricercare del primo tuono *et* Ricercare del quinto tuono, *de G.-P. de Palestrina, par le quatuor de flûtes Arcadie.*

CANAL PLUS

20 h 35, Superstars, avec Ornella Muti ; **21 h, Un tramway nommé Désir,** film d'Elia Kazan ; **22 h 55,** Informations ; **23 h 5, Cobra,** film d'Enzo G. Castellari ; **0 h 35, Alligator,** film de Sergio Martino ; **2 h, la Traviata,** film de Franco Zeffirelli ; **3 h 45, Derrière la porte verte,** film d'Artie et James Adrienne Mitchell ; **4 h 55, Histoire naturelle de la sexualité : la séduction,** de Gérald Calderon ; **5 h 45, Série : Winchester à louer** (rediff.) ; **6 h 30, Superstars.**

LA « 5 »

20 h 30, Variétés : Cherchez la femme, présenté par Amanda Lear et Christian Morin. Invitées : Marie-Paule Belle, Alice Sapritch, Dorothée ; **22 h 20, Magazine : Grand Prix,** présenté par Hubert Auriol ; **23 h 15 à 2 h 55,** rediffusions.

TV 6

JOURNÉE « SPÉCIAL QUEEN »
20 h 30, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Gilles Perrault et la Normandie.

21 h 30 Black and blue : « les Vingt Ans d'Anna Livia », pièce d'André Hodeir.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à Stuttgart le 5 juin) : *Variations sur un thème de Haydn opus 56a*, de Brahms ; *Symphonie concertante pour violon, alto, orchestre en mi bémol majeur*, de Mozart ; *Ainsi parlait Zarathoustra*, poème symphonique, de Strauss, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. F. Leitner, sol. S. Calgeer, violon, et W. Christ, alto.

22 h 25 Concert (donné au Théâtre Sorano à 21 h) : *Rondo en la mineur*, de Mozart ; *Trois Intermezzi, op. 117. Deux Rhapsodies, op. 79*, de Brahms ; *Sonate, op. 1*, de Berg ; *Soirée de Vienne*, de Grunfeld, par Leonid Brumberg, piano.

0 h 30 Musique traditionnelle : les Magams, modes musicaux du Procho-Orient.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 juin à 0 heure et le dimanche 15 juin à minuit :

De hautes pressions persisteront durant les trois prochains jours, protégeant la plus grande partie du pays du courant océanique perturbé qui se trouvera rejeté vers le nord des îles Britanniques, débordant encore temporairement vendredi sur les côtes de la Manche. Toutefois, le champ restera dépressionnaire en Méditerranée, ce qui maintiendra un temps faiblement perturbé sur le sud-est de la France et le pourtour méditerranéen.

Vendredi, le temps va continuer à s'améliorer sur la quasi-totalité du pays. Après dissipation des brumes matinales le temps sera bien ensoleillé sur la majeure partie du pays. Sur la Côte d'Azur et la Corse quelques averses sont encore probables. Sur les Alpes le ciel restera très nuageux avec des ondées locales. Sur les côtes de la Manche il y aura encore des nuages passagers qui se désagrégeront en cours de journée.

Le vent soufflera du nord-est ; il sera assez fort près de la Méditerranée. Les températures minimales seront de 8 à 11 degrés en général et de 12 à 14 degrés sur les côtes. Les valeurs maximales atteindront 18 et 22 degrés sur la moitié sud.

Samedi 14 : un temps très nuageux persistera sur les Alpes, la Côte d'Azur et la Corse avec des pluies localement orageuses sur les versants est des massifs montagneux. Le mistral s'atténuera en vallée du Rhône, et les nuages gagneront vers le golfe du Lion dans l'après-midi.

Partout ailleurs, après dissipation des brumes matinales, plus nombreuses au nord de la Loire et de la Seine, la journée sera bien ensoleillée.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 10 et 13 degrés, atteignant 14 à 17 degrés près de la Méditerranée. Les maximales, de l'ordre de 20 à 22 degrés près de la Manche, atteindront 23 à 26 degrés sur le reste de la moitié nord et dans le Sud-Est, 25 à 26 degrés dans le Sud-Ouest.

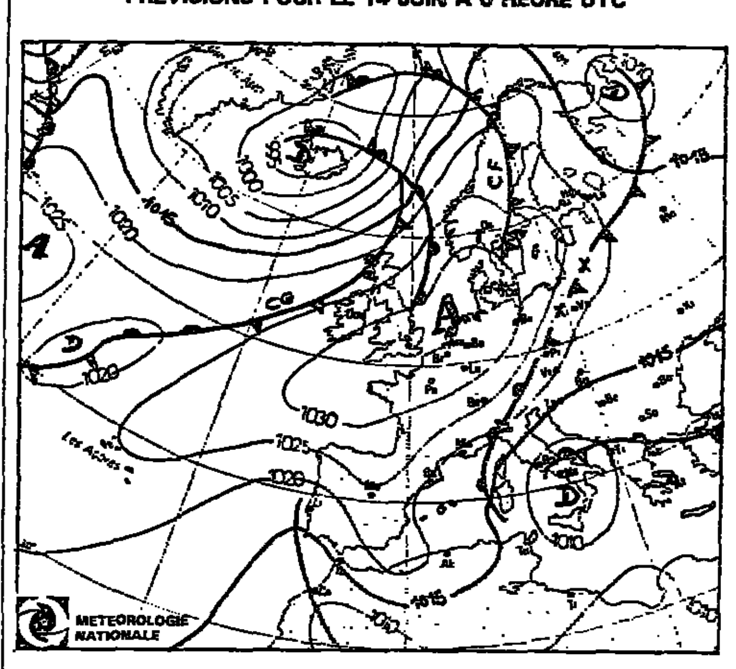
Dimanche 15 : des Alpes à la Méditerranée et aux Pyrénées orientales, le ciel sera nuageux à très nuageux avec des pluies principalement sur l'extrême sud-est et la Corse, ainsi que sur les versants est des Alpes. Ces pluies prendront un caractère orageux dans l'après-midi sur la Corse.

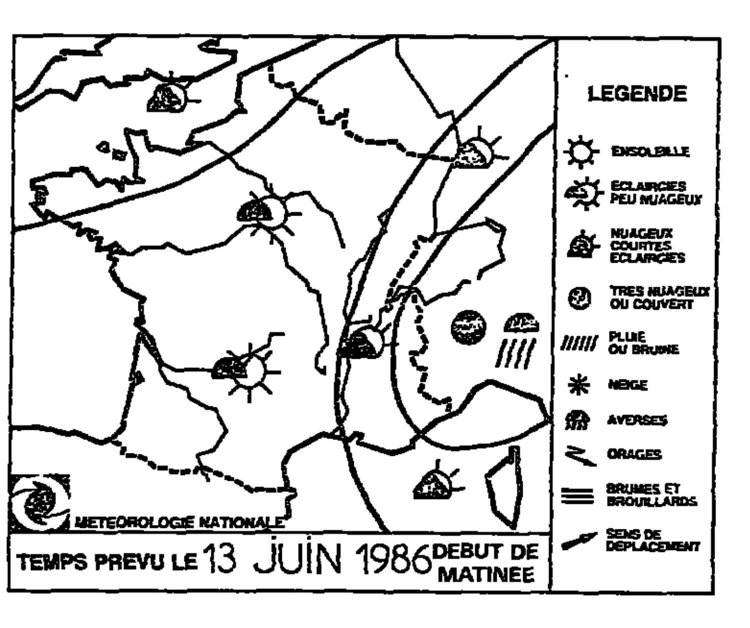
Sur les autres régions, la journée sera bien ensoleillée.

Le vent soufflera irrégulièrement d'est-nord-est. Les températures maximales seront en légère hausse excepté des Alpes à la Méditerranée.

SITUATION LE 12 JUIN 1986 A 0 HEURE UTC

PRÉVISIONS POUR LE 14 JUIN A 0 HEURE UTC





TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE			
AJACCIO	22	13	N
BIARRITZ	19	13	P
BORDEAUX	16	13	P
BOURGES	16	10	P
BREST	16	7	S
CAEN	13	5	S
CHERBOURG	13	6	S
CLERMONT-FERR.	16	10	P
DIJON	17	10	A
GRENOBLE St-M-H	17	12	C
LILLE	14	7	S
LIMOGES	14	10	C
LYON	17	11	P
MARSEILLE-MAR.	24	16	N
NANCY	16	9	P
NANTES	15	10	S
NICE	22	16	N
PARIS-MONTS.	15	9	C
PAU	20	13	P
PERPIGNAN	24	15	N
RENNES	15	7	S
ST-ÉTIENNE	16	10	P
STRASBOURG	17	10	P
TOURS	15	9	C
TOULOUSE	21	13	P
POINTE-A-PITRE	32	23	A

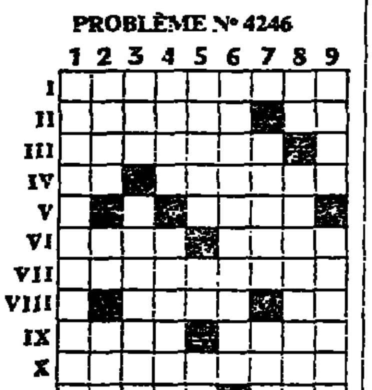
ÉTRANGER			
ALGER	28	13	S
AMSTERDAM	17	7	P
ATHÈNES	24	19	S
BANGKOK	33	27	N
BARCELONE	23	16	S
BELGRADE	26	16	C
BERLIN	19	11	P
BRUXELLES	15	8	N
LE CAIRE	41	27	O
COPENHAGUE	17	11	S
DAKAR	26	23	S
DELHI	44	34	S
DJERBA	27	16	S
GENÈVE	17	10	P
HONGKONG	29	26	C
ISTANBUL	21	18	A
JÉRUSALEM	27	15	S
LISBONNE	24	16	S
LONDRES	16	7	S
LOS ANGELES	22	15	S
LUXEMBOURG	13	7	P
MADRID	31	20	S
MARRAKECH	32	20	S
MEXICO	23	13	O
MILAN	26	16	O
MONTRÉAL	26	15	C
MOSCOU	26	13	S
NAIROBI	24	13	C
NEW-YORK	32	13	C
OSLO	20	10	S
PALMA-DE-MAL.	24	16	N
PÉKIN	29	20	S
RIO-DE-JANEIRO			
ROME	24	15	N
SINGAPOUR	30	25	C
STOCKHOLM	20	13	P
SYDNEY	15	8	C
TOKYO	26	16	S
TUNIS	29	18	N
VARSOVIE	26	16	A
VENISE	26	19	P
VIENNE	26	11	O

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4246



HORIZONTALEMENT

I. Ses coquilles n'ont pas plus de valeur que ses perles. – II. Panade ou purée. Possessif. – III. On ne va jamais le voir sans être gêné. – IV. Note. Marques de correction. – V. Peut être supérieur ou simple auxiliaire. – VI. Son gendre était un tantinet frondeur. Convertit un Franc. – VII. Mordre avec une dent dure. – VIII. Un important sujet de conversation. Participe passé. – IX. Un après-midi dans la vieille Rome. N'ont plus guère droit, de nos jours, qu'à une couronne de carton. – X. Au comble de la folie. – XI. Morcelés à l'excès. Adverbe répétitif.

VERTICALEMENT

1. Elle rend la chambre froide. – 2. On oublie à la longue celle des autres pour ne se préoccuper que de la sienne. Eau des Audomarois. Grandeur des réseaux de résistance. – 3. Oblige à l'emploi du pince-nez, bien que ce ne soit pas une question de vue. Subsistai en volant çà et là. – 4. N'est généralement pas qu'un simple appareil. On l'obtient en prenant du galon. – 5. Le domaine de Domène. Note. Rabiot de poulet. – 6. Ne saurait, entre belligérants, constituer une ouverture de paix. – 7. A basses fréquences. Forme d'avoir. – 8. Note. Cran très marqué. – 9. Mets du bleu. Donner un aspect spectral.

Solution du problème n° 4245

Horizontalement

I. Moustachu. – II. Ardoisier. – III. Ineptie. – IV. Réent. – V. Rue. C.R.S. – VI. In. Reg. Fe. – VII. Tire. Ego. – VIII. Asiles. Râ. – IX. Issus. Ami. – X. Ro. Etalon. – XI. En. Sénile.

Verticalement

1. Majoritaire. – 2. Or. Unisson. – 3. Udine. Ris. – 4. Son. Relues. – 5. Tiercé. Este. – 6. Aspergés. An. – 7. Cités. Ali. – 8. Hein ? Formol. – 9. Urètre. Aîné.

GUY BROUTY.

BREF

UNE PIÈCE DE 10 F A L'EFFIGIE D'HUGUES CAPET

Une nouvelle pièce de 10 F sera frappée et mise en circulation l'année prochaine. Cette pièce sera à l'effigie d'Hugues Capet, dont la France célébrera en 1987 le millième anniversaire de l'avènement.

STAGES

RADIOS LOCALES PRIVÉES. – Le Centre international de la Sainte-Baume propose à ceux qui débutent dans les radios locales privées un stage d'animation, présentation, production d'émissions de tous genres, fonctionnement de radio locale... Cette formation est assurée par une équipe de professionnels de l'audiovisuel. Il portera sur la déontologie, l'organisation d'une station, la conception et la grille des programmes, les techniques de l'animation, le reportage, la production et débouchera sur l'élaboration d'émissions diffusées en direct et en différé sur les antennes de la radio locale marseillaise Dialogue.

★ **Du 22 au 28 juin. Prix : 1 500 F en pension complète. Renseignements Centre international de la Sainte-Baume, 83640 le Plan-d'Aups. Tél. : 42-04-50-19.**

INFORMATIONS « SERVICES »

MAISON

Boutiques de canapés

Pièce maîtresse de l'ameublement d'un séjour, le canapé est un achat raisonné, fait pour durer plusieurs années.

Michèle Mahé vient d'ouvrir, rive gauche, sa boutique « Canapés », où elle diffuse les fabrications de Hugues Chevalier. Elle a choisi ces sièges pour la qualité de leur confort et pour leurs formes indémodables. Dans un décor de murs clairs et mouchetés et de plantes exotiques dans des grosse jarres, Michèle Mahé présente trois canapés, à choisir en tissu ou en cuir « pleine fleur » dans une palette de trente-six coloris.

Avec ses lignes droites et ses accotoirs peu épais, Ariane est un canapé de 1,75 m de long, pour deux ou trois places. Il vaut 7 100 F, plus 13,50 m de tissu, dans une bonne sélection entre 200 F et 400 F le mètre ; en cuir, 16 400 F. De forme plus massive mais aussi rectiligne, Charleston est un grand canapé de trois places, de 2,15 m de long ; il coûte 18 800 F en cuir. Clin d'œil aux années 50, Club est un confortable trois places au dossier arrondi (7 200 F plus 10 m de tissu ; 15 200 F en cuir). Des fauteuils accompagnent tous ces modèles de canapés.

Chiyoko Motono a eu l'idée ingénieuse de créer le canapé à habillage réversible pour changer, instantanément, son décor. Dans sa boutique (Cotton), elle en propose deux exemples, de fabrication traditionnelle et avec un grand choix de tissus, à partir de 150 F le mètre. Un petit canapé de 1,50 m, à accoudoirs bien rebondis, est recouvert de deux tissus unis de tons différents. Les coussins d'assise et deux petits cale-dos sont réversibles. Un grand pan de tissu se rabat sur le dossier, en opposition de couleur, 8 500 F.

D'aspect très décoratif, un canapé de deux-trois places est de ligne assez basse. Sur sa structure garnie de satin de coton noir sont posés deux longs coussins, d'assise et de dossier. Ils sont en satin noir sur une face et sur l'autre en satin imprimé très coloré. Un pan, réversible également, s'accroche à chaque accotoir. Ce canapé fixe (11 000 F) existe en convertible. Chiyoko Motono propose aussi la réfection ou la copie d'anciens sièges, ainsi que la création de canapés s'adaptant à un bow-window ou à une encoignure.

Dans le magasin CAP de l'avenue Rapp, une vingtaine de canapés sont présentés dans des ambiances de pièces. En cuir dans une large gamme de coloris, la nature des peaux diffère selon la ligne du siège : veau, taureau (à grain épais), cheval (peau fine) ou bébé veau, le plus souple. Bargello est un nouveau modèle en cuir, de forme classique à dossier assez haut, 18 300 F le trois places.

Parmi les canapés en tissu, Rondo, petit deux places à dossier enveloppant, est totalement déhoussable, 6 485 F. Ce canapé peut être rénové en achetant une autre housse, faite dans un tissu différent.

A l'occasion de l'ouverture, début juin, de leur nouvelle boutique au carrefour Friedland-Haussmann, CAP propose une collection exclusive de soies indiennes faites pour recouvrir des sièges. Ces soies jacquard épaisses sont tissées à la main, dans des motifs en dégradé de pastel. A 270 F le mètre, on peut avoir un canapé très raffiné à un prix accessible. Tel le Xérès, grand trois places à accotoirs tout en rondeur (11 945 F), qui se fait aussi en deux places et en fauteuil.

JANY AUJAME.

★ « Canapés », 27, rue de l'Université, 75007 Paris. Tél. : 40-15-00-63.

« Cotton », 6, rue Stanislas, 75 006 Paris. Tél. : 45-48-65-60.

CAP, 27, av. Rapp, 75007 Paris. Tél. : 45-55-88-22 ; 1, avenue de Friedland, 75008 Paris. Tél. : 42-89-15-23.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 12 juin 1986 :

DES ARRÊTÉS

● Du 28 mai 1986 portant création d'un traitement autorisant l'enregistrement du détail des communications internationales (téléphone).

● Du 4 juin 1986 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1986 relatif aux tarifs des services maritime, fluvial et maritime par satellite de correspondance publique.

UNE LISTE

● Des officiers subalternes d'active admis en 1986 à l'Ecole des officiers de la gendarmerie nationale.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/86)

Le numéro **740567** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 040567, 140567, 240567, 340567, 440567, 540567, 640567 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
700567	741567	740067	740507	740560	
710567	742567	740167	740517	740561	
720567	743567	740267	740527	740562	
730567	744567	740367	740537	740563	
750567	745567	740467	740547	740564	15 000,00 F
760567	746567	740667	740557	740565	
770567	747567	740767	740577	740566	
780567	748567	740867	740587	740568	
790567	749567	740967	740597	740569	

Tous les billets se terminant par		gagnent
0567		5 000,00 F
567		1 000,00 F
67		200,00 F
7		100,00 F

TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 11 JUIN 1986 — 86 — 51ᵉ

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	521 8 941	tous signes poissons autres signes	F. 400 12 000 1 200
2	082 8 552 07 522 16 182 22 422	tous signes capricorne autres signes poisson autres signes capricorne autres signes cancer autres signes	400 12 000 1 200 50 000 5 000 50 000 5 000 50 000 5 000
3	363 2 823 3 053 5 073 5 603 2 253 09 873 24 073	tous signes gémeaux autres signes bélier autres signes lion autres signes capricorne autres signes balance autres signes taureau autres signes verseau autres signes	400 10 000 1 000 10 000 1 000 10 000 1 000 10 000 1 000 12 000 1 200 50 000 5 000 50 000 5 000
4	0 414 5 694 15 784 29 194	balance autres signes verseau autres signes bélier autres signes gémeaux autres signes	10 000 1 000 12 000 1 200 50 000 5 000 50 000 5 000
5	55 0 735 2 155 09 765	tous signes gémeaux autres signes taureau autres signes vierge autres signes	200 12 000 1 200 12 200 1 400 50 000 5 000
5	15 875	lion autres signes	F. 50 000 5 000
6	8 576 5 726 13 796	scorpion autres signes scorpion autres signes balance autres signes	10 000 1 000 12 000 1 200 50 000 5 000
7	0 127 02 357	sagittaire autres signes cancer autres signes	10 000 1 000 4 000 000 125 000
8	88 228 7 318 6 928 8 488 2 088 7 068 06 028	tous signes tous signes verseau autres signes poissons autres signes cancer autres signes sagittaire autres signes lion autres signes sagittaire autres signes	200 400 10 000 1 000 10 000 1 000 10 200 1 200 12 000 1 200 12 000 1 200 50 000 5 000
9	639 7 129 7 939 8 119 29 659	tous signes taureau autres signes bélier autres signes vierge autres signes scorpion autres signes	400 10 000 1 000 12 000 1 200 12 000 1 200 50 000 5 000
0	80 740 4 650 8 510	tous signes tous signes vierge autres signes cancer autres signes	200 400 10 000 1 000 12 000 1 200

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : SCORPION, TAUREAU, CANCER GAGNENT 100,00F

LOTO — N° 24 TIRAGE DU MERCREDI 11 JUIN 1986

6 — 11 — 22 — 38 — 43 — 44 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 41

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 18 ET SAMEDI 21 JUIN 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI.

TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE — TIRAGE DU MERCREDI 11 JUIN 1986 — 86 — 50ᵉ

CARNET DU Monde

Naissances

— Pierre et Micha, Antoine et Emilie AVIGNON,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Gabriel,

le 1ᵉʳ juin 1986, à Grenoble.

10, rue Nicolas-Boileau, 38700 La Tronche.

— Odile et François BARATIN, Charlotte et Aristide,

ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Tibor,

le 6 juin 1986.

20, avenue d'Ivry, 75013 Paris.

— Juliette et Laurent LEMARCHAND laissent à Matthieu et Sébastien la joie d'annoncer la naissance de

Nicolas,

à Montréal, le 26 mai 1986.

— M. Thierry PONCHON et Mᵐᵉ, née Béatrix PIGNAN,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Clélia,

le 1ᵉʳ juin 1986.

— Pierre et Corinne SCHNYDER-BEAUMONT et Antoine,
ont la joie de faire part de la naissance de

Marion,

le 9 juin 1986.

7, chemin de Chamblandes, 1009 Lausanne.
28, avenue Montaigne, 75008 Paris.

Mariages

— Violaine et Jean-Pierre WEBEN ont la joie d'annoncer le mariage de leur fille,

Ariane,
avocate à la cour,
avec M. **Didier Butavand.**

11, rue Tournefort, 75005 Paris.

Décès

— Mᵐᵉ Charles Colonna-Cesari, née Malissard,
M. et Mᵐᵉ Florent Colonna-Cesari,
M. et Mᵐᵉ Paul-José Colonna-Cesari,
ses enfants,
Laetitia Colonna-Cesari,
sa petite-fille,
M. et Mᵐᵉ Raoul Girard-Pipau
et leurs enfants,
Mˡˡᵉ Madeleine Malissard,
Les familles Colonna-Cesari et Malissard,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles COLONNA-CESARI,

survenu le 7 juin 1986, dans sa soixante-seizième année, à L'Ospedale (Corse).

Les obsèques ont eu lieu le 9 juin, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Porto-Vecchio, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Un service religieux sera célébré le samedi 14 juin, à 12 h 15, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris-5ᵉ.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, place des Vosges, 75004 Paris.

— Mᵐᵉ Tran Thi Chung,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ Georgio Gervasio,
M. et Mᵐᵉ Le Ngoc Son,
M. et Mᵐᵉ Vu Duc Bang,
M. et Mᵐᵉ Le Ngoc Lan,
ses enfants,
Ses douze petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. LE NGOC CHAN,
ancien avocat au barreau de Saigon,
ancien ministre
de la défense nationale du Vietnam,
ancien député de l'Union française,
ancien ambassadeur
du Vietnam à Tunis,
ancien ambassadeur du Vietnam
à Londres et à La Haye,

survenu le 7 juin 1986, dans sa soixante et onzième année, à Hô-Chi-Minh-Ville (Vietnam).

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue du Bel-Air, 78930 Guerville.

— Sylvia,
Fabienne,
Hervé Lys,
M. et Mᵐᵉ Charles Vasseur,
M. et Mᵐᵉ Michel Bidou,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe LYS,

survenu le 5 juin 1986 à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mᵐᵉ Simone Ramel,
sa mère,
M. Pierre Ramel,
son frère,
Mᵐᵉ Sylvie Louvel-Ramel
et son fils,
M. et Mᵐᵉ Serge Ramel
et leur fils,
M. et Mᵐᵉ Alain Dupuis
et leurs enfants,
Les familles Ramel, Gobier, Théodore, Stites, Miller, Ribeille, Tripet,
Toute la famille et leurs amis,

ont la grande douleur de faire part de la mort de

Max RAMEL,
pharmacien,

survenue le 5 juin 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Un service religieux sera annoncé ultérieurement.

61, rue des Saints-Pères, 75006 Paris.

— Mᵐᵉ Hélène Jacques-Tour,
M. Francis Tour,

ont la douleur d'informer du décès de

M. Jean TOUR,

leur fils et frère,

survenu dans sa cinquante-cinquième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue d'Antin, 75002 Paris.

Anniversaires

— Une pensée est demandée à la mémoire de

Françoise DUCASSÉ,
épouse Pépin Lehalleur.

— Il y a cinq ans disparaissait

Szlama PRESBURGER.

Que ceux qui l'ont connu se souviennent.

Communications diverses

— Lecture-rencontre avec Henri Meschonnic : « Voyageurs de la voix », éditions Verdier. Prix Mallarmé 1986, mercredi 18 juin, à 20 h 30, galerie J. Felman, 8, rue Popincourt, 75011 Paris.

— La Fédération protestante de France invite les chrétiens à se réunir le 16 juin en union avec le conseil des Eglises d'Afrique du Sud. Les communautés chrétiennes, anglicane, catholique et orthodoxe notamment, sont invitées à se joindre à cette occasion à leurs frères protestants, le lundi 16 juin, de 18 h 30 à 20 heures, dans l'église réformée des Batignolles, 44, boulevard des Batignolles, à Paris-17ᵉ.

— L'immigration africaine en France rend hommage à Cheikh Anta Diop. Après avoir organisé des prières en sa mémoire chaque vendredi depuis le quarantième jour de son décès, l'Association de solidarité des travailleurs africains (ASTA), l'Union des travailleurs africains en France (UTAF), et un collectif de plus de cinq associations d'immigrés organisent une journée commémorative le samedi 21 juin, à partir de 14 h 30, au FIAP, 31, rue Cabanis, à Paris-13ᵉ. (Métro Glacière ou Saint-Jacques).

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-II, mercredi 18 juin, à 14 h 30, salle des Commissions, Mˡˡᵉ Poillot Sylviane : « Essai d'analyse des relations juridiques en matière de propriété littéraire, artistique et industrielle. »

— Université Paris-III, vendredi 20 juin, à 14 heures, salle Bruneau, M. Marcellin Boka : « Aspect du réalisme dans le roman africain de langue française. »

— Ecole des hautes études en sciences sociales, samedi 21 juin, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne, M. Serge Chassagne : « La naissance de l'industrie cotonnière en France (1760-1840). Trois générations d'entrepreneurs. »

— Université Paris-VII, vendredi 27 juin, à 9 heures, 13, rue de Santeuil, salle 304 C, M. René Ailhaud : « Psychanalyse et cybernétique. »

sports

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Les petits nouveaux

Jamais télégramme de félicitations n'aura été aussi mérité. Peu avare de compliments et de récompenses chaque fois qu'un de ses sujets s'illustre sur le plan international – n'est-ce pas Saïd Aouita ? – le roi Hassan II du Maroc a trempé sa plume dans un encrier plein de superlatifs pour saluer la qualification de l'équipe nationale pour le deuxième tour. Demi-finaliste de la Coupe d'Afrique des Nations au mois de mars dernier, l'équipe du Maroc n'est pas la meilleure d'Africaine. La formation de José Faria n'était pas non plus parmi les favorites du Mundial. Promis à la dernière place du groupe F, le Maroc termine en tête et entre dans l'histoire comme la première nation africaine qualifiée pour le second tour d'une Coupe du Monde.

La Paraguay n'était pas davantage le meilleur représentant du continent sud-américain. Ce minuscule pays s'est pourtant qualifié en pratiquant le football le plus sympathique du groupe B. Ces deux demi-surprises ont été les événements les plus rafraîchissants d'un premier tour abordé au petit trot par les favoris. La décontraction a payé. José Faria était allé au Mexique sans autre ambition que de *« donner une dimension internationale »* à son équipe. Plus théâtral, Cayetano Re, l'entraîneur paraguayen, avait abordé la compétition *« à la vie, à la mort »*, mais n'avait rien à perdre. Et les dirigeants de ces pays, tout à gagner. A Rabat, la foule a envahi la ville pour une fête sans arrière-pensée. A Asuncion, les chants des opposants au régime du président Stroessner étaient couverts par les débordements de joie. Le football comme instrument d'unité nationale ? C'est aussi pour cela que les autorités mexicaines souhaitent que leur équipe aille le plus loin possible dans la compétition.

GROUPE F : MAROC BAT PORTUGAL 3-1 A GUADALAJARA

Adios Lisboa

De notre envoyé spécial

Guadalajara. – Les petits enfants de Rabat et de Casablanca ont désormais un grand nom à chanter, Guadalajara. Voilà, c'est fait. Et ce n'est pas trop tôt. Une équipe du continent africain a enfin rejoint l'oasis inaccessible : le deuxième tour de la poule finale en Coupe du monde. L'impossible rêve est atteint. Monde interdit de l'hyper-professionnalisme, champ clos des possédants et des « sachants » du football, ce rectangle vert privé est tombé.

Un pays est à l'honneur : le Maroc. Un continent sera à la fête, l'Afrique, trop longtemps tenue à la porte, prédéterminée à n'être représentée que pour la forme, la couleur et la fantaisie. Cette injustice tient à deux chiffres : deux équipes qualifiées pour tout le continent africain, quatorze pour l'Europe. Et, au passage, trois pour les seules îles Britanniques.

Tradition, rétorque-t-on souvent. Comme si la tradition n'était pas, dans ce cas, plutôt le maintien des privilèges. Comme si quelques solides imbécillités n'avaient été avancées. Trois jours avant l'ouverture de cette Coupe du monde, lors d'une conférence de presse, l'un des représentants de la FIFA avait répliqué vivement à un confrère africain qui s'étonnait de ce déséquilibre : *« C'est exact, mais c'est ainsi. La Coupe du monde est avant tout une affaire de vrais professionnels. Il n'y a pas un niveau de professionnalisme assez avancé en Afrique. Et puis, vous avez votre propre épreuve, la Coupe d'Afrique des nations. »*

On ne saurait être plus clair : jouez dans la cour des petits, et chassez vos désirs si d'aventure on vous fait la grâce d'une invitation ailleurs. Le football n'est pas que le football mais un micro-univers parfaitement représentatif de l'état du monde et du rapport des forces. Il est la sphère parfaite. Sphère ou ballon, même forme, même combat.

En ce sens, c'est un joli vent de sable qui, avant l'orage, a apporté à Guadalajara bien des certitudes et bien des préventions. Le Maroc, dans une superbe *fantasia*, n'a pas fait que battre le Portugal (3-1). Il n'a pas su, au Mexique, que se qualifier. Il a tout simplement razzié ce groupe F, terminant invaincu. Et cela, devant la Pologne, l'Angleterre et le Portugal ! Des professionnels tout ce qu'il y a de plus professionnels, d'Est, d'Ouest ou du Sud, un échantillonnage parfait de la palette des jeux de tous les footballs : slave, britannique et latin.

De la hauteur

Trois équipes de ce niveau ne peuvent avoir été mises en échec ou battues par hasard ou par chance. Ce serait faire insulte à l'équipe marocaine que de le suggérer. Et être aveugle que de le penser. Ce serait surtout ne pas retenir l'essentiel : ce Maroc-Portugal aura été l'un des brefs moments de fraîcheur, l'une des rares parties de qualité depuis le début du Mundial. Les deux équipes, si l'on peut dire, prennent de la hauteur ou plutôt de l'altitude. Transportées de Monterey à Guadalajara, hissées de 700 à 1 500 mètres d'altitude sans préavis ni préparation, les joueurs avaient tout à perdre, et d'abord leur souffle. Ce genre de grande manœuvre n'est profitable physiquement que dans un sens, celui de la descente.

La chance, il faut bien qu'elle existe vu que le temps couvert et doux vint un peu atténuer le changement et permettre une partie très enlevée. Et vite concine. En une mi-temps, l'équipe du Maroc, talentueuse, inspirée, allait rafler la mise dans ce groupe F. Très serrées, les quatre équipes pouvaient encore espérer terminer en tête. Le temps des calculs et des retenues était donc terminé. Maroc ou Portugal, il fallait gagner ici. Angleterre ou Pologne, dans un match joué simultanément à Monterey, il fallait trancher là-bas.

On ne sait, sauf le résultat (3-0) comment l'Angleterre procéda pour se sauver. On peut affirmer que le Maroc, lui, n'esquiva pas l'obstacle. L'équipe, réputée défensive, prudente, capable de tenir un match nul pour une grande victoire, et de compter sur le moidre avantage, fait cette fois tomber le match. A l'attaque, à l'abordage même !

La fantasia des « amateurs » marocains. REUTER.

Le Maroc possède de grands joueurs qui le seraient davantage, dans l'opinion publique, s'ils n'étaient marocains. On signifie par là que, pour être connu, mieux vaut jouer à Barcelone, Turin, Kiev ou Bordeaux que dans les vingt clubs amateurs de première division marocaine. Cette équipe a même de fameux joueurs. A commencer par Mohammed Timoumi, son numéro dix, sorte de Lazare des terrains, revenu après une série de blessures assez graves pour qu'on le dise *« perdu pour le football »*. Et à continuer par Abderrazak Khairi et Abdelkrim Merry.

En quelques minutes, le Portugal allait l'apprendre. Deux buts superbes, deux coups de tonnerre, de Khairi précisément (20e et 27e minutes). Et puis, après la reprise, un but en contre de Merry (3-0) à la 62e minute. L'affaire était faite. Même si les gens de Lisbonne, sentant le Mexique leur échapper, s'efforcèrent de revenir avec le but du désespoir, ou de la consolation, à la 80e minute (3-1). Même si l'arbitre irlandais, M. Snoddy, crut devoir leur refuser un penalty justifié.

Les Marocains avaient gagné. D'ailleurs avec un gardien comme Badou Zaki leur capitaine, il y avait longtemps qu'ils ne pouvaient plus perdre. C'était plus qu'une victoire, un triomphe. Le triomphe d'une équipe bizarre, d'amateurs éclairés. On l'a dite directement « sponsorisée » par Hassan II, roi du Maroc. On la sait fermement menée par un entraîneur brésilien, José Faria. Cet ancien patron du club de Rio-de-Janeiro, Fluminense a été sollicité, non pour apporter au football marocain ce qu'il a parfois à l'excès, le goût du spectacle, du joli, du talent, mais pour lui apprendre le sérieux, la rigueur. En somme, pour lui donner une leçon expresse de professionnalisme.

C'est apparemment chose faite. L'Algérie avait été injustement privée de la phase finale de la Coupe du monde 1982. Le Maroc, lui, en 1986, jouera les huitièmes de finale. Il rencontrera probablement, selon les résultats à venir, ou le Danemark ou l'Allemagne fédérale. La peste ou le choléra donc, en toute hypothèse une équipe hyper-professionnelle. José Faria le sait bien et souhaite que cela soit le Danemark : *« De toute façon, nous avons déjà gagné notre Coupe du monde, et, Danemark ou pas, ils ne nous passeront pas six buts. »*

PIERRE GEORGES.

GROUPE F : ANGLETERRE BAT POLOGNE (3-0) A MONTERREY

Chapeau, Lineker !

L'équipe d'Angleterre, jusque-là bien décevante, s'est magnifiquement reprise en se qualifiant sans discussion pour les huitièmes de finale, grâce à sa nette victoire (3-0) contre une formation polonaise prise de vitesse, mercredi 11 juin, au stade Universitario de Monterrey.

La sélection de Bobby Robson, complètement remaniée avec quatre titulaires absents (Bryan Robson, Hateley, Waddle et Wilkins, suspendu) et opérant pour la première fois dans un 4-4-2 très efficace, a fait complètement oublier ses mauvais débuts mexicains. Après s'être mise définitivement à l'abri d'une mauvaise surprise grâce à trois buts inscrits avant le repos par Gary Lineker, l'élégant attaquant d'Everton, les Anglais, pratiquant un football rapide, intelligent, inspiré, ont pu ensuite se permettre de contrôler la fin de la rencontre devant des Polonais ne valant que par les contre-attaques d'un Boniek volontaire, mais sans réussite, et de l'accrocheur Smolarek. – *(AFP)*.

LES RÉSULTATS

MERCREDI 11 JUIN

- *Groupe B :* Mexique bat Irak, 1-0 ; Belgique et Paraguay, 2-2.
  Classement. – 1. Mexique*, 5 pts ; 2. Paraguay*, 4 pts ; 3. Belgique, 3 pts ; 4. Irak, 0 pt.
- *Groupe F :* Maroc bat Portugal, 3-1 ; Angleterre bat Pologne, 3-0.
  Classement. – 1. Maroc*, 4 pts ; 2. Angleterre*, 3 pts ; 3. Pologne, 3 pts ; 4. Portugal, 2 pts.

* Equipes automatiquement qualifiées pour les huitièmes de finale.

GROUPE B : MEXIQUE BAT IRAK (1-0) A MEXICO

L'Aztèque sacrifie à ses dieux

De notre envoyé spécial

Mexico. – L'éruption couvait. A force d'embraser les tribunes en vert-blanc-rouge, la *olla*, cette vague déferlante formée par les spectateurs qui se lèvent et se rassoient aussitôt, semblait devoir déborder le cratère du stade aztèque. Rempli par plus de 106 000 personnes juchées jusque sous la frange multicolore des 156 oriflammes des pays composant la FIFA (Fédération internationale de football). D'impressionnants rugissements avaient déjà ponctué un tir de Luis Flores renvoyé par la barre transversale ou une tête de Javier Aguirre stoppée sur la ligne de but au prix d'un beau plongeon du gardien irakien.

Mais l'éruption s'est produite en deuxième mi-temps, sur une montée sur l'aile droite du défenseur central Fernando Quirarte. Les Irakiens, croyant au hors-jeu, étaient restés figés. Malgré un angle réduit, le Mexicain n'a pas laissé passer l'occasion (53e minute), un grondement assourdissant s'est alors élevé de l'Aztèque où cent mille Mexicains debout, comme sans doute des dizaines de millions de leurs compatriotes au même moment, saluaient comme il se doit ce but d'espoir et de délivrance.

Grâce à sa victoire sur l'Irak (1-0), mercredi 11 juin, l'équipe mexicaine est, certes, qualifiée pour les huitièmes de finale de la XIIIe Coupe du monde qu'elle jouera dimanche 15 juin au stade Aztèque, mais elle n'a toujours pas convaincu. A l'euphorie du succès sur la Belgique (2-1), avait succédé, samedi 7 juin, la désillusion d'un match nul contre le Paraguay (1-1).

Ce jour-là, les Mexicains avaient ouvert le score après moins de trois minutes de jeu, mais ce but avait, paradoxalement, libéré les Paraguayens, qui avaient longtemps bousculé leurs adversaires, devenus subitement fébriles et maladroits. Georges Courtney, l'arbitre anglais qui avait sifflé soixante-seize fautes en quatre-vingt-dix minutes, avait pourtant fait son possible pour aider les Mexicains en leur accordant un penalty à l'ultime minute. Mais le tir, trop faible de Hugo Sanchez, l'avant-centre du Real Madrid, avait été détourné par le gardien paraguayen.

Hugo, le misérable

Pour ce tir raté, Sanchez, le *« Nino de oro »* (gamin en or), le fol espoir du Mexique, était devenu Hugo le misérable, *« Inconcevable qu'un attaquant professionnel, coté internationalement, transféré et payé en dollars, deux ans meilleur buteur du championnat d'Espagne, ait manqué un penalty au stade Aztèque et devant tout le Mexique : depuis le président De La Madrid jusqu'au dernier des balayeurs »*, écrivait le lendemain, *El Sol de Mexico*, dans son éditorial sur le Mundial 86.

Devenu l'objet de toutes les critiques, Hugo Sanchez était aussi « lâché » par certains de ses coéquipiers qui avaient pris ombrage de sa popularité et des mesures de faveur dont il avait bénéficié (les joueurs Mexicains sont réunis en stage depuis dix-huit mois, alors que l'attaquant du Real n'a été libéré par son club que trois semaines avant la compétition). A la veille du match contre l'Irak, la presse reprenait en gros titre une déclaration de Manuel Negrete, l'autre vedette de la sélection : *« Le Mexique joue mieux sans Hugo. »*

Sans doute à l'initiative de Velibor Milutinovic, l'entraîneur national, soucieux de calmer les esprits, Manuel Negrete s'est, il est vrai, bien vite rétracté. Cette fois devant les caméras de la télévision. *« Je n'ai pas dit que le Mexique joue mieux sans Hugo*, a-t-il affirmé, *j'ai dit que nous pouvions nous en sortir sans Hugo. »* Deux avertissements contre la Belgique et contre le Paraguay entraînaient, en effet, pour Hugo Sanchez une suspension automatique contre l'Irak qui venait à point dans ce climat passionnel.

Avec ou sans Sanchez, les Mexicains n'ont pas plus convaincu contre l'Irak que contre le Paraguay. Après ces dix-huit mois de stage et de vie en commun, les footballeurs mexicains, plutôt individualistes par nature, ont réussi à former une véritable équipe autour de Tomas Boy, le capitaine et animateur du groupe. Mais comme si cette opération était programmée depuis trop longtemps, ils ont perdu cette flamme, cette inspiration, cette spontanéité qui embrasent les foules.

Face aux modestes Irakiens, déjà éliminés, Velibor Milutinovic avait d'ailleurs opté pour une prudence qui ne semblait pas de mise en alignant un seul attaquant de pointe, l'infortuné Luis Flores. Curieusement, c'est encore l'arbitre, cette fois le Yougoslave Zoran Petrovic, qui a paru le plus sensible à la pression de ce public aztèque réclamant des buts mexicains.

Faut-il y voir une frustration ou, au contraire, la manifestation d'un optimisme inébranlable ? Dès la fin du match, les Mexicains ont entrepris de refaire la fête dans les rues de Mexico, bien vite paralysées par d'inextricables bouchons. La nuit s'annonçait encore chaude malgré la pluie qui avait fait son apparition en début de soirée.

GÉRARD ALBOUY.

A LA TÉLÉVISION

JEUDI 12 JUIN

- *Groupe D :* Brésil-Irlande du Nord, A 2, 20 heures, en direct.
- *Groupe D :* Espagne-Algérie, A 2, 22 heures, en différé.
- *Groupe F :* Maroc-Portugal, A 2, 10 heures, en différé.

VENDREDI 13 JUIN

- *Groupe E :* Danemark-RFA, TF 1, 20 heures, en direct.
- *Groupe E :* Ecosse-Uruguay, TF 1, 22 heures, en différé.

L'AS ROMA INTERDITE DE COMPÉTITIONS EUROPÉENNES

L'AS Roma a été interdite de participation à toutes les compétitions européennes pour la saison 1986-1987, et son président, Dino Viola, a été suspendu pendant quatre ans de son titre de représentant du club en Europe. Ainsi en a décidé la commission de contrôle et discipline de l'UEFA, réunie mercredi 11 juin à Zurich, pour statuer sur une plainte pour tentative de corruption de l'arbitre français Michel Vautrot lors de la demi-finale de la Coupe des clubs champions entre l'AS Roma et le club écossais Dundee United, le 24 avril 1984. M. Viola et son club ont jusqu'au 14 juin pour faire appel de cette décision.

● JEUX OLYMPIQUES : *accord entre les deux Corées.* – Le Comité international olympique (CIO) et les comités nationaux des deux Corées se sont mis d'accord, le 11 juin, à Lausanne, sur le principe d'accorder au Nord *« l'organisation sur sn territoire de deux « sports complets »*, (tennis de table et tir à l'arc), *lors des prochains Jeux olympiques d'été de 1988 »*, ainsi que certaines « épreuves additionnelles » (football, cyclisme sur route) et culturelles. Le CIO affirme que les deux Corées *« ont d'ores et déjà confirmé que le libre accès de tous les membres de la famille olympique aux différents sites olympiques concernés au Nord et au Sud serait garanti »*.

GROUPE B : BELGIQUE ET PARAGUAY (2-2) A TOLUCA

Qualification, expulsion

Grâce au petit point du match nul qui lui manquait, le Paraguay s'est assuré, pour la première fois de son histoire, la qualification directe pour le second tour en revenant deux fois au score (2-2) grâce à son buteur Cabanas, mercredi 11 juin, à Toluca, devant la Belgique.

Les Belges, qui avaient renouvelé pour moitié leurs joueurs de champ par rapport à leur prestation contre l'Irak n'ont pas su conserver un avantage, successivement ménagé par Vercauteren sur une superbe « feuille morte » et par Veyt sur une profonde relance. Cependant, avec trois points, la Belgique fera partie des meilleurs troisièmes qualifiables.

L'entraîneur paraguayen Cayetano Re ne pourra vraisemblablement pas suivre le prochain match de son équipe depuis le banc de touche : il a été expulsé par l'arbitre à la 83e minute de Belgique-Paraguay pour avoir pénétré sur le terrain au cours d'une altercation entre ses joueurs et les Belges.

Soif

L'altitude n'était pas l'unique obsession des préparateurs physiques. Il a fallu également tenir compte de la chaleur. Le thermomètre avait dépassé 50 °C pour certains matches du Mundial 1970. En 1982, la rencontre France-Angleterre à Bilbao s'était déroulée dans une telle étuve que des joueurs avaient perdu 4 à 5 kilos ce jour-là. Ce match avait conduit M. Rito Alcantara, président de la commission médicale de la FIFA, à commander, il y a deux ans, au laboratoire de cardiologie de la clinique Jean-Paoli à Arles, une étude sur la *« sudation et déshydratation chez le footballeur »*.

Présentés le 25 mai à Mexico, les travaux des docteurs Jean Gauthier, cardiologue, et François Chibatte, médecin du sport, concluent à la nécessité de... modifier les règlements du football, cette discipline *« étant une des dernières à n'avoir pris aucune disposition réglementaire permettant aux pratiquants de s'hydrater pendant les périodes de jeu »*.

Les examens pratiqués sur trente-six footballeurs, dont ceux de l'équipe professionnelle d'Alès, ont montré *« des résultats biologiques surprenants, en particulier pour la perte de sel de magnésium »*. *« Nous sommes persuadés*, poursuivent les médecins français, *que cette situation peut être responsable de mort subite, même chez un sujet n'ayant aucune anomalie cardiaque. »* Pour eux, l'acclimatation à la chaleur demande quatre à dix jours d'exposition progressive. *« Nous avons eu la chance de connaître à Font-Romeu une température progressivement croissante »*, se réjouissait M. Vrillac, très vigilant sur les pertes de poids de ses joueurs (1) et sur leur hydratation.

MM. Gauthier et Chibatte préconisent dans leur rapport *« la neutralisation du jeu pendant deux minutes, entre la vingtième et la vingt-cinquième minute de chaque mi-temps pour permettre aux joueurs de s'hydrater »*. Il y a peu de chances que leur demande soit prise en compte dans l'immédiat par la FIFA, mais celle-ci a cependant prévu pour ce Mundial une tolérance : les joueurs peuvent boire en cours de match à condition de ne pas sortir des limites du terrain.

J.-J. B.

(1) Pour des pertes en eau de 4 % du poids du corps (2,8 kilos pour un homme de 70 kilos), la capacité physique à l'effort est diminuée de 40 % lorsque la température ambiante est de 18 °C, et de 60 % lorsqu'elle atteint 40 °C.

économie

REPÈRES

Dollar : modeste reprise à 7,05 F

Après plusieurs jours de repli, le dollar s'est légèrement redressé, jeudi 12 juin, sur toutes les grandes places financières internationales, pour coter 7,05 F à Paris (contre 7,0420 F la veille) et 2,2125 DM à Francfort (contre 2,2070 DM), ce dans des marchés généralement assez actifs. Les cambistes attribuaient ce raffermissement, pour partie, au facteur technique, pour l'autre, à la nouvelle intervention faite par la Banque du Japon. Mais, d'après eux, le sentiment reste fondamentalement baissier sur le billet vert.

RFA : le gouvernement étudie les moyens de réduire la part de l'énergie nucléaire

Le chancelier Helmut Kohl a annoncé, dans une interview accordée au quotidien *Bildzeitung* le 12 juin, que le gouvernement allait consacrer des *« sommes importantes »* aux projets de recherche sur les énergies alternatives, afin d'étudier les moyens *« de réduire la part de l'énergie nucléaire ». « Personne ne s'accrochera aveuglément à l'énergie nucléaire si des sources d'énergie meilleures existent »,* a ajouté M. Kohl. L'Allemagne fédérale tire actuellement 31,2 % de son électricité des centrales nucléaires. En sus des dix-neuf réacteurs en fonctionnement, sept sont en cours de construction et un en commande. Après l'émoi provoqué dans la population par la catastrophe de Tchernobyl, le chancelier avait déjà annoncé, le 3 juin, pour endiguer la contestation antinucléaire, la création d'un superministère de l'environnement, explicitement chargé de la sécurité des centrales (*le Monde* du 5 juin).

AFFAIRES

La Caisse des dépôts victime de la contraction de ses ressources

Priorité au logement social et aux collectivités locales

Premier établissement financier français, avec un bilan de 1 172 milliards de francs, la Caisse des dépôts et consignations, victime d'un phénomène récent de contraction de ses ressources, est obligée de concentrer ses moyens sur ses deux priorités traditionnelles, le financement du logement social et des collectivités locales. En revanche, elle développe très rapidement ses activités de produits et de services financiers. Cette double évolution, déjà amorcée l'an dernier, ne fait que refléter celle qui affecte l'ensemble du système financier français.

Elle est induite par la transformation rapide de l'épargne des ménages, déjà en diminution, qui se dirige massivement vers des placements nouveaux, comme les SICAV, au détriment des placements liquides traditionnels (dépôts dans les caisses d'épargne de l'Ecureuil et de la poste).

Un tel phénomène, qui risque d'être accentué par le récent abaissement du taux d'intérêt servi sur les livrets des caisses, ramené de 6 % à 4 1/2 %, a provoqué un retournement tout à fait spectaculaire : la collecte nouvelle sur le livret A, exonéré d'impôts, des caisses d'épargne est devenue négative, les retraits l'emportant de 17 milliards de francs sur les dépôts en 1985. Sans doute ce recul doit-il être relativisé, car l'encours des dépôts sur ce livret A, centralisé à la caisse, continue d'augmenter par le seul jeu des intérêts capitalisés, qui ont porté le stock de 655 milliards de francs à 670 milliards de francs au 1er janvier 1986, malgré les retraits. Mais, en définitive, le flux de collecte fraîche recueillie par la Caisse, qui déjà était revenu de 39,7 milliards de francs en 1983 à 25,8 milliards de francs en 1984, s'est inversé pour devenir négatif de 6,7 milliards de francs.

Circonstance aggravante, le déficit sur les livrets A n'est plus compensé par les dépôts nouveaux sur les livrets d'épargne populaire, revenus en trois ans de 19,6 milliards de francs à 4,4 milliards de francs. Le phénomène est identique pour les CODEVI dont la collecte a chuté de 19,3 milliards de francs en 1983, lors du lancement de la formule, à 0,7 milliard de francs seulement en 1985, c'est-à-dire pratiquement rien.

Du coup, les ressources globales de la Caisse ont subi une contraction spectaculaire, tombant de 150,7 milliards de francs en 1984 à 124,5 milliards de francs en 1985, soit une diminution de 17 % en francs courants et de 27 % en francs constants (hors inflation). Ces ressources sont maintenant constituées à 99,3 % par les revenus et remboursements sur les emplois antérieurs de la Caisse.

Des économies

Dans ces conditions, souligne son directeur général, M. Robert Lion, cet établissement a dû réduire ses concours pour les concentrer sur les grandes priorités. Le logement social, d'abord, recueille 25,4 milliards de francs, contre 22 milliards de francs, au titre des prêts locatifs aidés accordés par le truchement des organismes de HLM, dont la Caisse, depuis le début de cette année, est devenue le banquier direct. Désormais, elle appréciera plus concrètement les risques qu'elle encourt, après analyse approfondie de la situation des organismes emprunteurs.

En compensation, l'établissement réduit sa contribution au financement de l'accession à la propriété (PAP), ramenée de 9,8 milliards de francs en 1984 à 7,8 milliards de francs en 1985, et destinée à disparaître complètement. Le relais sera pris par le Crédit foncier, qui, en outre, s'est vu supprimer les prêts à long terme que lui accordait la Caisse (8 milliards de francs en 1984). Autre « économie », les prêts *« à la demande de l'Etat »*, accordés à divers établissements financiers ou entreprises publiques, qui disparaissent, à l'exception des concours sur ressources CODEVI et sur émission d'obligation (16 milliards de francs).

L'autre priorité est le financement des collectivités locales, qui recueille 49,6 milliards de francs en 1985 contre 49,9 milliards de francs en 1984, dont 28,1 milliards de francs sous forme de prêts directs de la Caisse, contre 33,8 milliards de francs en 1984, et 21,5 milliards de francs, contre 16,1 milliards de francs, sous forme de prêts de la Caisse d'équipement des collectivités locales (CAECL), émettrice régulière sur le marché des obligations. Au total, 80 % des besoins du financement local ont été couverts en 1985.

Ces deux priorités étant assurées, la Caisse a, par ailleurs, fortement développé ses activités d'ingénierie et de services financiers, devenant le premier intervenant sur le marché obligataire français, avec un montant de transactions de 92,6 milliards de francs contre 36 milliards de francs l'an dernier, soit 13 % du volume total traité à la Bourse de Paris en 1985, au lieu de 9 % l'an dernier.

Autre progression spectaculaire, celle de la collecte nette destinée aux SICAV et Fonds communs de placement : plus de 40 %, avec 20 milliards de francs recueillis contre 14,3 milliards de francs en 1984. Au début de l'année, l'actif net de ces Sicav représentait 53,7 milliards de francs contre 31,3 milliards de francs, en augmentation de 71,5 %, due pour une bonne part à la hausse des cours en Bourse.

On remarquera que ces SICAV et Fonds communs sont placés « hors bilan », puisque les actifs correspondants sont détenus par des tiers (les actionnaires des SICAV). Ces actionnaires sont pour une bonne part des déposants de caisses d'épargne, attirés par une rémunération plus élevée que celle des livrets A, d'où le déclin de ces derniers. La situation est la même dans l'ensemble du système financier français, qui voit ainsi lui échapper une partie de ses ressources employée traditionnellement à consentir des crédits aux entreprises et aux particuliers.

« Désintermédiation »

La conséquence en est le remplacement partiel de la marge commerciale du banquier par de simples commissions de gestion. C'est le fameux phénomène de la « désintermédiation ». A titre d'exemple, le Crédit agricole et le Crédit mutuel voient maintenant 50 % de leur collecte fraîche ainsi « désintermédiée » au profit de placements qu'ils gèrent mais dont ils n'ont plus l'emploi direct, notamment les obligations émises pour le compte de tiers, l'Etat notamment.

La Caisse des dépôts, elle aussi saisie par ce mouvement irréversible, doit s'en accommoder et continuer à dégager des marges d'exploitation sur sa gestion propre : 4,1 milliards de francs de résultat brut en 1985 contre 3,9 milliards de francs en 1984, après 1,8 milliard de francs d'impôts payés à l'Etat sous forme de *« contribution volontaire »*, mais sans contribution demandée à l'épargnant dont les dépôts sont gérés à coût nul.

L'insistance du directeur général sur cet aspect n'est pas neutre : la Caisse des dépôts est désormais exposée au grand vent de la déréglementation libérale, et ses dirigeants plaident par avance sa cause, avec des arguments dont le poids n'est pas mince.

FRANÇOIS RENARD.

LA TRÉSORERIE DES ENTREPRISES S'AMÉLIORE NETTEMENT

Les premiers résultats de l'enquête effectuée en mai par l'INSEE sur la situation de trésorerie dans l'industrie indiquent une nette amélioration des résultats d'exploitation au premier semestre 1986 par rapport au semestre précédent. Cette amélioration serait surtout sensible dans les grandes entreprises. Dans les entreprises de moins de dix salariés, les résultats se dégradent un peu, après la très forte remontée enregistrée au semestre précédent. Ils se redressent dans les industries agro-alimentaires, les biens intermédiaires et les secteurs de l'automobile et du matériel de transport terrestre.

UN PATRON DE PME MET FIN A SA RÉCLUSION VOLONTAIRE

M. Jean-Claude Ottenwaelter a levé les grilles de ses ateliers. Reclus volontaire pendant douze jours dans sa PME de confection, ce chef d'entreprise de Toulouse, soutenu par l'ensemble de ses quarante salariées (*le Monde* du 16 juin), a remis en route, avec l'accord de ses ouvrières, ses chaînes de montage après avoir pris connaissance de la lettre d'intention du conseil régional. Dans un premier courrier, M. Dominique Baudis assurait à M. Ottenwaelter de sa volonté de trouver une solution positive. Les services techniques de la région et le tribunal de commerce n'ont pas été longs à convaincre ce patron que la situation de son entreprise pouvait être redressée, la loi de 1984 sur les entreprises en difficulté permettant de leur porter assistance pendant une période de trois mois renouvelable.

SOCIAL

SELON L'INSEE

Une « embellie » pour les salaires en 1985

L'année 1985 n'a pas été mauvaise, au total, pour les salariés : c'est ce qui ressort de l'étude publiée ce jeudi 12 par MM. Michel Glaude et Patrice Hernu dans *Economie et Statistique*, la revue de l'INSEE : *« De janvier 1985 à janvier 1986, le salaire horaire brut ouvrier a crû de 5,3 %, et les prix de 4,2 %. A une quasi-stagnation du pouvoir d'achat entre janvier 1984 et janvier 1985, succède ainsi un gain de plus d'un point en glissement. »* Cette amélioration, cependant, n'a été acquise qu'au second semestre, après une baisse au premier.

A l'« embellie » de la fin de 1985 succédant à une période de ralentissement et même de stagnation depuis le début de 1982, il y a deux raisons, selon l'étude. D'une part, pour les salaires bruts, essentiellement le ralentissement de l'inflation. D'autre part, s'y est ajoutée, pour les salaires nets, une faible augmentation des cotisations sociales (après, notamment, le relèvement d'un point des cotisations vieillesse en 1984) : *« seule celle relative à l'assurance-chômage a été accrue en 1985 »*, de 0,2 % en juillet et de 0,19 % en novembre. Le taux de cotisations sociales avoisinant 15,2 % en moyenne l'an dernier, contre 15 % en 1984, il y a eu *« maintien global du pouvoir d'achat du salaire mensuel net des ouvriers après deux années de baisse »*.

Tout le monde n'a pas profité de cette « embellie ». Ainsi, dans la fonction publique, il y a eu maintien du pouvoir d'achat en glissement mais non en moyenne annuelle. Cette baisse *« marque une rupture dans une évolution où le pouvoir d'achat des traitements bruts avait été maintenu en moyenne »*. Mais elle a été compensée partiellement par les deux points d'indice accordés rétroactivement à compter du 1er janvier 1985, lors des négociations 1985 salariales du début 1986.

En revanche, le rattrapage des salaires des femmes a repris en 1985, après la « pause » observée en 1983 et 1984. Par ailleurs, la progression des salaires a été plus forte à la fois au sommet et au bas de la hiérarchie des salaires. L'évolution a été particulièrement marquée pour les femmes : alors que l'éventail des salaires masculins est resté relativement stable, celui des salaires féminins s'est élargi, évolution due au développement du travail féminin. Enfin, le relèvement des bas salaires n'empêche pas l'évolution du SMIC — relevé à trois reprises, en avril, mai et juillet 1985 — de se rapprocher de celle du salaire moyen, alors que les fortes revalorisations du SMIC ont, entre 1973 et 1986 ramené de 75 % à 45 % l'écart entre le « smicard » et le P 3 (professionnel très qualifié)

Au total, selon l'étude, l'évolution en 1985 *« s'apparente à un retour à la normale après des crises successives »*, avec cependant, *« une réduction des marges de manœuvre sur tous les fronts »*, que traduit le fait que les évolutions par secteur sont très voisine.

Un effet de la désinflation sans doute, qui a modifié aussi les conditions de la négociation salariale : alors qu'auparavant il y avait trois ou quatre augmentations dans l'année pour suivre l'inflation. *« En 1985, le calendrier des accords de salaires ne comportait en général que deux augmentations, l'une vers avril-mai, l'autre vers septembre-octobre. »* De même, le rattrapage sur les prix, en fin d'année, n'est pas systématique et *« la référence à la situation économique et financière interne de l'entreprise semble peser de plus en plus dans la politique salariale »*.

Dans le même numéro d'*Economie et Statistique*, une comparaison sur les salaires individuels en France et en Allemagne fédérale apporte des éléments assez inattendus. Les différences sont moindres qu'on ne le pense. Dans les deux pays, *« les hommes bénéficient d'un avantage salarial important. Mais cet avantage est plus sensible en Allemagne, surtout pour les salariés non qualifiés »*. En France comme en RFA, les salaires des employés et des cadres sont beaucoup plus dispersés que ceux des ouvriers. Mais en France, les salaires sont nettement moins variés au bas de la hiérarchie, en raison de l'effet du SMIC.

Les syndicats s'inquiètent de l'absence de concertation

(Suite de la première page.)

Même M. Bergeron clame sa déception et reprend, comme M. Bornard pour la CFTC, ses mises en garde. Le deuxième signal est donc pour le court terme : les syndicats hésiteront moins à déclencher ou tenter de déclencher les grandes orgues à la « rentrée » de l'automne.

Dans ce contexte, les déclarations de M. de Charette à l'Assemblée nationale apparaissent bien maladroites. Après avoir *« déploré »*, ce qui lui a permis d'être applaudi par le Front national, *« la prise en otages de millions d'usagers d'Ile-de-France par des syndicats pour exprimer leur mécontentement ou leur mauvaise humeur »*, le ministre s'est exclamé : *« Que peuvent penser les chômeurs quand les foncser les chômeurs quand les fonctionnaires se mettent en grève ? »*, sans craindre d'étonner les agents de la RATP, qui ne savaient pas jusqu'à présent qu'ils appartenaient à la fonction publique... M. de Charette a, certes, exclut toute remise en cause du droit de grève, mais il a donné le sentiment qu'il était choquant que les fonctionnaires et les salariés du secteur public, qui bénéficient de la stabilité d'emploi, y recourent.

Loin de défendre le climat, ces propos, peut-être politiquement habiles mais socialement désastreux, ne peuvent que le crisper davantage. Ainsi, M. Bergeron, en entendant les propos de M. de Charette, a réagi vivement, mercredi soir, au micro de RTL : *« J'ai presque cru entendre l'appel du 18 juin*, a ironisé le secrétaire général de FO. *Est-ce que vous croyez que c'est vraiment opportun d'aller raconter ce qu'il vient de raconter ? J'aime autant vous dire que cela va être curieusement ressenti dans les milieux de la fonction publique. On parle beaucoup de formation professionnelle, mais on ferait pas mal d'en mettre sur pied pour former un peu ces gars-là, qu'ils comprennent un peu le sens des choses. »* Cruel M. Bergeron !

Comme pour ajouter au malaise, M. de Charette a critiqué la FEN et la CFDT, et s'est emmêlé dans les chiffres en voulant prouver que les agents de l'Etat ont plus d'avantages que les salariés du privé. Il a ainsi indiqué que *« le salaire minimal dans la fonction publque est de 4 217 F, alors que le SMIC pour les salariés du privé n'est que de 3 800 F »*. Etranges comptes ! Au 1er juin 1986, le SMIC brut mensuel était de 4 493,71 F, soit, avec 15 % de charges sociales, 3 819 F net. Quant à la rémunération minimale dans la fonction publique, qui correspond à l'indice 217, elle varie suivant les trois zones. Mais, au 1er novembre 1985, elle était en zone 1 (Paris) de 4 964,73 F brut et 4 359,16 F net, et en zone 3 de 4 779,08 F brut et 4 175,36 F net.

Le gouvernement doit donc prendre garde à ne pas provoquer davantage l'irritation des syndicats. Car s'il n'y a pas une réelle recrudescence des grèves, malgré quelques foyers de tension (Ardoisières d'Anjou, Unimétal, Normed), quelques citadelles syndicales du secteur public commencent à retrouver leurs capacités de mobilisation.

MICHEL NOBLECOURT.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	7,0320	7,0370	+ 10	+ 25	+ 20	+ 50	+ 38	+ 130
$ can.	5,0626	5,0626	− 55	− 33	− 113	− 81	− 409	− 328
Yen (100)	4,2361	4,2417	+ 90	+ 105	+ 179	+ 205	+ 530	+ 608
DM	3,1833	3,1870	+ 70	+ 84	+ 147	+ 168	+ 397	+ 459
Florin	2,8275	2,8307	+ 28	+ 36	+ 60	+ 76	+ 206	+ 253
F.B. (100)	15,5748	15,5927	− 12	+ 55	− 25	+ 111	− 89	+ 288
F.S.	3,8525	3,8574	+ 69	+ 88	+ 155	+ 182	+ 461	+ 539
L (1 000)	4,6332	4,6395	− 191	− 159	− 365	− 316	− 974	− 867
£	10,7470	10,7617	− 252	− 208	− 490	− 416	− 1242	− 1042

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	7	7 1/8	7	7 1/8	7 1/16	7 3/16
DM	4 1/4	4 1/2	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8
Florin	5 1/4	5 1/2	5 7/8	6	5 7/8	6	5 5/8	5 3/4
F.B. (100)	7	7 1/2	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 1/2	7 1/8	7 3/8
F.S.	0 5/8	1 3/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 9/16	4 11/16
L (1 000)	10	12	11 3/8	12 3/8	11 1/4	12	11 1/4	11 5/8
£	10 1/8	10 3/8	10	10 1/8	9 7/8	10	9 5/8	9 3/4
F. franç.	7 1/8	7 3/8	7 1/4	7 3/8	7 1/4	7 3/8	7 5/16	7 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ENTREPRISES

La Cogéma négocie avec Imétal le rachat de Mokta

La Cogéma, filiale du Commissariat à l'énergie atomique spécialisée dans le cycle de l'uranium, négocie avec le groupe Imétal le rachat de sa filiale, la Compagnie française de Mokta. Cette vieille compagnie exploite des mines d'uranium en France, dans le Massif Central, où elle produit environ 250 millions de tonnes par an, et à l'étranger. Mokta détient des participations dans plusieurs sociétés minières au Gabon (la Comuf), au Canada (Amoc) et au Niger (Somaïr), dans lesquelles la Cogéma est également présente. En rachetant Mokta, dont la valeur en portefeuille est estimée à 300 millions de francs, la Cogéma, dix fois plus grosse, de loin le premier producteur d'uranium en France, prendrait donc du même coup le contrôle des sociétés gabonaise et canadienne. Elle accroîtrait aussi sa participation dans Comhurex, filiale commune avec Pechiney, dont Mokta détient 10 % du capital. En revanche, elle ne reprendrait pas la participation de Mokta dans la société Simura (produits de carrière), qui resterait dans le giron d'Imétal.

« Puces du futur » : Thomson pourrait collaborer avec Philips et Siemens

La firme électronique française Thomson négocie avec le hollandais Philips et l'allemand Siemens pour la mise au point d'une « mégapuce » d'une capacité de 64 mégabits, qui serait développée après 1990. Le développement de ce nouveau circuit intégré pourrait nécessiter la collaboration d'autres fabricants européens, dans le cadre du programme de recherche européen Esprit, tant est important le budget de recherche nécessaire : à titre de comparaison, 4,2 milliards de francs avaient déjà été prévus pour le développement, d'ici à 1989, de le « mégapuce » de la génération précédente, de 1 et 4 mégabits, fruit d'une collaboration entre Siemens et Philips.

Fiat a offert un plan de sauvetage à Alfa Romeo

Fiat, premier constructeur italien d'automobiles, tente de s'opposer au rachat prévu de son seul concurrent dans la péninsule, Alfa Romeo, par le groupe américain Ford (*le Monde* du 23 mai). L'administrateur délégué de Fiat, M. Cesare Romiti, après avoir multiplié, en Italie, les contacts au sein du gouvernement et de l'administration, a déclaré, mercredi 11 juin, devant la commission du budget de la Chambre des *députés*, que son groupe avait proposé un plan de sauvetage à Alfa Romeo, bien avant que Ford n'engage des négociations. Ce plan, qui prévoirait la division d'Alfa Romeo en deux sociétés distinctes correspondant aux deux usines principales du constructeur, préserverait, a souligné M. Romiti, l'identité italienne d'Alfa Romeo.

Le Congrès met Ford en cause

Le constructeur automobile Ford aurait dû retirer du marché nombre de voitures construites entre 1970 et 1979. Un défaut de la boîte de vitesses pourrait être à l'origine de la mort de 162 personnes, affirme la Cour des comptes du Congrès (General Accounting Office — (GAO), qui reproche au département américain des transports d'avoir laissé faire. Si Ford estime que *« les véhicules en question n'avaient aucun défaut de sécurité, le GAO rappelle que de 1970 à 1979 le taux d'accidents fatals des Ford était 4,5 fois plus important que pour les véhicules de General Motors et 3,2 fois que Chrysler ».* — (*AFP.*)

OPA améliorée de Dixons sur Woolworth

La chaîne britannique de distribution de matériel électrique Dixons Group, qui avait lancé, le 3 avril, une offre publique d'achat (OPA) sur la chaîne de magasins Woolworth (séparés de la chaîne américaine du même nom depuis 1982), augmente son offre. De 1,27 milliard de livres, celle-ci passe à 1,82 milliard de livres (plus de 19 milliards de francs) ; Dixons offre à chaque actionnaire de Woolworth 18 actions ordinaires et 22 actions préférentielles convertibles contre 10 actions Woolworth. Les responsables de Woolworth ont rejeté cette offre, comme la première, confirmant leur volonté de demeurer indépendants et annonçant une augmentation de 60 % du dividende de la société en 1986.

TRANSPORTS

La Commission européenne préconise une libéralisation des transports aériens à l'intérieur de la CEE

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Des dispositions plus libérales concernant les tarifs et beaucoup plus de souplesse dans les répartitions des droits de vol entre compagnies sur les lignes intra-européennes : telles sont les propositions dont la Commission européenne vient de débattre, le mardi 10 juin à Strasbourg, et qu'elle transmettra après une ultime mise au point la semaine prochaine aux gouvernements membres.

Il s'agit, dans son esprit, de mettre en œuvre, au profit des consommateurs comme de l'industrie aéronautique, une libéralisation progressive des transports aériens à l'intérieur de la Communauté. Les solutions qu'elle préconise, qui maintiennent le cadre réglementaire actuel en l'assouplissant, seraient appliquées pendant une période expérimentale de quatre ans.

Ces nouvelles dispositions, qu'il faut considérer comme des dérogations aux règles normales de la concurrence au sein du Marché commun, devraient faire l'objet d'un premier échange de vues lors de la prochaine session que tiendront les ministres des transports des Douze le 19 juin à Luxembourg.

La Commission, conformément à l'esprit de l'arrêt « Nouvelles Frontières » rendu le 30 avril 1986 par la Cour de justice européenne de Luxembourg, ne semble guère disposée à accepter de trop longues tergiversations du conseil des ministres. Si celui-ci, sous l'influence des gouvernements les plus hostiles à la déréglementation, tente de se dérober, elle appliquera sans beaucoup attendre les règles de concurrence du traité, autrement dit, elle engagera des procédures d'infraction pour contraindre les autorités nationales à abolir les accords de fixation de tarifs et de modalités de desserte qui sont considérés comme illégaux.

La Commission veut d'abord favoriser la pratique de tarifs réduits. Elle observe que ceux-ci n'ont pas à faire l'objet de consultations entre les compagnies. Dans certaines limites, la concurrence doit être libre. Sur une ligne reliant deux Etats membres, elle proposera que, moyennant un nombre limité de conditions concernant la longueur du séjour, le délai de réservation, l'âge du voyageur, la période de vol, les tarifs appliquant des réductions allant, d'une part, de 10 % à 40 %, d'autre part, de 40 % à 60 %, soient dorénavant automatiquement avalisés par les deux gouvernements.

Les conditions posées pour ces vols à tarifs réduits seront dans les deux cas limitées mais forcément plus strictes dans la catégorie des billets très réduits. Sur une ligne donnée, l'homologation automatique des tarifs réduits ne pourrait être exclue que si les gouvernements concernés en étaient d'accord.

La Commission propose également d'abolir la règle aux termes de laquelle deux compagnies nationales se partagent une ligne à 50/50. S'écartant de l'idée d'un assouplissement très progressif de cette disposition du partage du marché qui est préconisée par plusieurs grandes compagnies nationales, dont Air France, elle proposera une concurrence ouverte avec probablement un filet de sécurité situé assez bas.

Un gouvernement ne pourrait intervenir que dans deux cas : en cas de répartition des capacités entre deux compagnies, lorsque la part de sa compagnie nationale tomberait au-dessous d'un seuil de 25 % du marché (1), d'autre part, dans l'hypothèse où une compagnie aérienne subirait par rapport à l'année précédente une réduction très sévère de sa part de passagers transportés.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Tel est le seuil qui figure actuellement dans le projet préparé par les services ; il n'est, toutefois, pas exclu qu'il soit en dernière minute légèrement modifié par la Commission.

AIR FRANCE A TAHITI ?

Les compagnies UTA et Air France réclament toutes les deux la desserte de San-Francisco que les Etats-Unis viennent d'accorder à la France (*le Monde* du 11 juin). M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, tranchera entre les deux points de vue dans les prochains jours. Une solution de compromis pourrait consister à prolonger jusqu'à Tahiti la ligne d'Air France, qui s'arrête actuellement à Los Angeles, et à autoriser UTA, aujourd'hui limitée à Papeete-Los Angeles, à créer une ligne Papeete-San-Francisco-Paris.

RÉQUISITION DES PILOTES D'OLYMPIC AIRWAYS

De notre correspondant

Athènes. – Le gouvernement grec a décidé, mercredi 11 juin, de réquisitionner les pilotes et les mécaniciens des avions de la compagnie nationale Olympic Airways. Leur syndicat venait de déposer un préavis de grève, réclamant une augmentation des salaires ainsi que la diminution et l'aménagement des horaires de travail.

Le ministre des transports a déclaré que la plupart de ces revendications, en contradiction avec la politique de revenus du gouvernement, étaient « illégales ». Elles seraient, en outre, « déraisonnables », et, les pilotes étant les travailleurs les mieux payés du secteur public grec, les dirigeants du mouvement seraient une « *caste de privilégiés irresponsables* ».

Soixante vols ont été annulés mercredi et dix autres jusqu'à 7 h 30 jeudi matin. Olympic Airways a décidé, mercredi soir, de licencier sept pilotes, un mécanicien, alors qu'un autre pilote vient d'être arrêté pour avoir refusé directement la réquisition. Toujours selon le ministre des transports, les pertes d'Olympic Airways atteignent presque 13 millions de francs pour la seule journée de mercredi.

Th. MARANGO.

RÉGIONS

L'aube du Grand Sud

Si MM. Chirac et Pasqua ont pu parler récemment d'une pause nécessaire dans la décentralisation, les cinq présidents des conseil régionaux du Midi, en revanche, sont bien décidés à aller de l'avant et à exercer « *avec ardeur et détermination* » les compétences que leur a conférées le suffrage universel.

Réunis le mercredi 11 juin à l'hôtel de Lassay, à l'initiative de MM. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale et président (RPR) du conseil régional d'Aquitaine, ils ont jeté les bases de ce qui doit devenir, sous une forme juridique à déterminer, le Grand Sud (1). Pour mieux faire prendre en compte à la fois par le gouvernement français et par les autorités de Bruxelles nos intérêts communs, nous avons décidé d'unir nos efforts, d'harmoniser nos méthodes, de travailler systématiquement ensemble sur des dossiers qui rapprochent nos populations, a expliqué en substance M. Chaban-Delmas. Au premier rang de ces dossiers se situent évidemment les Programmes intégrés méditerranéens (PIM) qui représentent des sommes substantielles et qui sont actuellement bloqués dans la machinerie bruxelloise pour cause de difficultés budgétaires.

Parmi les actions immédiates décidées par le groupe des Cinq, la décision de créer un bureau permanent, à Bruxelles, avec un, voire deux représentants, de haut niveau des Régions du Midi est certainement la plus significative. Même si M. Chaban-Delmas a pris les précautions diplomatiques qui s'imposent pour présenter cette initiative (« *Il n'est pas question d'ouvrir un Quai d'Orsay* bis »), il n'est pas douteux qu'elle va indisposer le gouvernement et notamment la DATAR qui vient elle-même d'ouvrir, à Bruxelles, une délégation avec, à sa tête, un sous-préfet.

Ce faisant, M. Chaban-Delmas et ses collègues ne font qu'utiliser l'une des dispositions de la loi Defferre de mars 1982 qui prévoyait précisément les modalités de la coopération interrégionale et la possibilité pour les Régions de mener une politique extérieure économique digne de ce nom. Aménagement touristique de la chaîne des Pyrénées, préservation du littoral méditerranéen, reconversion économique consécutive à l'entrée de l'Espagne dans la CEE, dialogue constructif avec la Commission européenne, accueil des activités de haute technologie favorisées par l'héliotropisme, démarches communes vers les pays d'Afrique et d'Amérique latine : voilà autant d'ouvertures autour desquelles doit désormais se cristalliser « *l'approfondissement de l'idée régionale* », selon le mot de M. Jacques Blanc, qui vient d'ailleurs de succéder, à la tête de l'assemblée des présidents de conseils régionaux, à M. Michel Giraud (RPR, Ile-de-France).

Le Sud donne le ton au moment où l'aménagement du territoire a besoin de se régénérer avec des idées neuves. L'Ouest, autour du triangle Renne, Nantes, Angers pourrait bientôt lui emboîter le pas.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) MM. Dominique Baudis (PR), pour Midi-Pyrénées ; Jacques Blanc (PR), pour Languedoc-Roussillon ; Jean-Claude Gaudin (PR), pour Provence-Alpes-Côte d'Azur et Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR), pour la Corse.

M. BLANC (UDF-PR) ÉLU PRÉSIDENT DE L'ANER

M. Jacques Blanc (UDF-PR), président du conseil régional du Languedoc-Roussillon, a été élu mercredi 11 juin président de l'Association nationale des élus régionaux (ANER) par 14 voix sur 18 et 4 bulletins blancs.

M. Blanc remplace à ce poste M. Michel Giraud (RPR), président de la région Ile-de-France, qui ne souhaitait pas le renouvellement de son mandat à la tête de cette association créée en 1984. L'ANER regroupe les 20 présidents de région de la majorité (14 UDF et 6 RPR) sur les 22 de la France métropolitaine (*le Monde* du 12 juin). Le député de la Lozère était le seul candidat en lice pour cette élection, bien qu'ait été évoquée au sein de la majorité une éventuelle canditature de M. Valéry Giscard d'Estaing (UDF, Auvergne). Une fois élu, M. Blanc a déclaré que si l'ancien président de la République avait été candidat il ne se serait pas présenté. A l'issue de la réunion, M. Bernard Stasi a indiqué que le résultat du vote et notamment les quatre abstentions manifestaient « *une certaine réserve* » sur la candidature de M. Blanc ainsi que sur « *la façon dont l'opération a été menée* ».

MM. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR, Corse) et Charles Béraudier (UDF, Rhône-Alpes) ont été élus vice-présidents, et MM. Jean-Marie Rausch (UDF, Lorraine) et Charles Baur (UDF, Picardie), respectivement trésorier et secrétaire du bureau de l'association.

ÉTRANGER

Les Etats-Unis aideront le Mexique « autant qu'ils le peuvent »

Les déclarations rassurantes sur l'issue de la crise financière mexicaine se sont multipliées, le mercredi 11 juin à Washington. Après le président du Fed, M. Paul Volcker, prudemment optimiste à son retour d'une visite-éclair à Mexico, le président Ronald Reagan a déclaré, lors d'une conférence de presse, que les Etats-Unis aideraient le Mexique « *autant qu'ils le peuvent* » pour lui éviter une cessation de paiement. Confirmant l'importance tant politique que financière de ce pays pour les Américains, le chef de l'exécutif a souligné que « *le Mexique est notre voisin, nos sorts sont liés à plusieurs titres* », et le soutien des Etats-Unis se fera dans le cadre des « *accords conclus à Séoul* », allusion au plan proposé par le secrétaire au Trésor, M. James Baker, préconisant un effort des gouvernements, des organismes multilatéraux et des banques créancières pour permettre aux pays endettés de retrouver le chemin de la croissance.

Si le montage actuellement discuté, et qui pourrait aboutir dans les jours qui viennent, prend forme, il pourrait, de tout évidence, porter le label de « plan Baker ». Il s'agit d'allier un crédit stand-by du Fonds monétaire international de 1,2 milliard de dollars à de nouveaux prêts de la Banque mondiale pour 1 milliard, à des crédits bancaires de 2 à 3 milliards de dollars, ainsi qu'à un rééchelonnement de 600 à 900 millions de dettes garanties au sein du Club de Paris, devant lequel les Mexicains ne se sont encore jamais présentés. Cet ensemble de 5 à 6 milliards de dollars dépend du feu vert du FMI sur le programme de redressement mexicain et des ultimes discussions avec les banques créancières, notamment américaines. Une issue rapide est attendue dans la mesure où Mexico doit rembourser 1,8 milliard de dollars d'intérêts trimestriels à la fin juin. Un non-paiement mettrait les banques américaines en difficulté, les obligeant à provisionner les montants non perçus comme créances douteuses.

● **Légère amélioration du commerce extérieur.** – Le déficit commercial américain a représenté 36,59 milliards de dollars durant le premier trimestre 1986, annonce le département du commerce. Une légère amélioration par rapport aux 37,35 milliards du dernier trimestre 1985, due à une petite progression de 1,6 % des exportations, les importations, pour leur part, enregistrant une quasi-stagnation – la hausse est de 0,1 %. Le solde négatif des trois premiers mois de l'année n'a guère surpris. Il met malgré tout en lumière les excédents records de la RFA – 4,54 milliards de dollars en avril – et du Japon – 7,53 milliards en mai – gonflés, il est vrai, dans un premier temps par la revalorisation du deutschemark et du yen.

LES DOUANES AMÉRICAINES DÉMANTÈLENT UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE CONTREFAÇONS

Environ un demi-million de fausses montres de luxe, de marques Rollex, Piaget ou Cartier, des litres de parfum, prêts à être vendus sous les noms de Gucci, Estée Lauder et Chanel, ainsi que des imitations de lunettes Ray-Ban, pour un montant total supérieur à 10 millions de dollars, ont été saisies aux Etats-Unis mercredi 11 juin, et vingt personnes arrêtées par les autorités américaines. « *Il s'agit peut-être de la plus grosse affaire de contrefaçons jamais découverte par les douanes* », a déclaré le directeur des services douaniers du pays. L'un des vingt inculpés, M. Julius Pinkesz, est accusé par le procureur fédéral de New-York d'être le ecerveau du réseau. Il dirigerait depuis dix ans un trafic qui s'étendrait aux Etats-Unis, à Porto-Rico et à de nombreux pays d'Amérique du Sud. On a également trouvé des machines à fabriquer des fausses montres dans les bureaux nex-yorkais de la Compagnie Dynamic Supply, qui a aussi des bureaux à Hongkong. Les autorités rappellent, par ailleurs, que les fausses montres, vendues dans les marchés aux puces et les magasins discount moins de dix fois le prix des vraies, se reconnaissent facilement à leur qualité et à leur poids.

AGRICULTURE

CRISE DE L'AVICULTURE

La filière bretonne en péril

De notre correspondant

Saint-Brieuc. – Au terme de la « table ronde » qui s'est tenue mardi 10 juin à la préfecture de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), en présence de M. Culaud, inspecteur général chargé par le ministre de l'agriculture d'étudier un dispositif d'aide aux aviculteurs, un communiqué a fait connaître les premières mesures décidées.

Il s'agit d'abord d'un nouveau plan de cessation d'activité à l'intention des aviculteurs les plus endettés, avec une prime d'au moins 50 000 F. Les autres pourraient bénéficier d'une « *restructuration de leur endettement* », en concertation avec les organismes de crédit et les fournisseurs. La poursuite du plan d'abattage, qui aurait concerné déjà 1 400 000 pondeuses, devrait favoriser la remontée des cours de l'œuf. Enfin, ces mesures s'accompagnent d'« *une réflexion sur la réorganisation de la filière avicole* ».

« *On a tiré la sonnette d'alarme et c'est sur nous qu'on tire.* » En évoquant les attaques nocturnes de la semaine dernière contre plusieurs agences du Crédit agricole des Côtes-du-Nord, ce cadre supérieur de la « banque verte » ne cache pas une certaine amertume. Deux années après, la crise de l'œuf, qui a commencé en 1982, a de nouveau rebondi. Les omelettes géantes sur les routes, les manifestations dures du printemps 1983 et de 1984 n'ont servi à rien.

En septembre 1984, le Crédit agricole avait pourtant frappé fort. Il dénonçait les crédits de soixante-treize aviculteurs des Côtes-du-Nord dont l'endettement était jugé insupportable. Objectif : ne pas être entraîné dans leur faillite ; amener la profession à saisir la perche du plan de cessation d'activité lancé l'été précédent par les pouvoirs publics, provoquer une organisation de la filière bretonne pour éviter son effondrement.

Une cinquantaine d'aviculteurs ont baisé les bras : les plus âgés, pas forcément les plus endettés. Pour ces derniers, on a trouvé des arrangements avec les familles pour que les aviculteurs, avec la prime de 50 000 F, gardent au moins leur maison.

D'autres, intégrés dans la filière, ont pu négocier un plan d'apurement. Nombreux ont été les fournisseurs qui ont pris le relais des banques dans l'espoir de récupérer un jour une partie de leurs créances.

D'autres, enfin, ayant déposé leur bilan, continuent encore aujourd'hui sous le contrôle d'un syndic. Ce n'est pas le moindre paradoxe de cette profession : libérés des charges de la dette, ceux-là gagnent de l'argent où les autres en perdent.

La baisse du coût de l'aliment ayant contribué depuis à l'apaisement, les pertes de 400 millions de francs cumulées depuis 1982 par l'aviculture bretonne (la moitié de la production française) se sont diluées sur l'ensemble de la filière. Mais celle-ci ne s'est pas organisée pour autant.

En 1985, les querelles de personnes ont fait voler en éclats la Fédération nationale des producteurs d'œufs et le Comité interprofessionnel de l'œuf, les Bretons estimant ne pas y être défendus. La plupart des indépendants se sont groupés en Syndicat breton des producteurs d'œufs (SBPO), tandis que des coopératives s'organisaient sur le plan commercial. Pour le Crédit agricole, cette fonction commerciale est une des clés de l'avenir avec l'organisation et les contrats types, sans quoi toute la filière s'effondrera « *comme un château de cartes* ».

Pour l'heure, on est toujours devant « *un modèle parfait d'inorganisation* ». On ignore même le nombre exact d'aviculteurs, estimé à 400 dans les Côtes-du-Nord et à 800 en Bretagne, et de poules pondeuses. Le SBPO, qui avait cautionné sinon organisé les manifestations de la semaine dernière en Bretagne, n'a pas été admis à la « table ronde » de mardi. Pour lui, les mesures annoncées ont un mauvais goût de déjà vu. Et beaucoup craignent qu'à trop tailler dans les capacités de production bretonne on ne finisse par faire le jeu d'autres producteurs européens. Même en France, certains groupements bretons ont déjà organisé des transferts de production vers d'autres régions.

JEAN VIDEAU.

● **En Israël, l'eau pour l'irrigation est rationnée.** – Le gouvernement israélien vient d'annoncer une réduction de 200 millions de mètres cubes par an (sur un total de 1 milliard 970 millions) de l'allocation d'eau aux agriculteurs. Mais cette mesure risque d'être insuffisante. M. Baroukh Zakai, directeur général de la Compagnie nationale des eaux, a déclaré que la fourniture d'eau pourrait cesser totalement « *s'il était impossible de contrôler de manière efficace la consommation. Dans un premier temps, cela réduira de 26 % la production agricole israélienne et, plus tard, celle-ci sera totalement interrompue* », a-t-il averti, rappelant que la sécheresse des quatre dernières années avait provoqué une « *situation catastrophique* » pour les ressources du pays. – (*AFP.*)

PÊCHE

Le blocus d'Hendaye est levé

Les pêcheurs espagnols devraient regagner leurs ports d'attache

Après une réunion entre le directeur espagnol des pêches et les pêcheurs qui bloquent le port d'Hendaye depuis 3 jours, ces derniers se sont réunis le jeudi 12 juin dans la matinée pour examiner la situation. Ils ont décidé de lever le blocus et de regagner leurs ports d'attache. Mais ils ne reprendront pas la mer tant qu'ils n'auront pas de détails sur les négociations.

A Paris, le secrétariat d'Etat à la mer avait continué à adopter la même attitude de fermeté, *précisant que* la France n'accepterait de participer à une réunion (qui, en tout état de cause, devra être placée sous l'égide de la Commission européenne) qu'après la levée du blocus. *« Tous les aspects du contentieux devront être alors examinés et pas seulement l'accès à la zone C 8 »* ajoutait-on de même source.

Les ministres de la CEE chargés de la pêche devraient se réunir le 25 juin.

De notre envoyé spécial

Hendaye. – L'armada se balance ici, invincible peut-être, mais bien peu terrifiante, tout le long de la jetée offerte aux objectifs des touristes. Même si le blocus de la rade d'Hendaye devait être levé en échange de promesses de négociations sous l'égide de la Commision européenne – et c'est la voie dans *laquelle on s'oriente ce jeudi 12 juin* – il aura au moins servi à fournir un providentiel but d'excursion à cette avant-saison désespérément maussade, qui décourage les baignades. Trois cents thoniers et palangriers espagnols rangés coque à coque, transformant l'estuaire de la Bidassoa en parcours de 110 mètres haies, cela ne se rate pas.

Mercredi, sur le pont, les équipages plaisantent. Sans nervosité apparente, ils attendent l'improbable assaut de la Royale. Au large, on aperçoit les masses sombres des quatre bâtiments français. Eux, sans doute, attendent les ordres.

Depuis trois jours, les deux bateaux de Jean Osa sont interdits de sortie. Aujourd'hui, Jean Osa, les poings crispés dans les poches, n'a pu s'empêcher de revenir plusieurs fois sur la jetée, passer l'ennemi en revue d'un regard méprisant. Deux bateau à quai, dix hommes en chômage technique, inscrits à l'ANPE depuis ce matin. Un manque à *gagner qu'il chiffre – peut être* en exagérant un peu – à 1 000 francs par homme et par jour.

Ah ! si l'amirauté voulait bien l'écouter ! Il saurait bien y faire, lui, pour dégager la Bidassoa... Il marmonne de vagues plans où il est question de mazout, d'huile de vidange et de plongeurs de combat, façon Greenpeace. On croit deviner *que cela s'achèvera en Trafalgar des Conquistadores.*

Sur la jetée d'Hendaye, Jean Osa est à portée d'injures des occupants et même du village de Fontarabie sur la rive espagnole. Mais on ne s'injurie pas et, parmi les quelques deux cent-cinquante marins placés en chômage technique par le blocus espagnol, bien peu poussent la balade *jusqu'à la jetée. Bien peu* aussi s'illusionnaient sur l'issue de l'affrontement. *« J'ai peur qu'on baisse culotte une fois de plus »*, résume un petit armateur français.

La loi du nombre

Peu importe au fond les péripéties de cette guerre. Ou même son appellation : guerre du merlu ou bataille du « 8 C », du nom technocratique de ce fameux triangle très poissonneux dans lequel les Espagnols *revendiquent le droit de pêche.*

La réalité n'est pas militaire ou juridique, mais alimentaire : l'Espagnol moyen consomme trois fois plus de poisson que le Français. On peut commander du poisson dans la bourgade espagnole la plus éloignée de la mer sans craindre l'intoxication, ni redouter de trouver dans son assiette un morceau de caoutchouc rescapé de quinze congélations et décongéla*tions. Les réseaux commerciaux sont* infiniment plus souples et plus structurés que, par exemple, leurs équivalents français.

Dans la patrie de Christophe Colomb, la pêche est tout à la fois un art, une tradition et un apport déterminant à l'économie nationale, qui fait vivre directement ou indirectement un million de personnes. A elle seule, la flotte espagnole représente les deux tiers – en tonnage – de l'ensemble de la flotte communautaire. Tout le long de la côte, à perte de vue, des ports, des bateaux, de plus en plus de bateaux depuis dix ans – grâce à d'impor*tantes subventions* d'Etat, – alors que partout ailleurs en Europe on tente de réduire les effectifs. Là encore, cette armada ne suffit pas à nourrir l'ensemble du pays : l'Espagne doit importer près de la moitié du poisson qu'elle consomme.

De cette implacable loi du nombre, tout découle. L'adhésion de l'Espagne à la CEE n'a fait que changer l'habillage juridique de ce choc de deux économies, de deux sociétés. Reste l'essentiel : cette incessante guérilla avec les Français, qui conduisit même en mars 1984 un aviso de la marine nationale à ouvrir le feu sur deux chalutiers espagnols qui en étaient respectivement à leurs vingt-septième et trente-septième incursions verbalisées dans les eaux françaises, faisant neuf blessés parmi les marins espagnols. *« Ils font ce qu'ils veulent,* fulmine un marin-pêcheur français, *et ils viennent même faire la police chez nous. »*

« Ma 22 long rifle »

Tout le monde ici se souvient en effet de la capture du *Pedro-José*, un bateau français, au début de l'année : accusé par les Espagnols d'avoir pêché dans leurs eaux territoriales, le chalutier avait été intercepté dans les eaux françaises et escorté par une trentaine de palangriers jusqu'au port de Fontarabie. Là, le matériel était détruit et toute la cargaison aspergée de gas-oil, pour apprendre à vivre aux Français. *« Depuis, j'ai toujours ma 22 long riffle quand je sors en mer,* raconte un petit patron. *Le jour où la marine me prouvera qu'elle peut me défendre, je la laisserai chez moi. »*

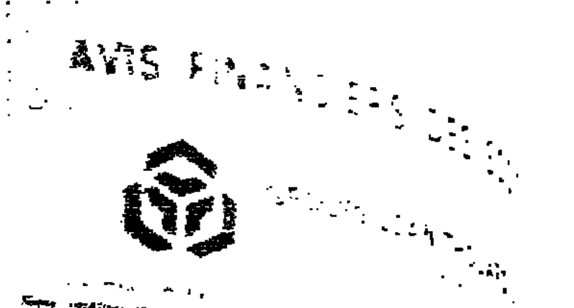
Le merlu, poisson privilégié de la zone « 8 C », doit cependant partager avec l'anchois la vedette des polémiques maritimes franco-espagnoles. Les Espagnols n'ont de cesse de reprocher aux Français de pêcher l'anchois à l'aide de filets pélagiques introduits dans la flotte de Hendaye depuis quatre ou cinq ans, qui peuvent descendre jusqu'à une profondeur de 150 mètres, alors que les filets espagnols n'atteignent qu'une profondeur de 60 mètres environ. *« Avec les pélagiques, les Français ratissent tous les anchois,* accusent les Espagnols, *au point de mettre l'espèce en péril dans les dix ans qui viennent. » « Faux,* rétorquent les Français, *si les Espagnols n'ont pas pris d'anchois cette saison, c'est à cause du mauvais temps et du climat, qui contraignent les poissons à se réfugier dans les grands fonds. »*

Cette médiocre pêche en anchois n'a d'ailleurs pas été étrangère au coup de colère espagnol. Avec ou sans blocus, la guerre du golfe de Gascogne est loin d'être terminée.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

CONSTRUCTION NAVALE

● **Manifestation de salariés de Normed à La Seyne-sur-Mer.** – Mille cinq cents employés et ouvriers des chantiers navals de Normed de La Seyne-sur-Mer (Var) ont manifesté, le mercredi 11 juin, à l'appel de la CGT, de la CFDT, de FO et de la CGC. Après les précisions données par le ministère de l'industrie, selon lesquelles le gouvernement interviendra, si nécessaire, pour payer les salaires du mois de juin aux quelque dix mille salariés Normed, et fera *« tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter toute solution de reprise »*, les travailleurs des chantiers de La Seyne ont cessé le travail et se sont rassemblés devant l'hôtel de ville, les élus (de droite et de gauche) à leurs côtés. M. Maurice Arreckx (PR), président du conseil général du Var, a écrit au premier ministre pour lui demander *« des mesures rapides car la situation est catastrophique »*.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 juin

Calme mais bien orienté

La Bourse de Paris a maintenu, mercredi, les meilleures dispositions manifestées la veille en fin de séance. Mais elle n'a pas confirmé le retour à une certaine vigueur dans la reprise affichée dans la matinée (+ 1,18 %). Assez ferme à l'ouverture, la tendance est ensuite redevenue plus irrégulière et l'indicateur instantané, au départ en hausse de 0,91 %, n'enregistrait plus à la clôture qu'une avance de 0,05 %. Ainsi Printemps, CFAO, Schneider, Locafrance, Sanofi, Radiotechnique, L'Oréal, Cola, Total, ont progressé assez sensiblement. Mais Alcatel, CSF, Moët, Esso, Générale de Fonderie, ont fléchi. Peugeot a marqué le pas, Legrand et Lafarge ont emprunté des voies incertaines.

Mais d'une façon générale les professionnels étaient satisfaits du comportement du marché. Le calme peu à peu succède au tumulte provoqué par la tempête ces quinze derniers jours. Pour partie technique, la légère reprise constatée a aussi été favorisée par la résistance en voie d'organisation à New-York et sur divers marchés étrangers. Pour l'instant, aucun n'est « éruptif » et les capitaux en quête de placement n'ont plus beaucoup de terrains de prédilection. Les vendeurs restent l'arme au pied dans l'incertitude du lendemain. Reste posé le problème de la dette mexicaine. Mais certains le considèrent d'une façon positive. Une solution selon eux sera inéluctablement trouvée, qui pourrait passer par une baisse des taux d'intérêt et du dollar.

Une légère amélioration était également perceptible au premier étage. Une à deux variations à la hausse était enregistrée sur le MATIF. Quoique hésitant, le marché obligataire était un peu mieux orienté avec une touche d'attention sur les TMO et les taux fixes.

NEW-YORK

Modeste reprise

La résistance a continué de s'organiser, mercredi, à Wall Street, si bien même, qu'une modeste reprise s'est produite en cours de séance. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 846,07, en progression de 8,88 points. Le bilan de la journée a reflété cette amélioration. Sur 1 971 valeurs traitées, 960 ont monté, 579 ont baissé et 432 n'ont pas varié.

Des rachats du découvert ont été enregistrés. Mais certains grands investisseurs institutionnels ont timidement commencé à mettre en œuvre des programmes d'acquisitions. Il reste qu'autour du Big Board le sentiment restait assez mitigé. D'une façon générale, les opérateurs continuent de s'interroger sur l'évolution des taux d'intérêt. Beaucoup, en outre, appréhendent l'approche de la date du 20 juin, à laquelle de nombreux contrats sur les « futures » arriveront à expiration.

De brusques distorsions de tendance se produisent fréquemment en pareille occasion. Les professionnels se disaient généralement persuadés qu'aucune véritable tentative de reprise ne surviendrait avant le passage de ce butoir fatidique. Témoin de l'attentisme général : l'activité est demeurée assez faible avec 127,35 millions de titres échangés, contre 125,02 millions la veille.

VALEURS	Cours du 10 juin	Cours du 11 juin
Alcoa	39 7/8	40 3/8
A.T.T.	24 1/4	24 1/4
Boeing	60 5/8	60 3/8
Chase Manhattan Bank	40 1/8	41 3/4
Du Pont de Nemours	84 1/4	85 5/8
Eastman Kodak	59 3/8	60 1/4
Exxon	58	58 1/4
Ford	52 1/2	52 1/2
General Electric	79 7/8	79 5/8
General Motors	76 3/4	77 7/8
Goodyear	30 5/8	30 1/8
I.B.M.	148 3/8	149 1/8
I.T.T.	43 3/4	45 1/8
Mobil Oil	30 7/8	30 7/8
Pfizer	63 1/8	64 3/4
Schlumberger	30 3/8	30 5/8
Texaco	32 3/4	32 1/4
U.A.L. Inc.	55 1/8	53 7/8
Union Carbide	21 1/2	21 7/8
U.S. Steel	21 3/8	21 1/8
Westinghouse	52 3/4	52 7/8
Xerox Corp.	56 3/4	57 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PROGRESSION CONTRASTÉE DES RÉSULTATS D'IMÉTAL. – Le résultat consolidé du groupe Imétal en 1985 s'est élevé à 273 millions de francs, contre 166 millions de francs en 1984. Mais cette progression repose essentiellement sur les plus-values enregistrées sur les cessions d'actifs, à hauteur de 243 millions de francs. Aussi le résultat courant n'excède-t-il pas 30 millions de francs. La cession à Cogema des activités uranium de la compagnie française de Mokta, filiale du groupe, devrait contribuer à alléger la dette d'Imétal.

ALSTHOM : FAIBLE VARIATION DES RÉSULTATS. – Le groupe Alsthom a réalisé, en 1985, un résultat consolidé de 426,9 millions de francs, dont 415,9 millions de francs pour la part du groupe. Le résultat consolidé de l'exercice 1984, d'un montant de 466,4 millions de francs (dont 461,5 millions part du groupe), incluait à hauteur de 119,3 millions de francs l'incidence non renouvelable des changements de méthode opérés en 1984.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	10 juin	11 juin
Valeurs françaises	130,5	130,7
Valeurs étrangères	106,3	105,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 juin	11 juin
Indice général	344,1	346,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 juin .... 7 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 juin	12 juin
1 dollar (en yens)	166,70	165,95

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 40	2 088
5 %	80 80	1 795
3 % amort. 45-54	....	2 588
Emp. 7 % 1973	7770	..
Emp. 8,80 % 77	123 27	0 482
9,80 % 78/93	104 30	8 995
8,80 % 78/86	100 91	4 388
10,80 % 79/94	108 30	8 315
13,25 % 80/90	110 80	0 327
13,80 % 80/87	107 70	9 036
13,80 % 81/89	113 35	5 596
16,75 % 81/87	110 58	12 620
16,20 % 82/90	123 30	6 858
16 % juin 82	126 20	0 132
E.D.F. 7,8 % 61	165 30	5 860
E.D.F. 14,5 % 80-92	111 30	0 601
Ch. France 3 %	162	..
CNB Bques janv. 82	103 75	4 786
CNB Paribas	104 45	4 786
CNB Suez	105 65	4 786
CNI janv. 82	103 65	4 786
CRH 10,90% déc.85	113	4 408

BOURSE DE PARIS Comptant

11 JUIN

Cours relevés à 17 h 35

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	444	395	M.H.	....	....
A.G.F. (St Cent.)	7190	7480	Métal Déployé	440	449
André Roudière	248	251	Mors	163	155
Applic. Hydraul.	550	550	Naval Worms	117	120
Arbel	124 70	120	Navig. (Nat. de)	139	142
Astorg	240	252	OPB Paribas	375	376
Avenir Publicité	1580	1650	Ogsorg	195	190
Ban C. Monaco	450	432	Origny-Desvroise	279	252
Banque Hypoth. Eur.	480	480	Palais Nouveauté	860	895
B.G.I.	368 60	371	Paribas-CP	985	987
Blanzy-Ouest	519	527	Paris France	276	285
B.N.P. Intercontin.	440	450	Paris-Orléans	298	303
Bénédictine	4370	4300	Part. Fin. Gest. Im.	1550	1488
Bon-Marché	403 40	401	Pathé-Cinéma	298	300
Calf	1000	1040	Pechiney (cert. inv.)	213	219
Cambodge	328 40	328	Piles Wonder	1050	1100
C.A.M.E.	231	240 30	Piper-Heidsieck	720	710
Campenon Bern.	301 90	275 60 o	P.L.M.	175	200
Carbone-Lorraine	606	591	Porcher	284 50	296
C.E.G.Frig.	567	530	Providence S.A.	1585	1477
Centen. Blanzy	1909	1778	Publicis	1517	1500
Centrest (Ny)	258 50	265 o	Raff. Soud. R.	240 50	224
Cerabati	79 80	76 60 o	Rhône-Poul. (c. inv.)	409	420
Chambourcy (M.)	1150	1015 o	Ricqlès-Zan	136	137
Champex (Ny)	182	160	Rochefortaise S.A.	160	180
C.I.C. (Financ. de)	270	274	Rochette-Cenpa	74 70	88 o
C.I. Maritime	382	382 50	Rosario (Fin.)	201	205
Citram (B)	255	267 80	Rougier et Fils	70 10	70 10
Clause	800	821	Sacer	223 60	195 o
Cofradel (Ly)	1047	1047	Saciler	19	19 50
			SAFAA	523	530
			Safic-Alcan	582	605
			SAFT	1452	1440

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 11/6

Règlement mensuel

Cours relevés à 17 h 35

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1610	4,5 % 1973	1595	1588	1586	– 0 82
....	C.N.E. 3%	....	....	....	....
1131	B.N.P. T.P.	1140	1140	1140	....
1276	C.C.F. T.P.	1150	1170	1165	+ 1 30
320	Elf-Aquitaine	300 20	298 50	298	– 0 73
310	– (certific.)	280 50	278	281	+ 0 17
2100	Epeda-B-Faure	1795	1740	1749	– 2 58
2640	Essilor	2624	2650	2625	+ 0 03
30	East Rand	27	26	25 10	– 7 03
300	Electrolux	270 50	274 40	274 40	+ 1 44
255	Ericsson	269 80	260	268	– 0 66
425	Exxon Corp.	421 70	417	420	– 0 40
565	Ford Motors	369	374	374	+ 1 35
73	Freegold	61 20	59 10	59 10	– 3 43
92	Gencor	76 50	70 60	70 60	– 7 71
560	Gén. Electr.	572	572	572	....
475	Gén. Belgique	438	426	424	– 3 19
556	Gen. Motors	544	541	541	– 0 55
48	Goldfields	46 55	47 50	47 50	+ 2 04
43	GdMetropolitain	42 50	41 50	41 50	– 2 35
62	Harmony	58 50	55 20	55 60	– 4 95
88	Shell transp.	82 90	82 10	82 10	– 0 96
1970	Siemens A.G.	1978	1960	1960	– 0 91
150	Sony	145 50	145 40	145 50	....
173	T.D.K.	165	163 10	163 10	– 1 15
17 50	Toshiba Corp.	17 36	17 30	17 30	– 0 28
1350	Unilever	1331	1328	1328	– 0 22
360	Unit. Techn.	345	341	341	– 1 15
420	Vaal Reess	408	379 80	383	– 6 12
400	Volvo	410	399	405	– 1 21
210	West Deep	180	176	176 50	– 1 94
425	Xerox Corp.	414	409 10	409	– 1 20
1 33	Zambia Corp.	1 28	1 28	1 26	– 1 56

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 103	7 042	6 750	7 300
ECU	6 843	6 848	....	....
Allemagne (100 DM)	318 460	318 560	308	328
Belgique (100 F)	15 595	15 600	15	15 850
Pays Bas (100 fl.)	282 800	282 850	274 500	291 500
Danemark (100 krd)	86 120	86 100	82 500	90
Norvège (100 k)	93 430	93 530	91 500	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 692	10 782	10 450	11 150
Grèce (100 drachmes)	5 085	5 072	4 900	5 700
Italie (1 000 lires)	4 640	4 638	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	386 400	386 600	375	395
Suède (100 krs)	98 720	98 610	97	102 500
Autriche (100 sch)	45 340	45 350	44 500	46 460
Espagne (100 pes.)	4 975	4 984	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 725	4 725	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 109	5 078	4 850	5 300
Japon (100 yens)	4 243	4 238	4 080	4 250

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/6
Or fin (kilo en barre)	79800	78600
Or fin (en lingot)	79950	78400
Pièce française (20 fr)	531	532
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	520	514
Pièce latine (20 fr)	458	455
Souverain	587	592
Pièce de 20 dollars	3005	3005
Pièce de 10 dollars	1450	1440
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	3005	3070
Pièce de 10 florins	479	475
Or Londres	347 55	347 50
Or Zurich	348	347 50
Or Hongkong	348 90	.....
Argent Londres	5 28	5 32

Le Monde

Les socialistes embarrassés par les projets sur la sécurité

Les députés socialistes ont quelques difficultés à mettre au point *leur position sur les quatre projets* de loi de M. Albin Chalandon touchant à la sécurité. C'est que au-delà de l'effet d'annonce et de l'action de MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, leur examen précis indique que ces textes ne sont pas aussi « sécuritaires » que certains auraient pu le croire. M. Pierre Joxe, qui n'oublie pas qu'il fut ministre de l'intérieur, ne veut pas que son groupe se lance dans une contestation de principe *(le Monde* du 12 juin.)

La majorité du groupe paraît donc décidée sous l'impulsion de M. Joxe, mais aussi de M. Gilbert Bonnemaison et de M. Michel Sapin, à se tenir sur une délicate « ligne de crête » : analyse précise de chacune des dispositions, acceptation de celles qui permettent un réel progrès de la sécurité sans mettre à mal les libertés individuelles, proposition de modifications de celles qui dérogent à ce second principe, refus de celles qui paraissent totalement *inutiles ou trop dangereuses*, comme l'utilisation publique des « repentis » dans la lutte contre le terrorisme. Mais cela implique une rédaction très fine des amendements que défendront les socialistes.

Selon l'expression d'un dirigeant du Parti socialiste, les positions des députés s'étalent sur un *« spectre »* qui va de ceux qui donnent la priorité absolue à la défense des droits de l'homme, à ceux qui sont sensibles, avant tout, au besoin de sécurité exprimé par les Français. Contrairement à ce que craignaient certains responsables du PS, les principales difficultés ne sont pas venues des premiers, mais plutôt des seconds, comme M. Georges Sarre (Paris) et M. Alain Richard (Val-d'Oise). Ceux-ci craignent que la majorité n'utilise des amendements socialistes pour affirmer que le PS ne veut pas véritablement lutter contre le terrorisme. Cela aurait été, d'après eux, possible avec la rédaction initiale de certaines propositions de modifications des projets de M. Chalandon. Ils furent même parfois tentés par une surenchère « sécuritaire » sur les positions du RPR.

Une discussion serrée a donc eu lieu lors d'une réunion du groupe, le *mercredi 11 juin. Une fois de plus,* elle n'a pas recoupé les clivages de courants. Elle devait reprendre jeudi matin, afin que tout soit prêt avant la réunion de la commission des lois de l'après-midi.

Th. B. et J.-L. A.

Les charcutiers de La Villette

Faut qu'ça saigne ! A sa manière, le PCF donne un joli coup de trompette posthume à Boris Vian. L'auteur des *Bouchers de La Villette* aurait certainement trouvé à son goût la dernière affiche du parti sur le *« charcutage électoral »* : . une sorte de réclame qui n'est pas sans rappeler un certain réalisme populaire des années 50. Nos libertés sont en danger, mais ce sont MM. Chirac et Pasqua qui passent à l'équarissage. Les deux compères — mine carnassière pour l'un et patibulaire pour l'autre — portent tabliers de boucher sur le ventre et couteaux étincelants dans leurs grosses mains de forts des Halles. M. Pasqua maintient notre cher et beau pays bien droit sur le billot et s'apprête à lui faire un mauvais sort. Attention à la découpe du charcutier ! Si les couteaux sont encore propres, c'est probablement qu'on peut encore empêcher *« le mauvais coup »*. Slogans en lettres blanches sur sombre fond de *« trafic éhonté »*, la photo-montage donne à M. Pasqua le rôle du patron de la boutique, alors que M. Chirac fait figure d'apprenti « porte-flingue ».

O. B.

Bourse de la matinée

CALME ET REPLI

Le plus grand calme a régné jeudi matin à la Bourse de Paris au cours de la séance préliminaire. Mais les valeurs *françaises, qui avaient bien* résisté ces deux derniers jours, ont été reprises d'un léger accès de faiblesse. En clôture, l'indicateur instantané était en repli de 0,45 %. Recul d'Alsthom (– 2 %). Peugeot, L'Air liquide, Bongrain, Valeo, Sanofi, Lafarge, Club Méditerranée, Bouygues, Télémécanique et Carrefour ont fléchi de 1 %.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 12 JUIN

Indicateur de séance (%) : – 0 45

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	383	382	382
Agence Havas	1440	1445	1450
Air Liquide (L')	749	749	740
Alsthom	438	435	431
Bancaire (Cie)	1045	1045	1045
Bongrain	1800	1780	1780
Bouygues	1098	1095	1090
B.S.N.	3545	3545	3535
Carrefour	2780	2780	2750
Chargeurs S.A.	1060	1060	1070
Club Méditerranée	495	491	491
Dumez	1251	1251	1251
Elf-Aquitaine	298	302	299
Essilor	2625	2625	2625
Lafarge-Coppée	1285	1285	1260
L. Vuitton S.A.	1050	1050	1052
Michelin	2680	2650	2650
Midi (Cie)	5430	5430	5410
Moët-Hennessy	2055	2055	2055
Navig. Mixtes	987	975	975
Oréal (L')	3229	3220	3220
Pernod-Ricard	1000	1000	1000
Peugeot S.A.	899	892	885
Sanofi	681	678	672
Source Perrier	672	672	676
Télémécanique	3042	3020	3020
Thomson-C.S.F.	1232	1232	1229
Total-C.F.P.	379	382	382
T.R.T.	2590	2590	2590
Valéo	480	475	475

LA PJ ENQUÊTE A NANTES SUR L'UTILISATION D'UN FICHIER ÉLECTORAL

Les enquêteurs de la police judiciaire de Nantes viennent d'être chargés d'effectuer des recherches sur l'affaire du *« détournement du fichier électoral de Nantes »* à des fins de prospection commerciale par le promoteur privé Les pavillons de l'Atlantique *(le Monde* du jeudi 12 juin).

La Commission nationale de l'informatique et des libertés a en effet saisi le parquet mercredi dernier. Cette commission, dont le président est M. Jacques Fauvet, a été mise en cause mardi 10 juin par le maire de Nantes, M. Michel Chauty (RPR), qui s'est étonné *« qu'elle n'ait pas fait une enquête auprès de la municipalité »*.

M. Jacques Fauvet a rétorqué, mercredi 11 juin, qu'il y a eu *« entrave »* à la mission de contrôle de la commission, laquelle n'a pas pu obtenir de réponse aux trois lettres qu'elle a adressées à la société concernée demandant *« toutes précisions »* sur la façon dont celle-ci avait obtenu communication du fichier incriminé. Pour M. Fauvet, c'est désormais *« à la justice d'établir s'il y a ou non détournement »*.

C'est la quatrième fois depuis son installation en décembre 1978 que la commission saisit la justice.

Le numéro du « Monde » daté 12 juin 1986 a été tiré à 475 912 exemplaires

A B C D E F G

En Libye

Le colonel Kadhafi se félicite de son « alliance » avec Moscou et exprime son « mépris » à l'égard de Paris

Tripoli *(AFP)*. — Le colonel Kadhafi a déclaré, le mercredi 11 juin : *« Le non-alignement a été de peu d'utilité lorsque nous avons été victimes d'une agression de la part d'une grande puissance. C'est pour cela que nous sommes engagés sérieusement dans une alliance avec l'Union soviétique. »* Le guide de la révolution libyenne a fait ces déclarations dans un discours radotélévisé prononcé à l'occasion du seizième anniversaire de l'évacuation de la base américaine de Wheelis.

« En cas de nouvelle attaque, a-t-il dit à l'attention des Etats-Unis, *ce sera une guerre qui durera des dizaines d'années. La flotte et les bases américaines en Europe devront être détruites, même si cela devait entraîner l'usage par les Américains de la bombe atomique. »* Puis il s'est exclamé : *« Tout soldat américain qui foulera le sol libyen devra être transformé en méchoui* (mouton grillé au feu de bois) », assurant que s'il avait disposé de moyens nécessaires, il n'aurait pas *« hésité à bombarder Londres et New-York en représailles au raid américain »*.

Estimant qu'il fallait *« assumer les conséquences de la guerre et ne pas craindre les dégâts »*, il a ordonné, dans cette hypothèse, à tout citoyen libyen de *« verser 200 dinars, soit au comptant, soit d'une manière échelonnée, afin de réunir la somme de 100 millions de dinars* (300 millions de dollars) *pour acquérir des fusils pour un million de citoyens »*.

Le colonel Kadhafi a enfin critiqué la France, *« qui était au courant du raid américain du 15 avril et aurait dû saisir le Conseil de sécurité et l'alerter sur ce qui se préparait, en sa qualité de membre permanent responsable à ce titre du maintien de la paix. La France a eu une attitude méprisable. Elle doit s'expliquer sur cette attitude immorale et ne doit pas s'attendre à être remerciée de notre part »*.

LA FINLANDE ACHÈTE A LA FRANCE DES ROQUETTES ANTICHARS

Helsinki (AFP). — Le ministère finlandais de la défense a passé commande de roquettes antichars Apilas, conçues par la société Matra-Manurhin, pour un montant de 290 millions de marks finlandais (environ 400 millions de francs). Ce contrat a été officiellement annoncé mercredi 11 juin à Helsinki.

Des sources autorisées ont indiqué que le gouvernement français s'était engagé, en retour, à acheter des produits finlandais pour la même valeur. Il semble que cette commande française, qui s'élèverait à 295 millions de marks finlandais, concerne l'achat de machines destinées à une papeterie.

[Le système d'armes Apilas est composé d'une roquette et d'un lanceur jetable après le tir. La roquette atteint un char à 400 mètres de distance, et sa particularité est de pouvoir être tirée en combat urbain et en milieu confiné. L'Apilas a été adopté par l'infanterie française et des exemplaires ont été cédés au Forces nationales tchadiennes de M. Hissène Habré. Actuellement, ce système d'armes est en cours d'évaluation au Japon pour une éventuelle acquisition par la force d'autodéfense.]

NOUVELLES BRÈVES

● *Venezuela : une marée noire de pétrole recouvre le lac de Maracaibo.* — Une marée noire provoquée par la rupture d'un oléoduc dans l'installation de Bachaquero a recouvert, le mardi 10 juin, la presque totalité du lac de Maracaibo, au Venezuela, dont la superficie est de 14 000 kilomètres carrés. Deux cents techniciens s'efforcent de maîtriser ce sinistre qui risque de provoquer des dommages écologiques considérables. Maracaibo est le principal centre pétrolier du Venezuela, à quelque 700 kilomètres à l'ouest de Caracas. — *(AFP.)*

● *Sierra-Leone : nouveau gouvernement.* — Le président sierraléonais, le général Joseph Momoh, a formé mercredi 11 juin un nouveau cabinet comprenant vingt membres. M. Sheka Kanu devient ministre des finances, en remplacement de M. Joe Amara Bengali, qui prend le portefeuille du commerce et de l'industrie. M. Eya Mbayo, ancien ambassadeur à Paris et Moscou, devient ministre de l'information. M. Abdul Karim Koroma reste ministre des affaires étrangères et les deux vice-présidents, MM. Francis Minah et Abu Kamara, conservent leurs fonctions. — *(AFP, Reuter.)*

● *Somalie : l'état de santé du président Syad Barre.* — Le chef de l'Etat somalien, qui avait été blessé dans un accident de la circulation, le 23 mai dernier, est réapparu, mardi soir 10 juin, pour la première fois, sur les écrans de la télévision somalienne. Celle-ci a montré M. Syad Barre dans sa chambre de l'hôpital militaire de Ryad, en Arabie saoudite, recevant des responsables somaliens. — *(Reuter.)*

● *Plusieurs quotidiens du groupe Hersant empêchés de paraître, le 11 juin dans la région Rhône-Alpes, à la suite d'une grève.* — La CFDT et la CGT ont lancé un mot d'ordre de grève qui a empêché les quotidiens *Lyon-Matin* et le *Journal Rhône-Alpes* de paraître à Lyon, *la Tribune-le Progrès, Loire-Matin* et *l'Espoir*, à Saint-Etienne, le 11 juin. Les syndicats protestaient ainsi contre le couplage des pages publicités et du routage entre le *Dauphiné-libéré* et le *Progrès de Lyon* et la menace de concentration ainsi préparée par le groupe Hersant. Selon la direction des journaux, cette grève était due à des revendications de salaires. Elle a depuis été suspendue.

● *Hachette devient le premier distributeur de presse internationale.* — Le groupe de presse Hachette a annoncé le 11 juin qu'il avait acheté, *via* sa filiale américaine Edi-7 Incorporated, 90 % de la Curtis Circulation Company, deuxième groupe distributeur de presse magazine aux Etats-Unis après le groupe Warner. La Curtis Circulation Company, qui diffuse notamment *Business Week, Penthouse, Saturday Evening Post, US News and World Report*, représente 18 % du marché de la distribution américaine. Cette acquisition du groupe Hachette complète ainsi les positions qu'il détient en Europe, au Canada et aux Etats-Unis, et en fait le premier distributeur de presse internationale dans le monde. En France, outre le contrôle d'Europe 1 Communication, de ses activités en presse et en édition, le groupe Hachette possède 49 % du capital des Nouvelles Messageries de la presse parisienne.

● *Inquiétudes au* Courrier Picard *face au plan de la nouvelle direction.* — Les syndicats SNJ, CGC et CFDT du quotidien amiénois *le Courrier Picard* estiment que le plan de réorganisation de la nouvelle direction menace la rédaction de *« déstabilisation »*. Ils condamnent le *« vaste mouvement de mutations qui touche près de 40 % des effectifs rédactionnels »* et estiment que, depuis l'entrée au capital du Crédit agricole (*le Monde* du 15 avril), la ligne rédactionnelle du titre a subi *« des changements notables »*. Pour M. Jacques Bénesse, directeur général, la restructuration *« a été déclenchée avant l'arrivée du Crédit agricole par les cadres du journal et la Commission permanente de la rédaction »*. Il note enfin qu'*« il n'y a pas eu de modification de la ligne rédactionnelle du journal, ce qui prouve que la nouvelle direction ne s'est pas immiscée dans le contenu du titre »*.

● Tennis : *Noah forfait à Wimbledon.* — Après avoir subi une légère intervention chirurgicale à la cheville gauche, qui avait motivé son abandon à Roland-Garros, le numéro un français Yannick Noah a dû renoncer à s'aligner à Wimbledon. Ce forfait ne devrait pas le faire reculer dans la hiérarchie mondiale.

Sur le vif

La victoire en chantant

Il en veut, hein, Yves Montand ! *Faire président, il en rêve.* Si, si, absolument, c'est marqué dans *Paris-Match*. On lui a demandé si c'était vrai. Il a dit oui. Et pas que oui. Intarissable, il était, tout excité à l'idée d'aller caler son derrière sur le coin de canapé où trône sa majesté Mimi I[er] quand il reçoit du monde à l'Élysée. Il paraît que ça l'agace, d'ailleurs, Mitterrand, les prétentions de cet outsider. Moi, je le comprends.

Faudrait savoir ce qu'il veut, Montand. Il y a encore trois mois, c'était mon Mimi à la tête de l'État et mon Jacquot à la tête du gouvernement. Bon, ça y est. Maintenant qu'il l'a, ça lui plaît plus : la droite lambine, elle ne prend que des demi-mesures, elle sent la naphtaline. Ça veut dire quoi ? Qu'il irait plus loin, plus vite, lui ? C'est ça ?

C'est ça ou c'est pas ça... De toute façon, aucune importance, c'est pas un programme qu'il va nous vendre, c'est sa gueule et son talent de bateleur. Quand je pense à son mépris pour Reagan, il n'y a pas si longtemps : Ouais, s'il est devenu le président des États-Unis, c'est parce qu'il était nul comme acteur, on lui proposait rien, alors pour s'occuper... Sous-entendu : moi, j'ai mieux à faire.

Pour s'occuper, il s'est beaucoup occupé, Rony, depuis un quart de siècle. Diriger le syndicat des acteurs à Hollywood, c'est pas de la tarte. Etre élu et réélu gouverveur de la Californie, c'est pas trois semaines sur le tournage d'un western. Carter, idem. D'accord, c'est ça qui est chouette, la démocratie, c'est ça : là-bas, pas obligé d'être sorti de l'ENA pour se retrouver un soir d'élection sur le perron de la Maison Blanche. Suffit pas non plus d'être un cabot ou un marchand de cacahuètes.

Et Montand ajoute : Moi, le bastringue politique, pas question que j'y rentre, ça me dégoûte. Alors là, je regrette, c'est *peut-être pas chouette, mais* c'est aussi ça la démocratie : serrer des pinces, discuter, s'engueuler, coucher au siège du parti. Comme le disait ce matin Maurice, au café du coin : S'il s'amuse à faire son Coluche, il va se ramasser, le père Montand. Un bulletin de vote, c'est pas un ticket de cinéma.

CLAUDE SARRAUTE.

EN VISITE EN GRANDE-BRETAGNE

M. Hu Yaobang annonce son intention de se retirer des affaires publiques

Le secrétaire général du PC chinois, M. Hu Yaobang, est arrivé jeudi matin 12 juin, en Allemagne fédérale, deuxième étape de sa tournée européenne, où il rencontrera les principaux dirigeants ouest-allemands au pouvoir ou dans l'opposition, et visitera notamment à Essen les usines sidérurgiques Krupp.

Avant de quitter la Grande-Bretagne, M. Hu Yaobang a donné, à Londres, une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé que lui-même et le premier ministre, M. Zhao Ziyang, avaient l'intention de se retirer progressivement des affaires publiques à partir de l'année prochaine. *« Je ne suis plus très jeune,* a dit le dirigeant chinois (qui est âgé de soixante et onze ans). *Je souhaite commencer à me désengager des affaires de l'Etat après l'année prochaine, afin que des camarades plus jeunes puissent prendre des responsabilités plus importantes. »*

Comme on lui demandait s'il envisageait de se retirer totalement à l'occasion du treizième congrès du PC chinois, prévu pour 1987, M. Hu a seulement indiqué qu'il désirait *« faire moins de travail en première ligne »*.

Interrogé sur la situation internationale, M. Hu Yaobang a observé que ni l'Europe ni la Chine ne veulent d'une troisième guerre mondiale. *« La vue qui était la nôtre il y a dix ans qu'une troisième guerre mondiale était inévitable,* a-t-il dit, *était un peu trop absolue et a dû être corrigée. »*

A des questions sur les droits de l'homme et sur le dalaï-lama, le secrétaire général du PCC a répondu qu'il n'y avait pas de détenus politiques en Chine et que le chef spirituel des bouddhistes tibétains pouvait se rendre au Tibet s'il le souhaitait, pourvu qu'il se rende d'abord dans d'autres parties de la Chine.

Au cours de la même conférence de presse, le vice-premier ministre, M. Li Peng, a affirmé que l'économie chinoise n'était pas *« en état de stagnation »*. *« Si nous faisons du bon travail,* a-t-il dit, *le taux de croissance sera cette année de 8 % à 9 %, soit légèrement plus que prévu. »* M. Li a ajouté que les réformes de l'économie chinoise se poursuivraient. — *(AFP, Reuter.)*

LA GRÈVE DES CHEMINOTS CGT PERTURBE LE TRAFIC FERROVIAIRE LOCAL

Les perturbations du trafic ferroviaire étaient plus importantes que prévu, le jeudi 12 juin, en raison des arrêts de travail lancés par la CGT dans le cadre de sa semaine d'action. Ce syndicat proteste notamment contre la non-revalorisation des salaires dans le secteur public en 1986.

Dans la matinée, des difficultés étaient évidentes dans la banlieue parisienne où un train sur deux seulement circulaient au départ de Paris-Lyon, de Paris-Montparnasse et sur la ligne C du RER. En province, le trafic était nul à Montpellier et fortement perturbé (de 15 à 30 % du trafic normal) à Limoges, Bordeaux, Tours et Toulouse.

En revanche, les grandes lignes fonctionnaient comme à l'accoutumée sur les réseaux est, sud-est et nord. On notait un train sur deux au départ de Paris-Austerlitz, deux sur trois à Paris-Montparnasse et trois sur quatre à Paris Saint-Lazarre. Tous les TGV circulaient à l'heure prévue.

La situation redeviendra progressivement normale dans la soirée, le préavis de grève déposé par la CGT courant jusqu'au vendredi 13 juin à 6 heures.

« LE PRIX DES PLACES DE CINÉMA SERA LIBÉRÉ » annonce M. de Villiers

Le prix des places de cinéma devrait être libéré dans l'année, a annoncé M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, au cours du congrès de la Fédération nationale des cinémas de France (FNCF).

M. de Villiers approuve la hiérarchie du passage des films sur les différents médias : salles, vidéo, chaînes payantes, chaînes publiques. Il a précisé qu'il accompagnera M. François Léotard à Amsterdam pour le conseil des ministres européens de la culture. Il a d'autre part promis aux exploitants qu'ils ne seraient pas exclus du compte de soutien aux industries des programmes.